

HISTOIRE

DE

L'EX-CORPS D'ÉTAT-MAJOR

PARIS. — IMPRIMERIE ÉMILE MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PUBLICATION DU SPECTATEUR MILITAIRE

HISTOIRE

DE

L'EX-CORPS D'ÉTAT-MAJOR

PAR

UN ANCIEN OFFICIER SUPÉRIEUR DU CORPS



PARIS

A L'ADMINISTRATION DU SPECTATEUR MILITAIRE

39, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 39.

1881

HISTOIRE

DE

L'EX-CORPS D'ÉTAT-MAJOR

Sans bons état-majors, il ne peut y avoir de bonnes armées; sans une instruction spéciale et complète, il ne peut y avoir des officiers capables de former de bons états-majors.

GÉNÉRAL THIÉBAULT.

(*De la réorganisation des états-majors*).

Le maréchal Gouvion Saint-Cyr, un des généraux les plus instruits et les plus capables du premier empire, avait été souvent frappé, pendant le cours de ses nombreuses campagnes, des qualités qui manquaient, à cette époque, aux états-majors de notre armée. Il attribuait avec raison ce fâcheux état de choses à la façon dont les officiers chargés de ce service étaient alors recrutés. En effet, un officier général avait-il dans un corps de troupes un parent, un ami de sa famille, un protégé, il le prenait auprès de sa personne soit comme aide de camp, soit comme attaché à son état-major. Que cet officier fût instruit ou ne le fût pas, intelligent ou non, capable ou incapable, qu'il fût à la hauteur de fonctions souvent délicates et difficiles, ou qu'il ne connût rien au service du cabinet, au service des reconnaissances et qu'il ne sût pas remplir une mission, il l'employait et cherchait, quand même, à le mettre en relief pour lui faire obtenir de l'avancement, quelquefois au détriment de camarades qui n'avaient pas eu comme lui la chance de se trouver dans la main d'un protecteur puissant.

D'autres généraux choisissaient les hommes les plus médiocres, les plus nuls, afin d'exercer sur eux un pouvoir absolu. — « Madame, disait un jour le général L..... dans un salon, à la maîtresse de la maison, en lui amenant un officier, je vous présente mon aide de camp; si j'en avais trouvé un plus bête, je l'aurais pris. » — La maîtresse de la maison fut fort embarrassée, l'idiot aide de camp salua et se mit à rire.

Le maréchal Gouvion Saint-Cyr, dès qu'il arriva au pouvoir en 1815, eut la pensée de faire cesser cet état de choses. Il résolut de doter notre armée d'un *Corps spécial d'État-major* dont tous les membres auraient l'instruction, les connaissances nécessaires pour faire un bon service, soit comme aides de camp des généraux, soit comme officiers attachés aux états-majors des armées, des corps d'armée, des divisions, aussi bien en campagne que pendant la paix.

De cette façon le maréchal espérait donner non seulement aux chefs de notre armée des éléments capables de les aider, de remplir les plus importantes missions, de comprendre et d'interpréter au besoin leurs pensées, mais comme il voulait qu'on ne pût choisir les officiers pour le service d'état-major en dehors de ce corps spécial, il faisait disparaître, *ipso facto*, ces parents, ces protégés formant une classe de parasites plus aptes, habituellement, à faire la chasse aux bonnes positions militaires qu'à les occuper avec talent.

Telle est la pensée qui guida le maréchal Gouvion Saint-Cyr, lorsqu'il résolut de créer le *Corps d'Etat-major* qui vient d'être récemment et malheureusement dissous après une existence d'une soixantaine d'années.



Nous allons essayer de retracer l'histoire de ce corps qui a donné pendant cette période un grand nombre de militaires d'élite à notre armée et qui, selon nous, à côté de fort minimes inconvénients qu'il eût été facile de faire disparaître, a procuré des avantages inappréciables.

Pendant son premier ministère, qui ne dura que deux mois environ (du 9 juillet au 24 septembre 1815), Gouvion Saint-Cyr n'eut pas le temps de faire adopter son projet sur le corps qu'il voulait créer, mais lorsqu'il reprit, le 12 septembre 1817, le portefeuille de la guerre, il remit sur le tapis son travail mûri par sa haute intelligence de la guerre et le fit adopter au roi.

Nous devons dire ici que plusieurs puissances militaires nous avaient devancés, vers la fin du XVIIIe siècle, et s'étaient déjà aperçues des avantages qu'on pourrait retirer d'un corps d'état-major organisé d'une façon permanente et dont les membres, soumis à des études spéciales, seraient prêts, dès l'entrée en campagne, à devenir les auxiliaires du commandement. Alors plus de soucis, lors de l'organisation d'une armée destinée à une guerre prochaine, pour constituer tant bien que mal des états-majors dont les officiers seraient contraints de faire l'apprentissage de leur métier en face de l'ennemi. C'est ainsi que l'Autriche et la Prusse créèrent, avant nous, le *quartier-meister-général-stab.*



Un mot sur l'état-major en France avant 1818. Sous l'ancienne monarchie, voici comment se faisait chez nous le service de l'état-major. Il y avait alors un officier général

nommé *maréchal-des-logis* ayant sous ses ordres deux *aides-maréchaux-des-logis*, chargés spécialement de tout ce qui incombe aujourd'hui au major-général d'une armée et aux chefs d'état-major des fractions de cette armée. Il existait en outre dans les armées françaises un *major-général de l'infanterie* et un *major-général de la cavalerie* chargés plus spécialement, sous la direction du *maréchal-des-logis*, des détails du service relatifs à ces deux armes. Ces officiers avaient pour auxiliaires deux *adjoints*. Une armée possédait donc par le fait trois états-majors distincts, sans compter ceux de l'artillerie et du génie, qui ressortissaient au commandant en chef.

Cette organisation présentait l'immense inconvénient de partager en plusieurs parties les attributions indépendantes et souvent rivales de l'état-major et de soumettre ces attributions à des froissements dangereux en un moment donné.

On s'aperçut enfin de ce vice d'organisation et, en 1790, le ministre de la guerre, lieutenant-général de la Tour du Pin-Gouvernet, fit décréter par l'Assemblée nationale, le 5 octobre, la création d'un corps dit des *adjudants-généraux*, composé de 17 colonels et de 13 lieutenants-colonels, chargé du service de l'état-major. Le 1er juin 1791 une instruction ministérielle détermina les attributions de ces trente officiers et leur donna des adjoints pouvant attacher eux-mêmes à leur bureau un sous-officier de chaque arme.

Cette création, bien que fort incomplète, était en quelque sorte un acheminement vers une organisation plus judicieuse et plus solide des états-majors, mais elle laissait à l'arbitraire le choix des officiers chargés de ces importantes fonctions ; on n'exigeait d'eux nulle garantie d'instruction,

aucune étude préliminaire et spéciale. Bientôt, en outre, l'émigration vint enlever à ce corps ses sujets les plus distingués. Alors, pour assurer le recrutement, on laissa la faculté aux adjudants-généraux de prendre dans les troupes le nombre d'adjoints qui leur paraîtrait nécessaire. Il suffisait d'une demande d'adjudant-général pour faire passer auprès de lui, à son état-major, un officier, souvent même un simple volontaire. On comprend les abus qui résultèrent forcément de ce mode de recrutement.

En 1792, le maréchal de camp ministre Servan ordonna la rentrée dans leurs corps de tous les adjoints, se réservant la faculté de désigner ceux qui devraient continuer leur service dans les états-majors.

En 1793, Gouvion Saint-Cyr fut admis dans le corps des adjudants-généraux, à l'armée du Rhin. Il put alors constater par lui-même combien le service des états-majors laissait à desirer.



Une loi du 3 avril 1795 régla l'avancement des officiers qui se vouaient à la carrière de l'état-major. En vertu de cette loi, la nomination des chefs d'état-major d'armée et de corps d'armée appartenait au gouvernement qui les choisissait parmi les généraux de brigade, principalement parmi les anciens adjudants-généraux. Ceux-ci, désignés par le Conseil exécutif sur une liste de trois candidats pour une place, liste établie par les généraux, devaient avoir au moins six mois de grade de chef de bataillon ou d'escadron. Les adjoints étaient des officiers choisis par les adjudants-généraux. Ils obtenaient le grade de lieutenant au bout d'un an, celui de capitaine après dix-huit mois consacrés au service de l'état-major.

Sous l'empire de cette loi de 1795, le nombre des officiers chargés de faire le service dans les états-majors augmenta à un tel point que ce nombre fut bientôt hors de toute proportion avec les besoins du service ; aussi, en septembre 1799, une nouvelle loi réduisit le cadre des adjudants-généraux à cent dix et celui des adjoints à cinq cent vingt, savoir : 6 chefs de brigade, 30 chefs de bataillon, 382 capitaines et 102 lieutenants.



La question relative aux états-majors ne pouvait échapper au général Bonaparte. Une fois premier consul, il prit un arrêté en date du 8 octobre 1800, en vertu duquel les adjoints ne furent plus spécialement attachés aux adjudants-généraux. Cette loi accordait un nombre considérable d'aides de camp aux généraux (trois aux divisionnaires, deux aux brigadiers). Un arrêté du 5 novembre de la même année 1800 fixa le nombre des adjoints à 300 et prescrivit de les choisir parmi les capitaines ayant servi avec ce grade au moins un an dans les corps de troupes.

Ces différentes décisions fixaient bien les effectifs de l'état-major, mais sans rien spécifier pour les connaissances nécessaires et les conditions d'aptitude.



Un arrêté du 10 octobre 1801 organisa l'état-major de la manière suivante : 120 *adjudants-commandants* ayant rang de colonels, 200 *adjoints* du grade de capitaine, 840 aides de camp dont 120 chefs d'escadron, 360 capitaines et 360 lieutenants.

Le nombre des officiers faisant le service dans les états-majors et celui des aides de camp augmenta, de plus en plus, au fur et à mesure de l'accroissement des armées. En 1806, on comptait 132 adjudants-commandants et 1000 adjoints; en 1812, il y avait 152 adjudants-commandants et 1 400 adjoints, enfin, en 1813 et en 1814, 190 et 228 adjudants-généraux et plus de 1 500 adjoints.

A la fin du gouvernement impérial les officiers aimaient peu le service des états-majors et préféraient être attachés comme aides de camp auprès des généraux, surtout auprès de ceux appréciés de l'Empereur, pensant bien que la faveur de leurs chefs ne pouvait manquer de rejaillir sur eux. C'est ce qui arrivait en effet.

Ce que nous venons d'exposer rapidement du service d'état-major jusqu'à la seconde Restauration fit comprendre, comme nous l'avons dit, au maréchal Gouvion Saint-Cyr qu'il y avait à faire une réorganisotion urgente, qu'il fallait créer un corps instruit, capable, homogène, offrant à nos armées toutes les conditions vitales.



Napoléon Ier avait été frappé comme Gouvion Saint-Cyr et bien d'autres de ses généraux de l'insuffisance de nos états-majors. Il cherchait les moyens d'y suppléer. Nous citerons à ce sujet deux lettres adressées par lui, l'une à Berthier, datée de Berlin, 17 novembre 1806, l'autre écrite de Passau au ministre de la guerre Clarcke, le 19 août 1809.



Voici la première :

« Mon cousin, j'ai dans l'armée 68 régiments d'infanterie

et 62 de cavalerie, ce qui fait 134 régiments (*sic*). Mon intention est que vous attachiez à chacnn de ces régiments un élève de l'École militaire de Fontainebleau, ce qui en emploiera 130. Ces 130 jeunes gens employés, vous prendrez mes ordres pour le reste (*sic*). Ceux qui ne seront pas attachés aux régiments de cavalerie resteront un mois au dépôt de Postdam où ils seront très utiles au général Bourcier, parce que ce sont tous des jeunes gens intelligents. Quatre de ces jeunes gens que vous choisirez parmi les pensionnaires seront attachés à chacun des maréchaux, comme sous-lieutenants d'ordonnance, ce qui en emploiera encore 42. Vous pourrez en placer 20 à l'état-major général pour suppléer aux 20 capitaines adjoints à l'état-major qui doivent exister et qui n'existent pas. Il y a un grand nombre d'officiers d'état-major, qui vous sont arrivés de l'intérieur, qui sont absolument incapables de faire ce service, soit par leur âge et leurs infirmités, soit par leur ignorance; il faut leur donner des commandements de place et les remplacer par des jeunes gens qui par leur âge, leur éducation et leur intelligence, sont plus en état de faire un rapport. Ainsi, vous voyez que si le ministre Dejean avait encore 200 élèves, on trouverait à les employer, car je serais bien aise d'en attacher un à chacun des dépôts en France, et comme j'en ai 178, cela m'en emploierait encore 200. En attachant ces jeunes gens à l'état-major et aux maréchaux, j'entends qu'ils ne pourront pas rester là plus d'une année et qu'ils seront, après, envoyés dans les corps à mesure qu'il y aura des vacances. »

Voici la seconde lettre relative au général Girard, un des plus jeunes et des plus brillants généraux de brigade de

l'époque, alors en Espagne, et que Bernadotte demandait à employer près de lui :

« Répondez au prince de Ponte-Corvo que cela nuirait au général Girard, parce que j'ai pour principe de n'accorder d'avancement aux officiers qui servent dans les états-majors, qu'autant qu'ils servent dans la ligne dans deux grades ; mon intention est que le général Girard serve plusieurs années dans la ligne avant de passer dans les états-majors. »

Girard avait été adjudant-commandant, il fut quelques jours plus tard nommé général de division (17 décembre 1809) à la suite de la bataille d'Ocaña. Il avait 33 ans.



La création d'un corps d'état-major ayant été adoptée en principe, la difficulté pour cette création n'était pas dans le recrutement qui, s'il pouvait laisser à désirer, devait en peu de temps fournir de bons éléments, mais dans les conditions à fixer pour assurer aux officiers qui suivraient à l'avenir cette carrière un avancement raisonnable, en rapport avec leurs qualités et cependant non disproportionné avec l'avancement dans les corps de troupes.



Voici comment le maréchal Gouvion Saint-Cyr, alors ministre de la guerre, essaya, par une ordonnance en date du 6 mai 1818, de résoudre le difficile problème de la création de ce *Corps spécial d'état-major*.

Il le composa dans le principe de 30 colonels, de 30 lieutenants-colonels, de 90 chefs de bataillon, de 270

capitaines et de 125 lieutenants, total 545 officiers titulaires, plus : 100 aides-majors du grade de sous-lieutenant ou de lieutenant pouvant, en cas de guerre, être employés aux états-majors, et un nombre d'élèves sous-lieutenants fixé chaque année en raison des besoins présumés du service. En outre, 8 lieutenants généraux et 16 maréchaux de camp furent placés dans le corps d'état-major pour remplir les fonctions de chefs et de sous-chefs d'état-major aux armées et à l'intérieur.



Quand il fallut composer le cadre, le maréchal Gouvion Saint-Cyr se trouva assez embarrassé. Son but était de créer un corps instruit, dont tous les membres eussent fait preuve de capacité. Or comment, dans le principe, atteindre ce résultat? Était-il possible d'obliger des colonels, des officiers supérieurs depuis longtemps déjà en possession de leurs grades, à subir des examens ou des épreuves d'un genre quelconque, avant d'être admis dans le nouveau corps? C'eût été demander des choses impossibles et ridicules. Le maréchal crut donc bien faire en composant autant que possible le cadre des colonels, des lieutenants-colonels et des chefs de bataillon, d'officiers ayant déjà servi dans les états-majors des armées impériales. Puis, comme il n'était pas possible de repousser les officiers de ces grades, désignés par le roi, par les princes, faisant partie de leurs maisons militaires et ceux pourvus de recommandations puissantes, il se décida à y admettre une partie d'entre eux.

A cette époque, il y avait dans l'armée, en fait d'officiers ayant appartenu à l'ancien état-major : 73 colonels ou lieutenants-colonels, 124 chefs de bataillon, 278 capitaines,

68 lieutenants, total 543 officiers en activité et plus du double à la demi-solde. Voici comment furent choisis et admis les membres du nouveau corps. Sur les 60 colonels dont 30 titulaires et 30 de remplacement, 47 furent puisés dans l'ancien état-major, 6 dans les aides de camp, 5 dans la maison du roi, 1 dans la cavalerie, 1 dans le génie. Pour les 30 lieutenants-colonels, 8 furent pris dans l'ancien corps, 7 dans les aides de camp, 9 dans la maison du roi, 2 dans l'infanterie, 2 dans la cavalerie, 1 dans l'artillerie, 1 dans le génie. 88 chefs de bataillon au lieu de 90 furent appelés la première année et complétés l'année suivante à 90, savoir : 37 vinrent de l'ancien corps, 43 des aides de camp, 4 de l'infanterie, 4 de la cavalerie ; tous ces officiers supérieurs furent nommés sans examens, sans concours, sans épreuves. Les 270 capitaines furent tirés, 52 de l'ancien état-major, 127 des aides de camp, 3 de la maison du roi, 58 de l'infanterie, 21 de la cavalerie, 6 de l'artillerie, 3 du génie. Enfin les 125 lieutenants vinrent : 2 de l'ancien corps, 9 de la maison du roi, 43 de l'infanterie, 17 de la cavalerie, 16 de l'artillerie et 9 du génie. Les sous-lieutenants élèves admis à l'École d'application au nombre de 68 venaient : 9 de la maison du roi, 40 de l'infanterie, 11 de la cavalerie et 8 de l'artillerie. On assujettit les capitaines à produire des dessins et des mémoires, et on fit passer des examens sérieux aux lieutenants et sous-lieutenants comme le voulait l'instruction ministérielle en date du 30 juillet 1818. Un concours fut ouvert à Paris et dans les principales villes de France pour l'admission des lieutenants et des sous-lieutenants qui voulaient se présenter comme candidats.



L'*École d'application d'état-major* fut créée à Paris par

le décret d'organisation du 6 mai 1818. Plusieurs ordonnances ont modifié les conditions primitives exigées pour l'admission et la sortie de l'École. Nous ferons connaître à leur date ces modifications.

Le premier commandant de l'École fut le général de brigade du corps d'état-major Desprez, qui avait fait toute sa carrière militaire dans les états-majors : officier d'une grande instruction, plus capable que tout autre de bien diriger cette importante pépinière à la tête de laquelle il resta de 1819 à 1827. Il eut d'abord sous ses ordres : le colonel de Salaignac, le commandant Valéry de Siriaque, directeur des études, le capitaine la Rouvière, le commandant Naudet, chargé de l'enseignement des manœuvres, le sous-intendant Odier pour le cours d'administration militaire, l'ingénieur-géographe chef d'escadron Maissiat, pour le cours de topographie, le chef de bataillon d'état-major Lallemand, le chef de bataillon Koch, chargés des cours d'art et d'histoire militaire, le chef de bataillon du corps d'Audebard de Férussac, chargé du cours d'astronomie, le capitaine du génie Augoyat, le capitaine d'artillerie Poumet ayant dans leurs attributions les cours sur la fortification et l'artillerie. Les lieutenants d'état-major Benoît, Hanus, Levillain furent adjoints aux professeurs militaires. Cinq professeurs civils furent attachés à l'École, MM. Girard pour la géométrie descriptive, Sarchi pour la langue italienne, Simon et Gautier pour la langue allemande, Guyot pour le dessin. Un chirurgien en chef, M. Vergez, un médecin, M. Tinchant, un chirurgien major, M. Lacroix, furent chargés du service de santé, et M. Galizot réunit entre ses mains les services de trésorier, secrétaire, archiviste et bibliothécaire.

Telle fut l'organisation première de l'École d'application

d'état-major qui, de 1818, époque de sa fondation, jusqu'au jour de sa suppression, fournit à l'armée un nombre considérable d'officiers d'élite.



La plupart des généraux qui entrèrent dans le corps à sa création ont laissé dans l'armée une brillante réputation. Nous citerons parmi les lieutenants-généraux : le baron Thiébault, dont la brigade d'infanterie, par ses manœuvres à la bataille d'Austerlitz, contribua puissamment à la victoire ; le général comte Bailly-de-Monthyon, un des généraux distingués du premier empire, dont la fille épousa le général comte Pajol ; le général comte Guilleminot, major-général de l'armée d'Espagne sous le duc d'Angoulême, en 1823 ; le général vicomte Préval, aussi distingué comme écrivain militaire que comme officier de troupe et d'état-major. Au nombre des seize premiers maréchaux de camp du corps d'état-major, citons : le général baron Saint-Cyr-Nugues ; le baron Lejeune, non seulement bon officier, mais peintre de mérite ; le baron Pelet, longtemps directeur du Dépôt de la Guerre, qui donna tous ses soins à la carte topographique, magnifique travail qui a illustré le corps d'état-major ; le comte du Coëtlosquet, longtemps directeur du personnel ; le général Desprez, un des officiers généraux les plus instruits et les plus capables de remplir dans une grande armée les fonctions de major-général, ce qu'il fit en 1830, lors de la prise d'Alger, après avoir été président du comité d'état-major.

Plusieurs colonels devenus généraux ont également marqué dans nos armées ; le marquis de la Chasse-Verigny, plus tard général, et commandant l'École d'état-major, tué par la machine Fieschi, à côté du roi Louis-

Philippe, sur le boulevard, en 1835; le colonel Antoine de Saint-Joseph, un des jeunes et brillants officiers supérieurs du premier empire, parent, par Joséphine, de Napoléon Ier; le colonel, puis général Trézel, dont le nom a retenti dans les bulletins de l'Algérie; de Trobriant, Petiet, etc., bientôt après généraux. Nous ne dirons rien des autres officiers du nouveau corps d'état-major, entrés sans être passés par l'École d'application, à la création; nous les retrouverons pour la plupart dans les campagnes de la Restauration, du gouvernement de Juillet et du second Empire, de 1823 à nos jours.



La première promotion entrée à l'École d'application d'état-major en 1818, sortie en décembre 1819, dite : promotion de 1820, ne fut pas nombreuse, puisqu'elle ne comprit que douze officiers. Un seul, M. Aulas de Courtigis, devint par la suite général de division; deux autres devinrent colonels, MM. Saint-Hippolyte et Michel.

La seconde promotion composée de dix-sept membres, dite de 1821, sortie en décembre 1820, fournit à l'armée deux colonels, MM. Sol et Courtois d'Hurbal, et aux affaires étrangères un ministre plénipotentiaire, M. Sain de Bois-le-Comte, entré dans cette carrière lorsqu'il prit sa retraite. Cette promotion compta dans ses rangs un chef d'escadron, homme de beaucoup d'esprit, écrivain d'un mérite original, M. Couturier-Devienne [1], un général de brigade passé dans la cavalerie, M. Delarue.

1. M. Couturier-Devienne a publié deux brochures sur le corps d'état-major, un *Précis historique* des événements d'Espagne depuis 1814, une *Réponse* à une brochure de M. de Chateaubriand, une *Réponse d'un électeur*, et plusieurs autres ouvrages dont quelques-uns traduits de l'allemand.

La troisième promotion (1822) de treize officiers, sortie en décembre 1821, a fourni à l'armée : un général de division passé dans la cavalerie, qui fut un de nos hommes de guerre les plus capables et les plus en évidence, M. Cousin-Montauban, commandant en chef l'expédition de Chine si habilement conduite, un instant ministre de la guerre en septembre 1870 et qu'à cette époque l'empereur fit la faute de ne pas pourvoir d'un grand commandement devant l'ennemi ; deux généraux de brigade, MM. Dubreton et Cardon de La Place, passé dans la cavalerie; un intendant, M. Lonclas; un colonel, M. Maumet, officier fort instruit, pendant plusieurs années adjoint au professeur de géographie, à l'École d'application d'état-major.

La quatrième promotion, de 1822, forte de vingt officiers, a donné à l'armée : un général de division, M. de Chasseloup-Laubat; un général de brigade, M. de Rouvray; deux intendants généraux inspecteurs, MM. de Cambis et Paris de la Bollardière, ce dernier officier d'un grand mérite, d'un esprit élevé, intendant général de l'armée d'Italie en 1859; un intendant militaire, M. Sicard; trois colonels, MM. de Boisdeffre, d'Augicourt, de Trélo.



En décembre 1821 (le 10), le général marquis de Latour-Maubourg, ministre de la guerre, par l'article 16 d'une ordonnance royale, octroya, mais à titre provisoire seulement, au corps d'état-major, un comité pareil à celui de l'artillerie et du génie, et chargé de diriger vers un but constant l'instruction et les opérations du corps disséminé

dans toute la France. Ce comité, nommé, ainsi que son secrétaire, chaque année par le roi, sur la proposition du ministre, devait être juge du mérite et des travaux des officiers du corps. Il fut composé des officiers généraux du corps, mais ne fut réellement constitué qu'en 1826.

Une autre ordonnance, en date du 29 décembre 1821, fixa le service des aides de camp.



En 1823, lorsque la guerre d'Espagne fut décidée, le roi, par une ordonnance en date du 12 février, porta de 30 à 40 le nombre des colonels titulaires du corps d'état-major.

Ainsi qu'on va le voir, ce corps fournit un nombreux contingent à l'armée expéditionnaire, et fit ses premières armes dans la Péninsule de la façon la plus brillante.

Nous allons donner le nom et la position des officiers du corps qui entrèrent en Espagne, avec quelques mots sur chacun d'eux.

État-major général.—Le lieutenant général comte Guilleminot, major-général, un des généraux les plus distingués des armées du premier empire, ancien chef d'état-major de la division Jérôme Bonaparte en 1815 à Waterloo; le maréchal de camp baron Mériage sous-chef d'état-major, entré au corps en 1818 comme maréchal de camp; le général duc d'Escars commandant le quartier général.

Les colonels : marquis de Lachasse de Vérigny, entré dans le corps en 1818 comme colonel à la formation du corps, venant de l'ancien état-major, maréchal de camp en 1823; de Castres, entré également comme colonel en 1818, maréchal de camp en 1823 pendant la campagnet; Pasquet de Salaignac, entré au corps comme lieutenan-

colonel, à la création, mort colonel en 1825, à l'âge de quarante-deux ans. Les lieutenants-colonels : marquis de Clermont-Tonnerre, entré à la création en 1818, lieutenant-colonel venant de la cavalerie ; Durey, comte de Noinville entré comme lieutenant-colonel en 1823, retraité colonel en 1833. Les chefs de bataillon : baron de Varaigne, admis comme chef de bataillon, en 1818, à la création, maréchal de camp en 1843 ; de Gaja de Marion, venu comme chef de bataillon de l'ancien état-major, en 1818, à la création, maréchal de camp en 1825 ; le Roy Duverger, venu de l'ancien état-major, admis comme chef de bataillon, en 1818, maréchal de camp en 1838. Les capitaines : Dauvais, admis en 1818 comme capitaine venant de l'infanterie, chef de bataillon à l'état-major des places en 1830 ; Perrin Solliers, venant de la cavalerie, admis à la création comme capitaine, général de brigade en 1848 ; Rivière, venant de l'ancien état-major, admis comme capitaine en 1818, à la création, retraité, chef d'escadron en 1849 ; Turenne, venant des aides de camp, admis à la création en 1818 comme capitaine, chef de bataillon démissionnaire en 1831 ; Marc, venu des aides de camp, à la création en 1818, comme capitaine, mort avec ce grade en 1830 ; Vaissière de Saint-Martin, admis comme capitaine à la création, en 1818, venant de la légion de l'Eure, passé dans l'intendance en 1823 ; d'Acher de Montgascon, admis à la création comme capitaine, venant de la cavalerie, retraité chef d'escadron en 1845 ; Barthelemi, admis à la création comme capitaine, venant de l'infanterie, retraité colonel en 1848 ; Gazeau de Labouère, admis à la création comme lieutenant venant des Mousquetaires, réformé capitaine en 1831. Les lieutenants : Desplan, admis en 1819, comme lieutenant, venant de la légion de la Marne, retraité capi-

taine en 1841 ; Gaudichon-Desprez, admis comme lieutenant à la création, venant des chasseurs, capitaine réformé en 1832; Senilhes, admis, en 1820, comme sous-lieutenant aide-major, lieutenant colonel, passé à la légion étrangère en 1840 ; Corbet, admis en 1822, comme lieutenant venant de la légion des Basses-Alpes ; Bernard (Benoît) admis en 1819 comme sous-lieutenant, venant de la légion du Bas-Rhin, capitaine réformé en 1838.

Ier Corps. — Le maréchal Oudinot, duc de Reggio ; aides de camp : le colonel comte de Bourcet, admis comme colonel à la création, venant de l'infanterie, réformé en 1831 ; le commandant Lemaire de Marne, venant des gardes du corps, admis comme capitaine, réformé en 1830 ; les capitaines : comte de Bouillé, admis comme capitaine à la création, venant des aides de camp, démissionnaire en 1830 ; de Xaintrailles, admis à la création en 1818 comme capitaine, venant des aides de camp, retraité colonel en 1848.

État-major général. — Le maréchal de camp comte de Grundler, chef; aide de camp : le capitaine de Franqueville (Thierry) admis à la création comme capitaine, venant des aides de camp, retraité en 1848. Officiers de l'état-major général : le colonel Percheron, admis à la création comme chef de bataillon, venant des aides de camp, retraité colonel en 1827 ; le chef de bataillon Hennequin baron d'Ecquevilly, venu des aides de camp à la création, réformé avec son grade en 1828 ; le capitaine Charlon, venu de la légion de l'Eure en 1818 avec ce grade, lieutenant-colonel à l'état-major des places en 1851 ; le lieutenant Pélissier venu à la création en 1818, de la légion de la Seine-Inférieure, mort maréchal de France, duc de Malakoff.

1re *Division.* — Le général comte d'Autichamp; aide de camp : le capitaine Charbonnier de la Quesnerie, admis comme capitaine venant des aides de camp, passé dans l'infanterie en 1835.

Le colonel Miot, chef d'état-major, admis à la création comme colonel venant de la cavalerie, maréchal de camp en 1831, commandant l'École d'état-major après la mort du général de Lachasse de Vérigny ; le commandant baron Perraudon de Saligny, admis à la création comme chef de bataillon, venant de la garde royale, lieutenant colonel à l'état-major des places en 1839 ; le capitaine Dalmas, venu comme capitaine à la création, sortant de l'ancien corps, mort chef d'escadron en 1834 ; le lieutenant Pérignon, admis avec son grade, à la création, venant des aides de camp, démissionnaire en 1825; le lieutenant Salomon de Musis venu de la légion de la Gironde, en 1819, nommé pendant la campagne aide de camp du général Saint-Hilaire, passé sur sa demande, en 1831, comme lieutenant-colonel de la légion étrangère; le lieutenant Detroyat, venu des aides de camp en 1819, retraité capitaine en 1855.

1re *brigade* — Le général Vallin ; aides de camp : le capitaine Mathiot, venu en 1819 des aides de camp, comme lieutenant, mort capitaine en 1832; Millot, venu des aides de camp, comme lieutenant, en 1819, retraité comme chef d'escadron en 1839.

2e *brigade.* — Le maréchal de camp vicomte de Saint-Hilaire; aides de camp : les lieutenants Salomon de Musis et de Villeneuve, ce dernier admis à l'École d'application comme sous-lieutenant-élève en 1818, sorti en 1820 (2e promotion), passé capitaine à la légion étrangère en 1841, mort chef de bataillon.

3e *brigade.* — Le maréchal de camp vicomte Berthier ;

aide de camp : le capitaine de Montureux, admis comme capitaine à la création, venu de l'ancien état-major, réformé en 1834.

2e *Division.* — Le lieutenant-général comte de Bourk; aides de camp : le capitaine Duff de Mésonan, venu des aides de camp, admis en 1819 comme lieutenant, retraité chef d'escadron en 1838; le lieutenant comte de Geoffroy d'Astier, venu comme lieutenant en 1819, des cuirassiers d'Angoulême, retraité chef d'escadron en 1848; le colonel de Tryon, chef d'état-major, venu en 1818 comme lieutenant-colonel de l'ancien état-major, réformé colonel en 1839; le chef de bataillon baron de Montgrolle, venu en 1818 de l'ancien état-major, retraité lieutenant-colonel en 1834; le capitaine Compagny venu de l'ancien état-major en 1818, commme capitaine, passé commandant à l'état-major des places en 1850; les lieutenants de Stabenrath, venu des aides de camp comme lieutenant en 1819, retraité chef d'escadron en 1848; Rolin, entré comme lieutenant en 1822, venant de l'infanterie, sorti du corps, général de brigade en 1850, commandant l'École d'état-major, aide de camp de l'empereur Napoléon III, mort général de division.

1re *brigade.* — Le maréchal de camp comte de La Rochejacquelein; aide de camp : le capitaine Fernel, venu en 1818 de la légion du Calvados comme capitaine, réformé chef de bataillon en 1830.

2e *brigade.* — Le maréchal de camp baron d'Albignac; aides de camp : le capitaine Ferey, venu de l'ancien état-major en 1818, mort chef de bataillon en 1825; le lieutenant Lepelletier, venu en 1818 des gardes du corps comme capitaine, démissionnaire en 1831.

3ᵉ *brigade.* — Le maréchal de camp baron Marguerye ; aide de camp, le capitaine Girault de Milmorin, venu en 1818 comme capitaine de la légion de l'Allier, mort en 1829.

4ᵉ *Division.* — Le lieutenant-général vicomte Obert; aides de camp : le chef de bataillon Vaille, venu des aides de camp, comme capitaine à la création, colonel passé à l'état-major des places en 1844 ; le capitaine de Ligniville, venu en 1819 de la légion des Vosges comme lieutenant, retraité chef d'escadron en 1841.

Le colonel Villate chef d'état-major, venu lieutenant-colonel en 1818, de l'infanterie, mort colonel en 1829; le chef de bataillon Dubart de Limé, venu des aides de camp en 1818, comme chef de bataillon, retraité colonel en 1831 ; le capitaine Briguibout, venu comme lieutenant de l'infanterie en 1822, réformé comme capitaine en 1834; le lieutenant Duquesne de Clocheville, venu en 1819 de la légion de la Haute-Loire comme lieutenant, capitaine à l'état-major des places en 1826; Gratet Dupré, aide-major, admis comme sous-lieutenant en 1820, lieutenant réformé en 1827.

1ʳᵉ *brigade.* — Le maréchal de camp comte de Lauriston. Officier d'ordonnance: son fils, sous-lieutenant de cavalerie.

2ᵉ *brigade.* — Le maréchal de camp vicomte Toussaint; aide de camp: le lieutenant Cousin-Montauban, passé de Saint-Cyr à l'École d'état-major comme sous-lieutenant élève, fin de 1819, sorti le 10ᵉ de la 3ᵉ promotion (1822), général de cavalerie en 1855, commandant en chef l'expédition de Chine, fait par l'Empereur comte de Palikao.

3ᵉ *brigade.* — Le maréchal de camp baron Gougeon;

aide de camp : le lieutenant Imbert de Saint-Brice, venu de l'artillerie comme lieutenant en 1819, passé dans l'intendance en 1828.

1re *Division des dragons.* — Le lieutenant-général vicomte Castex; aides de camp: le commandant Salomon, venu chef de bataillon des aides de camp, à la création en 1818, retraité avec ce grade en 1859 ; le capitaine Chatelain, venu comme capitaine de la légion du Doubs, à la création, en 1818, retraité chef d'escadron en 1835.

Le colonel comte de Chastenay-Lanty, chef d'état-major, venu comme colonel, de la cavalerie, à la création, en 1818, maréchal de camp en 1838. Les capitaines: Mayr de Baldegg, venu des aides de camp à la création, comme capitaine, maréchal de camp en 1845; Lefrançois de la Lande, venu des gardes du corps comme capitaine en 1819, retraité chef d'escadron en 1845. Les lieutenants : Chabord, venu comme lieutenant de la légion du Loiret en 1819, mort colonel en 1854; Escanyer, venu de l'artillerie comme lieutenant en 1819, retraité lieutenant-colonel en 1855.

1re *brigade.* — Le maréchal de camp prince de Carignan; aide de camp : le capitaine Roussel Courtois d'Hurbal, venu comme sous-lieutenant de la 2e promotion de l'École d'application en 1821, mort colonel en 1858.

2e *brigade.* — Le maréchal de camp vicomte de Saint-Mars ; aide de camp : le capitaine Hatry de Pierrebourg, venu comme lieutenant de l'infanterie de la garde royale en 1819, retraité chef d'escadron en 1848.

IIe Corps. — Le lieutenant général comte Molitor ; aides de camp : le lieutenant-colonel Cavailher de Poumarède, venu en 1818 des aides de camp, comme chef de ba-

taillon, retraité colonel en 1836; les lieutenants De la Coste, venu de l'artillerie comme lieutenant en 1819, mort capitaine en 1835; Junck, venu comme lieutenant en 1819 de la légion des Côtes-du-Nord, passé dans l'intendance en 1837.

État-major général. — Le maréchal de camp baron Borelli, chef, entré dans le corps, à la création, comme maréchal de camp, rayé du corps en 1826 comme passé à l'état-major général; aides de camp: le lieutenant Mangon de la Lande, venu comme sous-lieutenant en 1819, des chasseurs de la Corrèze, général de brigade en 1853; officiers à l'état-major : le lieutenant-colonel Collin, dit de la Perrière, admis comme lieutenant-colonel à la création, en 1818, venant de l'ancien état-major, retraité colonel en 1834; le chef de bataillon Lepetit de Brauvilliers, venu des aides de camp, comme chef de bataillon, à la création, en 1818, retraité colonel en 1848; les capitaines : Vernège de Combarel, venu comme capitaine, des dragons du Doubs en 1818, à la création du corps, mort en 1823; Jarry de Bouffemon, venu comme capitaine à la création en 1818, de la légion de la Seine-Inférieure, retraité chef d'escadron en 1839; les lieutenants : Chevalier, venu à la création, du 2e du génie, comme lieutenant, retraité, lieutenant-colonel en 1855; Le Grip, venu de l'infanterie en 1822, comme lieutenant, passé dans la gendarmerie en 1831, comme capitaine.

3e *Division.* — Le lieutenant-général comte de Loverdo; aides de camp : le capitaine Labassey, venu des aides de camp en 1819 comme lieutenant, mort capitaine en 1829; Guyonneau-Pambour, venu de l'artillerie en 1819, comme lieutenant, passé avec ce grade dans la cavalerie en 1826.

Le colonel d'Hincourt, chef d'état-major, venu comme colonel, en 1823, de l'ancien état-major, maréchal de camp en 1829; le chef de bataillon Tuault, venu des aides de camp, comme capitaine, à la création, en 1818, réformé chef de bataillon en 1831; le capitaine Stamaty-Bulgari, venu comme capitaine de l'ancien état-major, à la création, retraité chef de bataillon en 1832; les lieutenants: Chossat de Saint-Sulpice, venu comme sous-lieutenant en 1820, capitaine réformé en 1831; Brousseau, venu comme sous-lieutenant de la cavalerie, en 1820, chef d'escadron, passé en 1852 à l'état-major des places.

1re *brigade.* — Le maréchal de camp baron de Bonnemains; aides de camp: les capitaines de Lonlay, venu en 1818 comme capitaine de l'état-major des places, chef de bataillon réformé en 1830; comte de Tilly, venu comme lieutenant du 2e chasseurs en 1819, lieutenant-colonel, retraité en 1852.

2e *brigade.* — Le maréchal de camp vicomte Corsin; aides de camp: le capitaine Patau, venu comme lieutenant de l'artillerie en 1819, mort en 1844 étant chef d'escadron; le lieutenant Romœuf, venu de la légion de la Haute-Loire en 1819, comme lieutenant, retraité en 1848, chef d'escadron.

3e *brigade.* — Le maréchal de camp baron Ordonneau aide de camp: le capitaine Maignol, venu des aides de camp, en 1818, comme capitaine, réformé en 1830 avec ce grade.

6e *Division.* — Le lieutenant général de Saint-Priest; aide de camp: le lieutenant Tatareau, venu en 1819 de la légion du Loiret comme sous-lieutenant, général de bri-

gade en 1851, commandant pendant quelques années l'hôtel des Invalides sous le maréchal d'Ornano.

Le colonel baron Juchereau de Saint-Denis, chef d'état-major, venu de l'ancien état-major, colonel en 1818, maréchal de camp en 1831 ; le commandant Menou, venu en 1818 des hussards de la Meurthe, comme commandant, démissionaire en 1831 ; le capitaine Vassal de Sineuil, venu comme capitaine en 1818 de l'ancien état-major, réformé en 1831 ; les lieutenants Bruneau, venu de l'artillerie en 1819 comme lieutenant, démissionnaire en 1831 ; Saladin Chauras, venu en 1819 de la légion de l'Aube, comme lieutenant, retraité chef d'escadron en 1848.

1re *brigade.* — Le maréchal de camp comte de Saint-Chamans ; aide de camp : le capitaine d'Alpuget, venu en 1818 des aides de camp comme capitaine, passé dans l'intendance en 1836.

2e *brigade.* — Le maréchal de camp comte d'Arbaud Jonques; aides de camp : le capitaine Harbelot, venu des aides de camp en 1818, comme capitaine, retraité chef d'escadron en 1844 ; le lieutenant L'heureux, venu des gardes du corps comme lieutenant en 1819, général de brigade en 1854.

3e *brigade.* — Le maréchal de camp vicomte de Pelleport; pas d'aide de camp.

Division de dragons. — Le lieutenant général vicomte Domon ; officier d'ordonnance, le sous-lieutenant de Fitz-James.

Le colonel comte de Ligniville, chef d'état-major, venu de la cavalerie comme colonel en 1823, maréchal de camp en 1825 ; les capitaines : Belot de Lardigue, admis capitaine en 1818, venant de l'ancien état major, ré-

formé capitaine, en 1831; Pellion, venu comme lieu nant des aides de camp en 1819, lieutenant-colo passé à la cavalerie indigène en 1842; les lieutenants I mas, venu lieutenant en 1819 des chasseurs des Alp maréchal de camp en 1847; un des aides de camp du Louis-Philippe, Legoaze Toulgoet, venu lieutenant 1819, des dragons de la Manche, passé à l'intendance 1845.

1re *brigade.* —Le maréchal de camp baron Vincent; ai de camp : les lieutenants Tresvaux de Berteux, venu d aides de camp en 1819, comme lieutenant, capitaine d missionnaire en 1831; Boyer, venu en 1833 comme lieut nant des aides de camp, capitaine mort en 1836.

2e *brigade.* — Le maréchal de camp baron Faverot; aid de camp: le lieutenant Duportal, venu des pontonnier comme lieutenant en 1819, retraité chef d'escadron en 1848.

3e *brigade.* — Le colonel comte d'Astorg; pas d'aide de camp.

IIIe Corps. — Le lieutenant-général prince de Hohenlohe; aides de camp : le capitaine Lacroix, venu des aides de camp, comme capitaine en 1818, tué le 4 août 1823; le lieutenant Kercado de Molac, venu en 1822 des chasseurs des Ardennes, comme lieutenant, capitaine démissionnaire en 1831.

État-major général. — Le maréchal de camp Meynadier, chef; aide de camp : le capitaine Auprick, venu capitaine en 1818 de la légion du Gers, maréchal de camp en 1839, général de division. Le maréchal de camp comte Meynadier, sous-chef; le lieutenant colonel marquis Odart de Rilly, venu de la cavalerie, comme lieutenant-colonel en

é en 1826, comme colonel, à l'état-major des commandant de Saporta, venu de l'infanterie ef de bataillon en 1822, réformé en 1838 étant -colonel; le capitaine Ménard de Saint-Martin, 1818 comme capitaine de l'ancien état-major, d de camp en 1847; de Barrey, venu en 1818 de état-major, comme capitaine, passé aux gardes du 1825. Les lieutenants : Escher, venu comme lieu- e la légion d'Hohenlohe en 1819, passé à l'inten- n 1835; Lefebvre, venu comme lieutenant des in- rs géographes en 1819, passé dans l'intendance en

Division. — Le lieutenant général vicomte Conchy; e de camp : le capitaine de Chasseloup, venu comme lieu- nant de la cavalerie en 1822, capitaine réformé en 1829.

Le colonel Barbarin de la Martinie, chef d'état-major, venu comme colonel de l'ancien état-major en 1818, retraité avec ce grade en 1833; le commandant Loz de Beaucourt, venu en 1818, des aides de camp, comme chef de bataillon, lieutenant-colonel réformé en 1833; le capitaine Lauzière d'Arestel, venu en 1818 des dragons du Calvados comme capitaine, réformé avec son grade en 1830; les lieutenants : de Beaux-Hostes admis comme lieutenant en 1819, venant des dragons du Rhône, démissionnaire en 1827; Jacquin, venant en 1818 comme lieutenant, des aides de camp, capitaine réformé en 1828.

1re *brigade.* — Le maréchal de camp comte de Potier; aide de camp : le capitaine de Laffite, venu de l'artillerie comme lieutenant en 1818, capitaine et passé dans l'intendance en 1832.

2e *brigade.* — Le maréchal de camp vicomte Jamin; aides

de camp : le capitaine Lecacheux, venu en 1818 de l'ancien état-major comme capitaine, lieutenant-colonel, retraité en 1848, le lieutenant Aulas de Courtigis, sorti comme sous-lieutenant de l'École d'application en 1820, première promotion, général de brigade en 1848, puis de division.

3e *brigade.* — Le maréchal de camp, comte de Quinzonas ; aide de camp : de Sucy d'Auteuil, entré comme lieutenant en 1819, venant des aides de camp, capitaine réformé en 1835.

8e *Division.* — Le lieutenant général baron Canuel ; aides de camp : le capitaine comte de Latour-d'Auvergne Lauraguais, venu des aides de camp en 1818 comme capitaine, passé à l'état-major des places en 1826 ; le lieutenant Bracquehaie, venu comme lieutenant des grenadiers à cheval, en 1822, mort lieutenant-colonel en 1855.

Le colonel Morizot de Marzy chef d'état-major, venu de l'ancien état-major, à la création comme colonel, passé à l'état-major des places en 1836 ; le commandant Le Monnier de la Fosse, venu en 1818 de la légion de la Dordogne, comme chef de bataillon, passé en 1839 comme lieutenant-colonel dans l'état-major des places.

1re *brigade.* — Le maréchal de camp baron Auber ; aide de camp : le capitaine Fromentin, venu des aides de camp en 1818, comme capitaine, passé en 1826 dans l'état-major des places.

2e *brigade.* — Le maréchal de camp baron Schœffer ; aide de camp : le capitaine Conrad, venu comme capitaine en 1818, des aides de camp, passé dans l'infanterie comme colonel en 1837.

3e *brigade.* — Le maréchal de camp baron Bruny ; aide de camp : le capitaine Michaud, venu des aides de camp en 1818 comme capitaine, mort en 1830.

IVe Corps. — Le maréchal Moncey; aides de camp : le lieutenant-colonel Bourlon, de Moncey de Chevigné, venu de la cavalerie en 1818 comme chef de bataillon, colonel retraité en 1835; les capitaines: Lasserre, venu des aides de camp en 1818 comme capitaine, retraité chef d'escadron en 1834; de Dreux-Brezé, venu de la cavalerie comme capitaine en 1822, démissionnaire en 1830.

État-major général. — Le maréchal de camp Desprez, chef; aides de camp: le capitaine Mayr de Baldegg, venu comme capitaine de l'ancien état-major en 1818, maréchal de camp en 1845; le lieutenant Maumet, admis à la retraite comme colonel en 1847.

Officiers à l'état-major général. —Le lieutenant-colonel chevalier de Gournay, venu de l'infanterie en 1818 comme lieutenant-colonel, passé à l'état-major des places en 1826; le capitaine de Pontbriant, venu des aides de camp comme capitaine en 1818, passé dans l'intendance en 1859; comte Conet du Vivier de Lory, venu de la légion du Nord en 1818, comme capitaine, retraité colonel en 1851; le lieutenant Donop, venu des chasseurs de la Charente en 1819, comme sous-lieutenant, passé dans l'intendance en 1837.

5e *Division.* — Le lieutenant-général comte Curial; aides de camp: le capitaine Benet de Montcarville, venu des aides de camp en 1818 comme capitaine, retraité colonel en 1848; le lieutenant Polangie de Rancé, venu de la garde royale comme lieutenant en 1819, retraité chef d'escadron en 1846.

Le colonel Tholosé, chef d'état-major, venu de l'arme du génie comme colonel en 1818, maréchal de camp en 1825; le commandant de la Bourdonnaye, venu des aides de camp en 1818 comme chef de bataillon, réformé en 1831; le capitaine Leduc, venu en 1818 des chasseurs de la

Somme comme capitaine, passé dans la cavalerie en 1821; le lieutenant Eynard, venu de l'arme du génie comme lieutenant en 1819, général de brigade en 1851.

1re *brigade.* — Le maréchal de camp marquis de Vence; aide de camp : le capitaine de Rospiec, venu des aides de camp comme capitaine en 1818, mort en 1830.

2e *brigade.* — Le maréchal de camp vicomte Picot de Peccadeuc; aides de camp : le capitaine vicomte de Foucher, venu comme capitaine en 1818 des chasseurs de l'Oise, réformé en 1831; le lieutenant Bernard, venu de la légion de l'Indre en 1819 comme sous-lieutenant, retraité chef d'escadron en 1849.

3e *brigade.* — Le maréchal de camp vicomte Vasserot; aides de camp : le capitaine Belon, venu en 1818 des aides de camp comme capitaine, retraité lieutenant-colonel en 1835; le lieutenant Richepanse, venu en 1819 de la légion de l'Aube comme sous-lieutenant, passé lieutenant aux hussards de la garde en 1826.

9e *Division.* — Le lieutenant-général baron Damas; aides de camp : Le commandant baron de Latour du Pin Gouvernet, venu en 1818 de l'ancien état-major comme chef de bataillon, réformé en 1830 étant lieutenant-colonel; le capitaine Lacombe, venu de la légion de Lot-et-Garonne en 1818 comme capitaine, chef de bataillon réformé en 1832.

Le colonel d'Ainesy, marquis de Montpezat, chef d'état-major, venu de l'ancien état-major comme colonel en 1818 retraité avec ce grade en 1835; le chef de bataillon Coppinau, venu en 1819 comme lieutenant des gardes du corps, retraité chef d'escadron en 1849; les lieutenants Bellegarde, venu de la légion de l'Oise comme lieutenant en 1819, mort colonel en 1850; Lizet, venu des aides de camp comme

lieutenant en 1619, retraité chef d'escadron en 1851.

1re *brigade.* — Le maréchal de camp baron de Montgardé.

2e *brigade.* — Le maréchal de camp vicomte de Maringoné; aide de camp : le capitaine de Chièvres, venu en 1818 comme capitaine de la légion de la Nièvre, chef de bataillons démissionnaire en 1848.

3e *brigade.* — Le maréchal de camp comte de Rastignac; aide de camp : le capitaine Bégon de la Rouzière, venu comme capitaine des aides de camp en 1818, retraité chef d'escadron en 1837.

10e *Division.* — Le lieutenant-général Donnadieu; aide de camp : le capitaine comte de La Tour d'Auvergne Lauraguais, venu en 1818 des dragons comme capitaine, démissionnaire en 1830.

Le lieutenant-colonel, chevalier de la Nougarède, chef d'état-major, venu en 1818 de l'ancien état-major comme lieutenant-colonel, passé colonel à l'état-major des places, en 1826; le chef de bataillon Tartarat, venu comme capitaine de l'ancien état-major en 1818, retraité chef de bataillon en 1827; les capitaines : de Cambolas, venu des aides de camp en 1819 comme lieutenant, réformé capitaine en 1829; Doumet Siblas, venu capitaine des aides de camp en 1818, capitaine démissionnaire en 1831; le lieutenant Cabanes de Cauna, venu comme lieutenant en 1819, de la légion des Landes, passé aux chasseurs avec ce grade, en 1826.

1re *brigade.* — Le maréchal de camp comte de la Roche-Aymon; aide de camp : le capitaine Letier, venu du génie en 1818, comme capitaine, retraité chef d'escadron en 1840.

2e *brigade.* — Le maréchal de camp de Saint-Priest; aide de camp: le lieutenant Dubard, venu en 1819, de la légion de Seine-et-Marne comme sous-lieutenant, passé dans l'intendance en 1837; officier d'ordonnance : de Riquet de Caraman, sorti sous-lieutenant de l'école d'état-major en 1821 (2e promotion), capitaine démissionnaire en 1836.

3e *brigade.* — Le maréchal de camp de Latour Dupin Montauban; aide de camp: le capitaine Mathelin, venu en 1818 de l'ancien état-major, comme capitaine, retraité lieutenant-colonel en 1851 ; le lieutenant Fallot de Broignard, venu en 1819 de la légion de Vaucluse comme lieutenant, capitaine tué à l'ennemi en 1841.

Ve Corps. — Le maréchal marquis de Lauriston; aides de camp : le colonel de Hatte, marquis de Longuerue, venu en 1823 de l'ancien état-major, maréchal de camp en 1834; le commandant Hennequin d'Ecquevilly, venu des aides de camp en 1818, chef de bataillon réformé en 1828; le capitaine Fredy de Coubertin, venu en 1818 des aides de camp, démissionnaire en 1827.

État-major général. — Le maréchal de camp Saint-Cyr-Nugues, chef; le colonel comte de Sesmaisons, venu en 1818 de l'ancien état-major, comme colonel, démissionnaire en 1834; le commandant d'Houdetot, venu en 1818 de l'ancien état-major, chef de bataillon, maréchal de camp en 1836 ; les capitaines : Morin, venu capitaine de la légion de l'Hérault en 1818, maréchal de camp en 1846 ; de Monthiers, venu en 1818 comme capitaine des cuirassiers de la garde, démissionnaire en 1833; les lieutenants : Louvot, venu lieutenant en 1819 de la légion du Doubs, mort en 1834 capitaine; Pratviel, venu lieutenant en 1819 de la légion de la Moselle, démissionnaire en 1828.

11e *Division.* — Le lieutenant-général Ricard; aide de camp : le capitaine de Mévil, venu en 1818 de l'artillerie comme capitaine, retraité lieutenant-colonel en 1848.

Le chef de bataillon Lenormand de Kergré, chef d'état-major ; le capitaine Jacquinot de Presle, venu capitaine en 1818 des adjudants de place, retraité en 1832; les lieutenants : Ardoin venu lieutenant de la légion de la Charente en 1823, mort chef d'escadron en 1845; Ochon.

1re *brigade.* — Le maréchal de camp comte de Chastellux; aide de camp: le capitaine comte de Durat, entré capitaine en 1818, venant des aides de camp, démissionnaire en 1830.

2e *brigade.* — Le maréchal de camp comte Mellet; aide de camp : le capitaine Delcambe, venu lieutenant de la légion de l'Aube, 1818, mort chef d'escadron en 1843.

3e *brigade.* — Le maréchal de camp baron Tronchin; aide de camp : le capitaine de Sparre, venu capitaine de la légion d'Hohenlohe en 1818, chef de bataillon retraité en 1842.

12e *Division.* — Le lieutenant-général baron Pécheux; aide de camp : le capitaine Gorrant, venu des aides de camp en 1818 comme capitaine, retraité colonel en 1848.

Le colonel baron Stoffel, chef d'état-major, venu de l'infanterie comme colonel en 1818, retraité avec ce grade en 1827; le commandant Calon, venu des aides de camp en 1818 comme chef de bataillon, retraité colonel en 1841; le capitaine Duport de Pontcharra, venu des aides de camp comme capitaine en 1818, passé avec ce grade aux chasseurs de l'Isère en 1825; les lieutenants : Auger, venu en 1819 comme lieutenant de la légion du Puy-de-Dôme, retraité capitaine en 1838; Richard, venu de la légion de l'Ariège comme sous-lieutenant en 1819, mort capitaine en 1832.

1[re] *brigade.*— Le maréchal de camp Denys de Damremont; aide de camp : le lieutenant Lecarron de Fleury, sorti de l'École d'application en 1821 (3e promotion), capitaine démissionnaire en 1830.

2e *brigade.* — Le maréchal de camp de Ferning ; aide de camp : le capitaine Perrot, venu de la légion de la Moselle comme capitaine en 1818, maréchal de camp en 1845, général de division commandant supérieur des gardes nationales de la Seine en 1849.

CORPS DE RÉSERVE. GARDE ROYALE. — Le lieutenant général Bordesoulle ; aides de camp : le capitaine Charcellay, venu capitaine en 1818, de la légion des Ardennes, retraité chef d'escadron en 1841 ; les lieutenants de Novion, venu lieutenant des aides de camp en 1819, retraité chef d'escadron en 1851 ; de Rosambo, venu lieutenant en 1823, des gardes du corps, capitaine démissionnaire en 1831.

État-major général. — Le maréchal de camp comte de Bourbon-Busset, chef; aide de camp : le capitaine Lanet, venu des aides de camp en 1818 comme capitaine, réformé avec ce grade en 1830 ; le colonel comte de Virieu, sous-chef, venu de l'ancien état-major comme colonel en 1818, réformé avec ce grade en 1831 ; le capitaine de Campredon, venu comme capitaine en 1818 de la garde royale, retraité chef d'escadron en 1845; de Saint-Phalle, venu des aides de camp comme lieutenant en 1818, capitaine démissionnaire en 1830; de Maussion venu comme sous-lieutenant de la légion du Nord en 1819, tué à l'ennemi colonel le 9 novembre 1840; le commandant baron de Cools Desnoyers, venu en 1818 de l'état-major de la garde comme capitaine, retraité chef d'escadron en 1835; le capitaine de Barbançois, venu de l'état-major de

la garde royale, comme capitaine en 1818, passé avec son grade dans la cavalerie en 1825, le capitaine chevalier de Montlivault, venu en 1818, de l'artillerie de la garde royale comme capitaine, mort chef d'escadron en 1836 ; le capitaine de la Cour de Balleroy, venu de l'ancien état-major en 1819 comme lieutenant, capitaine passé dans la cavalerie en 1826.

Division d'infanterie de la garde. — Le général Bourmont ; aides de camp : les capitaines de Surineau, venu comme lieutenant en 1818 de la légion d'Ille-et-Vilaine, retraité lieutenant-colonel en 1851 ; de Trélan, venu des aides de camp en 1818, capitaine, mort chef de bataillon en 1830.

Le colonel marquis de Conflans, chef d'état-major, venu colonel de l'ancien état-major, maréchal de camp pendant la campagne (1823) ; le commandant Marnier, venu comme chef de bataillon en 1818, des aides de camp, retraité colonel en 1845, longtemps chef d'état-major de la 1re division militaire à Paris, homme fort instruit, a publié un grand nombre de brochures et d'ouvrages importants et pleins d'intérêt ; le capitaine Acloque, baron d'Hoquincourt, venu en 1818, comme capitaine de l'état-major de la garde royale, réformé chef de bataillon en 1830 ; les lieutenants : Hédouville venu de la légion de la Marne en 1819 comme lieutenant, retraité capitaine en 1849 ; de Bourmont, venu de la cavalerie comme sous-lieutenant en 1819, capitaine démissionnaire en 1831.

1re *brigade.* — Le maréchal de camp comte d'Ambrugeac ; aides de camp : le capitaine comte de Lentilhac, venu des aides de camp comme capitaine en 1818, démissionnaire en 1830 ; le lieutenant de Tromelin, venu comme lieutenant de la cavalerie en 1821, réformé capitaine en 1833.

2ᵉ *brigade.* — Le maréchal de camp comte de Béthisy; aide de camp : le capitaine Dupouey, venu des aides de camp en 1818 comme capitaine, maréchal de camp en 1848.

Division de cavalerie. — Le maréchal de camp de Latour-Foissac, commandant la division et la 1ʳᵉ brigade; aide de camp : le capitaine de Puibusque, venu de l'artillerie de la garde en 1818, comme capitaine, général de brigade en 1855.

2ᵉ *brigade.* — Le maréchal de camp duc de Dino; aide de camp : le capitaine Borne, venu des aides de camp en 1818 comme capitaine, mort chef de bataillon en 1830.

Division de cuirassiers. — Le lieutenant général vicomte Roussel d'Hurbal; aides de camp : les lieutenants de Rochemont, venu de la légion du Bas-Rhin, sous-lieutenant en 1819, mort chef d'escadron en 1851; Drumond de Milfort, venu en 1819, lieutenant des dragons du Calvados, retraité lieutenant-colonel en 1848.

Le colonel Berthemy, chef d'état-major, venu en 1818 colonel de l'ancien état-major, maréchal de camp en 1823, pendant la campagne; les capitaines : Villeneuve de Roubin, venu des aides de camp, comme capitaine, en 1818, passé dans la cavalerie en 1824; Despinoy, venu des aides de camp comme capitaine en 1818, passé lieutenant-colonel aux zouaves en 1841; les lieutenants : Fornier de Saint-Lary, venu des aides de camp comme lieutenant en 1819, retraité colonel en 1856; Duquesne, venu de la légion de la Haute-Loire comme capitaine, passé dans l'état-major des places en 1826.

1ʳᵉ *brigade.* — Le maréchal de camp vicomte Duquermont; aide de camp : le capitaine Donnat, venu de l'artillerie en 1819 comme lieutenant, mort capitaine en 1829.

2e *brigade.* — Le maréchal de camp baron Deschamps; aide de camp : le lieutenant Leroux, venu en 1822 comme sous-lieutenant des aides-major, passé lieutenant-colonel dans l'état-major des places en 1849.

Aides-major employés dans les régiments de la garde : 2e *de grenadiers*, Clerget, sorti de l'École d'application en 1821 (2e promotion), mort chef d'escadron en 1849 ; 3e *régiment*, de Chasseloup-Laubat (2e promotion 1821), mort chef d'escadron en 1847 ; *artillerie*, Pinet d'Anglemont, venu en 1817 comme sous-lieutenant de la légion d'Isère, mort lieutenant en 1827; *cuirassiers*, le baron Husson de Prailly (4e promotion 1822), mort chef d'escadron en 1848; *dragons*, Concles (3e promotion 1822), sorti le premier, passé dans l'intendance; *chasseurs*, Touffait (3e promotion 1822), retraité capitaine en 1843.



Deux cent vingt-trois officiers du corps d'état-major firent la campagne d'Espagne.

Beaucoup se conduisirent d'une façon assez brillante pour mériter de voir leur nom cité à l'ordre de l'armée.

Voici les noms de ceux que nous avons relevés dans les bulletins officiels :

Affaire devant Saint-Sébastien (avril 1823) : le capitaine Imbert, aide de camp du général Gougeon. — *Affaire d'Astorga* (2 juin) : le capitaine Fernel, aide de camp du général de la Rochejacquelein.—*Affaire de Lérida* (6 juin): les capitaines de Bouillé et Mathias, attachés à l'état-major général de l'armée. — *Affaire d'Elvido* (8 juin) : le capi-

taine Borne. — *Affaire d'Alcira* (16 juin) : les capitaines Lonlay et de Tilly, aides de camp du général de Bonnemains. — *Affaire de San-Lucar* (19 juin) : le capitaine de La Rue. — *Affaire de Saint-Sébastien* (19 juin) : le capitaine Conrad. — *Affaire de Saint-Juan de Porto* (20 juin) : les lieutenants Duchesne et de Bourmont. — *Affaire de Puente de Tieras* (22 juin) : le capitaine Fromentin. — *Affaire de Couvion* (23 juin) : le capitaine Geoffroy-d'Astier, aide de camp du général Bourck. — *Affaire de Barcelone* (13 juillet) : le colonel Tholosé, chef d'état-major de la division Curial. — *Affaire de la Corogne* (15 juillet) : le lieutenant d'Estenbenrath. — *Première affaire du Trocadéro* (6 juillet) : les capitaines Dupouy, Montmorency, Rousselet, le lieutenant Brice. — *Affaire de Barcelone* (30 juillet) : les capitaines de Rospiec, aide de camp du général Vence, Foucher, de Rancé, aides de camp du général d'Albignac, l'officier d'ordonnance de Bourgoing. — *Prise du Trocadéro* (31 août) : les capitaines Rosambo, Labassé, Lanoux, Vaisse, Saint-Brice, Campredon, de Ligniville, aide de camp du général Obert, de Lorge, Coulomé, de Chevigné, de Chasseloup. — *Affaire de Barcelone* (10 septembre) : le capitaine Mathelin, le lieutenant Curel. — *Affaire devant Barcelone* (12 septembre) : le chef de bataillon de Moncarville, aide de camp du général Curial, le capitaine Rospiec, aide de camp du général de Vence, le lieutenant Bernard, de l'état-major général de l'armée.



En 1823, pendant la guerre d'Espagne, l'École d'application du corps royal d'état-major, qui fonctionnait depuis sa création en 1818, avait donné quatre promotions, mais

on avait dû en outre recourir, pour une organisation primitive du corps, à un premier recrutement, ainsi:

Une ordonnance du 24 juin 1818 avait nommé 88 chefs de bataillon; une autre, du 12 décembre de la même année, avait nommé 257 capitaines; une troisième du 23 (même mois) en avait admis 13, en remplacement d'un pareil nombre passé dans d'autres corps; le 20 janvier 1819, 121 lieutenants, 3 capitaines; le 10 février, 4 lieutenants furent encore admis dans le corps qui commença alors à fonctionnier régulièrement.

Le 6 mars 1820, 25 lieutenants de l'armée furent appelés à subir des examens pour l'admission dans le cadre des aides-majors d'infanterie.

Le 5 février 1823, une ordonnance royale fixa le nombre des aides de camp et officiers d'ordonnance attribués aux maréchaux et officiers généraux employés aux armées, et spécifia que les *aides de camp* ne pourraient être choisis que parmi les officiers du corps d'état-major, ainsi que le voulait l'ordonnance constitutive du 6 mai 1818 portant création du corps. Cette mesure, dont tout l'honneur revient au maréchal Gouvion-Saint-Cyr, mit un terme aux sollicitations par suite desquelles les officiers *protégés*, passant alternativement des états-majors dans les corps de troupe et réciproquement, enlevaient aux officiers capables, des deux services, les avancements au choix qui devaient leur être assurés par leur spécialité. Cette ordonnance donna des garanties aux officiers de valeur, et fit cesser les inconvénients qu'il y avait pour le bon fonctionnement du service d'état-major, à permettre aux officiers généraux de s'entourer la plupart du temps d'officiers dont tout le mérite consistait à être parents ou fils de parents et d'amis qu'on voulait obliger. Le corps d'état-major étant aujourd'hui

supprimé, nous ne tarderons pas, sans doute, à constater un retour à ces anciens errements, car il faudra toujours dans nos armées, républicaines ou non, des officiers pour faire le service auprès des généraux, et la porte sera de nouveau ouverte au favoritisme, puisqu'il n'y aura plus de pépinière spéciale pour le service d'état-major.



L'année suivante (1824) une ère nouvelle s'ouvrit pour le corps d'état-major, car alors commencèrent sérieusement des travaux qui lui permirent de fonder un monument impérissable auquel il a pu attacher son nom.

Nous voulons parler de la carte de France dite d'*état-major*, travail gigantesque dont nous allons essayer de retracer l'histoire, aujourd'hui que les officiers de l'ex-corps ont mis la dernière main à cette œuvre nationale.

Disons d'abord que non seulement les reconnaissances, les études sur le terrain, donnèrent des résultats très importants pour la science, mais que ces études fournirent aux officiers le meilleur moyen de compléter leur instruction topographique, instruction qui, selon nous, est des plus importantes pour les états-majors, et qui n'était qu'ébauchée à l'École d'application. Un officier qui ne peut pas reconnaître rapidement une position, exécuter le croquis du terrain, même sous le feu de l'ennemi, n'est pas un officier d'état-major complet.

Or, la carte de France a été, au point de vue topographique, pour les officiers du corps créé par Gouvion-Saint-Cyr, l'école pratique dont ils ont pu retirer le plus d'avantages. On a dit que, du maintien trop prolongé de certains officiers à ce service, il était résulté quelques inconvénients ;

peut-être, mais le bien l'a emporté de beaucoup sur un mal qu'il était très facile d'éviter, et auquel on n'a pas su remédier.

C'est le corps des ingénieurs-géographes militaires, tué en 1791 par la Révolution, reconstitué à la hâte et tant bien que mal en 1793, réorganisé et consolidé par la main puissante de Napoléon, recruté depuis par l'École polytechnique, qui fut appelé d'abord à faire les premiers travaux de la carte de France, ceux relatifs à la géodésie.

Par un ordre de l'empereur Napoléon Ier, en date du 6 février 1808, le colonel du corps des ingénieurs-géographes, chevalier Bonne, officier des plus capables et des plus savants, fut chargé de rédiger un programme très détaillé des travaux à exécuter pour la confection d'une carte de France nouvelle, destinée à remplacer avec avantage le beau travail des Cassini. L'Empereur, en décidant la confection de cette carte, ne voulait pas un travail calqué sur les anciens travaux et amélioré seulement, mais bien un travail entièrement nouveau, une reproduction détaillée et fidèle du sol de la France levée dans tous ses détails.

Ce projet fut malheureusement abandonné en partie sous le premier empire, les campagnes nouvelles ne laissant pas à Napoléon les loisirs nécessaires pour coordonner et diriger cette vaste entreprise. Lorsque la guerre amena les troupes étrangères sur le territoire de la France, on sentit de quelle utilité eût été une bonne carte topographique de nos frontières. Il n'était plus temps, on avait trop tardé. Néanmoins, la grande pensée de Napoléon relativement à la carte de France ne fut ni perdue ni abandonnée entièrement. En 1814, un officier général de mérite, M. Bacler d'Albe, ancien chef du cabinet topographique de l'Empereur, alors directeur du Dépôt de la

guerre, croyant la paix assurée pour longtemps, proposa de revenir au projet préparé par le colonel Bonne.

Le retour de l'île d'Elbe, la reprise des hostilités, vinrent de nouveau s'opposer à la réalisation des études nécessaires. Enfin, en octobre 1816, un ingénieur-géographe de mérite, le commandant Denaix, fut chargé de rédiger un nouveau projet. Il eut recours à celui du colonel Bonne et il fut décidé qu'on travaillerait à la confection d'une carte dite *Carte militaire*, appropriée à tous les services publics. On voulut qu'elle pût être utile à l'ingénieur, au géologue, au géographe, à l'historien, aussi bien qu'à l'officier. Une commission présidée par le savant mathématicien Laplace fut nommée par une ordonnance royale du 11 juin 1817 « pour examiner, dit cette ordonnance, le projet d'une nouvelle carte de France appropriée à tous les services publics et combinée avec les opérations du cadastre général, ainsi que pour en poser les bases et le mode d'exécution. »

Le général du génie Haxo, le colonel d'Hautpoul, les colonels Brossier et Bonne, le chef de bataillon Puissant, des ingénieurs-géographes, composèrent la partie militaire de cette commission qui se mit aussitôt à l'œuvre. Un mémoire fut adressé au ministre, en juillet 1817, et les règles furent posées pour les travaux dont la direction fut confiée au général commandant le Dépôt de la guerre. On mit sous ses ordres un bureau spécial composé de huit officiers supérieurs du corps des ingénieurs-géographes, MM. Muriel, colonel, ancien élève de l'Ecole des ponts et chaussées; Denaix, retraité lieutenant-colonel en 1835; Jacotin; Bonne, maréchal de camp en 1831; Brousseaud, passé en 1852 dans l'état-major des places; Puissant, retraité colonel en 1834; Maissiat, Corabœuf, retraités colonels en 1837.

Le général Brossier fut nommé chef de ce bureau, établi au Dépôt de la guerre; il eut pour secrétaire M. Dilhe, le secrétaire général du Dépôt.



Nous résumerons en quelques mots les travaux accomplis par les ingénieurs-géographes, d'abord pour la géodésie; par les officiers d'état-major ensuite pour la géodésie et pour la topographie.

La géodésie comprenant la triangulation de premier ordre et les observations astronomiques, commencée en 1818, a été terminée en 1845, occupant annuellement de 15 à 20 officiers et à leur tête les colonels Puissant et Coraboeuf. La géodésie du deuxième ordre, commencée également en 1818 et terminée en 1856 employa de cinq à onze officiers tous les ans; de ce nombre MM. Servier, Hossard, Testu, retraités les deux premiers comme lieutenants-colonels, le dernier comme chef d'escadron.

En 1818 également eurent lieu les travaux topographiques exécutés par les officiers d'état-major au nombre de 18 à 20 chaque année, nombre poussé à 30 en 1824 et doublé à la fusion du corps avec celui des ingénieurs-géographes, en 1831.

Les divers généraux, directeurs du Dépôt de la guerre, sous lesquels ont été opérés les travaux de la carte d'état-major, sont : le général Sanson, sous le premier empire, dont les projets abandonnés alors, furent repris par le général Bacler d'Albe sous la première restauration, puis par le général d'Ecquevilly en 1815, par le général Guilleminot en 1818, lequel donna une grande impulsion au

travail; par le général de Lachasse de Vérigny, de 1824 à 1830, par le général Pelet, de 1830 à 1850, par le savant général Morin, de 1850 à 1852, et enfin par le colonel d'état-major, puis général de brigade sorti des ingénieurs-géographes, Blondel, qui eut la bonne fortune de voir les travaux se terminer sous sa direction, et à qui nous empruntons ce court historique qu'il a développé dans une brochure savante publiée en 1853 et intitulée : *Notice sur la grande carte topographique de la France dite carte de l'état-major.* »

Nous avons dit plus haut qu'en 1814, lors de l'invasion des alliés en France, une bonne carte eût été d'une très grande utilité pour les opérations militaires. Croirait-on qu'en 1870, on ne sut pas pourvoir la plupart, nous ne dirons pas de nos officiers, mais même de nos généraux, de cette carte reconnue par l'état-major au vingt millième, réduite au quarante millième par les dessinateurs du dépôt, et gravée au quatre-vingt millième. Le ministre de la guerre fit distribuer une ridicule plaquette à une échelle impossible, inappréciable, des bords du Rhin, et tandis que nos adversaires, tous pourvus de notre propre carte, s'avançaient sans hésitation dans notre pays, guidés par nos propres feuilles qu'ils avaient mises aux mains de leurs officiers et même de beaucoup de sous-officiers intelligents, nos généraux en chef, nos chefs d'état-major, envoyaient leurs officiers en reconnaissance de jour et de nuit, sans pouvoir leur donner la moindre notion topographique sur le pays qu'ils avaient à parcourir, sans une carte détaillée, alors que les cartons du Dépôt de la guerre regorgeaient des feuilles de celle dite d'état-major. Un jour on ne croira pas à ce que nous avançons... Déjà peut-être,

en lisant ces lignes, on nous taxera de *blagueur* (en termes militaires). Vous qui ne nous croyez pas, interrogez les officiers qui ont fait la campagne de 1870!...



Nous avons dit aussi plus haut que l'on avait signalé les inconvénients qui étaient résultés du maintien trop prolongé des officiers du corps d'état-major aux travaux de la carte. Cela est vrai. Plusieurs de ces officiers, après un certain nombre d'années passées dans une position qui exigeait de l'activité et du travail, et leur donnait en compensation une grande indépendance, ne voulaient plus quitter un service attrayant auquel ils étaient rompus. D'un autre côté, les directeurs du Dépôt de la guerre, qui tous (M. le général Pelet principalement) rêvaient de voir finir ce travail, espérant y mettre leur nom, cherchaient par tous les moyens à maintenir sous leurs ordres les officiers alors à la carte, et à y en attirer d'autres. Il résultait de là que beaucoup d'officiers restaient longtemps loin de l'armée, se désintéressaient trop des choses militaires, et se rapprochaient de la vie civile. C'était un mal; mais hâtons-nous d'ajouter que le jour où l'on avait besoin, pour une campagne de guerre, des officiers d'état-major de la carte, ils ne faisaient pas défaut, et que, par la nature, par la spécialité de leurs anciens travaux, tous rendirent d'éminents services aux généraux et aux états-majors qui les employèrent. Sans nul doute, il eût été plus logique et plus avantageux pour l'armée de ne pas laisser les mêmes officiers s'éterniser à la carte de France, dussent les travaux en souffrir un peu, mais on ne le fit pas.

Avant de quitter la carte de France, qu'on nous permette

encore deux observations. Afin de pouvoir présenter chaque année, au roi, le plus grand nombre de travaux possible, les directeurs du Dépôt de la guerre commencèrent par désigner aux officiers, pour leur travaux, les contrées les moins accidentées, parce qu'on pouvait ainsi donner plus de terrain à reconnaître à chaque topographe. Il en résulta que la teinte obtenue par les hâchures fut, dès le principe, un peu exagérée, qu'elle le fut encore plus dans les pays accidentés, et qu'arrivé aux pays de montagnes, on dut modifier le relief sous peine de ne donner qu'une teinte entièrement noire. Il eût été bien plus logique de commencer par les montagnes et de descendre dans la plaine.

Une des considérations qui retenaient au service de la carte les officiers d'état-major, c'est que pendant fort longtemps la solde et les prestations allouées à ce corps n'étaient pas en rapport avec les dépenses qu'exigeaient les fonctions militaires des camps, des divisions. L'achat, l'entretien de chevaux, d'uniformes, étaient dispendieux ; ceux qui n'avaient pour vivre que leurs appointements craignaient de ne pouvoir faire face à leurs petites affaires, et d'être obligés de contracter des dettes qu'il faudrait acquitter dans l'avenir, et qui, pour le présent, leur donnerait un fâcheux relief. Or, à la carte, on avait une belle solde, pas de dépenses d'uniformes et de chevaux, et quatre mois de séjour à Paris.

Une anecdote à ce sujet : Un jeune capitaine, attaché à la topographie, est mandé chez le ministre de la guerre, alors général Moline de Saint-Yon, dont il est connu et fort estimé.

« Mon cher ami, lui dit le ministre, remerciez-moi, je viens de vous désigner pour le camp et les opérations devant Metz. »

Le capitaine fait grise mine.

« Qu'avez-vous donc, » reprend le ministre.

— Voulez-vous me permettre de vous parler franchement?

— Sans doute.

— Eh bien, je vais être obligé d'acheter deux chevaux, des équipages, etc... Je n'ai nulle fortune, Votre Excellence le sait, puisqu'elle connaît ma famille, me voilà endetté pour plusieurs années et peut-être mal noté.

— C'est juste, dit le ministre, frappé de ces considérations, je vais désigner, à votre place, un officier d'état-major plus favorisé de la fortune. »

Depuis, les choses ont changé, l'État a donné aux capitaines d'état-major des chevaux, et les a mis à même de tenir honorablement leur rang dans toutes les positions qui leur sont assignées. En exposant ainsi les faits, nous avons voulu faire comprendre les motifs qui retenaient beaucoup d'officiers à la carte.



En décembre 1823, sortit de l'école une promotion de 22 officiers (la 5e, celle de 1824). Elle fournit un général de brigade, M. Mazel-Dugoulot, qui, né en 1804, quitta sa retraite en 1870, à l'âge de soixante-six ans, pour mettre son épée au service de la France, et commanda une de nos places fortes du Nord (Mézières); un colonel, M. de Cornely, l'ami du maréchal Canrobert, son compagnon d'armes et longtemps son aide de camp, auprès duquel il fit la campagne d'Orient en 1854.

De la 6e promotion, celle de 1825, sont sortis plusieurs généraux de division et de brigade : MM. Foltz, qui a com-

mandé l'École d'état-major et a fait, en 1859, la campagne d'Italie comme chef d'état-major général du 1er corps, sous les ordres du maréchal Baraguey-d'Hilliers; Bedeau, un des officiers les plus distingués de notre armée d'Afrique; de Villiers, longtemps chef d'état-major à Paris; de Beaufort d'Hautpoul, homme de beaucoup d'esprit, chef d'état-major du 5e corps de l'armée d'Italie en 1859, commandant en chef, en 1860, le corps expéditionnaire de Syrie; de Goyon; un colonel, M. de Rozières.

La 7e promotion (1826), forte de 21 officiers, a donné à l'armée : un général de division, M. de Salles, qui a commandé d'une façon brillante un corps d'armée au siège de Sébastopol; deux généraux de brigade : M. de Vandrimey, qui a commandé l'École d'application et a été plusieurs années secrétaire général de la grande chancellerie de la Légion d'honneur; M. de Loverdo, fils du général du premier empire; un intendant militaire, M. Faultrier.

De la 8e promotion de l'École d'état-major (1826), composée de 18 officiers, sont sortis : un général de brigade, M. de Margadel; un chef d'escadron, longtemps aux états-majors de notre armée d'Algérie, M. Leblanc de Prébois, qui a fait sur notre colonie des études intéressantes et dont les écrits ont eu du retentissement.

La 9e promotion (1827) a donné deux généraux de brigade, MM. de Creny et Borel de Brétizel; deux colonels, MM. Poulle et Spitzer; deux sous-intendants, MM. Laforcade et Delteil; un lieutenant démissionnaire, M. Charles de Bourmont, fils du maréchal, et qui donna sa démission en 1831.

La 10me promotion (1828) compte deux généraux de

division, MM. de Tourville et de Laveaucoupet; ce dernier a fait avec une grande distinction la guerre en 1870 contre les Prussiens et celle de 1871 coutre la Commune, à la tête d'une division qu'il a menée au feu dans plusieurs affaires glorieuses; un général de brigade, M. Nesmes-Desmaret, quelque temps premier aide de camp du prince Napoléon et son chef d'état-major en Orient; un intendant général inspecteur, M. de Cetty; quatre colonels: MM. de Gravillon, longtemps aide de camp du général Pelet, puis du prince Jérôme; de Franconnière, premier aide de camp du prince Napoléon en 1859, pendant la campagne d'Italie; Petitjean, dont le frère a été premier président de la Cour des comptes; de la Tour du Pin : ce dernier est une des figures les plus originales de notre corps d'état-major. Issu d'une grande, ancienne et illustre famille, possesseur d'une immense fortune, M. de La Tour du Pin fut pris de deux passions irrésistibles, l'amour de l'Algérie et l'amour de la guerre; il consacra une partie de sa fortune à des acquisitions en Afrique et à la construction, à Alger, du magnifique hôtel portant son nom sur la place du gouvernement. Mis en retrait d'emploi par suite d'une surdité complète, ne pouvant se consoler de son inaction, il suivit en simple volontaire toutes les guerres étrangères, entre autres celle du Danemarck. Dès qu'il savait qu'une expédition se préparait dans notre colonie, il y arrivait. Il voulut suivre les opérations en Orient, et périt en 1855 des blessures qu'il reçut à l'assaut de Malakoff où il assistait en amateur. Il était connu des zouaves sous le nom du colonel *de la poêle à frire*, à cause du cornet qu'il portait toujours pour percevoir les sons. Un autre lieutenant-colonel de la même promotion, M. de Coynard, mort récemment, homme des plus instruits, travailleur infatigable, a rendu de grands services aux lettres

et à l'histoire militaire par des ouvrages remarquables ; c'est à lui que l'on doit le service sur les transports des troupes et du matériel par les voies rapides. Il est l'auteur d'un livre publié par le *Spectateur militaire*, le siège d'Alésia, livre qui a été fort utile, dit-on, à l'Empereur Napoléon III pour sa *Vie de César*.



En 1826, une ordonnance royale en date du 10 décembre, rendue sous le ministère du marquis, plus tard duc de Clermont-Tonnerre, ancien officier supérieur d'état-major, fit rentrer dans le cadre de l'état-major général les officiers généraux appelés, à la création, à former la tête du corps. Les officiers titulaires furent réduits à 450, savoir : 30 colonels, 30 lieutenants-colonels, 100 chefs de bataillon, 190 capitaines. En outre, 95 lieutenants furent placés comme aides-majors dans le corps de la ligne.

Cette ordonnance stipula que les emplois de capitaines titulaires d'état-major seraient donnés au concours, dans l'ordre de classement des travaux spéciaux, aux capitaines détachés dans la ligne et aux lieutenants détachés dans la garde. Elle autorisa le ministre à placer les officiers titulaires comme officiers de troupes dans les régiments d'infanterie et de cavalerie en les obligeant, pour rentrer dans l'état-major, à permuter. Cette dernière mesure avait du bon, mais elle pouvait avoir le plus grand inconvénient, de favoriser des officiers plus protégés que capables et instruits. Par l'article 16 de cette ordonnance, le comité d'état-major accordé par le Ministre, marquis de Latour-Maubourg, en 1821, mais, par mesure *provisoire*, fut définitivement constitué. Les membres et son secrétaire durent

être nommés tous les ans par le roi. Ce premier comité stable fut composé de la manière suivante : le lieutenant-général Desprez, président; les maréchaux de camp, comte de Durfort, et de Tholosé, les colonels baron Petiet, de Trézel, Miot et comte d'Imécourt; le lieutenant-colonel Auvray, secrétaire.



Une note ministérielle passablement ridicule, en date du 6 juillet, fit défense aux officiers du corps d'état-major de..... *porter la moustache.*

Un règlement du 29 décembre 1826 fixa le service, dans les corps de troupes auxquels ils étaient attachés, des aides-majors créés par l'ordonnance Clermont-Tonnerre du 10 du même mois. Ces officiers furent placés sous la direction immédiate des majors, et eurent pour mission de transmettre, dans les manœuvres, les ordres des colonels. C'était donner à ces jeunes officiers des fonctions peu en rapport avec le but qu'on se proposait d'atteindre en les plaçant dans les corps de troupes. On le reconnut plus tard. En effet, en faisant faire un stage régimentaire aux officiers d'état-major, n'était-ce pas pour les rompre au service et aux manœuvres des différentes armes? Or, mettre ces officiers sous la direction du major qui n'a dans ses attributions que la comptabilité, n'était-ce pas les vouer à la bureaucratie? Les charger de porter les ordres du colonel pendant les manœuvres, n'était-ce pas les donner comme aides de camp au commandant du régiment sans leur permettre de s'initier aux manœuvres? Ils n'apprenaient ainsi ni le service intérieur, ni les exercices sur le terrain. Pour apprendre ces choses-là, il faut, comme on dit vulgairement, mettre la main à la pâte; c'est ce que

l'on comprit plus tard lorsqu'on prescrivit que les officiers d'état-major envoyés dans les corps pour y accomplir leur stage régimentaire feraient, la première année, les fonctions d'officier de peloton, la seconde, les fonctions d'adjudant-major. Encore une fois, on n'envoyait les officiers sortant de l'école d'application dans les régiments, ni pour leur enseigner la comptabilité, ni pour aider les autres officiers dans le service journalier, encore moins pour parader à côté du colonel, mais bien pour apprendre le métier d'officier de troupe.



En 1827, sous le même ministère du marquis de Clermont-Tonnerre, un grand nombre de mesures relatives au corps royal d'état-major se succédèrent rapidement : 1° une décision royale en date du 4 février spécifia que les sous-lieutenants de ce corps seraient promus lieutenants le jour où ils auraient accompli quatre années de grade; 2° une autre décision du 15 mars régla les conditions d'avancement au choix, des capitaines titulaires d'état-major, le mode d'admission et de classement dans le cadre. D'après cette décision, l'ordre de classement pour le choix fut réglé par les tableaux du comité consultatif; 3° une troisième décision détermina le rang à prendre par les officiers d'état-major employés dans les régiments avec le titre d'aides-majors, rang qui devait être fixé en raison de leur ancienneté relative; 4° Un règlement sur l'école d'application rendait communes à cet établissement les dispositions concernant l'administration des écoles de la Flèche et de Saint-Cyr; 5° Une décision accorda l'indemnité de route à l'officier d'état-major chargé de faire une reconnaissance à plus de cinq lieues de sa résidence. C'était justice.

En 1828, une décision royale en date du 24 septembre, régla le nombre d'élèves de l'École de Saint-Cyr à admettre chaque année à l'École d'application d'état-major.



Cette même année, un corps expéditionnaire de 10 000 hommes, placé sous les ordresdu général marquis Maison, ayant été organisé pour se rendre en Grèce, 14 officiers d'état-major et 7 officiers du corps des ingénieurs-géographes obtinrent d'en faire partie. La plupart déjà avaient fait la guerre d'Espagne. Ces officiers furent : les capitaines Delarue-Saint-Léger, venu des aides-de-camp en 1819 comme lieutenant, capitaine démissionnaire en 1832; le vicomte Maison, fils du général en chef, venu comme lieutenant en 1819 du 5e de cuirassiers, lieutenant-colonel démissionnaire en 1844; le lieutenant Morlot de Vengy, venu comme sous-lieutenant en 1819 des hussards du Nord, mort colonel en 1857, tous trois aides de camp du commandant en chef.

État-major général. — Le général baron Durrieu, chef, venu au corps en 1818, comme maréchal de camp, rentré en 1826 dans l'état-major général; aides de camp : les capitaines de Viterne, venu des aides de camp comme capitaine en 1818, retraité colonel en 1848; Pélissier, le colonel Juchereau de Saint-Denis; les capitaines Barthelemi, Bulgari, Pellion, Eynard, Tatareau.

1re *brigade.* — Le maréchal de camp Tiburce Sébastiani; aide de camp : le capitaine de Tilly.

2e *brigade.* — Le maréchal de camp, Higonet; aides de camp : le capitaine Jacquin; le lieutenant Sers, venu comme

sous-lieutenant des aides-majors en 1820, retraité chef d'escadron en 1855[1].



Nuls règlement, ordonnance, décision n'apparaissent au journal militaire en 1829, si ce n'est une instruction ministérielle sur les conditions à remplir pour l'avancement au grade de chef de bataillon et l'admission dans le grade des capitaines titulaires du corps royal d'état-major. En vertu de cette disposition, les capitaines titulaires ne pouvaient obtenir de l'avancement au tour de choix qu'après avoir été proposés à la revue d'inspection générale annuelle; les lieutenants détachés dans les corps ne pouvaient être promus capitaines s'ils n'avaient pas été placés par le comité d'état-major dans la 1re classe des travaux spéciaux. Cette décision donnait au comité une grande et heureuse influence sur les officiers du corps dont elle devait naturellement stimuler le zèle pour les études militaires.

En 1829, les cadres du corps d'état-major étaient au complet : ils avaient la même composition qu'à sa formation en 1826. 30 colonels, 30 lieutenants-colonels, 100 chefs de bataillon, 290 capitaines formaient le cadre, ayant en outre : 5 capitaines détachés, 2 dans des régiments d'infanterie, 3 dans des régiments de cavalerie; 15 lieutenants détachés dans les régiments d'infanterie et de cavalerie de la garde, 66 dans des corps de la ligne; 68 lieutenants aides-majors placés dans des régiments de toutes armes, infanterie, cavalerie, artillerie, génie; 42 sous-lieutenants également détachés dans les corps de

1. Les officiers dont nous n'indiquons pas l'entrée dans le corps et la sortie sont ceux pour lesquels nous avons précédemment donné cette indication.

troupes et enfin 37 sous-lieutenants élèves à l'École d'application, fournis par l'École de Saint-Cyr.

L'École d'état-major était commandée par le maréchal de camp marquis d'Hautpoul, sorti du génie, ayant sous ses ordres le colonel marquis de Clermont-Tonnerre, directeur des études, le chef de bataillon Caminade, les capitaines Naudet [1], Valéry de Siriaque et Larouvière.

Les 14 officiers d'état-major de divers grades ayant fait l'expédition de Morée s'y trouvaient encore.



L'expédition d'Alger résolue au commencement de 1830 par le gouvernement du roi Charles X pour venger l'injure faite à notre représentant, et cela malgré les difficultés de toute nature que l'on faisait valoir pour empêcher qu'on ne l'entreprît, malgré les menaces de l'Angleterre, cette expédition, disons-nous, excita les désirs et la noble ambition de la plus grande partie pour ne pas dire de la totalité des officiers du corps d'état-major. Chacun fit agir ses protecteurs, ses influences pour obtenir d'être admis dans l'armée du général Bourmont. Cinq colonels ou lieutenants-colonels, 11 chefs de bataillon, 31 capitaines et les jeunes officiers détachés dans les corps de troupe furent embarqués pour notre future colonie où notre brave armée devait verser pendant des années son sang généreux. En Afrique comme en Espagne, les officiers du corps d'état-major rendirent les plus grands services aux généraux. Ces der-

1. Le colonel Naudet était poète et auteur dramatique. On a de lui un joli volume de fables publié en 1829 et une Cantate. Il a fait représenter sur le Théâtre-Français deux comédies en un acte et en vers : *La Fontaine chez madame de la Sablière* et le *Ménage de Molière*. Il devint aide de camp du ministre de la guerre, maréchal Soult, qui avait pour lui une vive affection.

niers les signalèrent, ne tarissant pas en éloges sur leur zèle, leur énergie, leur instruction.

Nous allons donner les noms des officiers du corps d'état-major qui ont fait la première expédition d'Alger.

Aides de camp du comte de Bourmont : le chef de bataillon Blouquier de Trélan, venu des aides de camp comme capitaine en 1818, embarqué en juin 1830, mort après la prise d'Alger le 24 juillet 1830 ; le commandant de Trélan fut un des premiers officiers d'état-major qui laissa sa dépouille mortelle sur le sol d'Afrique. Le capitaine Louis de Bourmont, fils aîné du général, venu de la cavalerie en 1819 comme sous-lieutenant, capitaine en 1830, démissionnaire en 1831.

Major général : le lieutenant-général Desprez ; aides de camp : les capitaines de Montcarville et de Minangoy, ce dernier venu de la garde royale comme capitaine en 1818, retraité chef d'escadron en 1844; officier d'ordonnance, le lieutenant Fournier de Trélo ; sous-chef d'état-major général : le maréchal de camp de Tholosé; aide de camp : le capitaine Sol, sorti de l'École d'application comme sous-lieutenant en 1821 (2e promotion), retraité colonel en 1856.

Officiers à l'état-major général : le colonel Juchereau de Saint-Denis; le lieutenant-colonel Auvray, venu des aides de camp comme chef de bataillon en 1818, maréchal de camp en 1833, longtemps secrétaire du comité d'état-major; les chefs de bataillon de Montlivault et Fernel, ce dernier venu de la légion du Calvados comme capitaine en 1818, réformé chef de bataillon en 1830 [1]; les capitaines

1. Le commandant Fernel a publié en 1831, à son retour d'Afrique, un volume intitulé : *Campagne d'Afrique en* 1830.

de Ligniville, Chapélié, venu lieutenant de l'artillerie en 1819, lieutenant-colonel démissionnaire en 1841; Berger de Castellan, sous-lieutenant, sorti de l'École d'application en 1820, mort après la prise d'Alger, le 28 juillet 1830, Pellissier, venu des chasseurs de l'Oise, sous-lieutenant en 1819, capitaine passé aux spahis en 1838 [1]; de Maussion Tamnay, venu des aides de camp en 1818 comme capitaine, mort en Algérie le 17 décembre 1830. Parmi les officiers à la suite du quartier général : le sous-lieutenant de Noailles, sorti de l'École d'état-major comme sous-lieutenant (promotion de 1830), capitaine passé dans la cavalerie en 1834.

1re *Division* — Le lieutenant-général Berthezène; aides de camp : les capitaines Letier, le baron Barchou de Penhoen, ce dernier venu comme sous-lieutenant de la légion du Morbihan en 1819, capitaine démissionnaire en 1831. Cet officier, rentré en France en août 1830, a publié sur l'expédition d'Afrique un joli et fort intéressant volume intitulé : *Mémoires d'un officier d'état-major, expédition d'Afrique.*

Le colonel marquis de Brossard, venu de la cavalerie comme lieutenant-colonel en 1818, maréchal de camp en 1831; le chef de bataillon Reveux, venu des aides de camp comme capitaine en 1818, maréchal de camp en 1843, longtemps membre du Comité, puis général de division commandant la division militaire à Toulouse; les capitaines Destabenrath, venu des aides de camp comme lieutenant en 1818, retraité chef d'escadron en 1848; Rivière, Guillot,

2. M. Pellissier, longtemps aux bureaux arabes en Algérie, a publié en 1839 un ouvrage en trois volumes : *les Annales algériennes*, fort estimé.

Duhamel, ce dernier venu comme lieutenant des gardes du corps en 1819, capitaine démissionnaire en 1835.

1re *brigade.* — Le maréchal de camp, baron Poret de Morvan; aide de camp : le capitaine Beauquet, venu lieutenant des aides de camp en 1819, retraité colonel en 1855.

2e *brigade.* — Le maréchal de camp baron Clouet; aide de camp : le capitaine Senilhes.

3e *brigade.* — Le maréchal de camp baron Achard; aides de camp : le capitaine de Rospiec, le lieutenant Cardon de La Place.

2e *Division.* — Le lieutenant général comte de Loverdo : aides de camp : le chef de bataillon Courcenet, venu capitaine de l'infanterie en 1818, réformé lieutenant-colonel en 1833; le capitaine Dubreton, sorti de l'École d'état-major (promotion de 1832) général de brigade en 1852.

Le colonel Jacobi, chef d'état-major, venu comme chef de bataillon des aides de camp en 1818, maréchal de camp en 1834; le chef de bataillon Aupick; les capitaines Perrot, Conrad, Eynard.

1re *brigade.* — Le maréchal de camp Denys de Danremont; aide de camp : le capitaine Foy, venu capitaine des aides de camp en 1818, maréchal de camp en 1846.

2e *brigade.* — Le maréchal de camp vicomte d'Uzer; aide de camp : le lieutenant d'état-major Sicard, venu de l'École d'application comme sous-lieutenant (promotion de 1823, la 4e), passé dans l'intendance en 1836.

3e *brigade.* — Le maréchal de camp Colomb d'Arcine; aide de camp : le capitaine Gottschick, venu de la cavalerie, capitaine en 1818, retraité chef d'escadron en 1844; officier d'ordonnance : le sous-lieutenant détaché vicomte de

Fezensac, venu de l'École d'état-major comme sous-lieutenant (promotion de 1830), lieutenant-colonel démissionnaire en 1852.

3ᵉ *Division.* — Le lieutenant général duc d'Escars; aides de camp : les capitaines Borne et de Surineau.

Le colonel baron Petiet[1], chef d'état-major; les capitaines de Gazeau de Labouère, Boyer, Demalet de la Védrine, sorti sous-lieutenant de l'École d'application en 1821 (2ᵉ promotion), capitaine démissionnaire en 1831.

1ʳᵉ *brigade.* — Le maréchal de camp vicomte Berthier; aide-de-camp : le capitaine Le Carron dit Fleury.

2ᵉ *brigade.* — Le maréchal de camp baron Hurel; aide de camp : le capitaine Delmotte, venu lieutenant des gardes du corps en 1819, mort colonel en 1842.

3ᵉ *brigade.* — Le maréchal de camp comte de Montlivault; aide de camp : le capitaine Le Barbier de Tinan, venu comme lieutenant des dragons de la garde en 1819, général de brigade en 1849.

Division de réserve. — Le lieutenant-général vicomte de Fezensac.

Le colonel comte de Meyronnet, chef, venu de la cavalerie, colonel en 1823, retraité avec son grade en 1832; le chef de bataillon Girod, venu des aides de camp en 1818 comme chef de bataillon, maréchal de camp en 1842; les capitaines de Zaragoza, venu capitaine de l'infanterie en 1818, retraité chef d'escadron en 1848, Despinoy, Tatareau.

1. Le colonel Petiet a publié en 1821 *le Journal historique* de la division de cavalerie légère du 5ᵉ corps pendant la campagne de 1814, division où il servait à cette époque, et, en 1835, une autre brochure : *le Journal historique* de la 3ᵉ division de l'armée d'Afrique. Il a été longtemps un des bons écrivains du *Spectateur militaire*.

Officiers d'état-major détachés dans les corps de troupes. 3[e] de ligne : le lieutenant Robillart, promotion de 1827, démissionnaire en 1830 après la campagne. — 6[e] de ligne : Fournier de Trélo. — 14[e] de ligne : Foucault. — 15[e] de ligne : de Laroque (promotion de 1826), démissionnaire après la campagne. — 17[e] de ligne : Harmois (promotion de 1821), mort capitaine en 1846. — 20[e] de ligne : de Sesmaisons, sous-lieutenant (promotion de 1829), démissionnaire en 1830. — 21[e] de ligne : Daigny (promotion de 1821), mort lieutenant-colonel. — 23[e] de ligne : L'Huillier de Hoff (promotion de 1826), capitaine démissionnaire en 1859. — 28[e] de ligne : le vicomte Louis de Villiers (promotion de 1825), général de division. — 29[e] de ligne : de Margadel. — 30[e] de ligne : Martin de Puiseux (promotion de 1826), démissionnaire après la campagne. — 34[e] de ligne : de Quatrebarbes[1] (promotion de 1825), lieutenant démissionnaire en 1831. — 35[e] de ligne : Delaporte, entré sous-lieutenant aide-major en 1820, retraité lieutenant-colonel en 1851. — 37[e] de ligne : Duclaux de Lestoile[2] (promotion de 1827), démissionnaire en 1830. — 49[e] de ligne : Leblanc de Prébois[3] (promotion de 1827), chef d'escadron retraité en 1862. — 9[e] léger : le marquis Aynard de La Tour du Pin (promotion de 1829), colonel tué à l'ennemi à l'assaut de Malakoff en 1855.

Plusieurs officiers du corps d'état-major furent cités à l'ordre de l'armée d'Afrique après la prise d'Alger : le lieutenant Louis de Bourmont ; le commandant Borne, aide

1. M. de Quatrebarbes (Théodore), officier fort instruit, publia en 1831 un joli volume in-8° intitulé : *Souvenirs de la campagne d'Afrique.*

2. M. de Lestoile, en 1833, a écrit un petit volume : *Mémoires des personnes laborieuses.*

3. M. de Prébois a beaucoup écrit sur notre colonie.

de camp du duc d'Escars (3e division); le commandant de Trélan, aide de camp du général en chef; le général Desprez, chef d'état-major général.



La révolution de 1830 faillit entraîner la dissolution du corps d'état-major. On a vu, par les titres nobiliaires des officiers de ce corps dont nous avons eu l'occasion de citer les noms, qu'il était en grande partie composé, à son origine, d'hommes tenant aux plus grandes familles de France. La chute de la branche aînée des Bourbons fit naturellement donner leur démission à un grand nombre d'entre eux; 43 de tous grades se retirèrent dans leurs foyers dès la fin de 1830, ne voulant pas servir le nouveau gouvernement; une vingtaine les imitèrent à leur retour en France après la dissolution de l'armée expéditionnaire, une douzaine furent mis au traitement de réforme.

Toutefois, ce ne fut pas la diminution du nombre des officiers d'état-major par démission et réforme qui fut sur le point d'amener la suppression du corps dont personne, dans l'armée, ne contestait plus la valeur, l'utilité, la bonne organisation et l'instruction; il faillit être aboli par le ministre, général comte Gérard, au moment où une grande guerre menaçait la France. Le corps était organisé pour pourvoir d'officiers d'état-major une armée de 300 000 hommes, il eût fallu l'augmenter afin de lui permettre de fournir une armée de 600 000. Or, au lieu de porter les cadres à un effectif plus considérable, on ne trouva rien de mieux que de les diminuer. Une ordonnance royale, rendue le 12 novembre 1830, quatre jours avant la chute du ministère Gérard, réduisit le cadre des officiers du corps

d'état-major à 300 officiers titulaires de ce corps dont 20 colonels, 20 lieutenants-colonels, 60 chefs de bataillon et 200 capitaines. Ainsi on agit alors avec autant de perspicacité qu'aujourd'hui. On profita d'un moment où un sombre avenir indiquait la nécessité de renforcer les cadres de notre armée pour diminuer ceux de notre premier corps. De nos jours on fait mieux, on le supprime. Telle est souvent notre logique en France. Heureusement, en 1830, le maréchal Soult, duc de Dalmatie, succéda au général comte Gérard. Il avait pu reconnaître, comme le maréchal Gouvion Saint-Cyr, la faiblesse de nos états-majors sous l'Empire, il avait senti l'utilité du corps créé en 1818; aussi fit-il revenir le roi sur l'ordonnance du 12 novembre. Cette ordonnance ne reçut pas son exécution. Soult, non seulement maintint le premier effectif du corps d'état-major, mais bientôt, par une ordonnance en date du 22 février 1831, il y réunit celui des ingénieurs-géographes et fixa le cadre du nouveau corps ainsi amalgamé à 501 officiers, dont : 33 colonels, 33 lieutenants-colonels, 109 chefs de bataillon, et 326 capitaines.



Depuis longtemps déjà les esprits sérieux dans l'armée demandaient cet amalgame des deux corps qui faisaient, en quelque sorte, double emploi. Cette mesure produisit deux bons effets. Elle força les ingénieurs-géographes à devenir plus aptes aux choses militaires et rendit les officiers d'état-major plus aptes au service si important, si capital à l'armée, des reconnaissances. Les vieux officiers ingénieurs devinrent des guides sûrs pour leurs nouveaux camarades, les jeunes ingénieurs, par contre, ne tardèrent pas à acquérir, par leur contact avec ceux de l'ancien corps d'état-major,

les connaissances militaires qui leur manquaient. En outre, des 501 officiers qui constituèrent le corps d'état-major du 22 février 1831, ce corps comprit les lieutenants aides-majors, les sous-lieutenants détachés dans les régiments et les sous-lieutenants élèves de l'École d'application.



La 11e promotion, celle de 1830, a donné à l'armée un maréchal de France, Mac-Mahon, duc de Magenta, dont il est inutile de retracer ici la vie militaire héroïque; un général de brigade, Bernier de Maligny; trois colonels, MM. de Tanlay, grièvement blessé en Afrique, Regnard et le comte de Lagondie, les deux derniers morts colonels.



Dans les décisions relatives au corps d'état-major, pendant l'année 1832, nous ne relaterons que celle du 20 mars prescrivant à tous les militaires de toutes armes de porter la moustache, et celle du 4 juin disant que le port de la moustache n'était pas obligatoire pour le corps d'état-major. Ainsi, en 1826, *défense* aux officiers d'état-major de porter la moustache, en 1832, *ordre* de la porter, quelques mois plus tard, la moustache *facultative* au choix de l'officier pour le corps d'état-major; que de décisions pour une niaiserie!.....

En 1831 et en 1832, un certain nombre d'officiers du corps restèrent en campagne, les uns à la brigade d'occupation de Morée, les autres en Algérie.

Brigade de Morée. — Le général Schneider; aide de

camp : le lieutenant Foucault; qui fut remplacé par le général Gueheneuc; aide-de camp : le capitaine de Tilly.

Le lieutenant colonel Marnier[1], chef d'état-major, le commandant Barthelemy de Sura, le capitaine Pellion.

Quant à ceux qui restèrent en Algérie, ce sont :

État-major général. — Le colonel Le Roy-Duverger, les chefs de bataillon Maussion, Maumet, Dalmas, ce dernier venu de l'ancien état-major, capitaine en 1818, mort chef d'escadron en 1834; les capitaines Massoni, venu sous-lieutenant de l'École d'application (promotion de 1823), retraité lieutenant colonel en 1862, de Fadate de Saint-Georges, sous-lieutenant sorti le second de la promotion de 1824, capitaine démissionnaire en 1836; de Margadel, sous-lieutenant de la promotion de 1827, général de brigade en 1858; le capitaine Thevenin, aide de camp du général de Faudoas à Oran, venu sous-lieutenant de la légion de Maine-et-Loire en 1819, mort capitaine en 1834.

Un capitaine du corps, M. Delarue se trouvait à la Martinique, à l'état-major du gouverneur.



Au mois d'août 1831, une armée française fut formée sous

1. Le colonel Marnier, homme de beaucoup d'esprit, officier très instruit et fort intelligent, a publié un grand nombre d'ouvrages, les uns sérieux, les autres moins graves et tous intéressants. Au nombre des premiers, une brochure intitulée : *De quelques améliorations dans l'armée; Coup d'œil sur le théâtre de la guerre en Orient*, 1829, traduit de l'allemand; *Améliorations proposées dans l'armement et l'éducation des troupes*, 1837. Au nombre des seconds : « *Épisode de la guerre de Prusse; le Mouchoir de la reine de Prusse; Souvenirs de guerre en temps de paix.* M. le colonel Marnier, étant simple capitaine, aide de camp du général Rapp, à Dantzig, lors de la défense de cette place après la campagne de Russie, eut l'audace, avec huit marins, de s'emparer à l'abordage d'un brick anglais de fort tonnage. Le pavillon de ce bâtiment a été donné par lui à l'Hôtel des Invalides où il se trouve encore aujourd'hui.

le nom d'Armée du Nord et sous le commandement en chef du maréchal Gérard pour entrer en Belgique. Le corps d'état-major fournit les éléments nécessaires à son organisation.

Commandant en chef. — Le maréchal Gérard; aides de camp: les chefs de bataillon Lafontaine, venu des aides de camp comme capitaine en 1818, chef de bataillon passé dans l'infanterie en 1833; Doulcet de Pontécoulant, venu lieutenant de l'artillerie en 1819, retraité colonel en 1849.

État-major général. — Le maréchal de camp de Saint-Cyr-Nugues, chef; aide de camp: le commandant Morin, venu de l'infanterie comme capitaine en 1818, retraité colonel en 1848. Le colonel Auvray; les commandants Harbelot, Minangoy[1], Delmotte de Bellegarde de la Plaine, Gay de Vernon, venu des aides de camp comme lieutenant en 1819, étant en cette qualité auprès du maréchal Gouvion Saint-Cyr, capitaine démissionnaire en 1832[2].

1re *Division.* —Le lieutenant général vicomte Sébastiani; aide de camp, le capitaine de Sailly, venu capitaine des aides de camp en 1818, retraité chef d'escadron en 1846.

Le lieutenant-colonel Le Monnier de la Fosse, chef d'état-major; le commandant de Sailly, venu lieutenant de la légion de l'Aveyron en 1819, mort chef d'escadron en 1843; les capitaines Dubreton et de Salles, ce dernier venu comme sous-lieutenant de l'École d'application (promotion

1. M. Minangoy a publié en 1831, dans *le Spectateur militaire*, une relation intéressante de la seconde expédition de Médéah.

2. M. Gay de Vernon, fils du colonel du génie, qui fut longtemps commandant en second de l'École polytechnique sous l'Empire, était un officier d'un grand mérite, de beaucoup d'esprit et d'instruction. Il a publié plusieurs ouvrages militaires fort estimés, entre autres une *Histoire du maréchal Gouvion Saint-Cyr*, *l'Histoire de la campagne des généraux Custines et Houchard*, un grand nombre d'opuscules et des articles remarquables dans plusieurs revues, notamment dans *le Spectateur militaire*.

de 1826), maréchal de camp en 1847, général de division commandant un corps d'armée devant Sébastopol en 1855.

2e *Division.* — Le lieutenant général baron Achard; aide de camp : le lieutenant de Mac-Mahon.

Le lieutenant-colonel Loz de Beaucour, chef d'état-major; le chef de bataillon Maumet; le capitaine Poulle, venu sous-lieutenant de l'École d'application (promotion de 1828), retraité colonel en 1866.

1re *brigade.* — Le maréchal de camp comte de Castellane; aide de camp : le capitaine Despinoy.

2e *brigade.* — Le général baron Voirol; aide de camp : le lieutenant de Joinville, venu sous-lieutenant de l'École d'application (promotion de 1829), lieutenant-colonel passé en 1864 dans l'état-major des places.

3e *Division.* — Le lieutenant-général vicomte Jamin; aide de camp : le commandant Prévost, venu des aides de camp comme capitaine en 1818, retraité chef d'escadron en 1836.

Le colonel Fontaine, marquis de Cramayel, chef d'état-major, venu chef de bataillon en 1818 des aides de camp; maréchal de camp en 1839, a commandé l'École d'application d'état-major, général de division en 1848, sénateur sous le second empire; les capitaines : de Cambis-Alais, venu sous-lieutenant de l'École d'application (promotion de 1823), passé dans l'intendance en 1833, devenu intendant général inspecteur; Denoël, venu sous-lieutenant de l'École d'application avec le n° 1 de sa promotion en 1826, mort capitaine en 1837.

1re *brigade.* — Le général baron Zœpffel; aide de camp : le capitaine Aulas de Courtigis.

Brigade d'infanterie de réserve. — Le maréchal de camp baron Reynaud; aide de camp : le capitaine Laporte, venu

lieutenant de l'infanterie en 1819, mort chef de bataillon.

Division de cuirassiers. — Le lieutenant général baron Gérard; aides de camp : les capitaines Baret de Rouvray, venu sous-lieutenant de l'École d'application (promotion de 1823), général de brigade en 1837; Bedeau.

Le colonel Jacobi, chef d'état-major; le chef de bataillon de Cramayel, venu capitaine de la légion des Basses-Pyrénées en 1818, chef de bataillon retraité en 1847; le capitaine de Loverdo.

1re *brigade.* — Le maréchal de camp Merlin; aide de camp : le capitaine Delzons, venu de l'École d'application (promotion de 1823), mort chef d'escadron en 1849.

2e *brigade.* — Le maréchal de camp vicomte Farine (pas d'aide de camp).

Division de dragons. — Le lieutenant général vicomte Dejean; aide de camp : le capitaine Sers.

Le lieutenant-colonel d'Aure, chef d'état-major, venu chef de bataillon des aides de camp en 1818, retraité colonel en 1842; les capitaines : de Montreveux, venu capitaine de l'ancien état-major en 1818, réformé capitaine en 1834; Sézille de Biarre, sorti sous-lieutenant de l'École d'application (promotion de 1823), retraité chef d'escadron en 1831.

1re *brigade.* — Le maréchal de camp Dornier (pas d'aide de camp).

2e *brigade.* — Le général vicomte de Latour-Maubourg ; aide de camp : le capitaine Chabord.

Brigades de cavalerie légère. — Le maréchal de camp, prince royal, duc d'Orléans; aides de camp : les capitaines Gérard, venu capitaine en 1818 des aides de camp, mort

colonel en 1840; Montgascon, venu des aides de camp comme lieutenant en 1821, retraité colonel en 1848.

Le maréchal de camp vicomte de Rigny; aide de camp : le capitaine de Liron d'Airolles, venu lieutenant des chasseurs de l'Oise en 1819, mort colonel en 1855.

Le maréchal de camp baron Nicolas; aide de camp : le capitaine de Monet, venu sous-lieutenant de l'infanterie en 1819, capitaine démissionnaire en 1833.

Officiers d'état-major cités à l'ordre de l'armée à la suite de la prise d'Anvers : le capitaine Aulas de Courtigis, aide de camp du général Zœpffel; le général Saint-Cyr Nugues, blessé; le major de tranchée Morin.

Officier d'état-major cité à l'ordre de l'armée d'Afrique : pour l'expédition contre les Hadjoutes, le capitaine Pellissier, aide de camp du général Voirol commandant les troupes.



Au commencement de l'année 1832, le gouvernement français ayant envoyé à Ancône une brigade d'occupation, plusieurs officiers d'état-major furent attachés à cette brigade auprès du maréchal de camp Despans Cubières, commandant la brigade, et, comme aide de camp, le capitaine de Riquet de Caraman.

État-major. — Le chef de bataillon Couet du Vivier de Lory; le capitaine de Campredon, venu capitaine de la garde royale en 1818, retraité chef d'escadron en 1845. A la disposition du général Cubières, le commandant Cardon de La Place, venu de l'École d'application comme lieutenant en 1829, passé chef d'escadron dans la cavalerie en 1833.



La 12e promotion, celle de 1831, a donné à l'armée un de ses plus brillants généraux de division de cavalerie, M. d'Allonville, et un de ses meilleurs divisionnaires d'état-major, M. de Martimprey [1]; deux généraux de brigade, MM. Renault et Anselme.

La 13e promotion (1832), qui ne compte que treize officiers, a donné un général de brigade, M. Desaint de Marthille, et un consul général en Égypte, M. Sabatier, capitaine hors cadre, puis retraité chef d'escadron.



La fusion des ingénieurs géographes et du corps d'état-major avait fait porter l'effectif du nouveau corps à 501 officiers. Au commencement de 1833, le duc de Dalmatie, ministre de la guerre, crut pouvoir réduire le cadre à 460, sans secousse, par l'admission à la retraite d'un certain nombre de vieux officiers ayant atteint la limite d'âge. En conséquence, une ordonnance royale, en date du 23 février, organisa le corps de la manière suivante : 30 colonels, 30 lieutenants-colonels, 100 chefs, non plus de *bataillon*, mais *d'escadron* (ce qui était plus rationnel, les officiers d'état-major faisant le service à cheval), 300 capitaines, plus 100 lieutenants et 50 sous-lieutenants élèves de l'École d'application, pépinière destinée à alimenter à l'avenir le corps sans que d'autres éléments puissent être puisés au dehors. Cette ordonnance, une des plus importantes et des plus rationnelles promulguées sur le corps, portait : que le

1. Aujourd'hui gouverneur des Invalides.

corps d'état-major serait recruté chaque année par 25 officiers élèves pris, 3 à l'École polytechnique et 22 tirés des sous-lieutenants de toutes armes et des premiers de l'École de Saint-Cyr. Les 3 polytechniciens entraient sans concours. Les 22 autres étaient désignés par le classement à la suite d'examens passés devant une commission. Les 30 premiers sortis de Saint-Cyr concouraient avec des sous-lieutenants ayant demandé à subir l'épreuve, désignés par le ministre, remplissant certaines conditions d'âge, et dont le nombre était limité à 30.

Cette même ordonnance du 23 février 1833 décida que les officiers du corps d'état-major pourraient être attachés aux ambassades, être employés au Dépôt de la guerre, soit pour les travaux de la section historique, soit pour ceux de la carte de France, ou autres analogues ; que les sous-lieutenants élèves, en sortant de l'École d'application, recevraient le brevet de lieutenant et feraient un stage régimentaire de deux années dans un régiment d'infanterie, deux dans un régiment de cavalerie, la première année comme officiers de peloton, la seconde comme adjudants-majors. Une cinquième année de stage pouvait leur être imposée soit dans un régiment d'artillerie, soit dans un régiment du génie. Enfin, le comité permanent d'état-major fut transformé en une commission d'examen tenant ses séances du 1er octobre au 1er avril et chargée de faire subir les épreuves aux officiers élèves sortant de l'école et aux candidats à cette école. Cette ordonnance autorisait bien aussi les permutations entre officiers de même grade, après examens passés devant la commission, mais aucun officier n'a jamais bénéficié de cette faculté. La porte de sortie laissée au contraire aux officiers du corps pour rentrer dans les troupes a été fort exploitée par les jeunes capitaines ambitieux,

lors de la création des corps de nouvelle formation, et nous verrons plus loin que tous ceux qui out pu obtenir cette sorte de faveur s'en sont fort bien trouvés, puisqu'ils sont parvenus au sommet de l'échelle militaire, ce qui nous paraît impliquer une assez bonne note pour le corps d'état-major. La commission eut encore dans ses attributions l'examen, l'appréciation et le classement des travaux annuels exigés des officiers du corps, lieutenants et capitaines n'ayant pas fait deux années de fonctions comme officiers d'état-major.



Cette ordonnance, comme nous l'avons dit, est la plus importante, la plus rationelle de toutes celles ayant visé le corps d'état-major, et, si l'on eût voulu se donner la peine de la suivre de point en point, on en eût retiré d'excellents fruits. Elle fixait de la manière suivante les différentes fonctions attribuées aux officiers qui en faisaient partie :

1° *Officiers employés au Dépôt de la guerre,* — Ce service était divisé en quatre sections : la première comprenait les travaux géodésiques et topographiques de la carte de France et de celle de l'Algérie. Les géodésiens, pendant huit mois passés sur le terrain, devaient faire leurs observations, puis revenir à Paris pour terminer les calculs des points trigonométriques, en former des cahiers et y joindre le dessin des plans et des signaux, plus un mémoire. Les topographes, pendant huit mois passés sur le terrain, devaient compléter leurs plans tirés du cadastre, reconnaître en courbes horizontales, puis revenir au Dépôt de la guerre pour calculer leurs cotes de hauteur, mettre au net leur travail et rédiger un mémoire descriptif et militaire

relatif au terrain reconnu. L'officier devait reconnaître chaque année, avec le secours du cadastre, une surface de douze lieues carrées, s'il opérait à l'échelle du vingt-millième, et de dix-huit lieues, s'il opérait au quarante-millième

Les officiers de la seconde section chargée des travaux intérieurs, ayant sous leurs ordres une vingtaine de dessinateurs, la plupart fort habiles, avaient à diriger et à surveiller la confection des cartes, plans, dessins, gravures, la réduction du cadastre, etc... Plus de trente graveurs sur cuivre étaient chargés des feuilles au quatre-vingt-millième.

La troisième section ou section historique avait pour mission : le classement et l'analyse des pièces officielles, correspondances, etc..., la rédaction des campagnes terminées. Cette section, en cas de guerre, devait toujours être prête à fournir au ministre les mémoires sur le théâtre des opérations et sur les événements militaires qui s'y étaient passés. Enfin elle devait pouvoir encore fournir des renseignements historiques aux personnes autorisées à les demander.

La quatrième section ou section de statistique avait à recueillir et à résumer tous les documents concernant le système militaire de la France et des puissances étrangères. C'est aux officiers de cette section qu'incombait la rédaction des instructions spéciales données aux militaires envoyés en mission particulière. Elle devrait toujours se tenir au courant des améliorations, des découvertes faites dans les différentes branches du service. Enfin, elle était encore chargée de l'examen et du classement des travaux

annuels des officiers des corps de troupes de l'armée (infanterie et cavalerie).

2° *Officiers attachés aux ambassades.* — Ces officiers devaient étudier le système militaire des puissances près desquelles on les accréditait. Ils avaient à tenir le ministre au courant de la composition, de l'organisation, du déplacement, en un mot de tout ce qui concernait les armées étrangères.

3° *Officiers employés dans les divisions territoriales.* — Leur service consistait à remplir toutes les missions se rattachant au commandement des troupes, à reconnaître le terrain des manœuvres, à reconnaître et à établir le cantonnement lors des passages des troupes, à visiter les hôpitaux, les prisons, les quartiers, les casernes, les manutentions et tous les établissements militaires, *sur l'ordre des généraux*, pour rendre compte de la manière dont s'y faisait le service, à porter et faire exécuter les ordres du général, à faire le service de bureau, lequel embrasse la correspondance avec le ministre, les chefs de service et les sous-ordres du commandant de la division.

4° *Officiers aides de camp.* — Ce service peut se résumer en un mot; être sans cesse à la disposition du général pour exécuter ses ordres *concernant les affaires militaires.*

Nous dirons plus loin de quelle façon ce sage programme, par lequel tout était à peu près prévu, a été exécuté en mainte circonstance; reprenons notre historique.



La promotion de 1833 a donné à l'armée : un général

de brigade, M. de Gaujal, mort à Strasbourg en 1870 dans les premiers jours du siège; un colonel, M. Robert, longtemps aux bureaux arabes en Algérie, mort en 1858; un intendant général M. Uhrich; un capitaine, Alexandre Saget[1], attiré dans un guet-apens par les Arabes et assassiné en Algérie le 22 octobre 1840, dans la province de Constantine. Cet officier, alors au 17e léger, y faisait son stage régimentaire.



La brigade d'occupation de Morée ayant été dissoute en septembre 1834, les officiers d'état-major qui en faisaient partie revinrent en France.

La brigade d'Ancône resta la même. Le corps d'occupation d'Afrique réduit à 23 000 hommes, eut un moins grand nombre d'officiers du corps d'état-major. Voici ceux qui restèrent en Algérie : le capitaine Eynard, aide de camp du général Voirol, commandant les troupes; le capitaine de La Tour du Pin, aide de camp du général de Trobriand; le capitaine Spitzer, aide de camp du général Bro, de la promotion de 1828, retraité colonel en 1863; le capitaine de Saint-Germain, aide de camp du général Trézel, de la promotion de 1825, mort capitaine en 1836.

État-major général. — Le lieutenant-colonel d'Esparbès de Lussan, chef, venu commandant de l'ancien corps en 1818, retraité lieutenant-colonel en 1839; le chef d'escadron Conrad; les capitaines Saint-Hippolyte, Duchâtel, de Laroche, Leblanc de Prébois; les lieutenants Ville-

1. Les deux frères de cet officier ont, comme lui, fait partie du corps d'état-major. L'un, général de division, homme de grand mérite, auquel une statue a été élevée dans son pays natal, est mort il y a trois ans; le dernier est général de brigade.

neuve, sorti de l'École d'application en 1830, passé capitaine de la légion étrangère en 1841 ; et Guilhem, comte de Lagondie, promotion de 1830, retraité colonel en 1869, mort en 1879.

Brigade topographique d'Alger. — Le capitaine Gougeon, venu capitaine des ingénieurs géographes en 1831, retraité capitaine en 1840. A *Oran :* le chef d'escadron Dalmas, le capitaine Thévenin.

Brigade topographique d'Oran. — Les capitaines Levret, venu capitaine des ingénieurs géographes en 1831, retraité lieutenant-colonel en 1862 ; Bernier de Maligny ; le capitaine Sicard, aide de camp du maréchal de camp vicomte d'Uzer, à Bône.

État-major à Bône. — Le lieutenant-colonel Belon, chef ; les capitaines Delcambre ; Leblanc de Prébois (Louis), de la promotion de 1824, retraité lieutenant-colonel en 1855 ; de Franconnière, de la promotion de 1829, plus tard chef du cabinet du maréchal de Saint-Arnaud, ministre de la guerre, premier aide de camp du prince Napoléon en 1859, général de brigade en 1864.



La promotion de 1834 a donné à l'armée quatre généraux de division : MM. Le Brun, aide de camp, puis chef d'état-major de Mac-Mahon à Sébastopol et en Italie, plus tard aide de camp de l'empereur Napoléon III, premier aide-major de l'armée du Rhin en 1870. Commandant en chef le 12e corps à Sedan, il tira les derniers coups de fusil à Bazeille, le soir de cette journée funeste, et commanda en 1875 le 2e corps d'armée à Rouen ; Jarras, second aide major général, puis chef d'état-major de Bazaine en 1870,

qui traita avec l'ennemi de la capitulation de Metz; Saget, longtemps chef d'état-major-général du gouverneur de Paris, mort récemment; de Courson de la Villeneuve, mort en 1879. De cette promotion sont encore sortis : un intendant, M. de Juge; trois généraux de brigade : MM. Camô, Robinet, Thomas, passé en 1834 dans l'infanterie, tué d'une balle à la bataille de l'Alma (1854); deux colonels : Hecquart et de Neveu, ce dernier longtemps aux bureaux arabes, en Algérie.



En 1834, les affaires politiques en Espagne, le passage en Navarre du prétendant don Carlos, la levée de boucliers des provinces basques, ayant nécessité un fort rassemblement de troupes sur notre frontière des Pyrénées, deux corps, l'un dit des Pyrénées-Orientales, l'autre des Pyrénées-Occidentales, furent organisés à Perpignan et à Bayonne.

Corps des Pyrénées-Orientales. — Le général de Castellane ; aide de camp : le capitaine d'Espinoy.

État-major. — Le lieutenant-colonel Mayr-Baldegg, chef d'état-major; le chef d'escadron Escoffon, venu des aides de camp comme capitaine en 1818, retraité chef d'escadron en 1845; les capitaines Courier, venu lieutenant en 1822, retraité chef d'escadron en 1851 ; Ardoin.

1re *brigade.* — Le maréchal de camp baron Anthoine de Saint-Joseph; aide de camp : le capitaine Lucotte, sorti sous-lieutenant de l'École d'application, promotion de 1827, mort capitaine en 1838.

2e *brigade.* — Le maréchal de camp Mylius (pas d'aide de camp).

Corps des Pyrénées-Occidentales.—Le général Harispe; aide de camp : le capitaine Sain de Bois-le-Comte, venu sous-lieutenant de l'École d'application, promotion de 1821, retraité chef d'escadron en 1847.

État-major. — Le colonel Lenormant de Kergré, chef; le commandant de Vilback, venu des aides de camp comme capitaine en 1818, retraité chef d'escadron en 1842; les capitaines Delalande, Chevalier.

1re *brigade.* —Le maréchal de camp Noguès (pas d'aide de camp).

2e *brigade.* — Le maréchal de camp Laidet (pas d'aide de camp).

3e *brigade.* — Le maréchal de camp Avisart; aide de camp : le capitaine de Chauny, venu sous-lieutenant de l'École d'application, promotion de 1829, retraité chef d'escadron en 1862.



Au mois de janvier 1835, l'armée du Nord fut dissoute, et les officiers d'état-major qui en faisaient partie envoyés dans divers états-majors. L'armée d'Afrique reçut une augmentation d'effectif, et pour gouverneur-général le lieutenant général comte Drouet d'Erlon; aides de camp : le lieutenant-colonel Girot, venu capitaine de la légion de l'Allier en 1818, mort colonel en 1844; le commandant Gottschick, les capitaines Pellion et Tatareau.

État-major général. — Le colonel Guyot, chef, venu capitaine des hussards du Bas-Rhin en 1818, mort colonel en juillet 1835; les capitaines Pellissier; Delaroche, venu sous-lieutenant de l'École d'application, promotion de 1827, passé dans l'intendance en 1836; Leblanc de Pré-

6

bois et Saint-Hippolyte. Commandant les troupes : le lieutenant général baron Rapatel (pas d'aide de camp).

État-major. — Le colonel Le Roy du Verger, chef ; les capitaines Zaragoza, et Villeneuve (Jean-Marie), venu de l'ancien état-major comme capitaine en 1818, passé en 1826 dans l'état-major des places.

1re *brigade.* — Le maréchal de camp de Trobriand ; aide de camp : le capitaine de La Tour du Pin (Aynard).

2e *brigade.* — Le maréchal de camp Bro ; aide de camp : le capitaine Spitzer.

Province d'Oran. — Le général Desmichels, remplacé par le maréchal de camp Trézel ; aides de camp : les capitaines de Lagondie et de Saint-Germain.

État-major. — Le commandant Maussion, chef ; le capitaine Bernier de Maligny, chargé de la topographie de la province.

Pendant cette année 1835, des expéditions dans notre colonie donnèrent lieu à de beaux combats, dans plusieurs desquels des officiers d'état-major s'étant distingués, leurs noms furent mis à l'ordre de l'armée d'Afrique. Pour le combat de l'Habra et la prise de Mascara : le capitaine Tatareau, le lieutenant-colonel Maison, les capitaines de Rancé, de Cuny, Duchâtel, Pelissier, le colonel Duverger. Pour l'affaire de la Macta, le capitaine de Lagondie, qui sauva la vie à son général.



En 1835, aucune mesure importante ne fut prise à l'égard du corps d'état-major, qui reçut une promotion de vingt-cinq officiers sortis de l'École d'application. Cette promotion a donné à l'armée cinq généraux de division : M. de

Cissey, commandant en chef un corps d'armée en 1871, ministre de la guerre; M. Espivent de La Villeboisnet, commandant un corps d'armée à la fin de la campagne de 1870; M. d'Auvergne, longtemps chef d'état-major de la garde impériale; M. Pajol[1]; M. Lepic, aide de camp de Napoléon III; un général de brigade, M. Letellier-Blanchard, inspecteur de gendarmerie; un intendant militaire, M. Bondurand.



En 1836, une décision ministérielle en date du 14 juillet régla le service des lieutenants d'état-major détachés dans les régiments. Cette décision fort sage, relative au stage régimentaire des jeunes officiers, fut malheureusement souvent éludée, ainsi que nous le dirons plus loin. Toutefois, elle eut l'avantage d'enlever ces officiers à l'action et au service des majors. La promotion de 1836, forte de vingt-cinq officiers, a donné à l'armée trois généraux de division, qui tous trois ont exercé des commandements de corps d'armée : MM. Letellier-Valazé, sorti de l'École avec le numéro 1; Durrieu et de Susleau de Malroy; cinq généraux de brigade, dont un tué à l'ennemi à la bataille de Solférino, M. Dieu; un autre, M. de Belgaric, blessé grièvement à cette même bataille, puis chef d'état-major du corps d'Exea pendant le siège de Paris; M. Ribourt, qui

1. Le général Pajol, fils de celui du premier Empire, qui commanda longtemps la 1re division militaire sous le gouvernement de Juillet, est un artiste de premier mérite comme sculpteur, et un écrivain de talent. On lui doit une magnifique statue équestre de Napoléon Ier, érigée à Montereau. Il a fait paraître plusieurs volumes d'histoire fort appréciés; de ce nombre; *Les campagnes du général Pajol*, son père, 3 volumes avec cartes et plans, et une *Histoire de Kléber*. Il a commandé avec distinction une division d'infanterie en 1870.

commanda le fort de Vincennes en 1871 ; de Rouvre et Robert, ce dernier sénateur ; un intendant, M. Denecey ; un colonel, M. de Senneville, tué dans une reconnaissance le matin de la bataille de Magenta, étant chef d'état-major général du maréchal Canrobert.



Pendant cette année 1836, il y eut de nombreuses et importantes expéditions en Afrique : d'abord en janvier, celle de Tlemcen, dans la province d'Oran. Les officiers d'état-major employés dans notre colonie furent : aides de camp du gouverneur général, le commandant Polangie de Rancé et les capitaines de La Tour du Pin et Mac-Mahon. Aide de camp du lieutenant général Rapatel, commandant les troupes, le capitaine Germay, venu capitaine des aides de camp en 1818, retraité chef d'escadron en 1843.

État-major général. — Le colonel Le Roy Duverger, le commandant Perrin-Solliers, les capitaines Zaragoza, Gougeon, Pellissier, Spitzer et Villeneuve. *Service topographique*, les capitaines Saint-Hippolyte et de Beaufort d'Hautpoul.

Province d'Oran, le capitaine de Lagondie, aide de camp du général d'Arlanges; le capitaine Borel, aide de camp du général Perrégeaux; le lieutenant-colonel Maussion, le capitaine de Maligny.

Province de Bône, le lieutenant-colonel Girot, les capitaines Delcambre et Leblanc de Prébois.



Le gouverneur général, à la tête de trois brigades, étant parti d'Oran le 8 janvier, fit une expédition sur Tlemcen

et ravitailla le Méchouard, citadelle bloquée depuis deux mois, où il laissa un bataillon sous les ordres du capitaine Cavaignac. Le général Rapatel fit une autre expédition en mars, dans la province d'Alger, contre les Hadjoutes. Le général d'Arlanges, dans la province d'Oran, s'étant trouvé bloqué dans son camp de la Tafna, une brigade fut envoyée de France sous les ordres du général Bugeaud, pour le débloquer. Un beau combat fut livré à la Sikkak le 6 juillet, combat à la suite duquel furent cités à l'ordre de l'armée d'Afrique les capitaines d'état-major de Montauban, de Martimprey, le lieutenant-colonel Maussion.



En novembre eut lieu la première expédition de Constantine. L'armée, forte de cinq brigades, partit de Bône. Les officiers d'état-major cités à l'ordre de l'armée d'Afrique, à la suite de la belle retraite de Constantine, furent : les capitaines de La Tour du Pin, de Mac-Mahon, Saint-Hippolyte, Leblanc de Prébois, de Laveaucoupet, de Zaragoza, le colonel Duverger, le commandant Perrin-Solliers, les lieutenants de Mimon, sorti en 1834 de l'École d'état-major, capitaine démissionnaire en 1838, et Letellier-Valazé, sorti le premier de l'École d'application en 1836, général de division en 1870. Ces deux officiers faisaient alors leur stage régimentaire dans l'infanterie.



En 1837, parurent peu de décisions concernant le corps d'état-major, et ces décisions étaient sans importance. Une promotion de quinze officiers sortit de l'École d'application en 1836 (décembre), et donna à l'armée : un général de

brigade, M. Waubert de Genlis, aide de camp de l'empereur Napoléon III; deux intendants, MM. du Fresnel et Airolles; un colonel, M. Regnault; trois officiers supérieurs tués à l'ennemi, MM. Lefebvre, Magnan et Beraud.



Pendant cette année 1837, les divisions actives des Pyrénées restèrent organisées sur le pied de rassemblement avec leurs états-majors telles qu'elles étaient l'année précédente.

A Ancône, le général Gazan remplaça le général Cubières, promu lieutenant général; le nouveau commandant de la brigade amena pour aide de camp le capitaine Terrasson, venu sous-lieutenant de l'École d'application (promotion de 1831), sorti le premier de sa promotion, capitaine démissionnaire en 1841.

Le commandant Lalande-Laborie, chef d'état-major, venu capitaine de la légion de la Manche en 1818, retraité chef d'escadron en 1839, le capitaine de Campredon.

En Algérie, le lieutenant général Denys de Damremont remplaça le maréchal Clausel en avril; aides de camp : le commandant Maumet; le capitaine Paris de la Bollardière, de la promotion de 1823 (sous-lieutenant), passé dans l'intendance en 1838.

État-major général (comme en 1836). — Le lieutenant-général Rapatel (pas d'aide de camp).

1re *brigade.*— Le maréchal de camp Bro; aide de camp : le capitaine de Mac-Mahon.

2e *brigade.* — Le maréchal de camp de Brossard; aide

de camp : le capitaine Renault, sous-lieutenant (promotion de 1831), général de brigade en 1866.

A *Oran*, le maréchal de camp de L'Étang; aide de camp : le capitaine Taisson, sous-lieutenant de l'École d'application (promotion de 1832), mort chef d'escadron en 1858.

Le lieutenant-colonel Maussion, chef d'état-major, le capitaine de Martimprey, le lieutenant Bertrand.



La seconde expédition de Constantine ayant été décidée, les officiers d'état-major désignés pour faire partie du corps chargé de cette difficile opération furent :

Le général Damremont, commandant en chef; aides de camp : le commandant Polangie de Rancé, les capitaines de la Tour du Pin [1] et de Mac-Mahon.

Etat-major du corps expéditionnaire. — Le maréchal de camp Perregeaux, chef d'état-major général; aides de camp : le capitaine Borel, le commandant Perrin-Solliers, les capitaines Zaragoza, Hugon d'Augicourt, Spitzer, Regnard.

1re *brigade.* — Le maréchal de camp duc de Nemours; aide de camp (pas d'officiers du corps d'état-major).

2e *brigade.* — Le maréchal de camp Trézel; aide de camp : le capitaine de Laveaucoupet, sorti sous-lieutenant en 1829 de l'École d'application, général de brigade en 1859, puis de division en 1868.

3e *brigade.* — Le maréchal de camp Rullière; aide de camp : le capitaine de Creny, sous-lieutenant, promotion de l'École d'application de 1828, général de brigade en 1848.

1. Le capitaine Aynard de la Tour du Pin, homme de beaucoup d'instruction, a écrit une remarquable et saisissante relation de cette seconde expédition de Constantine et surtout de l'assaut donné à la place.

4e brigade. — Le colonel Combes du 47e de ligne (pas d'aide de camp).

A Bône. — Le commandant d'Espinoy, le capitaine Delcambre.

Officiers d'état-major blessés : les capitaines de Mac-Mahon, atteint par une balle à l'attaque du 11 octobre au Coudiat-Aty; Hugon d'Augicourt le 12, en remplissant une mission au Mansourah.

Officiers d'état-major mis à l'ordre de l'armée à la suite de la prise de Constantine, le 13 octobre 1837 : le capitaine de Salles, major de tranchée; les lieutenants de Mimon au 2e de ligne, et Letellier-Valazé au 27e de ligne, tous deux aides-majors de tranchée; le chef d'escadron Despinoy, les capitaines Borel, de Mac-Mahon, de Creny, le lieutenant de Cissey au 17e léger.



La promotion de 1838, sortie en décembre 1837, forte de 21 officiers, a donné à l'armée trois généraux de division : MM. Pourcet, Raoult, sortis les deux premiers de leur promotion, et Reille (André), fils du maréchal de ce nom et petit-fils du maréchal Masséna ; deux généraux de brigade, MM. Bonneau du Martray et Manèque; un intendant militaire M. de Rossi; un colonel; M. de Linage, un conseiller à la Cour des Comptes, M. Albert du Casse [1].

1. M. du Casse a publié un grand nombre d'ouvrages historiques importants : *Les mémoires du Roi Joseph*, 13 volumes. — *Les mémoires du prince Eugène*, 10 volumes. — *Le général Vandamme*, 2 volumes. — *Le général duc de Padoue*, 2 volumes. — *Opérations de l'armée de Lyon en* 1814, 1 vol. — *Opérations du 9e corps de la Grande armée en* 1806 *et* 1807, 2 vol. — *Opérations de l'armée d'Orient*, 1 vol. — *La guerre au jour le jour*, 1870, 1 vol. publié par le *Spectateur Militaire*. — *Le Duc de Raguse devant l'Histoire*, 1 vol. — *Les erreurs militaires de Lamartine*, 1 vol. — *Mémoires pour*



Le maréchal Vallée, pendant son gouvernement de l'Algérie, garda auprès de sa personne deux capitaines de son arme (artillerie) et prit pour premier aide de camp le commandant d'état-major de Salles. Les lieutenants-généraux de Castellane à Constantine, baron Rapatel à Oran, Rullière à Alger, vinrent prendre des commandements dans notre colonie. Aides de camp du général de Castellane : les capitaines Fornier Saint-Lary et Gouyon; aides de camp du général Rapatel : les capitaines de Lorgeril, venu sous-lieutenant de l'École d'application en 1831, démissionnaire en 1844; Pricot, lieutenant, promotion de 1834, retraité chef d'escadron en 1854. Aide de camp du général Rullière : le capitaine de Crény.

A *Alger*.—Le maréchal de camp Galbois; aide de camp : le capitaine Sezille de Biarre ; le maréchal de camp Bernelle (pas d'aide de camp).

A *Constantine*. — Le général Négrier (pas d'aide de camp).

État-major général. — Le maréchal de camp Auvray (pas

servir à la guerre de Russie en 1812, 1 vol. — *De Freschviller à Sedan*, 1 vol. — *Les trois maréchaux d'Ornano*, 1 vol.

Cet officier a publié encore plusieurs ouvrages d'un autre genre :

Le Volontaire de Zumalacarreguy, le Conscrit de l'an VIII, les Suites d'une partie d'écarté, Rambuns, le Marquis de Pazaval, Quatorze de Dames, Du soir au matin (romans), *les Variétés militaires, les Origines, l'Histoire anecdotique de l'ancien théâtre en France, l'Histoire anecdotique de Napoléon Ier, Souvenirs d'un officier du 2e de zouaves, l'Expédition de L'Oued Guir en* 1870, etc., ces deux derniers dans le *Spectateur Militaire*.

Plusieurs brochures : *Influence des inventions modernes sur l'art de la guerre, Conséquences militaires et politiques de l'adoption des armes nouvelles, Bazaine et l'armée du Rhin*, etc.

d'aide de camp), chef; le lieutenant-colonel Girot sous-chef; le chef d'escadron Despinoy; les capitaines Fallot, Pellissier, Hugon d'Augicourt et Regnard; le chef d'escadron Saint-Hippolyte à la topographie.

A *Alger*. — Le colonel Sallonnier de Tammay, commandant de place, venu des aides de camp comme lieutenant-colonel en 1818, maréchal de camp en 1839.

A *Bougie*. — Le lieutenant-colonel Chambourlon, commandant de place, venu des aides de camp en 1818, retraité lieutenant-colonel en 1838.

État-major de la province d'Oran. — Le lieutenant-colonel Maussion, chef; le capitaine de Martimprey au service topographique.

État-major du territoire de Bône. — Le chef d'escadron Zaragoza, les capitaines Delcambre et Leblanc de Prébois.



Deux capitaines, M. Benoît, venu sous-lieutenant de la cavalerie en 1819, retraité chef d'escadron en 1851 et M. Gineste de Lissertel, venu sous-lieutenant de l'École d'application en 1828, retraité chef d'escadron en 1851, étaient aux services topographiques en Morée; le capitaine Desours de Mandajors aux mêmes travaux en Grèce; sorti de l'École d'application sous-lieutenant en 1831, il est mort capitaine en 1839 des suites des fatigues contractées en exécutant ses difficiles travaux.



Aucune mesure ayant une certaine importance ne fut prise en 1838 concernant le corps d'état-major. Pendant

l'année 1839, une décision ministérielle du 8 janvier fixa la façon dont le chapeau devait être porté par les officiers du corps d'état-major. Déjà en 1836, le ministre de la guerre, maréchal Maison, sans doute dans un moment de gaieté, avait décidé que le chapeau, porté de la façon *dite en bataille* par l'état-major, aurait des dimensions identiques et les mêmes formes pour toutes les têtes. Les officiers n'exécutèrent pas cette ridicule mesure, mais à l'École d'application où les sous-lieutenants élèves étaient sous la surveillance immédiate et journalière de leurs chefs, force leur fut bien d'avoir le chapeau *de dimension*. Un brave capitaine, tous les dimanches matin, à la revue d'inspection, armé d'un double décimètre, mesurait gravement la coiffure de chaque officier; mais, lorsque chacun ayant placé son chapeau sur sa tête, on voyait l'officier C......., taille de près de six pieds, et l'officier de L....... n'en n'ayant pas cinq, surmontés le premier d'un imperceptible lampion relativement à sa taille, l'autre disparaissant sous une énorme cloche eu égard à son peu d'élévation, les fous rires éclataient dans les rangs et le capitaine lui-même ne pouvait regarder de sang-froid cette singulière mascarade. Ajoutons que les officiers élèves, lorsqu'ils sortaient de l'École en uniforme, avaient, rue de Bourgogne, chez un coiffeur, des chapeaux ajustés pour chacun d'eux et qu'ils échangaient pour le *grotesque réglementaire* sorti du cerveau du maréchal Maison. On avait le bon esprit, à l'École d'état-major, de fermer les yeux sur cette inobservance du curieux règlement concernant la coiffure. Eh bien, le ministre, général Bernard, imagina quelque chose de plus grotesque encore. Par sa décision du 8 janvier 1839, il ordonna que le chapeau continuerait à être porté *en bataille* dans l'usage ordinaire de la vie, mais que pour le défilé, le

dit chapeau serait mis *en colonne* (sans doute parce que les troupes défilant habituellement *en colonne*, les officiers d'état-major auraient semblé faire opposition au défilé en conservant le chapeau *en bataille*). Toujours est-il qu'un jour, au défilé des gardes et des condamnés sur la place Vendôme, devant le colonel Tessiere, major de place, un jeune lieutenant d'état-major, adjudant-major de semaine au 33e de ligne, ayant exécuté la décision ministérielle et placé son chapeau en colonne cinquante pas avant d'arriver en face du colonel, ce fut un éclat de rire général sur la place Vendôme. Le colonel major de place, excellent homme, crut que l'officier se moquait de lui, mais il fut bien obligé de se taire lorsqu'on lui montra la décision du 8 janvier 1839.

Une décision plus sérieuse en date du 3 avril régla le service des officiers d'état-major détachés dans les régiments; une autre du 25 juillet accorda le cheval aux frais de l'État à l'officier d'état-major détaché dans un régiment de troupes à cheval.



Au mois d'octobre de cette année 1839, le duc d'Orléans, qui avait voulu combattre dans notre colonie, prit le commandement d'une division de 2500 hommes, à la tête de laquelle il manœuvra dans le sud de la province de Constantine du côté de Sétif, ainsi qu'une division aux ordres du général Galbois, pour franchir les redoutables passages des Bibans dits *Portes de fer*, et assurer une communication par terre entre les deux provinces d'Alger et de Constantine, car tout indiquait la reprise prochaine des hostilités et une nouvelle guerre sainte. Le 16 octobre, le duc d'Orléans se rendit, avec le maréchal Vallée, de Constantine à

Djimmilah, camp situé à 40 kilomètres nord-est de Sétif, où les troupes de sa division avaient été réunies. Les deux divisions duc d'Orléans et Galbois, mises en marche le 25 octobre, vinrent camper sur les bords de l'Oued-Bou-Sellan, affluent de la rivière de Bougie, et le 26 se dirigèrent vers les Bibans. Le 28, la division Galbois, chargée de surveiller la province de Constantine, rentra dans la Medjanah, la division d'Orléans s'avança vers les passages des Bibans et franchit successivement les quatre portes de fer, puis elle continua sa marche vers la province d'Alger. Le 2 novembre, le corps expéditionnaire des Bibans rentra à Alger.

Officiers d'état-major de l'armée d'Afrique mis à l'ordre à la suite de cette opération : le lieutenant-colonel de Salles, aide de camp du maréchal Vallée, le chef d'escadron Despinoy, le capitaine de Rozières; les capitaines attachés au service topographique : Puillon de Boblay, venu capitaine des ingénieurs-géographes en 1831, mort chef d'escadron en 1843; de Saint-Sauveur, venu aide-major en 1822, retraité chef d'escadron en 1852; Saget, venu lieutenant de l'École d'application, promotion de 1834, mort général de division; le lieutenant-colonel Gérard, chef d'état-major de la division d'Orléans; le capitaine Sezille de Biard, aide de camp du lieutenant-général Galbois, faisant fonctions de chef d'état-major.



La fin de l'année 1839 vit la levée de boucliers d'Abd-El-Kader et la proclamation par lui de la guerre sainte. De nouvelles troupes furent envoyées dans notre colonie, dont l'armée d'occupation fut formée de plusieurs divisions.

Le maréchal Vallée, gouverneur général, commandant

en chef; aide de camp : le chef d'escadron d'artillerie Auvity.

État-major général. — Le maréchal de camp Auvray, chef d'état-major général (pas d'aide de camp).

Le lieutenant-colonel de Salles, sous-chef; les colonels Bory de Saint-Vincent[1], venu colonel en 1830, retraité avec son grade en 1840; Reveux; Dubart de Limé, venu chef de bataillon des aides de camp en 1818, retraité colonel en 1841 ; Maussion ; le lieutenant-colonel Pélissier; les chefs d'escadron Bonjouan de la Varenne, venu capitaine de la Légion de la Charente en 1818, passé à l'état-major des places en 1846 ; Tatareau, Despinoy; les capitaines Fallot, Puillon-Boblaye, Morlot de Vengy ; Pralas de Rozières, sous-lieutenant, venu de l'École d'application promotion de 1825, retraité colonel en 1864 ; de Crény; Çagarriga, sous-lieutenant de l'École d'application promotion de 1828, retraité chef d'escadron en 1864; Spitzer; Guérin de Tourville, sous-lieutenant de l'École d'application, promotion de 1829, général de brigade en 1855, plus tard divisionnaire; Thévenin de Tanlay, venu lieutenant de l'École d'application, promotion de 1830, retraité colonel en 1868; Villeneuve; Regnard; d'Allonville, venu sous-lieutenant de l'École d'application, promotion de 1831, passé capitaine aux spahis en 1842, général de division de cavalerie; de Martimprey; Renault; Gouraud, venu sous-lieutenant de l'École d'application en 1832, mort capitaine en 1845 ; Robert; de Lau-

1. Le colonel Bory de Saint-Vincent était un voyageur et un savant qui a publié de grands et importants ouvrages scientifiques; de ce nombre : Une *Histoire générale de l'archipel des Canaries*, 1 fort vol. in-4; les *Annales générales des sciences physiques*, 8 vol. in-8; un *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, 16 vol. avec atlas; un *Guide du voyageur en Espagne* ; une *Histoire naturelle des reptiles;* une quantité de mémoires ; une *Relation du voyage de la Commission scientifique de Morée*, dans les Cyclades et dans l'Attique, 3 vol. in-8.

bespin, sous-lieutenant de l'École d'application, promotion de 1833, capitaine démissionnaire en 1848; Pricot; de Neveu, venu sous-lieutenant de l'École d'application, promotion de 1834, général de brigade en 1864, ces deux derniers membres de la Commission scientifique en Algérie; Jarras, venu lieutenant de l'École d'application en 1834, général de division; les capitaines Philippe et Durrieu; aides de camp du lieutenant général Gueheneuch, commandant la province d'Oran; le chef d'escadron Aulas de Courtigis; le lieutenant Reille, venu de l'École, promotion de 1838, général de division de cavalerie, aide de camp du général vicomte Schramm; les capitaines Sezille de Biarre, aide de camp du lieutenant général baron Galbois, commandant la province de Constantine; Bosq venu des ingénieurs-géographes en 1831, capitaine passé dans l'intendance en 1842, intendant militaire, aide de camp du maréchal de camp vicomte de Dampierre, commandant une brigade à Alger; de Mac-Mahon et le vicomte de Villiers, aides de camp du maréchal de camp comte d'Houdetot, commandant une brigade à Alger; Chautan de Vercly, venu lieutenant de l'École d'application, promotion de 1834, mort lieutenant-colonel en 1856, aide de camp du général baron Gingret, commandant la subdivision de Bône; de Franconnière, aide de camp du général Parchappe, commandant une brigade de la division d'Oran.



La promotion de 1840 de l'École d'application, forte de 23 lieutenants, a donné à l'armée un des officiers les plus brillants, les plus complets qui aient honoré le corps d'état-major, M. Cassaigne, entré et sorti le premier de l'École d'application, tué d'un obus étant lieutenant-colonel, aide de

camp du général Pélissier, le jour de la prise de Malakoff; deux généraux de division, MM. Trochu et Lapasset; cinq généraux de brigade : MM. Lourde; de Place; de Chamberet, inspecteur général de gendarmerie; Martenot de Cordoux; marquis de Toulougeon, aide de camp de l'Empereur; deux colonels, MM. Leroy et Lambert.



La guerre sainte recommença dans notre colonie par l'attaque du poste de Mazagran, dépendant de Mostaganem, occupé par 123 hommes de la 10e compagnie du 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique (capitaine Lelièvre). Pendant quatre jours, cette poignée de braves soldats résista aux assauts de dix mille Arabes qui se retirèrent le cinquième jour emportant les cadavres de six cents des leurs.

Abd-El-Kader ayant commencé les hostilités, le maréchal Vallée se décida à porter une forte colonne expéditionnaire sur Médéah, Milianah, Cherchell, laquelle colonne serait chargée de châtier la population belliqueuse des Hadjoutes. Le duc d'Orléans, revenu pour cette expédition en Algérie, avec son jeune frère le duc d'Aumale, reçut le commandement de la division d'avant-garde. Les généraux vicomte de Schramm, comte d'Houdetot, de Rumigny, de Rostolan, Corbin, Duvivier, comte Duval de Dampierre, furent mis à la disposition du maréchal gouverneur. Le 25 avril, 9,000 hommes partirent du camp de Bouffarick pour se porter sur Blidah. Abd-El-Kader occupait la rive gauche de l'Oued-Ger et s'apprêtait à marcher vers le col de Mouzaiah pour en organiser la défense. Les Arabes atteints sur l'Oued-Ger furent culbutés par le duc d'Or-

léans et son frère le duc d'Aumale chargeant à la tête de la cavalerie; puis, malgré la plus vive résistance, la colonne expéditionnaire franchit le col de Mouzaïah et entra dans Milianah, après avoir planté le drapeau français sur le sommet de l'Atlas.

Cette expédition de 1840 donna lieu à de beaux combats. Un certain nombre d'officiers d'état-major dont les noms suivent furent cités à l'ordre de l'armée d'Afrique. Pour les combats au col de Mouzaïah, du 25 avril au 21 mai: le colonel Gérard, aide de camp du prince royal; les lieutenants-colonels de Salles et Pélissier; les chefs d'escadron de Montguyon, officier d'ordonnance du prince, et Aulas de Courtigis, aide de camp du général de Schramm; les capitaines : Morlot de Wengy, Regnard, de Laubespin de Crény, de Tanlay, de Cissey, attachés aux états-major de la colonne.

Pour la prise de Col (12 mai): le capitaine de Crény, de l'état-major général.

Pour le combat du 15 juin au Mouzaïah: le lieutenant de Pourcet, faisant son stage régimentaire au 2e léger.

Pour les combats de Milianah, du 24 au 26 juin: le lieutenant d'état-major Besson, en stage au 23e de ligne; les lieutenants-colonels de Salles et Pélissier; les chefs d'escadron Tatareau et de Courtigis; les capitaines de Crény, d'Allonville, Louis de Villiers et Mac-Mahon, ces de uxerniers aides de camp du général comte de d'Houdetot; le capitaine Bosq, aide de camp du général comte de Dampierre; les capitaines Lebris et Spitzer; les lieutenants Reille, détaché auprès du général Schramm, et Besson.

Pour le combat de Kara Mustapha (19 septembre): le capitaine de Mac-Mahon, le lieutenant Pourcet; pour l'expédition de Tlemcen, le capitaine Desaint de Marthille en

stage régimentaire au 2e de chasseurs d'Afrique, promotion de 1832, général de brigade de 1866, mort en 1880.



L'année 1841 vit de grands changements en Algérie. Le lieutenant-général Bugeaud de la Piconnerie remplaça comme gouverneur-général le maréchal Vallée. Les troupes ne furent plus embrigadées, mais plusieurs régiments furent envoyés de France. Les officiers d'état-major dont les noms suivent firent partie de l'armée d'Afrique : le chef d'escadron Eynard, aide de camp du général Bugeaud.

État-major général. — Le général de Tarlé, chef (pas d'aide de camp) ; le lieutenant-colonel Delmotte, sous-chef ; le colonel Reveux, chef d'état-major à Constantine ; le lieutenant-colonel Pélissier, chef d'état-major à Oran ; les chefs d'escadron Tatareau, de Crény, Bonjouan de la Varenne ; les capitaines Fallot, Morlot de Wengy, Gouyon, Pralas de Rozières, Leblanc de Prébois, Spitzer, Guérin de Tourville, Villeneuve, Regnard, d'Allonville, de Martimprey, Renault, Gouraud, Robert, de Laubespin, de Neveu, Jarras, d'Adhelsward, le dernier venu lieutenant de l'École d'application en 1836, capitaine démissionnaire en 1841 ; Denecey, venu de la même promotion, passé dans l'intendance en 1843 ; Durrieu, de Susleau de Malroy ; Lebrun, capitaine aide de camp du général de Négrier, venu de l'École d'application en 1834, général de division commandant en chef un corps d'armée en 1870 ; de Lorgeril, capitaine, aide de camp du général Duvivier, venu de l'École d'application en 1834, démissionnaire en 1844 ; de Courson, capitaine, aide de camp du général le Pays de Bourjolly ; de La Tour du Pin, capitaine, aide de camp du général Changarnier ; Sezille de

Biarre, capitaine, aide de camp du même général à Constantine; Denis de Senneville, capitaine, aide de camp du même général, venu de l'École d'application en 1834, tué colonel le 4 juin 1859; Saget, capitaine, aide de camp du général Guesviller à Constantine; les capitaines Philippe et Patas d'Hilliers, aides de camp du général de Lamoricière, commandant la province d'Oran; le premier, venu lieutenant des chasseurs de Vaucluse en 1819, retraité colonel en 1855; le second, de l'École d'application en 1834, mort chef d'escadron en 1854; Chautan de Vercly, capitaine aide de camp du général Guingret à Bône.



Une ordonnance royale, en date du 18 juin 1841, créa un Comité consultatif d'état-major qui fut composé de la manière suivante : le lieutenant-général baron Pelet, pair de France, président; les lieutenants-généraux Tholosé, baron Marbot, vicomte de Rumigny; les maréchaux de camp Moline de Saint-Yon, Aupick, Caminade, membres; le colonel baron de la Rue, les lieutenants colonels de Viterne, Perrin, Pellion, membres adjoints; le lieutenant-colonel Gorrant, secrétaire. Ce comité remplaça la *commission* dite d'état-major, qui n'était composée que d'un lieutenant-général président, de deux maréchaux de camp, de deux colonels, dont un secrétaire, et de trois lieutenants-colonels.



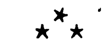
La promotion de 1841 de l'École d'état-major, forte de sept officiers, a donné à l'armée quatre généraux de division : MM. Osmont, Renson, de Mirandol, de Loverdo ; les deux premiers ont commandé des corps d'armée, le troisième

est passé dans la cavalerie; un intendant général inspecteur, M. Friant; un général de brigade, M. Clément; un colonel, M. Lacroix.



Nous avons fait connaître le nom des officiers d'état-major employés à l'armée d'Afrique en 1841. De nombreuses expéditions furent faites dans notre colonie. Plusieurs membres du corps furent cités à l'ordre. Pour les combats autour de Milianah du 1er et 3 mai : le capitaine d'Adhelsward, aide de camp du général Baraguey-d'Hilliers; les capitaines de Cissey, de Gouyon, de Wengy; le lieutenant-colonel Delmotte; le chef d'escadron Eynard, aide de camp du gouverneur général; le lieutenant-colonel Despinoy; les capitaines Borel, Letellier, la Tour du Pin et Royer.

Pour les combats d'Akbet-Keddac (juin) : le lieutenant-colonel Pélissier; le capitaine de Martimprey; le lieutenant de Castelnau, en stage régimentaire au 13e léger; le chef d'escadron Eynard; les capitaines de Rozières, de Wengy, Courtot de Cissey, de Suslau de Malroy, Philippe, ce dernier aide de camp du général de Lamoricière.



En 1842, le général Bugeaud, qui voulait pousser vigoureusement la guerre en Algérie, ayant obtenu l'envoi de France de renforts considérables, vit le nombre des officiers d'état-major à l'armée d'Afrique porté de 28 à 35. Le maréchal de camp de Bar remplaça comme chef d'état-major le maréchal de camp de Tarlé. Il prit auprès de lui le lieutenant Waubert de Genlis, qui faisait alors son stage régimentaire à Alger, au 26e de ligne; sorti le premier de

la promotion de 1837, cet officier est mort général de brigade après avoir épousé la fille de son général et avoir été plusieurs années un des aides de camp de l'empereur Napoléon III.

Voici quels furent les officiers d'état-major nouveaux en Algérie, en 1842 : le colonel de Marion de Gaja; les lieutenants-colonels Maison, Gaullier, venu capitaine de la légion du Morbihan, en 1818, retraité colonel en 1847; Tugnot de Lanoye, venu capitaine de la légion de l'Hérault, en 1818, retraité lieutenant-colonel en 1847; les chefs d'escadron: Renaud de Vilback; venu capitaine des aides de camp en 1818, retraité chef d'escadron en 1842; Martin des Pallières, venu capitaine des aides de camp en 1818, chef d'escadron passé à l'état-major des places en 1846; Le François de la Lande; Tailhade, venu de la légion de la Charente-Inférieure en 1819, passé dans l'état-major des places; de Crény; les capitaines Leblanc de Prébois, Courson, sorti en 1832 lieutenant de l'École d'état-major, mort en 1879 général de division; Denis de Senneville; Dieu, sorti lieutenant à l'École d'application en 1834, tué à la bataille de Solférino; le lieutenant Fornier, détaché du 9e hussards, où il était en stage régimentaire auprès du maréchal de camp Levasseur, venu lieutenant de l'École d'application, promotion de 1839, passé capitaine aux spahis en 1845; Espivent de la Villeboisnet, aide de camp du général Bedeau; les capitaines Lebrun et Thomas, aides de camp du lieutenant général de Négrier à Constantine; le capitaine de Susleau de Malroy, aide de camp du maréchal de camp Randon, commandant à Bône.



De la promotion de 1842, forte de 24 officiers, sont sortis

quatre généraux de division : MM. Appert; Ferri Pisani, plusieurs années aide de camp du prince Napoléon; Berthaut, ministre de la guerre en 1876, Lallemand; cinq généraux de brigade : MM. Foloppe; Sumpt, qui a eu les deux mains emportés par un obus, à la bataille de Freschviller, et est aujourd'hui commandant de l'Hôtel des Invalides; Baudoin, Filippi; Durand de Villers, ancien aide de camp du maréchal Regnaud, trois ans secrétaire général de la grande chancellerie de la Légion d'honeur sous le général Vinoy; deux colonels : MM. de Bar et Martin, ce dernier passé dans la cavalerie.



En 1843, l'armée d'Afrique, portée à 75 000 hommes, vit arriver plusieurs officiers d'état-major.

État-major général. — Les capitaines Jarras, de Hédouville, Raoult et Trochu; auprès du général comte Baraguey-d'Hilliers, le lieutenant Monrival, de la promotion de 1840, détaché du 1er de chasseurs à cheval, retraité lieutenant-colonel en 1867; Pourcet, capitaine, aide de camp du général Bedeau; Lapasset, aide de camp du général Gentil, venu de la promotion de l'École d'application de 1840, mort général de division; le capitaine Robert, aide de camp du général Sillégue, à Sétif.



C'est le 16 mai de cette année 1843 que le duc d'Aumale enleva près de Taguin la Smala d'Abd-el-Kader, audacieux et heureux coup de main qui porta un coup funeste à la puissance de l'émir. Les officiers d'état-major dont les noms suivent furent cités à l'ordre de l'armée d'Afrique, à la suite de cette brillante affaire : les capitaines

de Beaufort, Durrieu et de Marguenat; Dupin, de la promotion de 1839, longtemps commandant de la contre-guerilla au Mexique, mort colonel en 1868, officier de guerre des plus vigoureux et des plus intelligents. Dans cette affaire de la Smala, fut cité également le chef d'escadron des spahis comte d'Allonville, ancien officier d'état-major; passé à la cavalerie indigène depuis quelques mois. Le 11 novembre, à la suite d'un brillant combat de cavalerie livré sur l'Oued Merlah, le capitaine Jarras, les lieutenants Baudoin et Martin furent mis à l'ordre de l'armée d'Afrique; M. Baudoin, de la promotion de 1842, mort général de brigade; M. Martin, de la même promotion.



Plusieurs décisions relatives au corps d'état-major furent prises en 1844 : un règlement pour le service intérieur de l'École d'application, une décision ministérielle déterminant le droit au commandement donné aux officiers d'état-major à grade égal, une décision sur l'armement des officiers du corps, et une sur la solde des officiers-élèves de l'École.

La promotion de 1844, forte de 26 officiers, a donné à l'armée trois généraux de division : MM. Hartung, Faure, Forgemol, tous trois en activité de service; deux généraux de brigade, MM. de la Soujeole et de Saint-Cyr Nugues; deux colonels, MM. Chatillon et Carré.



Plusieurs officiers d'état-major, non encore en Algérie, furent attachés à l'armée d'Afrique : le chef d'escadron Beauquet; les capitaines baron Miollis, venu sous-lieutenant, en

1819, de la légion du Cher, retraité chef d'escadron en 1853; Anselme, de la promotion de 1841, général de brigade en 1859; de Neveu; Appert, de la promotion de 1842, général de division [1]; Pissis, aide de camp du général le Pays de Bourjolly, venu sous-lieutenant des ingénieurs-géographes en 1831, général de brigade en 1863; le lieutenant Lapasset, aide de camp du général Gentil, détaché du 2e de chasseurs d'Afrique, promotion de 1840, mort général de division; le chef d'escadron L'Heureux, détaché de l'état-major du ministre de la guerre duc de Dalmatie, en mission.



Nommé maréchal le 31 juillet 1843, le gouverneur, général Bugeaud de la Piconnerie, ayant obtenu pour notre colonie des forces considérables et voulant profiter des succès obtenus par le duc d'Aumale et par le général de Lamoricière, résolut de diriger une forte expédition contre les montagnards kabyles occupant le pâté près de Dellys, pour les soumettre, si faire se pouvait, à la domination rançaise. Il organisa donc un corps de neuf mille hommes, à la tête duquel il se porta de la Maison Carrée sur les montagnes des Flissas, au commencement de mai 1844. Le 12, il livra le combat de Taourgha, et le 17, celui plus important d'Ouarenz Eddin. Les officiers d'état-major cités à la suite de ces deux brillantes affaires, furent : pour celle du 12 mai, les capitaines Gaboriau, en stage régimentaire au 4e régiment de chasseurs d'Afrique, tué à

1. Cet officier, ainsi que trois autres de ses camarades, MM. Feret, Trochu et Lapassset, étaient détachés de leurs régiments de cavalerie sans avoir terminé leur stage régimentaire; ainsi se trouvaient éludés, pour des considérations personnelles, les sages règlements qui voulaient que les jeunes officiers du corps, avant d'être employés au service de leurs armes, pussent compléter leur instruction dans l'infanterie et dans la cavalerie.

l'ennemi le 12 juin 1849; de Cissey, de l'état-major général; les chefs d'escadron de Zaragoza, de la colonne Korte et de Gouyon. Pour l'affaire du 17 mai, le colonel Pélissier, le chef d'escadron de Gouyon, les capitaines de Cissey, Raoult, Lapasset, le commandant L'Heureux.

Cependant Abd-el-Kader, traqué depuis la prise de la Smala par le général de Lamoricière, dans la province d'Oran, s'étant réfugié sur le territoire marocain, ne tarda pas à nous amener la guerre avec le souverain de ce pays. Le maréchal Bugeaud, après avoir, sur les ordres du gouvernement, épuisé tous les moyens de conciliation, se porta sur le territoire marocain, dans les premiers jours d'août, et livra bataille, le 14, aux nombreux contingents du Maroc qu'il battit sur les bords de l'Isly.

A la suite de cette brillante affaire, qui valut au maréchal le titre de duc, les officiers d'état-major dont les noms suivent furent cités à l'ordre de l'armée : les colonels Eynard, aide de camp du maréchal; Foy, détaché d'auprès du ministre; le lieutenant-colonel de Crény, chef d'état-major de la division d'Oran; les chefs d'escadron de Gouyon, chef de la section topographique; de Martimprey, de la même section; Caillé, détaché de l'état-major du ministre; les capitaines de Courson, de Cissey, de l'état-major général; Espivent, aide-de-camp du général Bedeau; le lieutenant Baudoin, en stage au 56e de ligne.



De 1845 à 1850, il ne fut pris, à l'égard du corps d'état-major, que deux mesures ayant de l'importance : un arrêté du ministre de la guerre en date du 17 avril 1848, autorisant les officiers du corps faisant partie des divisions ac-

tives à choisir des chevaux dans la remonte de l'armée, et un décret du 3 mai portant nouvelle fixation du cadre du corps d'état-major.



Les cinq promotions qui se sont succédé pendant ces cinq années ont donné à l'armée : celle de 1845, 22 officiers, dont sont sortis : un général de division, M. Schmitz, chef d'état-major général de l'armée de Paris pendant le siège, aujourd'hui commandant un corps d'armée; six généraux de brigade : MM. Lamy, Jeoffroy d'Abbans, d'Ornant, Mircher, d'Andigné (sénateur), Boyer; trois colonels, MM. Vial, longtemps professeur d'art et d'histoire militaire à l'École d'application et auteur d'un bon ouvrage classique; de Bigot et Gruizard.

La promotion de 1846, de 25 officiers, a donné un général de division, M. Lewal, officier fort instruit, auteur militaire de mérite, qui a été pendant quelque temps à la tête de l'École supérieure de la guerre, à Paris; trois généraux de brigade, MM. le marquis d'Abzac, Foy et Villette; un intendant général inspecteur, M. Vigo Roussillon, auteur de publications importantes; trois intendants militaires : MM. Duval, Gaillard, de la Chevardière de la Grandville; quatre colonels, MM. Montels, Grangez du Rouet, de Plazanet, Seigland.

La promotion de 1847, de 24 officiers, a donné un général de division, M. Vuillemot; quatre généraux de brigade, MM. Broye, d'Andlau (sénateur), Gaillard, Davenet; trois colonels, MM. Saget, Chenevière, Tiersonnier.

La promotion de 1848, de 21 officiers, a donné un géné-

ral de brigade, Desplas; deux colonels, MM. Klein de Kleinenberg et Munier.

La promotion de 1849, forte de 24 officiers, a donné deux généraux de brigade, MM. Tissier et de Bouillé; un intendant, M. Rossignol; quatre colonels, MM. Pujade, Piquemal, Regnier (Joseph), Regnier (Auguste).



De 1845 à 1849, un grand nombre d'officiers d'état-major obtinrent d'être envoyés dans notre colonie d'Afrique, alors seul théâtre de guerre des armées françaises où l'on pût acquérir de la gloire et de l'avancement. C'était à qui se ferait attacher à un officier général ou à un état-major en Algérie. Nous allons faire connaître les noms des officiers qui obtinrent cette sorte de faveur. En 1846, à l'état-major général : le commandant Louis de Villiers; les capitaines Saget (Eugène) ; baron Regnault, promotion de 1837, retraité colonel en 1870; Mancel, promotion de 1840, mort lieutenant-colonel en 1862; Gaboriau; Lacroix, promotion de 1841, retraité colonel en 1867; Tricault, aide de camp du général Loyré d'Arbouville, à Alger, promotion de 1843, mort capitaine en 1857; le lieutenant Galle, détaché du 1er de cuirassiers auprès du général Gentil, promotion de 1844, chef d'escadron passé à l'état-major des places en 1862.

Les combats livrés en 1845 dans notre colonie valurent la citation à l'ordre de l'armée d'Afrique des officiers d'état-major dont les noms suivent; affaire chez les Traras, du 13 au 15 octobre : le capitaine Ansèlme, de l'état-major général; le capitaine Baudoin, en stage au 2e de chasseurs d'Afrique.

En 1847, les officiers nouvellement attachés à notre armée d'Afrique, furent : les capitaines Poulle, Renault, Bonneau du Martray; Marel, promotion de 1839, retraité colonel en 1872; Gondallier de Tugny, promotion de 1839, retraité colonel en 1873; Cassaigne, promotion de 1840, tué lieutenant-colonel en 1855, Lallemand, promotion de 1842, général de division; aide de camp du général Thiéry, le capitaine Clémeur, promotion de 1841, génèral de brigade; Aide de camp du général Yussuf, le capitaine Faure, détaché du 6e de chasseurs, promotion de 1844, général de division.



Le décret du 3 mai 1848, provoqué par le ministre de la guerre, général de Lamoricière, réduisit le corps d'état-major de cinq colonels, de cinq lieutenants-colonels, de dix chefs d'escadron, de vingt capitaines, et cela, au moment même où les éventualités d'une guerre avec l'Europe semblaient indiquer la nécessité d'une augmentation des cadres. Pour ramener ces cadres au nouvel effectif, treize colonels, sept lieutenants-colonels, douze chefs d'escadron furent mis à la retraite. La révolution de février 1848 n'eut pas la même conséquence que celle de juillet 1830; aucun officier ne donna sa démission dans le corps d'état-major, qui resta composé comme le voulait le décret du 3 mai, jusqu'au mois de décembre 1851. Alors parut un autre décret abrogeant celui de 1848 et rétablissant les cadres du corps tels qu'ils étaient avant cette époque, c'est-à-dire 30 colonels, 30 lieutenants-colonels, 100 chefs d'escadron, 300 capitaines et 100 lieutenants.



La révolution de février 1848, la formation d'une armée des Alpes, l'envoi d'un corps expéditionnaire dans la Méditerranée et les évènements de juin amenèrent de grandes modifications dans les corps et dans leurs états-majors. En Afrique, le maréchal Bugeaud, rappelé à Paris, et dont on eût la maladresse de ne pas suivre les conseils en février 1848, fut remplacé dans le gouvernement de l'Algérie par le général Changarnier, qui composa son état-major général de la manière suivante :

Gouverneur général. — Le général Changarnier; aides de camp : les capitaines Letellier-Valazé, Pourcet, de Carcy, ce dernier de la promotion de 1836, retraité chef d'escadron en 1862.

État-major général. — Le colonel de Crény; les chefs d'escadron de Rozières, Morlot de Wengy, Spitzer, Guérin de Tourville, de Cissey, Pissis; Nesmes Desmarets, de la promotion de 1829, général de brigade en 1857. Les capitaines Renault; de Valdan, de la promotion de 1832, général de brigade en 1869; Robert; Pricot de Sainte-Marie, de la promotion de 1834, retraité chef d'escadron en 1854; de Neveu, Saget; Villedieu de Torcy, de la promotion de 1836, retraité chef d'escadron en 1862; Dieu, de Susleau de Malroy, Regnault, Waubert de Genlis, Raoult, Gondallier de Tugny, Marel, Lambert, Lapasset, Mancel; Renson, de la promotion de 1841, général de division, aujourd'hui commandant le 16e corps d'armée à Montpellier; Appert, Gaboriaud; Desmonts, promotion de 1841, retraité chef d'escadron en 1871; Lallemand; Doulcet, de la promotion de 1842, mort capitaine en 1849 en Algérie; Borel, de la pro-

motion de 1847, général de division, ministre de la guerre en 1877-78, aujourd'hui commandant d'un corps d'armée; Schmitz, plus tard chef d'état-major du corps en Chine, général de division, major-général de l'armée de Paris pendant le siège, aujourd'hui commandant en chef le 12e corps à Limoges; aides de camp des généraux : les capitaines Galle, du général Gentil; Martenot, du général Marey-Monge; Cassaigne, du général Pelissier; Gresley, du général Herbillon, de la promotion de 1843, général de division, ministre de la guerre en 1879, aujourd'hui commandant le 5e corps à Orléans; de Place, du général Leroy de Saint-Arnaud, de la promotion de 1849, général de brigade en 1870; Faure, du général Yussuf.



Au mois de mai 1848, les événements politiques firent prendre au gouvernement français la résolution de constituer dans le midi une armée dite *des Alpes* qui fut organisée dans le principe de la manière suivante et subit des modifications que nous ferons connaître au fur et à mesure qu'elles se produisirent. Un grand nombre d'officiers du corps d'état-major furent employés à cette armée.

Le commandement en chef fut exercé dans le principe à titre provisoire par le général de division de cavalerie Oudinot, duc de Reggio; aides de camp : le chef d'escadron d'Aiguy, de la promotion de 1824, mort lieutenant-colonel en 1854; le capitaine de Gaujal, de la promotion de 1833, mort général de brigade en 1870, au siège de Strasbourg.

État-major général. — Le général de brigade Morin, chef; aide de camp : le capitaine Jouves, promotion de 1834,

retraité lieutenant-colonel en 1867; le colonel de Saint-Hippolyte, sous chef; les chefs d'escadron Baret de Rouvray et baron Anselme; les capitaines: de Boisvilette, de la promotion de 1824, retraité capitaine en 1850; de Cornely, de la promotion de 1824, retraité colonel en 1865; Cury, promotion de 1830, retraité lieutenant-colonel en 1863, Reille (André).

1re *Division*—Le général Bedeau; aides de camp: le chef d'escadron Espivent de la Villeboisnet et le capitaine Lacroix.

Le colonel Vaudrimey d'Avout, chef d'état-major, le commandant Bernier de Maligny; le capitaine Morin, promotion de 1830, mort chef d'escadron en 1851.

1re *brigade.* — Le général Guesviller; aide de camp : le capitaine Foucauld.

2e *brigade.* — Le général Salleix; aide de camp: le capitaine Clappier, promotion de 1843, général de brigade retraité.

2e *Division.* — Le général Baraguey-d'Hilliers; aides de camp : le capitaine Dieu, le lieutenant Foy.

Le colonel Perrin-Solliers, chef d'état-major; le commandant Hugon d'Augicourt, les capitaines Bertrand et Vergès-Navarre, promotion de 1838, mort capitaine en 1852.

1re *brigade.* — Le général Tallandier; aide de camp : le capitaine Fèvre, promotion de 1838, retraité lieutenant-colonel en 1869.

2e *brigade.* — Le général Duhot; aide de camp: le capitaine Crépy, promotion de 1839, retraité chef d'escadron en 1875.

3[e] *Division.* — Le général Magnan; aides de camp : les capitaines de Rouvre, promotion de 1836, passé colonel dans la gendarmerie en 1866, général de brigade en retraite; Sautereau, promotion de 1843, retraité colonel en 1879.

Le colonel Sol, chef d'état-major; le commandant Delzons; les capitaines Nugues, promotion de 1844, général de brigade en 1875; Courrier, promotion de 1844, capitaine réformé en 1859.

1[re] *brigade.* — Le général Guillabert (pas d'aide de camp).

2[e] *brigade.* — Le général Renault; aide de camp, le capitaine Ferri Pisani, promotion de 1842, général de division.

4[e] *Division.* — Le général Loyré d'Arbouville; aide de camp, le capitaine Regnard.

Le lieutenant-colonel Martimprey, chef d'état-major, remplacé en avril par le chef d'escadron Louis de Villiers; le chef d'escadron Conil, de la promotion de 1820, retraité chef d'escadron en 1851; les capitaines Lefebvre, Dupin; Hutin, promotion de 1844, retraité chef d'escadron en 1860.

1[re] *brigade.* — Le général Joly (pas d'aide de camp).

2[e] *brigade.* — Le général Duchaussoy; aide de camp, le capitaine Scellier de Lample, promotion de 1843, retraité chef d'escadron en 1875.

3[e] *brigade.* — Le général Lapeyre (pas d'aide de camp).

Division de cavalerie. — Le général Oudinot, duc de Reggio; aides de camp : le commandant d'Aiguy, le capitaine Gaujal.

Le commandant de Laveaucoupet, chef d'état-major; le commandant Pajol, les capitaines de Gravillon; Levisse de Montigny, promotion de 1840, mort colonel en 1872; de Bar de la Garde, promotion de 1842, mort colonel en 1866.



En août 1848, le général Oudinot prit le commandement en chef titulairement et choisit pour aide de camp le capitaine André Reille, MM. d'Aiguy et de Gaujal l'ayant quitté. En novembre, trois officiers nouveaux furent admis à l'état-major général : le chef d'escadron Compagny, les capitaines Anselme et Crépy.



En 1849, l'armée des Alpes passa sous le commandement du maréchal Bugeaud, duc d'Isly; aide de camp : le chef d'escadron Trochu. Le capitaine Castelnau entra à l'état-major de la 1re division d'infanterie qui fut commandée pendant la tenue de l'Assemblée législative, dont le général Bugeaud était membre, par le général Gueswiller.

La 2e division (Baraguey-d'Hilliers), pour le même motif, eut pour chef le général Joly ; aide de camp : le capitaine Donnea, promotion de 1844, mort chef d'escadron en 1869; son état-major se compose du lieutenant-colonel Lafouge, chef, venu des gardes-du-corps en 1825 comme capitaine, retraité lieutenant-colonel en 1853, remplaçant le colonel Perrin; du capitaine Beraud.

A la 3e division, le général Alexandre remplaça le général Renault au commandement de la 2e brigade, et prit pour aide de camp le capitaine Fourchault, promotion de

8

1841, colonel en retraite, commissaire du gouvernement près le conseil de révision à Alger. Le général Lapeyre, qui n'avait pas d'aide de camp, prit auprès de lui le capitaine de Laurencin, promotion de 1844, mort chef d'escadron en 1860.



En avril 1849, l'armée des Alpes reçut une 5e division d'infanterie dont voici la composition :

5e *Division.* — Le général Marey Monge; aide de camp : le capitaine Dupin.

Le colonel Barbier de Tinan, chef d'état-major; le chef d'escadron de Lagondie, le capitaine Lesieur.

1re *brigade.* — Le général Allouveau de Montréal; aide de camp : le capitaine d'Andigné.

2e *brigade.* — Le général Maizières; aide de camp : le capitaine Morel de Boncourt, promotion de 1832, retraité chef d'escadron en 1861.

Division de cavalerie. — Le général Regnault de Saint-Jean-d'Angely, promu divisionnaire en juillet 1848, prit le commandement de cette division; aide de camp : le capitaine de Villers. L'état-major reste le même.

1re *brigade.* — Le général Gagnon; aide de camp : le capitaine, d'origine polonaise, Zglinicki, promotion de 1846, démissionnaire en 1853.

2e *brigade.* — Le général Grammont; aide de camp : le capitaine Andrieux, promotion de 1840, retraité colonel en 1879.

3e *brigade.* — Le général Lebon Desmotte; aide de camp: le capitaine Filippi.



La terrible insurrection des 24 et 25 juin 1848 coûta la vie à un jeune capitaine d'état-major, M. Mangin, de la promotion de 1835, áttaché momentanément au général de brigade de Bréa, et assassiné avec son général, qui voulut, malgré ses conseils, se fier aux paroles des insurgés et se rendit seul au milieu d'eux avec son aide de camp, dans l'espérance de faire cesser la lutte.



Vers la fin de la même année 1848, les complications politiques à Rome et dans les États pontificaux ayant déterminé le gouvernement français à tenir prête à Marseille une force active pour intervenir en Italie, une brigade de deux régiments d'infanterie fut organisée sous les ordres du général Mollière, auquel on donna pour aides de camp : le capitaine Manèque, de la promotion de 1838, général de brigade en 1860, tué à l'attaque du pont de Neuilly pendant la Commune; le lieutenant Lecauchois Feraud, promotion de 1847, capitaine, mort le 9 janvier 1852.

État-major. — Les capitaines Poulle et Osmont, ce dernier de la promotion de 1841, aujourd'hui général de division commandant le 10e corps à Rennes.

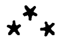
Cette brigade expéditionnaire, bientôt augmentée et devenue en mai 1849 corps expéditionnaire de la Méditerranée, fut alors placée sous les ordres du général de division Oudinot, duc de Reggio; aide de camp : le chef d'escadron Espivent de La Villeboisnet.

État-major. — Le lieutenant-colonel Vaudrimey Davout,

chef; le commandant de Montesquiou-Fezensac, sous-chef; les capitaines Poulle, Castelnau, Osmont, Péricaud de Gravillon, promotion de 1829, retraité colonel en 1866. Le général Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, commandant les troupes; aide de camp : le capitaine Durand de Villers. Brigade Mollière; aides de camp : le capitaine Manèque, le lieutenant Feraud Cauchois.

1re *brigade.* — Le général Levaillant (Charles); aide de camp : le capitaine Fèvre.

2e *brigade.* — Le général Chadesson; aide de camp : le lieutenant Parmentier, promotion de 1847, tué chef d'escadron le 9 septembre 1870.



Plusieurs changements eurent lieu dans le personnel de l'état-major du corps expéditionnaire jusqu'à la prise de Rome.

En juin, le colonel Le Barbier de Tinan remplaça comme chef d'état-major le lieutenant-colonel Vaudrimey, nommé commandant supérieur de Civita-Vecchia. Le corps fut alors formé de deux divisions.

1re *Division.* — Le général Regnaud; aides de camp : les capitaines de Villers et Filippi.

Le lieutenant-colonel de Vaudrimey-Davout, chef d'état-major; le commandant Gaulard de Saudray, venu lieutenant de la légion des Basses-Pyrénées, en 1819, retraité chef d'escadron en 1855; le capitaine de Loverdo, promotion de 1841, aujourd'hui général de division, commandant la 34e division d'infanterie du 17e corps à Toulouse.

Brigade d'infanterie. — Le général Mollière.

Brigade de cavalerie. — Le général Morris; aide de camp : le capitaine Folloppe.

2e *Division.* — Le général Rostollan; aides de camp : les capitaines Soitoux, promotion de 1839, sorti avec le numéro un de sa promotion, officier de mérite, mort chef d'escadron en 1854.

Le commandant Le Brun, chef d'état-major; les capitaines Andrieux, Georgel.

1re *brigade.* — Le général Levaillant (Charles); aide de camp : le capitaine Fèvre.

2e *brigade.* — Le général Chadeysson; aide de camp : le lieutenant Parmentier.

3e *Division.* — Le général Gueswiller; aide de camp : le capitaine Boucher de Morlaincourt, promotion de 1844, retraité lieutenant-colonel en 1872.

Le lieutenant-colonel de Tilly, chef d'état-major; les capitaines Delmas, et Boyer, promotion de 1845, général de brigade en 1870, en retraite.

1re *brigade.* — Le général Le Vaillant (Jean).

2e *brigade.* — Le général Sauvan (pas d'aide de camp).



En septembre 1849, le corps expéditionnaire est commandé par le général Rostollan; en décembre, par le général Baraguey-d'Hilliers.

En mai 1850, il n'y a plus en Italie qu'une division d'occupation commandée par le général Gueswiller.

État-major. — Le lieutenant-colonel de Fezensac, les capitaines Poulle, de Loverdo, Andrieu, Filippi, Georgel.



En juin 1850, le général Gemeau remplace le général Gueswiller; aides de camp: les capitaines Corbet et Nugues.

Outre les officiers du corps attachés aux états-majors et aux généraux des troupes de la Méditerranée, quelques lieutenants ont fait cette campagne étant en stage régimentaire dans les régiments envoyés à Rome.

De ce nombre : les lieutenants Vertray, alors au 1er de chasseurs à cheval, de la promotion de 1844, chef d'escadron, mort en 1868, et qui, en revenant de l'expédition dans les États pontificaux, a publié un fort bel ouvrage in-folio sur le siège de Rome, avec cartes, plans, vues des principales opérations de l'armée; Pujade, au 20e de ligne, promotion de 1848, colonel de 1874; Conti, au 11e de dragons, promotion de 1848, capitaine, passé dans la gendarmerie en 1853, Lecauchois-Feraud; au 13e léger, promotion de 1847, capitaine, mort en 1852; le capitaine Debize, au 13e de ligne, promotion de 1847, lieutenant-colonel en 1872.



Vers la fin de l'année 1849, le général du génie comte d'Hautpoul, ayant remplacé au ministère de la guerre le général Rullière, songea à introduire dans l'armée de grandes modifications. Le corps d'état-major attira principalement son attention. Il eut un instant la pensée de le fondre dans l'infanterie et la cavalerie. Ce projet, dès qu'il fut connu, attira au ministre une lettre curieuse, écrite

par un officier supérieur en retraite et de laquelle nous extrayons ce qui suit :

« ... Passons au plus important de vos projets parvenus à notre connaissance, la fusion du corps spécial d'état-major dans l'infanterie et la cavalerie.

» Pour justifier cette grave mesure, il ne vous manque pas d'excellentes raisons ; ainsi vous dites : « Le corps d'état-
» major, fondé dans le but d'utilité générale d'alimenter nos
» états-majors avec des sujets distingués, c'est-à-dire de
» donner à la tête de l'immense corps appelé l'armée la
» force, la puissance nécessaires pour qu'elle réagisse avec
» intelligence sur les membres, ce but ne saurait être at-
» teint qu'en y admettant comme éléments l'élite de nos
» écoles militaires ». Partant de ce principe très vrai, vous ajoutez : « Mais pour engager les jeunes officiers à entrer
» dans un corps où ils ne sont admis qu'après avoir fait
» de nombreuses preuves de capacité, d'une bonne et so-
» lide éducation et d'intelligence, il faut aussi leur donner
» quelques garanties d'avancement.

» Or, vous avez remarqué, général, que ces garanties non-seulement n'existent plus depuis quelques années, mais que l'avancement dans le corps d'état-major est pour ainsi dire illusoire. Ainsi, loin d'offrir aux jeunes gens qui s'y destinent des chances en rapport avec leurs travaux, leur zèle, leur instruction, dès qu'ils y sont entrés, ils se trouvent dans une espèce d'impasse sans issue. Il leur faut dix-huit et vingt ans pour franchir le grade de capitaine, tandis qu'à côté d'eux, leurs cadets de l'école militaire arrivent à la tête de l'armée.

» Voilà ce qui résulte forcément de l'organisation actuelle du corps d'état-major ; ce fâcheux état de choses

tend à s'aggraver de jour en jour, et cependant on ne peut dire que ce soient les individus qui manquent aux grades, mais bien les grades aux individus, puisque tous les officiers d'état-major, sans exception, qui ont pu, pour un motif ou pour un autre, abandonner le corps pour entrer dans les régiments de l'armée, se sont rapidement élevés par leur mérite, aux positions les plus brillantes.

» Tout cela est si vrai, tellement senti même par les jeunes gens de nos écoles militaires, que, malgré le prestige de l'uniforme, prestige si puissant à dix-huit ou vingt ans, malgré cet autre prestige attaché au nom d'arme spéciale, chaque année le nombre des concurrents à l'École d'application va diminuant; encore un pas, et il faudra battre le ban et l'arrière-ban pour recruter des officiers pour le corps d'état-major.

» Outre ces inconvénients et celui d'enterrer, pour ainsi dire, dans les grades inférieurs où ils ne peuvent rendre que des services secondaires, des hommes de mérite, l'élite de l'armée, l'organisation actuelle du corps d'état-major a encore le vice non moins grave d'habituer les officiers qui en font partie à des positions stables, de les tenir trop à l'écart des troupes, trop en dehors des habitudes militaires. C'est tout simple, l'homme cherche son avantage en toute chose; l'officier d'état-major, le jour où il voit que la porte de l'avancement lui est fermée, se rejette sur une vie tranquille et douce. Tel n'est pas le but qu'un gouvernement doit chercher à atteindre.

» Enfin, et en dernier ressort, cette organisation vicieuse pousse les officiers à l'intrigue, les y force; l'avancement au choix, loin d'être la récompense du mérite personnel, étant presque toujours, dans ce corps, la conséquence de la position occupée par l'individu auprès d'un personnage influent.

» Voilà, certes, assez de motifs pour adopter en faveur de ce corps des modifications essentielles. Eh bien! prenez trois mesures, et nous vous garantissons que l'armée et la partie saine du corps d'état-major vous approuveront.

» 1° Une réduction dans le nombre des capitaines du corps et une augmentation dans celui des officiers supérieurs;

» 2° Une plus large part donnée à l'avancement par ancienneté;

» 3° Un roulement continuel et dont nul ne pourra s'affranchir parmi les officiers d'état-major, de manière à ce que chacun ait part égale aux bonnes et mauvaises positions, de manière à ce que nul ne puisse ignorer aucune des parties du service du véritable officier d'état-major, de manière à ce que nul ne puisse s'éterniser dans une position sédentaire.

» Ces trois mesures, général, rendront immédiatement la confiance au corps d'état-major et lui donneront une nouvelle existence. »



Voilà ce que l'on écrivait en 1849 à M. d'Hautpoul, alors ministre de la guerre; ne pourrait-on pas, avec beaucoup plus de raison encore, dire la même chose aujourd'hui au général Farre? Vous supprimez un des éléments les meilleurs et les mieux organisés de notre armée pour former un autre élément qui n'en est pas un, où tout se confond d'une façon si compliquée que le libellé du service des attributions du nouveau corps est quasi incompréhensible, alors qu'il vous suffisait de réprimer quelques abus, de faire exécuter les règlements existants! Est-ce rationnel?

Du reste, la méthode imaginée pour faire entrer dans les corps de troupe les officiers de l'ancien corps d'état-major est si grotesque qu'elle résume, à nos yeux, tout le ridicule des mesures prises pour détruire l'œuvre des maréchaux Gouvion Saint-Cyr et Soult.



Expliquons-nous :

Il y avait dans l'ex-corps d'état-major, n'est-il pas vrai, comme dans toutes les agglomérations d'hommes, des individus ayant, par la nature de leurs études, par leur âge, par leur caractère, par leurs goûts, par leur structure physique, des aptitudes plus ou moins prononcées pour faire un bon service dans telle ou telle arme. Il était donc naturel de rechercher, dans l'intérêt de l'armée elle-même, les corps dans lesquels on verserait de préférence tel ou tel officier. Mais non, cette méthode eût été trop simple, trop rationnelle, et surtout pas assez républicaine. Le sort, voilà le grand moyen à employer. Le sort n'est-il pas le dernier mot de l'égalité? Or, comme l'égalité est la plus belle de toutes les absurdités au point de vue militaire, comme le sort n'est pas obligé de consulter la raison pour décider, nous avons assisté au curieux spectacle suivant : tel officier d'état-major, jeune, vigoureux, montant bien à cheval, qui eût fait un excellent officier de cavalerie, est tombé de par le sort, arbitre souverain, dans l'arme du génie, dont le service lui est complètement étranger. Le voilà obligé peut-être, du jour au lendemain, de faire faire des constructions, des casernes, des travaux de fortification dont il n'a pas la première notion. Un autre, excellent chef d'état-major d'une division, se trouve avoir le

commandement d'un régiment d'artillerie, hommes, chevaux, matériel, etc., et, dans sa complète ignorance de son nouveau métier, il est forcé, à l'âge de quarante-cinq ou cinquante ans, de prendre des leçons de ses propres canonniers et de suivre des manœuvres qu'il est incapable de diriger, encore bien plus de commander. Un troisième, dont les forces physiques ne sont plus en rapport avec le courage et le dévouement, sera fantassin et se traînera péniblement à la remorque de son bataillon, tandis qu'un gros bonhomme lourd et incapable de se hisser sur un cheval sera obligé de commander un escadron de cavalerie légère, un régiment de hussards, de le faire manœuvrer aux allures vives, de charger à sa tête.

Et qu'on ne croie pas que nous exagérons, que nous dessinons avec intention un tableau ridicule; le sort a fait pour le corps d'état-major de ces coups en vertu desquels la logique est exclue aussi bien là que dans les autres mesures adoptées par le nouveau ministre de la guerre.

On serait tenté de rire de toutes ces bévues, si elles ne pouvaient pas amener de tristes résultats; car enfin que demain on ait la guerre, voilà un colonel de cavalerie légère qui ne pourra monter à cheval; un colonel d'artillerie qui errera au milieu de ses bouches à feu ne sachant où les mettre en batterie; un officier du génie qui ne pourra faire construire une redoute; et des officiers qui, n'ayant pas la moindre notion de la topographie, ne pourront faire une reconnaissance, tandis que les officiers de l'ex-corps d'état-major pouvaient remplir les fonctions pour lesquelles ils avaient fait des études spéciales. C'est à croire qu'à la rue Saint-Dominique, on ne connaît plus le vieux proverbe trivial, mais français : « *Chacun son métier et les vaches seront bien gardées.* »

***

De 1850 à 1854, quelques modifications furent apportées dans l'organisation du corps d'état-major. La mesure la plus importante fut celle prise par le décret du 20 décembre 1851, portant abrogation de celui du 3 mai 1848 qui avait réduit le cadre d'activité. Ce cadre fut donc de nouveau de 30 colonels, 30 lieutenants-colonels, 100 chefs d'escadron, 300 capitaines et 100 lieutenants. Cette mesure fut prise sous le ministère du maréchal de Saint-Arnaud. Il est à remarquer que tous les ministres de la guerre intelligents qui ont eu le portefeuille ont toujours cherché à favoriser, à augmenter le corps d'état-major, tandis que les autres ont tenté de l'amoindrir, ou même de le détruire sous prétexte de faire disparaître les prétendues faveurs d'un corps où le mérite seul permettait d'entrer.

Un autre décret, du 23 décembre de la même année, et un troisième du 28 mars 1852, autorisa les officiers d'état-major des divisions actives à choisir des chevaux dans la remonte et dans les régiments de leurs divisions, et accorda la remonte gratuite pour les capitaines et lieutenants. Ces deux mesures étaient justes et avantageuses, non-seulement pour les officiers qu'elles concernaient, mais pour l'armée, puisque l'achat dispendieux des chevaux n'était plus un obstacle à la bonne composition des états-majors des corps d'armée et divisions actives. Un quatrième décret, en date du 14 juillet 1852, porta le nombre des élèves à admettre chaque année à l'École d'application de 25 à 30. Le maréchal de Saint-Arnaud prévoyait déjà la guerre et voulait donner à l'armée le plus possible de bons éléments.



La promotion de 1851, de 18 officiers, donna un général de brigade, M. de Clermont-Tonnerre; un intendant, M. Roux; 2 colonels, MM. Robert, Déaddé; un conseiller à la Cour des Comptes, M. de Villermont, sorti le premier de sa promotion.

La promotion de 1852, de 25 officiers, a donné : un général de division, M. Billot, sénateur; un général de brigade, M. Warnet; 10 colonels, MM. de Verdière, Pesme, Haillot, Boudet, Hubert de Castex, Colin, de Saint-Georges, Gervais, Mojon, Boquet.

La promotion de 1853, de 25 officiers, a donné 5 colonels: MM. Caffarel Boussenard, de l'Espée, Lafouge, Roussel.



Dans les premiers jours de mars 1854, le gouvernement français organisa, pour être envoyé en Orient, un corps expéditionnaire de quatre divisions d'infanterie à deux brigades, et une brigade de cavalerie, dont les états-majors furent formés de la manière suivante :

Armée d'Orient. — Le maréchal Le Roy de Saint-Arnaud, commandant en chef; aides de camp : le colonel Trochu, le lieutenant-colonel de Waubert de Genlis, le chef d'escadron de Place; officiers d'ordonnance : les chefs d'escadron Reille, Henry, le capitaine Boyer, et plusieurs officiers de différentes armes.

État-major général. — Le général de brigade de Martimprey, chef d'état-major général; le lieutenant-colonel Jarras, sous-chef; les chefs d'escadron Osmont, Renson;

les capitaines Manèque, de Rambaud, Ducos de la Hitte, d'Orléans, le lieutenant-colonel Desaint, chef du service politique et topographique; le commandant Davout; les capitaines Berthaud, Balland, Mircher, Davenet, Saget, Perrotin, au même service.

1re *Division.* — Le général Canrobert; aides de camp : le chef d'escadron Cornely, le capitaine de Bar.

Le lieutenant-colonel Denis de Senneville, chef d'état-major; le commandant de La Barre, promotion de 1838, mort le 9 août 1854, à l'expédition de la Dobrutscha; le capitaine Mancel.

1re *brigade.* — Le général Espinasse; aide de camp : le capitaine de Larminat, promotion de 1848, mort le 7 août 1854, à l'expédition de la Dobrutscha.

2e *brigade.* — Le général Vinoy (pas d'aide de camp).

2e *Division.*—Le général Bosquet; aides de camp : le chef d'escadron Lallemand; le capitaine Fay, promotion de 1850, général de brigade en 1879.

Le colonel de Cissey, chef d'état-major; le chef d'escadron Raoult, les capitaines Hartung, promotion de 1844, général de division; Leroy, promotion de 1840, colonel retraité en 1870.

1re *brigade.* — Le général d'Autemarre; aide de camp: le capitaine de Loverdo.

2e *brigade.* — Le général Bouat; aide de camp : le capitaine Clémeur.

3e *Division.* — Le prince Napoléon; aide de camp, le capitaine Ferri Pisani.

Le colonel Nesmes-Desmarets, chef d'état-major; les

commandants Magnan et Besson; les capitaines Courrier et de Bouillé.

1re *brigade.* — Le général Monet; aide de camp : le capitaine Hantz, promotion de 1845, mort le 27 septembre 1857.

2e *brigade.* — Le général Thomas; aide de camp : le lieutenant Vansson, promotion de 1854, aujourd'hui lieutenant-colonel.

4e *Division.* — Le général Forey; aide de camp : le chef d'escadron d'Auvergne, promotion de 1835, général de division retraité.

Le colonel de Loverdo, chef d'état-major; les capitaines Colson, promotion de 1844, général de brigade, tué à l'ennemi à la bataille de Freschviller, en 1870; Piquemal, promotion de 1849, colonel, tué à l'ennemi le 5 mai 1871; Gallot, promotion de 1847, lieutenant-colonel retraité en 1870.

1re *brigade.* — Le général de Lourmel; aide de camp : le capitaine Villette.

2e *brigade.* — Le général d'Aurelle (pas d'aide de camp).

Brigade de cavalerie. — Le général d'Allonville; aide de camp : le capitaine de Sérionne.



Au fur et à mesure que la guerre en Orient prit des proportions plus grandes, nos forces reçurent de l'accroissement.

Le 5 novembre 1854, jour de la bataille d'Inkermann, l'armée, passée sous le commandement du général Canro-

bert, depuis la mort du maréchal de Saint-Arnaud, le lendemain de l'Alma, était forte de cinq divisions d'infanterie et une de cavalerie.

Le général Canrobert, commandant en chef; aides de camp : le lieutenant-colonel Waubert de Genlis, les chefs d'escadron Cornely, Reille, les capitaines de Bar et Faure.

État-major général. —Le général de brigade de Martimprey, chef; le lieutenant-colonel Jarras, sous-chef; le colonel Dieu, détaché auprès d'Omer Pacha à l'armée turque; le lieutenant-colonel Vico, détaché auprès de lord Raglan, à l'armée anglaise; le commandant Magnan à l'armée turque; le lieutenant-colonel Raoult, major de tranchée; les chefs d'escadron Osmont, Renson, Lallemand ; les capitaines de Beaumont, Manèque, Rambaud, Hartung, Schmidt, Ducos de la Hitte, Campenon, d'Orléans, Jumel, ce dernier au quartier-général de l'armée ottomane.

Au service politique et topographique, le lieutenant-colonel Desaint.



Division de cavalerie (formée en mai 1854). — Le général Morris; aides de camp : les capitaines Foloppe et Gervais, ce dernier de la promotion de 1850, lieutenant-colonel en 1875.

Le colonel Pajol, chef d'état-major; le commandant Hecquart, promotion de 1834, colonel retraité en 1871; les capitaines de Montigny, promotion de 1840, colonel, mort en 1872; Wachter, promotion de 1848, démissionnaire en 1860, écrivain militaire et publiciste qui a beaucoup fait parler de lui.

1re *brigade.* — Le général d'Allonville; aide de camp : le capitaine de Sérionne.

2e *brigade.* — Le général Cassaignolles; aide de camp : le capitaine Gondallier de Tugny, de la promotion de 1839, colonel retraité en 1873.

3e *brigade.* — Le général Ney, duc d'Elchingen; aide de camp : le capitaine Klein de Kleinenberg, promotion de 1848, colonel, plusieurs années commandant en second l'École d'état-major.



De nouveaux renforts envoyés de France donnèrent lieu, le 10 février 1855, à une organisation de l'armée en deux corps et une réserve.

Le général Canrobert, commandant en chef; aides de camp : Waubert de Genlis, Cornely, de Bar de La Garde.

État-major général. — Le général de Martimprey, le colonel Dieu et le capitaine de Creny, à Constantinople, près du général Larchey; le colonel Jarras, sous-chef; le lieutenant-colonel Raoult, major de tranchée; le chef d'escadron Magnan, à l'armée ottomane; le chef d'escadron Vico, à l'armée anglaise; le chef d'escadron Osmont, gouverneur d'Eupatoria; les chefs d'escadron Renson, Lallemand, de Beaumont; les capitaines Hartung, Schmitz, Ducos de Lahitte, d'Orléans à l'état-major général; le lieutenant-colonel Desaint, les chefs d'escadron Berthaut, Beaudoin; les capitaines Valette, Hartung, Mircher, Saget, Davout, Perrotin au service topographique et politique.

Ier Corps. — Le général Pélissier; aides de camp : le chef d'escadron Cassaigne, le capitaine Duval, promotion de 1846, général de brigade.

État-major général. — Le général Rivet, chef d'état-major ; le lieutenant-colonel Reille, sous-chef; le commandant Faure, aide-major de tranchée ; les capitaines Lambert, Campenon et de Bouillé.

1re *Division.* — Le général Forey; aide de camp : le capitaine d'Auvergne.

Le colonel De Loverdo, chef d'état-major; le commandant Colson, les capitaines Gallot, Piquemal.

1re *brigade.* — Le général Niol (pas d'aide de camp).

2e *brigade.* — Le général d'Aurelle; aide de camp : le capitaine Carnet, promotion de 1846, réformé en 1863.

2e *Division.* — Le général Levaillant (pas d'aide de camp).

Le colonel Letellier-Valazé, chef d'état-major; les capitaines Regnier, Hubert-Castex; Boussenard, promotion de 1858, colonel en 1875.

3e *Division.* — Le général Pâté (division venue toute organisée de France et d'abord avec le n° 6 de l'armée) (pas d'aide de camp).

Le colonel Borel de Brétizel, chef d'état-major; les capitaines Wenger, promotion de 1838, mort colonel en 1869; Sumpt, promotion de 1842, général de brigade en 1878, commandant l'hôtel des Invalides; Gatine, promotion de 1858, chef d'escadron, mort en 1868.

1re *brigade.* — Le général Beuret.

2e *brigade.* — Le général Bazaine (pas d'aide de camp l'un et l'autre).

4e *Division.* — Le général de Salles ; aide de camp : le capitaine Boudet, promotion de 1852, colonel en 1875.

Le colonel de Puibusque, chef d'état-major ; le comman-

dant de Joinville, promotion de 1829, lieutenant-colonel passé à l'état-major des places en 1864; les capitaines Fourchauld et d'Osmont, ce dernier de la promotion de 1845, général de division en 1871.

1re *brigade.* — Le général Le Faucheux; aide de camp : le capitaine Jumel de Noireterre [1], promotion de 1850.

2e *brigade.* — Le général Duval; aide de camp : le capitaine de la Soujeole, promotion de 1844, général de brigade de 1877.

IIe Corps. — Le général Bosquet; aides de camp : les capitaines Balland et Fay.

État-major général. — Le général Trochu, chef; le colonel de Cissey, sous-chef; les chefs d'escadron Henry et Lefebvre; les capitaines Lourde, Mancel et de Rambaud; le sous-lieutenant des guides marquis de Galliffet.

1re *Division.* — Le général Bouat; aide de camp : le capitaine Clémeur.

Le lieutenant-colonel de Senneville, chef d'état-major; les capitaines de Sérionne, Broye.

1re *brigade.* — Le général Espinasse; aide de camp : le capitaine Brethous.

2e *brigade.* — Le général Vinoy; aide de camp : le capitaine Loysel.

2e *Division.* — Le général Camou; aide de camp : le capitaine Grangez du Rouet, promotion de 1844; colonel du 15 septembre 1870.

Le commandant de Susleau de Malroy, chef d'état-major; les capitaines Marel, d'Andlau et Samuel, ce dernier, de

1. M. Jumel est un peintre militaire de mérite qui a eu plusieurs beaux tableaux de bataille admis à nos expositions annuelles.

la promotion de 1853, aujourd'hui colonel, un des chefs de service des bureaux au ministère de la guerre, longtemps en mission en Allemagne, d'où il a rapporté d'importants documents militaires.

1re *brigade.* — Le général d'Autemarre; aide de camp: le capitaine de Loverdo.

2e *brigade.* — Le général Vergé; aide de camp : le capitaine Leperche, promotion de 1854, colonel de 1875, longtemps aide de camp du général Bourbaki.

3e *Division.* — Le général Mayran (pas d'aide de camp).

Le colonel Le Brun, chef d'état-major; le commandant Besson, les capitaines Courrier, de Bouillé et Regnier (ancienne division prince Napoléon).

1re *brigade.* — Le général Monet; aide de camp : le capitaine Hantz.

2e *brigade.* — Le général de Failly; aide de camp : le capitaine Hennequin de Villermont.

4e *Division.* — Venue de France tout organisée, en novembre 1854, 7e de la première armée : général Dulac (pas d'aide de camp).

Le lieutenant-colonel Magnan, chef d'état-major; les capitaines Gruizard, Warnet, promotion en 1875, Fouque, promotion de 1853, de 1852, colonel mort en 1870.

1re *brigade.* — Le général de Saint-Pol; aide de camp : le capitaine d'Andlau.

2e *brigade.* — Le général Bisson; aide de camp : le capitaine Thierry, promotion de 1848, chef d'escadron retraité en 1872.

Division de réserve. — Le général Brunet; aide de camp: le capitaine de Jouffroy d'Abbans.

Le lieutenant-colonel Laville, chef d'état-major, tué à la prise de Sébastopol; le capitaine de Conégliano, promotion de 1844, lieutenant-colonel retraité en 1869; Loizillon, promotion de 1850, lieutenant-colonel en 1874.

1[re] *brigade.* — Le général Cœur; aide de camp : le capitaine Boyer.

2[e] *brigade.* — Le général Lafont de Villiers; aide de camp : le lieutenant Tranchard, promotion de 1854, passé dans l'intendance en 1820.

Brigade de la Garde impériale. — Le général Uhrich; aide de camp : le capitaine Lacroix.

A l'état-major le capitaine de Beurmann, promotion de 1841, mort le 7 octobre 1855.

Division de cavalerie. — Le général Morris, comme en novembre 1854.



Le 20 mai 1855, des modifications eurent lieu dans les états-majors de l'armée d'Orient, par suite du remplacement du général Canrobert au commandement en chef, par le général Pélissier. Le général Trochu fut mis à la disposition de ce dernier, qui prit pour aide de camp le lieutenant-colonel de Waubert de Genlis, les chefs d'escadron Reille et Cassaigne.

Le grand état-major fut composé du colonel Dieu, des lieutenants-colonel Jarras, Desaint, Raoult, des chefs d'escadron Vico, Osmont. Ce dernier, toujours à Eupatoria, ayant avec lui le capitaine d'Abzac, Renson, Lallemand de Beaumont, les capitaines Hartung, Crépy, Berthaud, Beaudoin, ces deux derniers au service topographique.

Ier Corps. — Le général de Duval; aide de camp : le ca-
Pélissier); aide de camp : le capitaine Boudet.

État-major général. — Le général Rivet, chef; le chef d'escadron Manèque, sous-chef; les capitaines Faure, Campenon; Petit, promotion de 1848, chef d'escadron, mort en 1868; de Beurnonville, promotion de 1848, démissionnaire en 1866 [1].

1re *Division.* — Le général d'Autemarre; aide de camp: le capitaine de Loverdo.

Le commandant Colson, chef d'état-major; les capitaines Piquemal et Gallot.

1re *brigade.* — Le général Niol (pas d'aide de camp).

2e *brigade.* — Le général Breton (pas d'aide de camp).

2e *Division.* — Le général Levaillant. L'état-major composé comme au 10 février 1855.

3e *Division.* — Le général Pâté; aide de camp : le capitaine Gaillard, promotion de 1847, général de brigade de 1879.

4e *Division.* — Le général Bouat (remplaçant le général de Salles); aide de camp : le capitaine Clémeur.

Le colonel de Puibusque, chef d'état-major; les capitaines Lambert, promotion de 1840, colonel, retraité en 1872, Fourchault et d'Ornant.

1re *brigade.* — Le général Faucheux (pas d'aide de camp).

1. M. de Beurnonville, fils du général de Beurnonville, aide de camp du dauphin, duc d'Angoulême, neveu du maréchal, est peut-être le seul officier qui soit entré et sorti le premier de l'École spéciale de Saint-Cyr, entré et sorti le premier de l'École d'application d'état-major. Il a donc été toujours chef de promotion. C'était un officier très estimé et d'un grand mérite.

2e *brigade.* — Le général Duval; aide de camp : le capitaine de la Soujeole.

Division de cavalerie. — Le général Morris; aides de camp : les capitaines Foloppe et Gervais.

Le colonel Pajol chef d'état-major; le commandant Hecquart, le capitaine de Montigny.

1re *brigade.* — Le général Cassaignolles; aide de camp: le capitaine Gondallier de Tugny.

2e *brigade.* — Le général Feray; aide de camp : le capitaine Tissier.

IIe Corps. — Le général Bosquet; aides de camp : les capitaines Balland et de Fay.

État-major général. — Comme au 10 février, en plus le capitaine Wachter.

1re *Division.* — Le général Canrobert, remplaçant le général Bouat, passé au commandement de la 4e du 1er corps; aide de camp : le chef d'escadron de Cornely; l'officier d'ordonnance, capitaine Bocher, du 5e bataillonde chasseurs à pied.

L'état-major de la division et brigades reste composé comme au 10 février.

2e *Division.* — Comme au 16 février, sauf la 1re *brigade*, où le général marquis d'Autemarre, nommé divisionnaire, avait été remplacé par le général de Wimpffen (pas d'aide de camp).

3e *Division.* — Le général Mayran (comme au 10 mai), sauf la 1re *brigade*, au commandement de laquelle le général Monet, nommé divisionnaire, fut remplacé par le général de Lavarande.

4e *Division.* — Le général Dulac ; aide de camp : le capitaine de Cabrières, promotion de 1846, démissionnaire en novembre 1855, après la campagne.

Le lieutenant-colonel Magnan, chef d'état-major; le commandant Dupin, les capitaines Gruizard et Warnet.

1re *brigade.* — Le général de Saint-Pol (remplaçant le général de Bousingen) ; aide de camp : le capitaine d'Andlau.

2e *brigade.* — Le général Bisson ; aide de camp : le capitaine Thierry.

5e *Division.* — Le général de La Motterouge (remplaçant le général Brunet) ; aide de camp : le capitaine de Jouffroy d'Abbans.

L'état-major de la division et des brigades reste composé comme au 10 février.

Division de cavalerie. — Le général d'Allonville ; aide de camp: le capitaine Marigues de Champrepus, promotion de 1853, retraité chef d'escadron en 1874.

Le lieutenant-colonel de Joinville, chef d'état-major ; de Tugny, passé chef d'escadron; lieutenant de Cools, promotion de 1854, général en 1878.

1re *brigade.* — Le général Valsin Esterhazy (pas d'aide de camp).

2e *brigade.* — Le général Champeron ; aide de camp : le capitaine Gatine.

Corps de réserve. — Le général Regnault de Saint-Jean-d'Angely ; aides de camp : le chef d'escadron Robinet, promotion de 1834, général de brigade en 1870 ; le capitaine Durand de Villers, promotion de 1842, général de brigade en 1874.

État-major général. — Le colonel Vaudrimey-Davout, chef; le lieutenant colonel Chautan de Vercly, sous-chef; les capitaines Sumpt, de Vanlay, promotion de 1848, chef d'escadron, mort en 1869, et Gilly, promotion de 1853, démissionnaire en 1856.

1re *Division.* — Le général Herbillon; aide de camp: le capitaine de Sachy de Fourdrinoy, promotion de 1848, lieutenant-colonel retraité en 1875.

Le colonel de Villiers, chef d'état-major; le commandant Martenot de Cordoux, promotion de 1840, colonel, passé dans la gendarmerie en 1862; les capitaines Lesueur et Farcy, promotion de 1848.

1re *brigade.* — Le général de Marguenat; aide de camp: le capitaine Deaddé, promotion de 1854, colonel de 1879.

2e *brigade.* — Le général Cler; aide de camp: le capitaine Caffarel, promotion de 1853, colonel.

2e *Division.* — Le général d'Aurelle de Paladines; aide de camp : le capitaine Carnet.

Le colonel Morlot de Wengy, chef d'état-major; le commandant Masse de Comble, promotion de 1835, chef d'escadron, démissionnaire en 1855; Granthil, promotion de 1847, chef d'escadron retraité en 1855; le capitaine de Mecquenem, promotion de 1853.

1re *brigade.* — Le général de Montenard; aide de camp: le capitaine Lafouge, promotion de 1853, lieutenant-colonel.

2e *brigade.* — Le général Perrin-Jonquières (pas d'aide de camp).

Division d'infanterie de la Garde impériale. — Le géné-

ral Mellinet; aide de camp: le capitaine Kieffer, promotion e 1 d846, capitaine, réformé en 1862.

Le colonel de Loverdo, chef d'état-major; les capitaines de Beurmann et Andrieux.

1re *brigade.* —Le général Uhrich; aide de camp : le capitaine Lacroix.

2e *brigade.* — Le général de Pontevès; aide de camp: le capitaine Lamy, promotion de 1847, général de brigade de 1875.

Brigade de cavalerie de réserve. — Le général Forton (pas d'aide de camp).



Le 8 septembre 1855, jour désigné pour l'attaque générale de Sébastopol, l'armée française avait atteint son effectif le plus élevé. Elle se composait alors de deux corps et d'une forte réserve. Le 1er corps avait 4 divisions d'infanterie à 2 brigades, et 1 de cavalerie également à 2 brigades; le 2e corps comptait 5 divisions d'infanterie et 1 de cavalerie à 2 brigades; enfin le corps de réserve était formé : d'une division d'infanterie de la garde impériale, de deux d'infanterie de ligne, d'une brigade de ligne non endivisionnée, d'un corps de marins débarqués de la flotte et d'une brigade de réserve de cavalerie.

État-major général de l'armée. — Le général de division Pélissier; aides de camp : les lieutenants-colonels Waubert de Genlis, Reille, Cassaigne, le capitaine Duval.

Le général de division de Martimprey, chef d'état major; le colonel Jarras, sous-chef; le lieutenant-colonel Renson; les chefs d'escadron Lallemand, de Beaumont, Hartung; les capitaines Lourde, Schmitz, Ducos de la

Hitte, de Bouillé, d'Orléans, Rolin, ce dernier arrivé depuis peu, de la promotion de 1853, chef d'escadron retraité en 1875.

Service topographique. — Le colonel Desaint, chef; le commandant Beaudoin ; les capitaines Valette, Mircher, Davenet, Saget, Perrotin, Berthaut. Commissaire près de l'armée anglaise, le lieutenant-colonel de Susleau de Malroy.

Ier CORPS. — Le général de Salles; aide de camp : le capitaine Boudet.

État-major général. — Le général de brigade Rivet, chef; le commandant Manèque, sous-chef; les capitaines de la Soujeole, Campenon, de Beurnonville et Petit. Officiers attachés à cet état-major : le lieutenant-colonel Raoult, major de tranchée; le chef d'escadron Faure, aide-major de tranchée, ainsi que le lieutenant Tordeux, ce dernier de la promotion de 1854, aujourd'hui lieutenant-colonel, directeur des études à l'école de Saumur.

1re *Division.* — Le général d'Autemarre d'Ervillé; aide de camp : le chef d'escadron de Loverdo.

Le chef d'escadron Colson, chef d'état-major; les capitaines Gallot et Taffin, ce dernier de la promotion de 1848, mort colonel.

1re *brigade.* — Le général Niol (pas d'aide de camp); deux officiers d'ordonnance.

2e *brigade.* — Le général Breton; aide de camp : le capitaine Piquemal, tiré de l'état-major de la division.

2e *Division.* — Le général Levaillant (pas d'aide de camp).

Le lieutenant-colonel Letellier-Valazé, chef d'état major;

les capitaines Regnier, Hubert-Castex et Miot, ce dernier de la promotion de 1852, lieutenant-colonel de 1877.

1re *brigade.* — Le général Trochu ; aide de camp : le capitaine Capitan.

2e *brigade.* — Le général Couston (pas d'aide de camp); deux officiers d'ordonnance.

3e *Division.* — Le général Pâté ; aide de camp : le capitaine Gaillard.

Le colonel Borel de Brétizel, chef d'état-major; le commandant Wenger, promotion de 1838, mort colonel en 1869; les capitaines Jumel de Noireterre et Pagès, ce dernier de la promotion de 1853, lieutenant-colonel de 1877.

1re *brigade.* — Le général Beuret (pas d'aide de camp); un officier d'ordonnance.

2e *brigade.* — Le général Bazaine (pas d'aide de camp).

4e *Division.* — Le général Bouat; aide de camp : le capitaine Clément.

Le colonel de Puibusque, chef d'état-major ; les capitaines Fourchault, d'Ornant et Lucas, ce dernier de la promotion de 1852, chef d'escadron tué à l'ennemi en 1870.

1re *brigade.* — Le général Lefebvre.

2e *brigade.* — Le général Duprat de la Roquette (pas d'aide de camp ni l'un ni l'autre).

Division de cavalerie. — Le général Morris (comme au 20 mai).

IIe Corps. — Le général Bosquet ; aides de camp : le chef d'escadron Balland, le capitaine Fay.

État-major général. — Le général de Cissey, chef; les chefs d'escadron Henry et Lefebvre, les capitaines Clappier, Jouffroy d'Abbans et Wachter. Le lieutenant-colonel Besson, major de tranchée; le capitaine Dantin, aide-major de tranchée, promotion de 1853, chef d'escadron de 1870.

1re *Division.* — Le général de Mac-Mahon ; aide de camp: le capitaine Borel.

Le colonel Le Brun, chef d'état-major; les capitaines Broye, Bresson, promotion de 1850, chef d'escadron, retraité en 1873; Beaux, promotion de 1853, chef d'escadron mort en 1870.

1re *brigade.* — Le colonel De Caen, du 7e de ligne.

2e *brigade.* — Le général Vinoy; aide de camp : le capitaine Loysel.

2e *Division.* — Le général Camou (comme au 20 mai).

3e *Division.* — Le général Espinasse, nommé divisionnaire, remplaçant le général Mayran, tué à l'ennemi.

Le commandant Dupin, chef d'état-major; le commandant Mancel, les capitaines Regnier et Decker, ce dernier de la promotion de 1853, mort en 1864.

1re *brigade.* — Le général Manèque; aide de camp : le capitaine Grosjean, promotion de 1851, lieutenant-colonel de 1877.

2e *brigade.* — Le général de Tournemine; aide de camp: le lieutenant Rubino de Barazia, promotion de 1854, capitaine retraité en 1874.

4e *Division.* — Le général Dulac, sans autre changement que celui du chef d'escadron Dupin passé à la 3e division.

5e *Division.* — Le général de la Motte-Rouge; aide de camp :le capitaine de Laboissière, promotion de 1851, tué le 8 septembre 1855 à l'attaque de Sébastopol.

Le lieutenant colonel Delaville, chef d'état-major ; les capitaines Conigliano, Loizillon et Royer, ce dernier de la promotion de 1838, chef d'escadron passé à l'état-major des places en 1864.

1re *brigade.* — Le général Bourbaki ; aide de camp : le capitaine Boquet, promotion de 1852, colonel de 1877.

2e *brigade.* — Le colonel Picard, du 91e de ligne.

Division de cavalerie. — Le général d'Allonville, comme au 20 mai, sauf, à l'état-major divisionnaire, au lieu du lieutenant de Cools, le lieutenant Lespinasse, promotion de 1853, retraité chef d'escadron en 1878.

1re *brigade.*— Le général Valsin Esterhasy ; aide de camp : le capitaine Pujade, promotion de 1848, colonel de 1874.

Corps de réserve. — Le général Herbillon, commandant en chef provisoire ; aide de camp : le capitaine de Sachy.

État-major général. — Le colonel de Vaudrimey, chef ; le lieutenant-colonel de Verdy, sous-chef ; les capitaines Sumpt, Devanlay et Gilly, ce dernier démissionnaire en 1856.

1re *Division.* — Le général Herbillon, sans changement.

2e *Division.* — Le général d'Aurelle de Paladines.

État-major. — Le colonel Dieu, remplaçant le colonel Morlot de Vengy ; le commandant Marel, remplaçant le commandant Masse de Combles.

2e *brigade.* — Le général de Marolles (pas d'aide de camp) remplaçant le général Perrin-Jonquières.

Division de la garde. — Le général Mellinet; aides de camp : les capitaines Kieffer et Lacroix, ce dernier laissé en Crimée par le général Uhrich, rentré en France étant nommé divisionnaire; le capitaine Deaddé.

1re *brigade.* — Le général de Failly, remplaçant le général Uhrich; aide de camp : le capitaine de Villermont.

Brigade de cavalerie et corps des marins, comme au 20 mai, ainsi que la 2e brigade de la division Mellinet.



OFFICIERS D'ÉTAT-MAJOR EN STAGE RÉGIMENTAIRE.

Dans l'infanterie. — Les lieutenants Clinchant au 9e de ligne; Fabre au 28e; Capitan au 32e; Multzer au 42e; Hiver au 81e; Hitschler au 95e; Goursaud au 96e; Oget au 98e; de Maindreville au 2e de zouaves; Carmignac Descombes au 3e de zouaves. Les capitaines Billot au 18e de ligne; Berguet au 86e.

Dans la cavalerie. — Les lieutenants Vansson au 6e de cuirassiers; Tranchard au 9e; Titre au 6e de dragons; De Cools au 1er de hussards; Tordeux au 1er de chasseurs d'Afrique; de Lambilly au 3e; de Berlier-Tourtour au 4e; les capitaines Dantin au 7e de dragons; Delloy au 2e de chasseurs d'Afrique.



Un grand nombre d'officiers d'état-major furent cités à l'ordre de l'armée d'Orient, pendant les opérations du siège de Sébastopol, et reçurent des récompenses, décorations ou avancements; d'autres furent blessés, plusieurs périrent au champ d'honneur.



OFFICIERS D'ÉTAT-MAJOR SIGNALÉS DANS LES ORDRES

Ordre du général Canrobert du 19 *mars* 1855. — Le chef d'escadron Besson, major de tranchée.

Ordre du 26 *mars.* — Les capitaines Dantin, adjoint au général de tranchée; Perrotin, à l'état-major général du 2e corps, tous deux décorés.

Ordre du 19 *avril.* — Le général Rivet, chef d'état-major du 1er corps; le chef d'escadron Faure, aide-major de tranchée; les capitaines Campenon, Regnier, ce dernier fait chevalier de la Légion d'honneur.

Ordre du 5 *mai.* — Les capitaines de Bouillé, Petit, Duval; le lieutenant-colonel Raoult, major de tranchée; le chef d'escadron Faure, le colonel de Puibusque, les capitaines Fourchault et Boudet.

Ordre du général Pélissier, 28 *mai* 1855. — Le général Rivet, le colonel Borel de Brétizel, les lieutenants-colonels Raoult et Letellier-Valazé, les capitaines Petit, D'Ornant, Boussenard.

Ordre du 1er *juin.* — Le chef d'escadron Faure, nommé officier de la Légion d'honneur; les capitaines Petit, Hubert-Castex, Georges, Gaillard, nommés chevaliers.

Ordre du 15 *juin.* — Le général de Cissey, le capitaine de Fay, le lieutenant-colonel Besson, major de tranchée, de Galliffet, aide-major de tranchée, le lieutenant Leperche, le colonel Le Brun, le capitaine d'Andlau, le lieutenant-colonel Delaville, le capitaine de Jouffroy d'Abbans.

Ordre du 16 *juin,* qui nomme officier de la Légion d'hon-

neur le chef d'escadron Febvre; chevaliers, les capitaines Conigliano, Gruizard et d'Andlau.

Ordre du 25 juin, qui nomme officier de la Légion d'honneur le chef d'escadron Colson; chevaliers, les capitaines Gallot, Roger, Kieffer, Beurmann.

Ordre du 31 juillet, nommant chevaliers le capitaine Thiéry et le lieutenant Hitschle.

Ordre du 22 août, qui nomme officiers de la Légion d'honneur le lieutenant-colonel de Susleau de Malroy, les chefs d'escadron Lallemand, de Beaumont, Mancel, de Bar de la Garde; chevaliers, les capitaines Regnier, Hennequin de Villermont, de Sachy, le lieutenant Leperche.

Ordre du 14 septembre, qui nomme officiers de la Légion d'honneur les lieutenants-colonels de Vercly, Joinville, les chefs d'escadrons Balland, Manèque, le capitaine d'Orléans; chevaliers, les capitaines Taffin, Jumel, Tissier, Capitan, Bresson, Wachter, Warnet, de Cabrières, Loizillon, Gilly, Deaddé, Lamy, les lieutenants Servier et Colle.

Ordre du 6 octobre 1855, nommant chevaliers de la Légion d'honneur les capitaines Pujade et Gatine, après le combat de cavalerie dans la plaine d'Eupatoria.



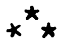
OFFICIERS D'ÉTAT-MAJOR BLESSÉS, PRISONNIERS ET TUÉS.

1° *Prisonniers*. — Le lieutenant-colonel de La Gondie, le matin de la bataille de l'Alma, le 20 mai 1854; le 17 mars 1855, le lieutenant Carmignac Descombes, blessé et mort de ses blessures dans les ambulances russes.

2° *Blessés*. — Le 19 octobre 1854, le capitaine Gallot; le

5 novembre, à la bataille d'Inkermann, les capitaines Follope, Gervais, La Boissière (tué l'année suivante à la prise de Sébastopol), Manèque, le lieutenant Tordeux ; le 23 mai 1855, le lieutenant Multzer; le 7 juin, le capitaine Conigliano; le 18 juin, le lieutenant-colonel Colson, le capitaine Mancel, le lieutenant Hitschler; le 1er septembre, le capitaine de Villermont; le 8 septembre, à l'attaque générale, le lieutenant-colonel Besson, le colonel Raoult, le général Trochu, les capitaines Royer, Deaddé, les lieutenants Colle, de Crény, Goursault.

3° *Tués.* — Le 8 septembre 1855, à l'attaque générale, le colonel de la Tour du Pin, les lieutenants-colonels Cassaigne, Laville, le chef d'escadron Lefebvre de Rumfort, les capitaines de La Hitte et La Boissière, les lieutenants Klein et Servier.



Au commencement de juillet 1854, un corps expéditionnaire fut formé à Calais, pour être embarqué sur une flotte anglaise et concourir, avec nos alliés de la Grande-Bretagne, à une diversion dans la Baltique. L'attaque de la forteresse de Bomarsund fut résolue.

Corps de la Baltique. — Huit officiers du corps d'état-major furent désignés pour être attachés au corps expéditionnaire. Le colonel Gouyon de Saint-Loyal, chef de l'état-major, de la promotion de 1825, général de brigade en 1854, au retour de l'expédition; le commandant Letellier de Blanchard, sous-chef, de la promotion de 1835, passé dans la gendarmerie en 1861, général de brigade en 1868, inspecteur général de gendarmerie, au cadre de réserve; les capitaines de Jouffroy, d'Abbans et Granthil, à l'état-

major; les chefs d'escadron Melin et Foy, aides de camp du général Baraguey-d'Hilliers, commandant en chef, le premier de la promotion de 1843, retraité colonel en 1867; le second, de la promotion de 1846, mort général de brigade en 1878; Ducrot, de la promotion de 1843, général de brigade en 1875, alors aide de camp du général d'Hugues, commandant la 1re brigade. Outre ces officiers faisant le service dans les états-majors, un lieutenant, M. de Milly, de la promotion de 1853, mort chef d'escadron en 1871, fit également cette expédition étant en stage au 48e de ligne, à la 2e brigade de la division.



De 1849 à 1854, un grand nombre d'officiers du corps firent campagne dans notre colonie d'Afrique. En 1849, à Alger : le général Randon, gouverneur-général, aides de camp : les capitaines Waubert de Genlis et Appert.

État-major général. — Le général de Crény, chef; le colonel Borel de Brétizel, sous-chef; les chefs d'escadron de Cissey, Pissis, Joinville, les capitaines de Valdan, Pricot de Sainte-Marie, Villedieu de Torcy, de Susleau de Malroy, Regnault.

Division d'Alger. — Le général de brigade Blangini; aide de camp : le capitaine Martenot de Cordoux.

Le commandant Spitzer, chef d'état-major; les capitaines Dollin, Dufresnel et Rhil, ce dernier de la promotion de 1844, mort en 1861.

Subdivision d'Alger. — Le général de Saint-Arnaud; aide de camp : le capitaine de Place.

Subdivision de Milianah. — Le général Camou (pas d'aide de camp).

Subdivision de Médéah. — Le général Ladmirault (pas d'aide de camp).

Commandant les troupes indigènes. — Le général Yussuf; aide de camp : le capitaine Faure.

Division d'Oran. — Le général de brigade Pélissier; aide de camp : le capitaine Cassaigne.

Le lieutenant-colonel de Beaufort d'Hautpoul, chef d'état-major; le commandant Robert; les capitaines Lallemand, Lonclas, Borel, Renson.

Subdivision d'Oran. — Le général Gudin; aide de camp: le capitaine Hartung.

Subdivision de Tlemcen. — Le général de Mac-Mahon; aide de camp : le capitaine duc d'Abrantès.

Subdivision de Mostaganem. — Le général Bosquet; aide de camp : le capitaine Lambert.

Division de Constantine. — Le général de brigade Herbillon; aide de camp : le capitaine Gresley.

Le chef d'escadron Nesmes Desmaretz chef d'état-major; le capitaine Regnault.

Subdivision de Constantine. — Le général de Salles (pas d'aide de camp).



Plusieurs autres officiers d'état-major de tous grades furent encore employés à divers titres dans notre colonie, sans compter ceux chargés de la topographie dans les trois provinces.

Le colonel Eynard vint commander la subdivision de Bône; le colonel de Martimprey, la subdivision d'Orléansville; le lieutenant-colonel Guérin de Tourville fut nommé

commandant supérieur du cercle de Philippeville; le commandant Morlot de Wengy, commandant supérieur du cercle de Bougie; le lieutenant-colonel de Rosières, chef de la section topographique; les capitaines de Valdan, Saget, Desmonts, Gondallier, de Tugny, Marel, de Prébois, à la même section topographique. Enfin, aux bureaux arabes, furent détachés les capitaines Lapasset, Gaboriau, de Neveu, Delmas.



En 1849 eut lieu, dans la province de Constantine, une révolte qui s'étendit dans le sud et força le général Herbillon à faire une expédition contre les Arabes des Oasis. Une forte colonne marcha résolument pour s'emparer de la principale de ces Oasis, celle de Zaatcha, qui fut enlevée le 26 novembre et détruite de fond en comble, malgré la résistance héroïque de l'ennemi et quoique le choléra décimât nos malheureuses troupes. Les officiers d'état-major qui firent cette expédition glorieuse furent : le capitaine Gresley, aide de camp du général Herbillon; le colonel de Brétizel et le capitaine Regnault, de l'état-major de la division.



Revenons à l'armée d'Afrique avant la guerre d'Orient.

Au commencement de l'année 1851, le général de Saint-Arnaud[1], commandant la province de Constantine, reçut la

1. On comprend que nous n'avons pas ici à nous occuper des motifs politiques qui déterminèrent à cette époque la campagne de Kabylie, prétexte pour faire de M. de Saint-Arnaud un général de division, un ministre de la guerre et la cheville ouvrière du coup d'État du 2 décembre. Du reste, on trouvera à cet égard tous les détails possibles dans un volume intitulé : *Histoire anecdotique du coup d'État.*

mission d'opérer dans la grande Kabylie entre Collo et Bougie pour détruire le prestige d'un prétendu marabout se disant envoyé par Mahomet et qui soulevait les tribus contre nous.

Bou-Barglia, *l'homme à la mule*, quoique chassé des environs de Bougie, s'étant réfugié dans les montagnes de l'Oued-Sahel, y réunit des forces assez considérables. Deux brigades, commandées par les généraux Bosquet et de Luzy de Pelissac, furent organisées en une seule division de douze bataillons ayant huit bouches à feu. Cette division, aux ordres du général de Saint-Arnaud, bivouaqua le 10 mai 1851 sur l'Oued D'ya, descendit le 11 dans la vallée, battit l'ennemi, brûla ses villages, puis se dirigea sur Philippeville. Quittant Djijelli, elle écrasa le 20 mai les Kabyles qui essayèrent de résister sur la montagne. Dans la journée du 30 mai elle fait sa jonction avec une colonne venant du cercle de Bougie. Après de vigoureuses opérations et un grand nombre de combats dans les montagnes de la Kabylie, pendant deux mois entiers, le général de Saint-Arnaud revient à Constantine. Promu général de division il reçoit l'ordre de rentrer en France. Les officiers d'état-major ayant fait cette courte et glorieuse expédition de la Kabylie étaient : les capitaines de Place, aide de camp du général de Saint-Arnaud; Delavau aide de camp du général de Luzy; Lallemand, aide de camp du général Bosquet, les commandants de Neveu, Robert, les capitaines Regnault, Lefebvre, de Sérionne, attachés à l'état-major de la division.



En décembre 1852, le général Pélissier, ayant sous ses ordres les généraux Yussuf et Bouscarin, fit tomber Lag-

houat; les capitaines Cassaigne et Renson, ses aides de camp, firent avec lui cette expédition.

Peu de changements eurent lieu en Algérie, pour les officiers du corps d'état-major, en 1852. Le capitaine Leblanc de Prébois passa à l'état-major général, le capitaine de Torcy vint au même état-major, le capitaine Besson fut envoyé à la section de géodésie, le capitaine Hartung à l'état-major général, le général Gudin, dont il était l'aide de camp, ayant été remplacé par le général Cuny qui prit auprès de lui le capitaine Sumpt en stage régimentaire au 2e des chasseurs d'Afrique à Oran; le capitaine Lallemand vint à l'état-major de la division d'Oran et le capitaine Borel entra aux bureaux arabes. Dans la division de Constantine, le colonel Sol remplaça, comme chef d'état-major, le commandant Nesmes Desmarets.



En 1851, le général de division du génie d'Hautpoul, nommé gouverneur-général, prit pour aides de camp les capitaines Manèque et Sumpt; le général Camou, à Milianah, prit le capitaine Adolphy. Le capitaine Boucherat vint à l'état-major général, les capitaines Waubert de Genlis et Appert, aides de camp du précédent gouverneur, passèrent au bureau politique des affaires arabes. A Oran le général Chalendar, remplaçant le général Cuny, prit pour aide de camp le capitaine Clavel, de la promotion de 1845, mort en 1854; le général de Salles, remplaçant à Mostaganem le général Bosquet, appela près de lui, comme aide de camp, le capitaine Ducroyer, en stage au 3e de chasseurs d'Afrique, à Constantine; le général Bosquet, à Sétif, choisit le capitaine Lallemand.



Au mois de décembre 1851, le général Randon vient remplacer, comme gouverneur-général, le général d'Hautpoul, après un intérim de quelques mois rempli par le général de division Pélissier.

Aides de camp du gouverneur : le chef d'escadron Ribourt, le capitaine de Foucauld, promotion de 1845, mort chef d'escadron en 1863.

L'état-major général, ceux des divisions d'Alger, d'Oran, de Constantine, restèrent composés de la même manière qu'en 1850, aux exceptions suivantes : les capitaines Lefebvre, Grangez, vinrent à l'état-major du gouverneur; les capitaines Galinier, Deschiens, Lapasset, Balland, Clappier, à la section topographique.

Le général Maissiat, commandant la subdivision de Milianah, désigna pour son aide de camp le capitaine de Béthune, promotion de 1848, mort capitaine en 1855.

Division d'Oran. — Le général Pélissier; aides de camp : les capitaines Cassaigne et Renson.

Le colonel de Beaufort d'Hautpoul, chef d'état-major; le commandant Joinville, sous-chef; les capitaines Marel, Desmonts, Tiersonnier.

Subdivision d'Oran. — Le général de Luzy de Pellisac; aide de camp : le capitaine Delavau.

Subdivision de Tlemcen. — Le général Cousin-Montauban (remplaçant le général de Mac-Mahon, nommé divisionnaire).

Subdivision de Mascara. — Le général Bouscarin.

Division de Constantine. — Le général de Mac-Mahon;

aide de camp : le capitaine duc d'Abrantès. L'état-major reste composé comme l'année précédente.

Subdivision de Constantine. — Le général d'Autemarre d'Ervillé; aide de camp: le capitaine de Loverdo.

Subdivision de Sétif. — Le général Bosquet; aide de camp : le capitaine Lallemand.

En 1854, au moment de la guerre en Orient, un grand nombre d'officiers du corps d'état-major se trouvaient en Algérie. La plupart furent appelés, au fur et à mesure des besoins, pour être envoyés à l'armée opérant contre les Russes, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut.

De 1850 à 1854, il y eut en Italie, à Rome, une division d'occupation qui employa plusieurs officiers du corps.

1850. — Le général Gemeau, commandant; aides de camp: les capitaines Corbet et Nugues.

Le lieutenant-colonel de Montesquiou-Fezenzac, chef d'état-major; le commandant Poulle, sous-chef; les capitaines de Loverdo, Filippi, Georgel, promotion de 1845, mort en 1851.

1re *brigade.* — Le général Levaillant (Jean) (pas d'aide de camp).

2e *brigade.* — Le général Chadeysson; aide de camp : le capitaine Parmentier, en stage au 8e de hussards.

1851. — Sans autre changement que la nomination du capitaine Debize, de la promotion de 1845 (en stage au 11e de dragons, à Rome), aide de camp du général Levaillant (Jean).

1852. — Le lieutenant-colonel de Montesquiou Fezenzac, remplacé comme chef d'état-major de la division par le lieutenant-colonel Anselme; le chef d'escadron Poulle par le chef d'escadron Pourcet; le capitaine Georgel, mort, par le capitaine d'Andlau.

2e *brigade.* — Le général Borelli; aide de camp : le capitaine Lourde, promotion de 1840, général de brigade en retraite en 1879.

1853. — Le général Allouveau de Montréal, commandant la division d'occupation; aide de camp : le capitaine d'Andigné, promotion de 1845, général de brigade de 1875, sénateur.

Le lieutenant-colonel Saget, chef d'état-major ; le chef d'escadron Besson, sous-chef; les capitaines Crépy de Mamony, promotion de 1847, mort en 1864; d'Andlau.

1re *brigade.* — Lè général Brunet; aide de camp : le capitaine Conigliano.

2e *brigade.* — Le général de Cotte (pas d'aide de camp).

On envoya aussi, à la fin de 1853, à Rome, une brigade topographique composée de la manière suivante :

Le commandant Bertrand, chef, de la promotion de 1825, retraité lieutenant-colonel en 1863; les capitaines Deguilly (Charles), promotion de 1844, retraité chef d'escadron en 1874; Deguilly (Nicolas), promotion de 1840, retraité chef d'escadron en 1865; Hulot, promotion de 1843, retraité chef d'escadron en 1872; Gelis, promotion de 1847, mort en 1868.

1854. — Comme en 1853, sauf à l'état-major de la division, un second chef d'escadron, le commandant de Susleau de Malroy.



La promotion de 1850, de 24 officiers, a donné à l'armée un général de division, M. Loysel ; un général de brigade, M. Fay, sorti le premier de l'École ; trois colonels, MM. Seigland, Bourgeois, et Beaugeois.

La promotion de 1851, de 18 officiers, a donné un général de brigade, M. de Clermont-Tonnerre; un intendant, M. Roux; deux colonels, MM. Robert et Deaddé; un conseiller à la Cour des comptes, le lieutenant-colonel en retraite de Villermont.

La promotion de 1852, de 25 officiers, a donné un général de division, sénateur, M. Billot; un général de brigade, M. Warnet; dix colonels : MM. de Verdière, Pesme, Haillot, Boudet, Hubert-Castex, Boquet, Colin, de Saint-Georges, Gervais et Mojon.

La promotion de 1853, de 25 officiers, a donné cinq colonels, MM. Caffarel, Bousenard, de Lespès, Lafouge, Roussel.

La première promotion de 1854, de 23 officiers, a donné un général de brigade, M. de Cools; deux colonels, MM. Vansson et de Bastard d'Étang.

La deuxième promotion de 1854, de 30 officiers, a donné un général de brigade, M. Fabre; trois colonels, MM. Leperche, Laveuve, Goursaud.



De 1849 à 1854, un grand nombre de décisions furent prises, relativement au corps d'état-major, mais toutes sont

sans importance, à l'exception du décret du 20 décembre 1851, que nous avons déjà fait connaître, et qui, abrogeant celui du 3 mai 1848, remettait les cadres de l'état-major général et du corps d'état-major dans l'état où ils se trouvaient avant le ministère de M. de Lamoricière. Le maréchal de Saint-Arnaud, qui avait eu souvent l'occasion, pendant son long séjour et ses expéditions en Afrique, de voir à l'œuvre les officiers d'état-major et savait les avantages que les généraux pouvaient tirer de l'intelligence, du zèle, des connaissances, de l'instruction de ces officiers, ne voulait pas priver plus longtemps l'armée d'une partie d'un de ses éléments les meilleurs. Les cadres furent donc rétablis comme par le passé, et les guerres d'Orient, d'Italie, du Mexique, prouvèrent que l'intelligent Saint-Arnaud avait eu raison d'agir comme il l'avait fait.

Un autre décret, en date du 28 mars 1852, donna aux lieutenants et capitaines d'état-major un cheval aux frais de l'État, mesure excellente, qui entretenait chez les officiers du corps le goût d'un exercice des plus utiles pour le bien du service.



Après la prise de Sébastopol et la conclusion de la paix avec la Russie, beaucoup d'officiers du corps d'état-major demandèrent à revenir en Algérie. En 1856, les capitaines dont les noms suivent furent employés aux états-majors de notre colonie, où ils n'avaient pas encore paru : Delaubier, promotion de 1850, mort en 1863; Heilmann, promotion de 1850, chef d'escadron en 1869 ; Robert (Louis-

1. Deux promotions furent admises à l'École d'état-major, en 1854, pour réparer les pertes probables causées par la guerre d'Orient.

Léon-Gustave), promotion de 1851, lieutenant-colonel en 1871 ; Fœster, promotion de 1850, lieutenant-colonel de 1878; Roussel, promotion de 1853, lieutenant-colonel de 1875; de L'Espée, promotion de 1853, colonel de 1875.



A Alger, le colonel Yussuf eut pour aide de camp le capitaine Fix, promotion de 1852, lieutenant-colonel de 1879, fondateur de la *Réunion des officiers*. Dans la province d'Oran, le colonel Pourcet vint chef d'état-major à la division; le général de Beaufort d'Hautpoul, commandant la subdivision de Tlemcen, eut pour aide de camp le capitaine Regnier, promotion de 1850, lieutenant-colonel de 1877. Dans la province de Constantine, le général Maissiat, commandant la division, prit le capitaine Forgemol, promotion de 1844, général de division commandant aujourd'hui cette même division de Constantine.



En 1856, le personnel dans les États-majors des provinces varia peu en Algérie. Le général de brigade Guérin de Tourville était toujours chef d'état-major général à Alger, ayant sous ses ordres, outre les officiers qui s'y trouvaient l'année précédente, le colonel Nesmes-Desmarets, ancien aide de camp du prince Napoléon et son chef d'état-major en Crimée; les commandants Béraud et de Sainte-Chapelle, le premier de la promotion de 1837, tué à l'ennemi, lieutenant-colonel en 1870; Martin de la Coste, promotion de 1836, mort chef d'escadron en 1857; les capitaines d'Abzac, de Plazanet, promotion de 1846, colonels de 1870; de Bouillé, de Jouffroy d'Abbans, Carnet.

Province d'Oran. — Le général Montauban; aide de camp : le chef d'escadron Deschiens, promotion de 1840, mort colonel en 1872.

Le colonel Renson, chef d'état-major.

Division de Constantine. — Comme en 1855.



En 1856, une division d'occupation fut envoyée en Italie.

Division d'occupation. — Le général de division de Montéal, commandant; aide de camp : le capitaine d'Andigné.

Le colonel Hugon d'Augicourt, chef d'état-major; promotion de 1823, retraité colonel en 1858, le commandant Sumpt, le capitaine Mamony.

Brigade. — Le général baron Fririon; aide de camp : le capitaine Parmentier.



Après la guerre d'Orient et la conclusion de la paix avec la Russie, plusieurs officiers d'état-major, désireux d'être toujours en campagne, passèrent en Algérie, comme nous l'avons dit.

Au commencemnt de 1857, voici quelle était la composition de notre armée d'Afrique pour les états-majors.

Le maréchal comte Randon, gouverneur-général à Alger; aides de camp : le commandant Ribourt et le capitaine de Foucauld.

État-major général. — Le général de brigade de Tourville chef; les colonels Pourcet sous-chef; de Neveu chef du bureau politique arabe; Dieu, commandant la subdivision d'Alger; le lieutenant-colonel Lallemand; les chefs

d'escadron : Leblanc de Prébois, Galinier, Ferret, Faure, de Sainte-Chapelle; les capitaines Rousseau de Sibille, de Plazanet, Fourchault, Clappier; au service topographique le commandant Beraud, le capitaine Adolphy.

Division d'Alger. — Le général Yussuf (à Blidah), pas d'aide de camp. Chef d'état-major de la division d'Alger, le colonel Spitzer; les capitaines de la Soujeole, Heilmann, de Bouillé.

Subdivision d'Alger. — Le général Deligny.
Subdivision de Milianah. — Le général de Cissey.
Subdivision de Médéah. — Le général Gastu.
Subdivision d'Orléansville. — Le colonel Dieu.

Division active. — Le général Renault; aide de camp: le chef d'escadron Colson.

Le colonel Anselme, chef d'état-major; le commandant de Belgaric, sous-chef; les capitaines Royer et Munier.

1re *brigade.* — Le général de Liniers (pas d'aide de camp).

2e *brigade.* — Le général Chapuis; aide de camp : le capitaine Mangon de Lalande, promotion de 1854, tué capitaine le 1er septembre 1870.

Division d'Oran. — Le général de Montauban (remplacé par le général de Martimprey) ; aide de camp: le commandant Deschiens.

Le lieutenant-colonel Renson, chef d'état-major; le chef d'escadron de la Bonninière de Beaumont; les capitaines de Jouffroy d'Abbans, Gallot et Delaubier; officiers à la topographie, les capitaines d'Abzac et Carnet.

Subdivision de Tlemcen. — Le général de Beaufort d'Hautpoul; aide de camp : le capitaine Séguier.

Subdivision de Mostaganem. — Le général de Ferrabouc.

Subdivision de Mascara. — Le général Durrieu (pas d'aide de camp).

Division de Constantine. — Le général Maissiat (remplacé par le général Gastu); aide de camp : le capitaine de Forgemol.

Le lieutenant-colonel de Valdan, chef d'état-major; le commandant Foy ; les capitaines Campenon, Regnier.

Subdivision de Constantine. — Le général Bourbaki (pas d'aide de camp).

Subdivision de Bône. — Le général Perigot; aide de camp : le capitaine Leguern, promotion de 1854, lieutenant-colonel de 1876.

Subdivision de Batna. — Le général Desvaux; aide de camp : le capitaine Robert.

Subdivision de Sétif. — Le colonel Nesmes-Desmarets.



De mai à juillet de cette même année 1857, eut lieu la campagne de la Grande-Kabylie. Un corps de quatre divisions fut organisé sous le commandement en chef du maréchal comte Randon, gouverneur-général. Nous allons faire connaître le nom des officiers du corps d'état-major qui prirent part à cette belle expédition.

Le maréchal Randon, gouverneur général, *commandant en chef;* aides de camp : le lieutenant-colonel Ribourt, le commandant Galinier, le capitaine Foucauld.

État-major général. — Le général de brigade de Tourville, chef; le colonel Pourcet, sous-chef; le lieutenant-colonel Lallemand ; les chefs d'escadron de Prébois, Ferret, Faure; les capitaines Rousseau de Sibille, de Plazanet, Clappier. Le colonel Leneveu, chef du bureau politique.

Section topographique. — Le commandant Béraud, chef; les capitaines de Vuillemot, Davennes, Mircher, Fœrster.

1re *Division.* — Le général Renault; aide de camp : le commandant Colson.

Le colonel Anselme, chef d'état-major; le commandant de Belgaric, le capitaine de la Soujeole.

1re *brigade.* — Le général de Liniers (deux officiers d'ordonnance).

2e *brigade.* — Le général Chapuis; aide de camp : le capitaine Mangon de la Lande.

2 *Division.* — Le général de Mac-Mahon; aide de camp : le commandant Borel.

Le lieutenant colonel Lebrun, chef d'état-major; les capitaines d'Abzac et de Bouillé.

1re *brigade.* — Le général Bourbaki (pas d'aide de camp).

2e *brigade,* — Le général Périgot; aide de camp : le capitaine Leguern.

3e *Division.* — Le général Yussuf; aide de camp : le capitaine de Villermont.

Le colonel Spitzer, chef d'état-major; les capitaines Heilmann et Carnet.

1re *brigade.* — Le général Gastu.

2e *brigade.* — Le général Deligny.

4e *Division.* — Le général Maissiat; aide de camp : le capitaine Forgemol.

Le colonel Nesmes Desmarets chef d'état-major; les capitaines Clappier et Meusnier.



La guerre ayant été déclarée au commencement de 1859, à l'Autriche, par la France et par la Sardaigne, une armée française fut organisée pour franchir les Alpes et se porter au secours de Victor-Emmanuel. L'empereur Napoléon III s'en déclara le général en chef.

Nous allons donner la composition des états-majors de cette armée.

Napoléon III, généralissime.

Aides de camp et officiers d'ordonnance sortant du corps d'état-major : Les colonels De Waubert de Genlis, marquis de Toulongeon, comte Lepic; lieutenant-colonel comte Reille (André); chef d'escadron Schmitz; capitaines les comtes d'Andlau, Klein de Kleinenberg, Eynard de Clermont-Tonnerre.

Grand état-major général. — Le maréchal Vaillant, major général; aides de camp : le colonel Castelnau, le lieutenant-colonel Tyrbas de Chamberet; le général de division de Martimprey, aide-major général; les généraux de brigade Baret de Rouvray et Jarras, sous-aides-majors généraux; le colonel Bernier de Maligny, chargé du service administratif et judiciaire; le colonel Saget, chargé du service politique et topographique.

Officiers attachés à l'état-major général : Le lieute-

nant-colonel Jarras; les chefs d'escadron Manèque, Hartung, Deguilly; les capitaines Mircher; Magnin, promotion de 1845, retraité lieutenant-colonel en 1876; les capitaines D'Andigné, Villette, de Plazanet, Tordeux, Saget, d'Orléans, Jumel, de Crény, Magnan.



Garde impériale. — Le général de division Regnauld de Saint-Jean-d'Angely; aides de camp : le lieutenant-colonel Robinet, le capitaine Haillot.

État-major général. — Le colonel Raoult, chef; le lieutenant-colonel Péricaud de Gravillon, sous-chef; le commandant Durand de Villers; les capitaines Lamy et Grangez.

1re *Division.* — Le général Mellinet; aide de camp : le commandant Marel (zouaves et grenadiers).

Le colonel Thévenin de Tanlay, chef d'état-major; le chef d'escadron de Bar de la Garde, le capitaine Kienlin, promotion de 1851, lieutenant-colonel de 1877.

1re *brigade.* — Le général Cler (pas d'aide de camp).

2e *brigade.* — Le général de Wimpffen ; aide de camp : le capitaine Deaddé.

2e *Division.* — Le général Camou; aide de camp : le capitaine Desplas (chasseurs et voltigeurs).

Le lieutenant-colonel Hecquart, chef d'état-major; le commandant Balland, le capitaine Devanlay.

1re *brigade.* — Le général Manèque ; aide de camp : le capitaine Grosjean.

2e *brigade.* — Le général De Caen ; aide de camp : le capitaine Wachter.

Division de cavalerie. — Le général Morris; aides de camp : le chef d'escadron Foloppe, le capitaine Gervais.

Le colonel Pajol, chef d'état-major; le commandant de Lacroix; les capitaines Feydau de Brou, promotion de 1844, retraité chef d'escadron en 1871; Lonclas, promotion de 1847, colonel de 1875.

1re *brigade.* — Le général Marion; aide de camp : le capitaine baron de Saint-Cyr Nugues, promotion de 1844, général de brigade de 1875, secrétaire du Conseil de perfectionnement de l'École militaire supérieure.

2e *brigade.* — Le général Champeron; aide de camp: le capitaine Loizillon, promotion de 1850, lieutenant-colonel de 1871.

3e *brigade.* — Le général de Cassaignolles; aide de camp: le capitaine Petit.



Ier Corps. — Le maréchal comte Baraguay-d'Hilliers; aides de camp : les chefs d'escadron Foy et Melin, ce dernier de la promotion de 1843, colonel de 1866.

État-major général. — Le général de brigade Foltz, chef (pas d'aide de camp); le lieutenant-colonel duc d'Abrantès, sous-chef; le chef d'escadron Ducrot, promotion de 1843, général de brigade de 1875; les capitaines de Rambaud, promotion de 1843, lieutenant-colonel de 1867, retraité; Goumenaud des Plantes, promotion de 1848, retraité chef d'escadron; de Bastard d'Étang.

1re *Division.* — Le général Forey; aides de camp : les capitaines Fabre et Piquemal, le premier de la promotion de 1854, général de brigade de 1879; le second de la promotion de 1849, tué colonel en 187.

Le colonel d'Auvergne, chef d'état-major; le chef d'escadron Andrieu; les capitaines Boudet, promotion de 1852, colonel de 1875; Kervenoaël, promotion de 1855, tué à Solférino.

1re *brigade.* — Le général Beuret; aide de camp : le capitaine Vosseur, promotion de 1855, colonel de 1876.

2e *brigade.* — Le général Blanchard; aide de camp : le capitaine Hita de Nercy de Vestu, promotion de 1854, démissionnaire en 1859, après la campagne.

2e *Division.* — Le général de Ladmirault; aides de camp : le capitaine de la Bastide, promotion de 1845, démissionnaire en 1860; Nau de Champlouis, promotion de 1856, mort administrateur du chemin de fer du Nord; le lieutenant de la Tour du Pin Chambly de la Charce, officier d'ordonnance, promotion de 1856, chef d'escadron de 1874.

Le lieutenant-colonel Hecquart, chef d'état-major; le commandant Leroy, promotion de 1840, retraité colonel en 1870; le capitaine de Fossa, promotion de 1854, démissionnaire en 1868.

1re *brigade.* — Le général Niol; aide de camp : le capitaine Pinoteau, promotion de 1852, retraité chef d'escadron en 1875.

2e *brigade.* — Le général de Négrier (pas d'aide de camp).

3e *Division.* — Le général Bazaine; aide de camp : le capitaine Villette.

Le lieutenant-colonel Letellier Valazé, chef d'état-major; le commandant Gardanne de Vaulgrennand, promotion de 1821, retraité chef d'escadron en 1860; les capitaines Pujade, Roussel, Hepp, promotion de 1855, colonel de 1879; le lieutenant de Nègre du Clat, promotion de 1856, chef d'escadron de 1876.

1re *brigade.* — Le général Goze; aide de camp : le capitaine Dantin.

2e *brigade.* — Le général Dumont; aide de camp: le capitaine Beillet, promotion de 1854, chef d'escadron de 1874.

Division de cavalerie. — Le général Desvaux; aides de camp: les capitaines Robert, et Aubry, promotion de 1856, chef d'escadron de 1874.

Le colonel Dupin, chef d'état-major; le commandant Smet, promotion de 1841, tué lieutenant-colonel en 1870; les capitaines de Cools et de France, promotion de 1867.

1re *brigade.* — Le général de Phanhol (pas d'aide de camp).

2e *brigade.* — Le général de Forton ; aide de camp : le capitaine de Fayet, promotion de 1852, chef d'escadron de 1870.



IIe CORPS. — Le général de Mac-Mahon; aides de camp : le commandant Borel, le capitaine Broye.

État-major général. — Le général de brigade Lebrun, chef; aide de camp : le capitaine Laveuve, promotion de 1875, colonel de 1879; le lieutenant-colonel de la Bonninière de Beaumont, sous-chef, les capitaines Campenon, d'Abzac et de Bouillé.

1re *Division.* — Le général de La Motte Rouge; aide de camp: le capitaine Multzer, promotion de 1854, chef d'escadron de 1870.

Le colonel de Laveaucoupet, chef d'état-major; le commandant Fèvre, les capitaines Liniers et Lesieur.

1re *brigade.* — Le général Le Fèvre; aide de camp : le capitaine Demiau, promotion de 1855, mort en 1862.

2e *brigade.* — Le général de Polhès; aide de camp : le capitaine Grossart, promotion de 1854, chef d'escadron de 1874.

2e *Division.* — Le général Espinasse; aide de camp : le capitaine d'Ornant.

Le colonel Poulle, chef d'état-major; le commandant Mancel, les capitaines Gaultier et Régnier.

1re *brigade.* — Le général Gault; aide de camp : le capitaine Sicard.

2e *brigade.* — Le général de Castagny; aide de camp : le capitaine Faivre.

Brigade de cavalerie. — Le général Gaudin de Villaine; aide de camp : le capitaine Thil, promotion de 1847, chef d'escadron de 1864.



IIIe Corps. — Le maréchal Canrobert; aides de camp : le colonel de Cornély, le commandant Berthaut, le capitaine Armand.

État-major général. — Le colonel de Senneville, chef; le commandant Clemeur, les capitaines Bourgeois et Vanson.

1re *Division.* — Le général Renault; aide de camp : le capitaine Dumas, promotion de 1855, chef d'escadron de 1874.

Le colonel Anselme, chef d'état-major; le commandant Colson, les capitaines Duverney, promotion de 1848, retraité chef d'escadron en 1875; Colin.

1re *brigade.* — Le général Picard; aide de camp : le ca-

pitaine Sonnois, promotion de 1855, lieutenant-colonel de 1877.

2e *brigade.* — Le général Jamin; aide de camp : le capitaine Baligaud, promotion de 1848, mort en 1859.

2e *Division.* — Le général Trochu ; aide de camp : le capitaine Brunet, promotion de 1856.

Le lieutenant-colonel de Place, chef d'état-major; le commandant Dufresnel, les capitaines Lucas et du Quesnay, promotion de 1852, chef d'escadron de 1871.

1re *brigade.* — Le général Bataille; aide de camp : le capitaine de Miribel, promotion de 1854, démissionaire en 1868.

2e *brigade.* — Le général Collineau; aide de camp : le capitaine Fourgues, promotion de 1847, mort en 1862.

3e *Division.* — Le général Bourbaki; aides de camp : les capitaines Boquet et Leperche.

Le colonel Martenot de Cordoux, chef d'état-major; le commandant de Laurencel; les capitaines Wyts, promotion de 1854, chef d'escadron de 1880 et de la Tour du Pin.

1re *brigade.* — Le général Verger; aide de camp : le capitaine de Maudhuit, promotion de 1854, chef d'escadron de 1874.

2e *brigade.* — Le général Ducrot; aide de camp : le capitaine de Salles, promotion de 1855, chef d'escadron passé dans la cavalerie en 1875.

Division de cavalerie. — Le général Partouneaux ; aides de camp : les capitaines Sellier de Lample, et Martin de Boulancy, promotion de 1824, retraité capitaine en 1860.

Le colonel de Gaujal, chef d'état-major; le commandant de Belgaric, sous-chef; les capitaines Barry et Besaucèle, le

premier de la promotion de 1851, lieutenant-colonel de 1871 ,le second de la promotion de 1855, chef d'escadron de 1870.

1re *brigade.* — Le général de Clérembault; aide de camp : le capitaine Ruyneau de Saint-Georges, promotion de 1852, colonel de 1879.

2e *brigade.* — Le général de Labareyre; aide de camp : le capitaine Fix.



IVe Corps. — Le général Niel; aides de camp : deux officiers du génie.

État-major général. — Le colonel Espivent de la Villesboisnet, chef; le commandant de Sainte-Chapelle; les capitaines de Sachy, Corbin, Riff et Réals de Boscals, ce dernier de la promotion de 1854, lieutenant-colonel de 1879.

1re *Division.* — Le général de Luzy de Pélissac; aide de camp : le capitaine Thillaye, promotion de 1855, chef d'escadron de 1874.

Le colonel de Pissis, chef d'état-major; commandant de Crépy; les capitaines de La Grandville; Dumarest, promotion de 1855, démissionaire en 1872.

1re *brigade.* — Le général Destermann; aide de camp : le capitaine Lucas.

2e *brigade.* — Le général Lenoble; aide de camp : le capitaine Carfis, promotion de 1853, chef d'escadron en 1875.

2e *Division.* — Le général Vinoy; aides de camp : les capitaines Loysel et de Saint-Georges.

Le colonel Osmont, chef d'état-major; le commandant Péchin, promotion de 1840, retraité colonel en 1874; les

capitaines Seigland, et Duparc de Locmaria, promotion de 1855, chef d'escadron de 1874.

1re *brigade.* — Le général de Martimprey ; aide de camp : le capitaine Quillot, promotion de 1854, chef d'escadron de 1870.

2e *brigade.* — Le général de La Charrière ; aide de camp : le capitaine Chabrol, promotion de 1854, capitaine passé au régiment étranger en 1866.

3e *Division.* — Le général de Failly ; aide de camp : le capitaine Meusnier, chef d'escadron de 1870.

Le colonel de Rozières, chef d'état-major ; le commandant de Coynart (Arsène), promotion de 1837, retraité chef d'escadron en 1864 ; les capitaines de Beurnonville, Chautfard.

1re *brigade.* — Le général O'Farrel ; aide de camp : le capitaine de Saint-Balmont, promotion de 1836, tué à la bataille de Solférino.

2e *brigade.* — Le général Saurin ; aide de camp : le capitaine de L'Église, promotion de 1850, lieutenant-colonel de 1875.

Brigade de cavalerie. — Le général de Richepance (pas d'aide de camp).



Ve Corps. — Le prince Napoléon (Jérôme) ; aides de camp : le colonel Franconnière, le commandant Ferri Pisani.

État-major général. — Le général de Beaufort d'Hautpoul, chef (pas d'aide-de-camp) ; le lieutenant-colonel Henri, sous-chef ; le commandant du Casse, les capitaines Chatillon, Tiersonnier, Hubert Castex.

1re *Division.* — Le général d'Autemarre d'Ervillé; aides de camp : les capitaines Tissier et Lafouge.

Le lieutenant-colonel de Susleau de Malroy, chef d'état-major; le commandant Wenger, le capitaine Leplus, promotion de 1856, chef d'escadron de 1875.

1re *brigade.* — Le général Neigre ; aide de camp : le lieutenant Linet.

2e *brigade.* — Le général Corréard ; aide de camp : le lieutenant Colin.

2e *Division.* — Le général Uhrich ; aide de camp : le commandant de Lahaye, promotion de 1843, mort lieutenant-colonel en 1873.

Le colonel Regnard, chef d'état-major; les capitaines Samuel et Guillet.

1re *brigade.* — Le général Grandchamp ; aide de camp : le capitaine Bresson.

2e *brigade.* — Le général Cauvin du Bourguet ; aide de camp : le capitaine Jean-Jean, promotion de 1854, chef d'escadron de 1873.

Brigade de cavalerie. — Le général de Lapérouse (pas d'aide de camp).



Dans les grandes batailles de la guerre d'Italie, plusieurs officiers du corps d'état-major furent blessés ou tués.

Au combat de Turbigo (2 juin), le colonel de Laveaucoupet fut blessé. A la journée de Magenta, le 4 juin, le colonel de Senneville, chef d'état-major du 3e corps (Canrobert); le lieutenant-colonel de la Bonninière de Beaumont, sous chef de l'état-major général du 2e corps

(Mac-Mahon) ; le capitaine Balignand, aide de camp du général Jeannin, furent tués. Le colonel d'état-major de Cornely, premier aide de camp du maréchal Canrobert, fut blessé, ainsi que le capitaine Armand, autre aide de camp du même maréchal, de la promotion de 1846, retraité lieutenant-colonel en 1874.

A la bataille de Solférino (24 juin), le général Dieu, sortant du corps, fut tué à la tête de sa brigade ; les capitaines de Saint-Balmont, Juan de Kervenoäl, les lieutenants Manceaux, en stage au 30e de ligne, Duriez, en stage au 1er de zouaves, furent tués ou moururent des suites de leurs blessures, ainsi que le lieutenant-colonel duc d'Abrantès. Le chef d'escadron de Belgaric, le capitaine Quillot, furent grièvement blessés[1], et nommés officiers de la Légion d'honneur.

Officiers d'état-major cités pour leur conduite : à Turbigo, le colonel de Laveaucoupet ; à Magenta, le colonel de Cornely, le capitaine Armand, le général Le Brun ; à Melegnano, le colonel Anselme, le commandant Foy ; à Solférino, le lieutenant-colonel de Gaujal, le colonel Letellier-Valazé, le commandant de Belgaric.

*
*

La guerre ayant été terminée à Villafranca, un corps

1. M. Quillot, employé à la section historique du Dépôt de la guerre, après la campagne d'Italie, a été chargé par le maréchal Randon de commencer la rédaction d'une histoire de notre colonie d'Afrique depuis la conquête, mission dont il s'est acquitté avec conscience et talent. Après lui, les officiers du corps dont les noms suivent ont continué son intéressant travail : le lieutenant-colonel Leroy, les capitaines Fix, Brunet, de Salles, le colonel Galinier, le chef d'escadron de Chenevierre. 13 volumes sont reliés manuscrits au Dépôt de la guerre. L'histoire de l'Algérie s'arrête à 1866.

d'occupation fut laissé en Italie sous les ordres du maréchal Vaillant.

Ce corps fut composé des cinq divisions d'infanterie : d'Autemarre d'Ervillé, Uhrich, Bazaine, de Failly, Bourbaki; des deux brigages de cavalerie de Rochefort et Dalmas de Lapérouse, qui restèrent constituées (brigades et divisions) en officiers d'état-major, comme elles étaient pendant la campagne.

L'état-major général du maréchal fut ainsi formé : le lieutenant-colonel de Chamberet, aide de camp du maréchal: le général de brigade Jarras, chef d'état-major général; le lieutenant-colonel Hartung, sous-chef; les chefs d'escadron Wenger, Lamy, Lewal, les capitaines Sajet, Petit, d'Orléans, Yung.



De 1854 à 1860 inclusivement, l'École d'application a donné huit promotions au corps d'état-major, l'année 1854 en ayant eu deux, la première sortie en décembre 1853, la seconde en octobre 1854.

La première de ces deux promotions de 1853-1854, de 23 officiers, a donné un général de brigade, M. de Cools, et deux colonels, MM. Vanson et de Bastard d'Estang. La deuxième promotion de 1854, forte de 30 officiers, a donné deux colonels, MM. Leperche et Goursaud.

La promotion de 1855, de 30 officiers, a donné 6 colonels, MM. Vosseur, Corbin, Laveuve, de France, Hepp, de Polignac.

La promotion de 1856, de 48 officiers, n'a pas encore produit de généraux et de colonels, non plus que les promotions de 1857, de 34 officiers ; de 1858, forte de 42 officiers ; de 1859, de 24 officiers ; et enfin de 1860, de 25 officiers ; cette dernière a fourni un certain nombre de membres à l'intendance militaire.



La guerre avec l'Autriche était à peine terminée, qu'un corps expéditionnaire d'une division à deux fortes brigades était organisé le 21 novembre 1859, sous les ordres du général Cousin-Montauban, pour être envoyé en Chine et donner la main aux Anglais nos alliés.

Les officiers du corps d'état-major qui prirent part à cette lointaine et brillante expédition furent peu nombreux.

Le général Cousin-Montauban, général en chef ; aides de camp : le chef d'escadron Deschiens et le capitaine de Bouillé.

État-major général. — Le lieutenant-colonel Schmitz, chef ; le chef d'escadron Campenon ; les capitaines de Cools, Chanoine, ce dernier de la promotion de 1856, lieutenant-colonel de 1875 ; Guerrier, promotion de 1858, chef d'escadron de 1874. Au service topographique, le lieutenant-colonel Dupin, le capitaine Fœrster.

1re *brigade.* — Le général Jamin ; aide de camp : le cataine Laveuve.

2e *brigade.* — Le général Collineau ; aide de camp : le capitaine Lesergeant d'Hendecourt, promotion de 1856, tué le 1er septembre 1870.

Embarqué les 5 décembre 1859 et 12 janvier 1860, ce corps expéditionnaire livra la bataille de Palikao le 20 septembre 1860.



Le général Montauban, dans ses divers bulletins, cite plusieurs des officiers d'état-major de son corps expéditionnaire. Dans son rapport du 18 août 1860, relatif à la journée du 14 et à l'enlèvement des forts du Pei-ho, il nomme son chef d'état-major le lieutenant-colonel Schmitz qui, bien que malade, avait conduit vigoureusement les colonnes d'attaque, suivi des capitaines Chanoine et Guerrier. Le bulletin du 21 août signale le lieutenant-colonel Dupin, le commandant Campenon, les capitaines Fœrster, de Cools, Lesergeant d'Hendecourt. L'ordre du 29 septembre 1860, à la suite de la journée de Palikao, cite : le capitaine, passé chef d'escadron, de Bouillé, et le lieutenant-colonel, passé colonel, Schmitz. L'ordre du 24 septembre nomme le commandant Campenon, les capitaines Fœrster et de Cools.

De nombreuses récompenses furent accordées aux officiers d'état-major du corps expéditionnaire, à la suite de ces citations.

Le décret du 6 novembre 1860 nomma colonels les lieutenants-colonels Schmitz et Dupin; lieutenants-colonels les chefs d'escadron Deschiens et Campenon; chef d'escadron le capitaine de Bouillé; capitaines, les lieutenants Docteur, en stage régimentaire au 3e de chasseurs, promotion de 1857, chef d'escadron de 1877, et Haillot, détaché au corps expéditionnaire, promotion de 1858.

Dans la Légion d'honneur : officier, le capitaine Chanoine ; chevaliers, les capitaines Lesergeant d'Hendecourt et Guerrier. Un second décret, du 19 février 1861, nomme officier de la Légion d'honneur le lieutenant-colonel Campenon.



A la fin de janvier 1860, une brigade de 1800 hommes fut détachée du corps de Chine et envoyée en Cochinchine sous les ordres du général d'artillerie Vassoigne. Deux officiers d'état-major firent cette expédition : le commandant de Cools, chef d'état-major, et le capitaine Haillot.

La campagne de Chine ne coûta aucun officier au corps d'état-major. Le corps expéditionnaire fut dissous en 1861, à la suite du traité de paix d'octobre 1860.



De 1860 à 1870, l'armée française, outre la guerre en Algérie et le corps d'occupation des États Romains, eut à faire plusieurs campagnes ou expéditions : celles du Mexique pour placer sur le trône le malheureux archiduc d'Autriche Maximilien (de 1861 à 1868), l'expédition de Syrie (de 1860 à 1862).

Le nombre nécessaire d'officiers d'état-major fut attaché à ces armées ou fractions d'armées en campagne.



Commençons par ceux employés à l'armée d'Afrique, devenue le 7e corps.

1860. *Armée d'Afrique.* — Le général de Martimprey (Edmond), gouverneur général; aides de camp : le commandant Mircher, promotion de 1845, général de brigade en 1875, le capitaine de Crény.

Aux États-majors. — Le général de division Guérin de Tourville, chef; le lieutenant-colonel Faure, sous-chef; le lieutenant-colonel Lallemand, les chefs d'escadron Leblanc de Prébois, Béraud, de Loverdo, Gresley, Vuillemot, Clappier, de la Soujeole; les capitaines Fourchaud, Forgemol, Adolphy, de Jouffroy d'Abbans, Carnet, Gallot, Davenet, Regnier (Jean-Marie), Duverney, Beaugeois, Delaubier, Heilmann (Frédéric-Guillaume), Pesme, de la promotion de 1851, colonel de 1877, Colin, de la promotion de 1852, colonel de 1878, Lucas, Warnet, de l'Espée, de Gandemaris, promotion de 1854, lieutenant-colonel de 1876, de Polignac, promotion de 1855, colonel de 1879, Duquesnay.

Division d'Alger. — Le général Yussuf; aide de camp : le capitaine Derrécagaix [1], promotion de 1856, lieutenant-colonel de 1881 ; le colonel Spitzer, chef d'état-major.

Subdivision de Médéah. — Le général de Liniers; aide de camp : le capitaine Boussenard.

Subdivision de Milianah. — Le général Liébert; aide de camp : le capitaine Oget, promotion de 1854, chef d'escadron de 1872.

Subdivision d'Orléansville. — Le général Lefebvre; aide de camp : le capitaine Deshorties, promotion de 1845, retraité lieutenant-colonel en 1872.

1. Auteur de l'*Histoire de la guerre de* 1870, publiée par le *Spectateur militaire* aussitôt après la guerre et qui eut un grand succès; récemment encore attaché militaire à Bruxelles.

Division d'Oran. — Le général Deligny ; pas d'aide de camp ; chef d'état-major, le colonel Renson.

Subdivision d'Oran. — Le général Borel de Brétizel ; aide de camp : le capitaine Fourgues.

Subdivision de Mostaganem. — Le général Hugo ; aide de camp : le capitaine Le Lorain, promotion de 1855, lieutenant-colonel de 1879.

Subdivision de Tlemcen. — Le général Périgot ; aide de camp : le capitaine Le Guern.

Division de Constantine. — Le général Desvaux ; aide de camp : le capitaine Robert (Louis-Léon-Gustave) ; chef d'état-major, le colonel de Valdan.

Subdivision de Bône. — Le général de Mézange de Saint-André ; aide de camp : le capitaine Adorno de Tscharner, promotion de 1852, lieutenant-colonel de 1879.

Subdivision de Sétif. — Le général Desmaret ; pas d'aide de camp.



1861. *Mutations dans les états-majors en Algérie.* — Le maréchal Pélissier, duc de Malakoff, gouverneur général ; aides de camp : le colonel Renson, le commandant Duval, les capitaines Tiersonnier, Petit et de Salles.

Aux états-majors. — Le général de division de Martimprey, chef ; aides de camp (comme en 1860). Les officiers à l'état-major comme l'année précédente, sauf le général de Tourville rentré en France, et le lieutenant-colonel Lallemand, également rentré en France, nommé au commandement d'une subdivision ; le commandant Clappier, remplacé par le commandant Moujon, promotion de 1844,

passé en 1869 dans l'état-major des places; les capitaines Adolphy, Forgemol (nommé chef d'escadron et resté en Algérie), Delaubier, Colin (passé aide de camp du général Deligny), remplacés par les capitaines Pagès, Fourgues, Billot, de Gravillon, ce dernier de la promotion de 1857, tué à l'ennemi le 9 novembre 1870, Vigneral, promotion de 1857, retraité chef d'escadron en 1874, de Versigny, promotion de 1847, lieutenant-colonel de 1876.

Divisions d'Alger, d'Oran, de Constantine. — Comme en 1860.



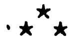
1862. *Mutations.* — Le chef d'escadron Leblanc de Prébois, les capitaines Cornat, Warnet, Pagès, rentrés en France ; les capitaines Lemoyne, aide de camp du général Doens (subdivision de Médéah), promotion de 1857, chef d'escadron de 1874; Riff, aide de camp du général Lefebvre (subdivision d'Orléansville), promotion de 1855, lieutenant-colonel de 1875, le lieutenant-colonel Ferret, chef d'état-major de la division d'Oran, promotion de 1839, général de brigade de 1870; le capitaine Decker, aide de camp du général Legrand (subdivision d'Oran), et dans la division de Constantine, les capitaines Moreau, aide de camp du général Saurin (subdivision de Constantine), promotion de 1857, mort en 1862; Guioth, aide de camp du général Nesmes-Desmarets (subdivision de Sétif), promotion de 1856, lieutenant-colonel de 1878.



1863. *Mutations.* — Le chef d'escadron de Loverdo, passé lieutenant-colonel, remplacé par M. Piquemal; les capitaines Lucas, Davenet, Fourgues, Billot, Boussenard, remplacés par MM. Ferey, promotion de 1849, chef d'escadron; Riff, Clausset, promotion de 1855, lieutenant-colonel de 1879; Guioth, Clément, promotion de 1856, chef d'escadron de 1875. Subdivision d'Alger: le général de Serre, aide de camp, le capitaine Campionnet, promotion de 1858, lieutenant-colonel de 1879. Le colonel Deneveu, commandant la subdivision de Dellys. Subdivision d'Aumale, le général d'Exéa ; aide de camp, le capitaine Goursaud, promotion de 1854, colonel de 1879. Subdivision d'Orléansville : le colonel Lallemand.

Division d'Oran. — Subdivision de Mostaganem : le colonel Lapasset.

Division de Constantine. — Comme en 1862.



1864. *Mutations.* — Les capitaines Boscals de Réals, promotion de 1854, lieutenant-colonel de 1880 ; Le Mullier, promotion de 1859, chef d'escadron de 1877.

Division d'Alger. — Le général Morris, commandant la cavalerie; aide de camp : le lieutenant Blanc, promotion de 1856, chef d'escadron de 1875. Général Yussuf, commandant la division; aide de camp : le chef d'escadron de

Boutaud, promotion de 1836, retraité chef d'escadron en 1870.

Division d'Oran. — Le lieutenant Hulin, second aide de camp du général Deligny, promotion de 1860, chef d'escadron de 1877.

Subdivision d'Oran. — Le général Legrand; aide de camp : le capitaine Longuet, promotion de 1857, chef d'escadron de 1876.

Subdivision de Sidi-Bel-Abbès — Le général Jolivet; aide de camp : le capitaine Berguet, promotion de 1854, chef d'escadron de 1872.

Subdivision de Mascara. — Le général Martineau Des Chesnez ; aide de camp : le capitaine Chamvoux, promotion de 1858, chef d'escadron de 1872.

Division de Constantine, subdivision de Constantine. — Le général O'Malley ; aide de camp : le capitaine de Saint-Haouen, promotion de 1857, chef d'escadron de 1875.



1865. *Mutations.* — Le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, gouverneur général ; aides de camp : le colonel Borel, les chefs d'escadron d'Abzac et Broye. Sous-gouverneur, chef d'état-major général, le général Desvaux ; aide de camp, le chef d'escadron Robert ; sous-chef d'état-major, le colonel Faure.

État-major. — Outre les officiers déjà en Algérie en 1864 : le colonel Renson, le commandant de Boutaud, ancien aide de camp du général Yussuf; le chef d'escadron Duval, promotion de 1846, colonel de 1873.

Division d'Alger.—Le général Yussuf; aide de camp : le commandant Petit, promotion de 1833, retraité chef d'escadron en 1868.

Subdivision d'Aumale. — Le général Le Rouxeau de Rosencoat; aide de camp : le capitaine Martin (V.), promotion de 1852, mort en 1867.

Subdivision de Médéah. — Le général Ducrot; aide de camp : le capitaine Bossan, promotion de 1856, chef d'escadron de 1870, passé au service du recrutement.

Division d'Oran. — Comme en 1864.

Division de Constantine. — Le général Perigot; aides de camp : les capitaines Le Guern et Mourlan, ce dernier de la promotion de 1860, chef d'escadron de 1870.

Subdivision de Constantine. — Le général Dargent; aide de camp : le capitaine de Saint-Haouen.

Subdivision de Bône. — Le général Le Poittevin de La Croix; aide de camp : le capitaine Goursaud.



1866. *Mutations.* — Les capitaines Beaugois, Boscals de Réals, de Gravillon, Mullier, remplacés par le chef d'escadron Gallet, les capitaines de Sesmaisons, promotion de 1857, lieutenant-colonel de 1878, Blanc.

Division d'Alger. — Le général de Wimpffen; aides de camp : les capitaines Deaddé et de Gravillon.

Subdivision d'Aumale. — Le colonel Renson.

Subdivision de Médéah. — Le général Marmier (remplaçant le général Ducrot); aide de camp : le capitaine Godfroy, promotion de 1859, chef d'escadron de 1877.

Division d'Oran, subdivision de Mostaganem. — Le général Lapasset; aide de camp : le capitaine Tamajo, promotion de 1859, tué en mai 1871.

Subdivision de Sidi-Bel-Abbès. — Le général Lacretelle (remplaçant le général Jolivet); aide de camp : le capitaine de Kersauson de Penandreff, promotion de 1860, capitaine de 1864.



1867. *Mutations.* — Sous-gouverneur, chef d'état-major général, le général baron Durrieu (remplaçant le général de Ladmirault); aide de camp : le capitaine Lambrigot, promotion de 1850, retraité chef d'escadron en 1873.

Division d'Alger. — A la disposition du maréchal gouverneur, le général de brigade Margueritte; aide de camp : le capitaine Henderson, promotion de 1859, chef d'escadron de 1879.

Aux états-majors. — Les capitaines Hacquart, promotion de 1854, chef d'escadron de 1870; Boisgard, promotion de 1856, chef d'escadron de 1870; de la Tour du Pin Chambly de La Charce (Charles-René-Humbert), promotion de 1856, chef d'escadron de 1874; Rougier, promotion de 1856, chef d'escadron de 1870; Grenier, promotion de 1857, chef d'escadron de 1875; Moutz, promotion de 1857, lieutenant-colonel de 1880; Peyronet, promotion de 1859, chef d'escadron de 1879; Mourlan, de Verneuil, promotion de 1860; Fickelscherer, promotion de 1861, commandant de 1880.

Division d'Alger. — Comme en 1866.

Division d'Oran, subdivision de Tlemcen. — Le général Péchot; aide de camp : le capitaine de Calvière, promotion de 1862, tué à l'ennemi le 18 avril 1871.

Division de Constantine, subdivision de Constantine. — Le général Dargent; aide de camp : le capitaine Harel, promotion de 1857, chef d'escadron de 1871.



1868. *Mutations. État-major général.* — Le chef d'escadron Caffarel; les capitaines : Leroy, promotion de 1858, chef d'escadron de 1875; Kessler, promotion de 1860, chef d'escadron de 1877; Parisot, promotion de 1863, capitaine de 1867.

Division d'Alger, subdivision d'Aumale. — Le général Renson; aide de camp : le capitaine Danès, promotion de 1861, chef d'escadron de 1878.

Division d'Oran, subdivision de Mostaganem. — Le général d'Arricau; aide de camp : le capitaine Charriot, promotion de 1862, passé dans l'intendance en 1869.

Division de Constantine, subdivision de Bône. — Le général Faidherbe; aide de camp : le capitaine Rouvière, promotion de 1859, chef d'escadron de 1871.



1869. *Mutations.* — Aides de camp du général Durrieu : les capitaines Populaire et de Reinach-Werth, le premier de la promotion de 1850, chef d'escadron de 1879; le second, promotion de 1864, mort en 1874.

Aux états-majors. — Le chef d'escadron Masson, promotion de 1848, retraité lieutenant-colonel en 1872; les capitaines Chevalier, promotion de 1857, chef d'escadron de 1870; Gonse, promotion de 1861, chef d'escadron de 1878; Avon, promotion de 1863, chef d'escadron de 1878; Allotte de La Fuye, promotion de 1864, capitaine de 1871.

Division d'Oran, subdivision de Sidi-Bel-Abbès. — Le général Chanzy; aide de camp : le capitaine de Boisdeffre, promotion de 1863, lieutenant-colonel de 1878.

Division de Constantine, subdivision de Batna. — Le général Barry; aide de camp : le capitaine Delorme, promotion de 1864, capitaine de 1868.



Armée d'Afrique avant la guerre contre la Prusse :

Gouverneur général. — Le maréchal de Mac-Mahon; aides de camp : le lieutenant-colonel d'Abzac, le chef d'escadron Broye. Sous-gouverneur et chef d'état-major général, le général Durrieu; aides de camp : les capitaines Populaire et de Reinach-Werth.

Aux états-majors. — Le colonel Faure, sous-chef; le colonel Gresley; les lieutenants-colonels Forgemol, Beraud, Pujade; les chefs d'escadron de Boutaud, Gallot, Masson, Caffarel, Lucas; les capitaines Titre, Goursaud, de Gaudemaris, Riff, de Salles, Clausset, Boisgard, Rougier, de Sesmaisons, de Gravillon, de Chabannes, Grenier, Chevalier, Mutz, Leroy, Chalanqui, Blanc, Kessler, Mourland, Gonse, Chavaud, Faure-Biguet, Avon, Parisot, Allotte de la Fuye.

Division d'Alger.—Le général Pourcet; aide de camp : le chef d'escadron Montels, promotion de 1846, colonel de 1876; chef d'état-major, le colonel Vuillemot.

Subdivision d'Alger. — Le général Margueritte ; aide de camp : le capitaine Henderson.

Subdivision de Dellys. — Le général de Neveu ; aide de camp : le capitaine de Montarby, promotion de 1866, capitaine de 1870.

Subdivision de Médéah. —Le général Marmier; aide de camp : le capitaine Godfroy.

Subdivision de Milianah. — Le général Liébert; aide de camp : le capitaine Oget.

Subdivision d'Orléansville. — Le général Lallemand, pas d'aide de camp.

Division d'Oran. — Le général de Wimpffen; aide de camp : le commandant Deaddé; le lieutenant-colonel de La Soujeole, chef d'état-major.

Subdivision d'Oran.—Le général Renson; aide de camp : le capitaine Danès.

Subdivision de Mostaganem. — Le général Martineau Deschesnez; aide de camp : le capitaine Chanvoux.

Subdivision de Sidi-Bel-Abbès. — Le général Chanzy; aide de camp : le capitaine de Boisdeffre.

Subdivision de Mascara. — Le colonel de Colomb.

Subdivision de Tlemcen. — Le général Péchot; aide de camp : le capitaine de Calvière.

Division de Constantine. — Le général Périgot; aide de camp : le capitaine Le Guern ; chef d'état-major, le lieutenant-colonel Billot, promotion de 1852.

Subdivision de Constantine. — Le général Dargent; aide de camp : le capitaine Harel.

Subdivision de Bône. — Le général Faidherbe ; aide de camp : le capitaine Rouvière.

Subdivision de Batna. — Le général Barry; aide de camp : le capitaine Delorme.



Au mois de mars 1870, une expédition dirigée vers le sud, sur les rives de l'Oued Guir, fut commandée par le général de Wimpffen de la division d'Oran[1]. Le corps expéditionnaire se composait d'une colonne légère sous le colonel de Lajaille du 2e de chasseurs d'Afrique, 4 escadrons de ce régiment et 300 tirailleurs algériens, et d'une colonne principale de 10 compagnies du 2e de zouaves et 13 escadrons des 2e, 4e chasseurs d'Afrique, 3e de spahis et un du 1er de chasseurs de France aux ordres des généraux Chanzy et de Colomb. Les officiers d'état-major qui firent cette courte expédition, vigoureusement et parfaitement menée par le général de Wimpffen, furent : le capitaine Deaddé, aide de camp du général en chef, le lieutenant-colonel de la Soujeole, chef d'état-major de la division d'Oran, le capitaine de Boisdeffre, aide de camp du général Chanzy, le lieutenant d'état-major Roget, en stage au 2e de chasseurs d'Afrique, de la promotion de 1869, capitaine de 1870.



Pendant cette période de dix années, un corps de troupes françaises fut maintenu dans les États pontificaux.

1. Le *Spectateur militaire* a publié une relation détaillée de cette expédition.

En 1860, ce corps était une simple division n'ayant qu'une brigade d'infanterie.

Commandant la division. — Le général comte de Goyon, aide de camp de l'Empereur; aide de camp : le capitaine Mojon.

Le lieutenant-colonel Brunot de Rouvre, chef d'état-major; le chef d'escadron Sumpt, le capitaine Mamony.

Brigade d'infanterie. — Le général comte de Noue; aide de camp : le capitaine Vertray.



En 1861, le corps de Rome laissé sous le commandement du général de Goyon fut porté à deux divisions d'infanterie, avec un régiment de cavalerie (4e de hussards.)

1re *Division.* — Le général de Goyon; aide de camp : le capitaine Mojon.

Le colonel Pissis, chef d'état-major; les commandants Enlart de Grandval, Sumpt, les capitaines Mamony, Dumas, Destremau, promotion de 1855, chef d'escadron de 1874.

1re *brigade.* — Le général comte de Noue; aide de camp : le capitaine Vertray.

2e *brigade.* — Le général Ridouel; aide de camp, le capitaine Parmentier.

2me *Division.* — Le général de Géraudon; aide de camp : le capitaine Dumarest.

Le lieutenant-colonel Brunot de Rouvre, chef d'état-major; le commandant Beaudoin, les capitaines Debize et de Maumigny, promotion de 1859, chef d'escadron de 1871.

1re *brigade.* — Le général de Chambarlhac; aide de

camp : le capitaine Doreau, promotion de 1856, chef d'escadron de 1875.

2e *brigade.* — Le général Micheler ; aide de camp : le capitaine Caris.



1862. *Mutations.* — 1re *Division.* — Le général D'Hugues ; aide de camp : le capitaine Dutheil de la Rochère, promotion de 1855, capitaine passé en 1875 dans l'infanterie. Le colonel de Rouvre, le capitaine Vertray.

1re *brigade.* — Le général Dumont ; aide de camp : le capitaine Beillet.

2e *Division.* — Pas de chef d'état-major.



1863. — Le corps d'occupation à Rome est réduit à une seule division de trois brigades et un régiment de cavalerie (4e de hussards). Le général de Montebello en prend le commandement ; aides de camp : le chef d'escadron Nugues, le capitaine de Villermont.

Le colonel Pissis, chef d'état-major ; les chefs d'escadron Sumpt et de Lahaye ; les capitaines Mamony, Dumas, Dutheil de la Rochère, Dumarest.

Brigades. — Généraux Dumont, Michels, Ridouel avec es mêmes aides de camp que l'année précédente.



1864. *Mutations.* — Le colonel Colson, chef d'état-major ; le général baron de Polhès remplaçant le général de

Chambarlhac au commandement de la 1re brigade; aide de camp : le capitaine Gossart.



1865. *Mutations.* — Le lieutenant-colonel Sumpt remplaçant le colonel Colson comme chef d'état-major; les capitaines Perrotin et de Maizières remplaçant les capitaines Dumas et Dutheil de la Rochère. Perrotin, promotion de 1847, lieutenant-colonel de 1875, Anot de Maizières, promotion de 1854, chef d'escadron de 1874.

3e *brigade.* — Le général Ridouel; aide de camp : le capitaine Hacquart remplaçant le capitaine Parmentier.



1866. *Mutations.* — La 3e brigade rentrée en France, le capitaine Destremau remplace le capitaine Gossart auprès du général baron de Polhès.



En 1867, le corps d'occupation ayant été retiré des États romains, la levée de boucliers de Garibaldi amena le gouvernement français à confier un nouveau corps expéditionnaire de deux divisions d'infanterie et une brigade de cavalerie au général de Failly, un des aides de camp de l'Empereur, pour sauvegarder les provinces papales.

Ce corps battit les Garibaldiens à Mentana, laissa une partie des troupes françaises à Rome et revint en France.

En novembre 1869, il se composait, en officiers d'état-major, de la manière suivante :

Le général de Failly, commandant en chef; aides de camp : le chef d'escadron Thil, de la promotion de 1854; le capitaine Roussel.

État-major général. — Le colonel Balland, chef; le lieutenant-colonel Lewal, sous-chef; le commandant Hennequin de Villermont, les capitaines Haillot et de Vaudrimey-Davout.

1re *Division.* — Le général Dumont; aide de camp : le capitaine Guérin, promotion de 1857, chef d'escadron de 1875.

Le lieutenant-colonel Andrieu, chef d'état-major; le commandant Boquet, les capitaines Rispard, promotion de 1857, chef d'escadron de 1877, et Bocher.

1re *brigade.* — Le général baron de Polhès; aide de camp : le capitaine Dumarest.

2e *brigade.* — Le général Duplessis; aide de camp : le capitaine Sénault, promotion de 1858, lieutenant-colonel de 1878.

2e *Division.* — Le général Bataille; aide de camp : le capitaine Imbourg, promotion de 1857, chef d'escadron de 1875.

Le lieutenant-colonel Grangez du Rouet, chef d'état-major; le chef d'escadron Granthil, les capitaines Seguier et Faure-Biguet, promotion de 1862, lieutenant-colonel de 1879.

1re *brigade.* — Le général Raoult; aide de camp : le capitaine Rouff, promotion de 1858, chef d'escadron de 1877.

2e *brigade*. — Le général Potier; aide de camp : le capitaine Tardiff, promotion de 1863, capitaine de 1867.

Brigade de cavalerie. — Le général de France (pas d'aide de camp).



Après l'expédition terminée par la bataille de Mentana, on ne laissa plus en Italie que la division Bataille (décembre 1867). En 1868 cette division passa aux ordres du général Dumont; aides de camp : les capitaines Boquet et Guérin Précourt.

État-major. — Comme en 1867, ayant en plus le capitaine de Vaudrimey-Davout de Capellis.

1re et 2e *brigades*. — Comme en 1867.

En 1869, la brigade Potier rentra en France.

Avant la guerre contre la Prusse, au commencement de 1870, le général Guilhem vint remplacer au commandement de la brigade le général Raoult, promu divisionnaire et prit pour aide de camp le capitaine Del Cambre, promotion de 1864, capitaine de 1867.



Au mois de décembre 1861, le gouvernement français envoya au Mexique, sous les ordres du général de brigade comte Latrille de Lorencez, un faible corps expéditionnaire de trois mille deux cent cinquante hommes, dont cinquante cavaliers, pour agir dans le Nouveau Monde de concert avec le corps espagnol du général Prim, comte de Reuss, et la marine anglaise.

Le contre-amiral Jurien de la Gravière, ayant pour aide de camp le capitaine Capitan du corps d'état-major, embarqua sur le *Masséna* avec un premier convoi en destination pour la Vera Cruz.

Au mois d'avril le corps ou plutôt la brigade Lorencez était au Mexique, formée ainsi qu'il suit : Le capitaine Hubert du Castex, aide de camp du général; chef d'état-major, le colonel Letellier-Valazé; attachés à l'état-major, le commandant Lacroix, les capitaines Roussel, Capitan, tué le 11 mai 1863, le capitaine Béguin, en stage au 2e de chasseurs d'Afrique, tué le 8 mai 1863.

Après la première période de cette campagne, lorsque la France fut abandonnée par ses alliés les Espagnols et les Anglais, des renforts furent envoyés au général de Lorencez, qui, en août, établit son quartier général à Orizaba et eut son corps composé comme précédemment, mais avec un commandant en second, le général de brigade Douay (sans aide de camp), et le chef d'escadron Lacroix, promu lieutenant-colonel, commandant supérieur à la Vera Cruz.

Les renforts envoyés de France, arrivés au Mexique en avril, avaient été mis sans retard en marche par la Soledad, le Potero et Cordova. Les troupes de marine aux ordres du contre-amiral, concentrées à Tchonacan, avaient opéré un mouvement rétrograde pour se réunir le 15 avril à Poso Ancho et marché de là sur Puebla, mouvement motivé par les stipulations des préliminaires du 19 février.



En mai 1863, le général Forey vint remplacer le général de Lorencez, mais alors la brigade primitivement

envoyée au nouveau monde devint un corps d'armée de près de trente mille hommes formant deux belles divisions d'infanterie et une brigade de cavalerie... Le général Forey commandant en chef (devant Puebla), aides de camp : le commandant d'Ornant, le capitaine Fabre.

État-major général. — Le colonel d'Auvergne, chef; le colonel Manèque, sous-chef; le chef d'escadron Lewal, les capitaines Loysel, Warnet, Garcin, promotion de 1858, lieutenant-colonel de 1879, Bidot, promotion de 1858, lieutenant-colonel de 1879, Roussel, ce dernier au service topographique.

1re *Division.* — Le général Bazaine; aides de camp, les capitaines Villette et Blanchot, promotion de 1858, chef d'escadron de 1874.

Le lieutenant-colonel Lacroix, chef d'état-major; le commandant Boyer, les capitaines de Fayet et Darras, promotion de 1859, chef d'escadron de 1875.

1re *brigade.* — Le général Bertier; aide de camp, le capitaine de Rancy de Granges, promotion de 1856, démissionnaire en 1870.

2e *brigade.* — Le général de Castagny; aide de camp, le capitaine Billot.

2e *Division.* — Le général Douay; aide de camp, le capitaine Seigland.

Le colonel Osmont, chef d'état-major; le commandant Davenet, les capitaines Loizillon, Schnell, promotion de 1853, lieutenant-colonel commandant le 71e régiment d'infanterie territoriale.

1re *brigade.*—Le général L'hériller; aide de camp, le capitaine Bourcart, promotion de 1858, chef d'escadron de 1870.

2e *brigade.* — Le général Neigre; aide de camp, le capitaine Deville Chabrol.

Brigade de cavalerie.—Le général de Mirandol (ancien officier d'état-major); aide de camp, le capitaine Lahalle, promotion de 1858, chef d'escadron de 1875.



En novembre 1863, le général Forey fut remplacé dans son commandement par le général Bazaine, qui s'établit à Mexico, et prit pour aides de camp le lieutenant-colonel Boyer, les capitaines Villette, Vosseur, Blanchot.

État-major général. — Le général d'Auvergne, chef; le colonel Manèque, sous-chef; le chef d'escadron Loysel, les capitaines Warnet, de Fayet, Garcin, Bidot, Darras, Roussel.

1re *Division.* — Le général de division Castagny (pas d'aide de camp).

Le lieutenant-colonel Lewal, chef d'état-major; le commandant Billot, les capitaines Crépy, Gaille et Lahalle.

1re *et* 2e *brigades.* — Comme au mois de mai 1863.

2e *Division.* — Comme au mois de mai.

Brigade de cavalerie. — Le général du Barrail (pas d'aide de camp).



Plusieurs mutations eurent lieu parmi les officiers du

corps d'état-major de l'armée du Mexique, de 1864 à 1867, année du retour en France de nos troupes.

En 1864, un des aides de camp du général Bazaine, le capitaine Vosseur, passa à l'état-major général; le chef d'escadron Loysel passa de l'état-major général à l'état-major de la 1re division; les capitaines de Fayet, Darras, vinrent, au contraire, à la 1re division; le commandant Billot fut envoyé de la 1re division à l'état-major général.



En 1865, le général Bazaine, devenu maréchal, eut pour aides de camp le commandant Villette et le capitaine Blanchot; il organisa un cabinet militaire à la tête duquel il mit le lieutenant-colonel Boyer et le capitaine Vosseur. Le colonel Osmont remplaça comme chef d'état-major général le général d'Auvergne, rentré en France. Le capitaine Roussel fut chargé du bureau topographique. Le capitaine Magnan vint à l'état-major général, promotion de 1856, lieutenant-colonel de 1870. Les capitaines Tordeux, Truchy et Furst furent mis à la disposition du maréchal; Truchy, promotion de 1856, chef d'escadron de 1876; Furst, promotion de 1861, démissionnaire en 1871, après la Commune.



En 1866, le capitaine Vosseur quitta le cabinet du maréchal pour revenir à l'état-major général, dont le lieutenant-colonel Bonneau du Martray, envoyé de France, devint le sous-chef, le colonel Osmont, nommé général,

restant le chef. Bonneau du Martray, promotion de 1838, général de brigade de 1873.

L'état-major général fut composé du chef d'escadro Loizillon, des capitaines Vanson, Deville Chabrol, Vosseur, Magnan, Bourcart, Lahalle.

Un lieutenant-colonel, M. Bousquet, promotion de 1832, retraité en 1867, fut nommé au commandement de la place de Mexico, avec le chef d'escadron Jumel de Noireterre pour major de place.

Enfin un bureau topographique fut formé de deux capitaines, MM. Mieulet et Caillé, le premier, de la promotion de 1856, chef d'escadron de 1870, le second de la promotion de 1861, passé dans l'intendance en 1869.

1re *Division.* — Le général Douay (Félix), aide de camp, le capitaine Seigland.

Le commandant Davenet, chef d'état-major, les capitaines Schnell, Noiret, promotion de 1860, chef d'escadron de 1880.

1re *brigade.* — Le général Neigre (pas d'aide de camp).

2e *brigade.* — Le général Brincourt; aide de camp, le capitaine Tordeux.

2e *Division.* — Le général de Castagny; aide de camp le capitaine Tisseyre, promotion de 1862, chef d'escadron de 1879.

Le lieutenant-colonel Lewal, chef d'état-major; le commandant Billot, les capitaines Guillet et Truchy.

1re *et* 2e *brigades.* — Pas d'aides de camp.

A la disposition du maréchal, les généraux de Maussion, aide de camp, le capitaine Doé de Maindreville, promo-

tion de 1854, démissionnaire en 1864; Jeanningros (pas d'aide de camp).

Brigade de cavalerie. — Le général du Preuil; le capitaine Furst. Commandant la contre-guérilla des Terres chaudes, le colonel Dupin; le commandant Loysel, attaché militaire près le ministre de France à Mexico.

Les états-majors du corps expéditionnaire du Mexique restèrent organisés en 1867 comme en 1866, jusqu'au rapatriement des troupes.



A la suite des citations à l'ordre de l'armée d'une grande partie des officiers d'état-major employés au corps expéditionnaire, beaucoup de récompenses furent accordées.

Le capitaine de Castex fut promu chef d'escadron le 14 mars 1863, le chef d'escadron Lacroix, lieutenant-colonel en 1862, les chefs d'escadron Lewal et Loysel, lieutenants-colonels en 1863, le capitaine Villette, chef d'escadron en 1864, le capitaine Billot, chef d'escadron en 1863, les capitaines Seigland et Fabre, en 1864; les colonels Osmont, Manèque, Dupin furent faits commandeurs de la Légion d'honneur; les chefs d'escadron Loizillon, Davenet, les capitaines Roussel, Warnet, Blanchot, Villette, Seigland, Deville Chabrol, officiers; les capitaines Lahalle, Bidot, Bourcart, Magnan, Schnell, Tordeux, Guillet, chevaliers. Cette guerre coûta au corps d'état-major : le commandant Mancel, mort en 1862, les capitaines Capitan et Béguin (ce dernier en stage au 1er de chasseurs d'Afrique), tués les 8 et 11 mai 1863.



Pendant la période de 1860 à 1870, le corps d'état-major fut l'objet de plusieurs mesures plus ou moins importantes. Nous allons analyser les premières.

En vue de la guerre d'Orient, un décret du 7 mars 1855 avait augmenté le cadre du corps et l'avait porté à 610 officiers : 35 colonels, 35 lieutenants-colonels, 110 chefs d'escadron, 330 capitaines et 100 lieutenants; un autre décret du 17 avril 1856 avait fixé à 30 au lieu de 25 le nombre des officiers à admettre à l'École d'application. Deux décisions de 1859, l'une du 6 mai, l'autre du 10 mai, portèrent, la première, que le décret du 7 mars 1855 relatif à l'augmentation des cadres, suspendu à la suite de la paix, serait remis en vigueur, avec cette restriction qu'il ne serait pourvu aux emplois créés que dans la limite des nécessités du service. La seconde décision fixait à 25 le nombre des officiers à admettre en 1859 à l'École d'application. Le 9 juin 1860, le nombre des officiers de l'École fut encore diminué de cinq et réduit à 20. Le 28 juin de la même année 1860, les cadres du corps furent définitivement fixés à 35 colonels, 35 lieutenants-colonels, 110 chefs d'escadron, 300 capitaines et 100 lieutenants, 580 officiers de tous grades, avec une diminution de 30 capitaines. Ce cadre ne varia plus jusqu'à l'année 1875 (13 mars). Ce cadre, augmenté temporairement à partir du 7 mars 1859 pour les besoins des guerres d'Orient et d'Italie, devint dès lors permanent. Chaque année, une note ministérielle fixait, vers les mois de juin ou de juillet, le nombre des admissions à l'École.

De 1860 à 1869, ce nombre fut de vingt chaque année. En juin et août 1862, une note ministérielle fixa les limites

d'âge pour la mise à la retraite d'office des officiers du corps d'état-major. Un décret du 13 octobre 1863 détermina le rang assigné aux officiers d'état-major dans les cérémonies. Une décision bienveillante du 25 juillet 1864 mit à la charge de l'État les frais de transport, par les chemins de fer, des chevaux et ordonnances des officiers d'état-major voyageant pour se rendre à un camp ou à une armée.

Le 24 octobre 1866 une décision porta augmentation de la solde des sous-lieutenants, lieutenants et capitaines d'état-major.

Enfin, le 19 juillet 1869, un rapport adressé par le ministre de la guerre à l'Empereur fit admettre des modifications importantes dans l'organisation du corps. On adopta en principe : que le nombre des officiers élèves à admettre chaque année à l'École d'application serait supérieur à celui des besoins présumés pour le recrutement du corps ; que les sous-lieutenants-élèves non placés faute de vacances rentreraient à leur corps avec le titre d'adjoints d'état-major et pourraient entrer par permutation dans le corps comme titulaires d'état-major.

Ajoutons que ces dispositions n'ont reçu qu'un commencement d'exécution par le mode d'admission à l'École de la promotion entrée le 1er janvier 1870, et qu'une note du 10 juin 1870 fixe *à seize au lieu de vingt* le nombre des sous-lieutenants à admettre.



Les promotions de l'École d'état-major de 1860 à 1878, étant trop récentes pour avoir pu donner à l'armée des généraux, des intendants et des colonels, nous nous bor-

nerons à indiquer le nombre des officiers qui sont sortis de cette école pendant ces dix-huit années.

1860, vingt-trois; 1861, dix-neuf; 1862, vingt-trois; 1864, vingt et un; 1865, vingt et un; 1866, dix-sept; 1867, dix-sept; 1868, vingt-quatre; 1869, vingt-quatre; 1870, vingt, tous employés aux armées pendant la guerre de 1870; 1871, trente-trois, dont beaucoup ont été placés aux armées de Paris pendant le siège; 1872, vingt; 1873, vingt-cinq; 1874, vingt-trois; 1875, vingt-quatre; 1876, vingt-cinq; 1877, vingt-trois; 1878, vingt-trois.



De 1870 à 1878, les décrets, les décisions, les notes ministérielles, les circulaires concernant le corps d'état-major se sont succédé d'année en année avec une abondance sans exemple jusqu'alors. On dirait que chaque ministre de la guerre nouveau a eu à cœur de marquer son passage au pouvoir en dotant le corps d'état-major (déjà malade et presque condamné) de quelque nouvelle mesure. Ajoutons que quatre des ministres de la guerre de 1871 à 1879 sortent du corps d'état-major: MM. Berthaut, Gresley, de Cissey, Borel.

Très peu de ces mesures nous paraissant avoir de l'importance, nous nous bornerons à signaler les suivantes: Un décret du 15 juillet 1870 appelant aux armées les sous-lieutenants-élèves de l'École d'application (1re division); un ordre du jour du gouverneur de Paris (général Trochu), en date du 18 décembre 1870, signalant les noms de plusieurs officiers d'état-major, entre autres ceux du lieutenant-colonel Boudet et du commandant Vosseur, comme ayant mérité un témoignage de l'estime de l'armée et de

la gratitude publique ; un arrêté en date du 7 mars 1871, qui prononce la dissolution des états-majors des armées et corps d'armées organisés pendant la guerre, et par suite la mise en disponibilité des officiers d'état-major servant dans ces armées et dans les camps ; une note du 10 juin 1871, rendant la tenue régulière obligatoire, autorisant les officiers d'état-major à ne porter ni le chapeau, ni l'habit, ni la ceinture, mais exigeant toujours le port de l'aiguillette ; une loi du 13 mars 1875 relative à la constitution des cadres de l'armée et fixant celui des officiers d'état-major à 40 colonels, 40 lieutenants-colonels, 120 chefs d'escadron, 200 capitaines et 24 capitaines archivistes. Il n'est plus question des lieutenants d'état-major, mais un article de la loi porte que les conditions actuelles seront maintenues jusqu'à la promulgation de la loi spéciale qui réglera le service d'état-major, loi qui se fit attendre encore trois années, et à laquelle nous n'oserions prédire une longue existence.

La guerre de 1870 contre l'Allemagne prouva que le maréchal de Saint-Arnaud avait raison de vouloir augmenter les cadres du corps d'état-major. Le nombre des officiers de ce corps, si utile pendant cette campagne, ne fut plus en rapport avec les besoins du service, lorsqu'il fallut pourvoir les armées que l'on fut obligé d'organiser sur tous les points du territoire envahi. Nous allons donner l'organisation des états-majors pendant cette guerre.



ARMÉE DU RHIN.

L'Empereur Napoléon III, généralissime. — Aides de camp appartenant ou ayant appartenu au corps d'état-major :

les généraux de division Lebrun, Castelnau, les généraux de brigade Waubert de Genlis, Lepic, Reille (André), Pajol ; officiers d'ordonnance, les capitaines Hepp et Lesergeant d'Hendecourt, chef du cabinet militaire, le commandant Rouby, promotion de 1850, chef d'escadron de 1869; le commandant de Verdière, aide de camp du général Fleury, lui-même aide de camp de l'empereur.

Commandant le grand quartier général. — Le général de brigade Blanchard ; aide de camp, le capitaine Arnous-Rivière, promotion de 1864, chef d'escadron de 1866.

Grand prévôt. — Le général Arnaud de Saint-Sauveur ; aide de camp, le capitaine Garre, promotion de 1865, mort en 1874.

Major général. — Le maréchal Le Bœuf; aides de camp, les chefs d'escadron d'artillerie Lanty et Mojon. Le colonel d'Orriant, et le lieutenant-colonel de Clermont-Tonnerre, chef et sous-chef du cabinet.

Le général de division Lebrun, premier aide-major général; aide de camp, le chef d'escadron Laveuve.

Le général de division Jarras, second aide-major général; pas d'aide de camp.

Grand quartier général. — Les colonels Lewal, d'Andlau, Lamy ; les lieutenants-colonels Ducrot, Nugues, Klein de Kleinenberg ; les chefs d'escadron Fay, de l'Espée, Tiersonnier, Fœrster, le Pippre, promotion de 1851, retraité en 1872, Laveuve, Vanson, Samuel, Rouby; les capitaines Fix, Mequillet, promotion de 1854, chef d'escadron de 1870, Vosseur, de France, promotion de 1855, colonel de 1879, Iung, promotion de 1855, lieutenant-colonel de

1879; Derrécagaix, Lemoyne, Tamajo, Foucher, promotion de 1856, chef d'escadron de 1875; Campionnet, Gavard, Guioth, de La Ferté Senectère, promotion de 1864, capitaine de 1868; Amphoux, promotion de 1859, chef d'escadron de 1877; Costa de Serda, promotion de 1856, passé dans l'intendance mort peu de temps après; de Salles[1].



GARDE IMPÉRIALE. — Le général Bourbaki; aide de camp, le chef d'escadron Leperche.

État-major général. — Le général de brigade d'Auvergne, chef; le colonel Robinet, sous-chef; le chef d'escadron de Chennevières, promotion de 1847, colonel de 1875; les capitaines Pagès, Guillet et Perrier, ce dernier de la promotion de 1857, lieutenant-colonel de 1879.

1re *Division d'infanterie de la garde.* — Le général Deligny; aide de camp, le capitaine Hulin.

Le colonel Ferret, chef d'état-major; le chef d'escadron Fabre; les capitaines Multzer et Blanchot.

1re *brigade.* — Le général Brincourt; aide de camp, le capitaine Tordeux.

2e *brigade.* — Le général Garnier; aide de camp, le capitaine Godard, promotion de 1860, chef d'escadron de 1879.

2e *Division.* — Le général Picard; aide de camp, le ca-

1. Nous ne saurions nous empêcher de faire cette observation, qu'un tel luxe d'officiers d'état-major attachés au grand quartier général, à la personne de l'empereur ou à celle du major général, nous semble hors de toute proportion avec les besoins du service, et avait l'inconvénient d'enlever à beaucoup d'états-majors et à beaucoup de généraux la possibilité d'avoir auprès d'eux des officiers du corps.

pitaine Sonnois, promotion de 1855, lieutenant-colonel de 1877.

Le colonel Balland, chef d'état-major; le commandant de Maguin, promotion de 1845, retraité lieutenant-colonel en 1876; les capitaines Cœuret de Saint-Georges, promotion de 1856, chef d'escadron de 1874, et de Brye, promotion de 1858, chef d'escadron de 1875.

1re *brigade.* — Le général Jeanningros; aide de camp, le capitaine Noiret.

2e *brigade.* — Le général Lepoitevin de La Croix; aide de camp, le capitaine Delannoy, promotion de 1860, capitaine de 1864.

Division de cavalerie. — Le général Desvaux; aide de de camp, le commandant Robert.

Le colonel Galinier, chef d'état-major; le commandant de Villermont, sous-chef; les capitaines Dubreton, promotion de 1852, lieutenant-colonel en retraite en 1879, et Delphin, promotion de 1852, chef d'escadron de 1871.

1re *brigade.* — Le général Halna du Fretay; aide de camp, le capitaine Dutheil de la Rochère, promotion de 1863, passé commandant dans l'infanterie en 1875.

2e *brigade.* — Le général de France; aide de camp, le capitaine Babin de Grandmaison, promotion de 1858, chef d'escadron de 1878.

3e *brigade.* — Le général du Preuil; aide de camp, le capitaine Furst.



1er Corps. (Quartier général à Strasbourg.) — Le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta; aides de camp, les lieutenants-colonels d'Abzac et Broye.

État-major général. — Le général Colson, chef; le colonel Faure, sous-chef; les chefs d'escadron Tissier, de Bastard d'Etang et Corbin; les capitaines Gaudemaris, Riff, Kessler, Bau, promotion de 1866, capitaine de 1868; de Grouchy [1], promotion de 1864, chef d'escadron de 1880.

1re *Division.* — Le général Ducrot; aide de camp, le capitaine Bossan.

Le lieutenant-colonel Lévisse de Montigny, chef d'état-major; le chef d'escadron de Cartier, promotion de 1846, retraité lieutenant-colonel en 1873; les capitaines Schnell et Aignan, promotion de 1863, capitaine de 1867.

1re *brigade.* — Le général Wolff (pas d'aide de camp).

2e *brigade.* — Le général de Postis du Houlbec; aide de camp, le lieutenant Leloup de Sancy, promotion de 1867, capitaine de 1870.

2e *Division.* — Le général Douay (Abel); aide de camp, le capitaine Rollet, tué à la bataille de Sedan.

Le colonel Robert, chef d'état-major; le commandant Lambrigot, les capitaines Titre, promotion de 1854, chef d'escadron de 1872, et Barbat du Clozet, promotion de 1857, chef d'escadron de 1876.

1re *brigade.* — Le général Pelletier de Montmarie; aide de camp, le capitaine Sézille de Biarre, promotion de 1863, tué à la bataille de Sedan.

1. Le marquis de Grouchy, petit-fils du maréchal, fils du général de division de cavalerie, inspecteur général et sénateur, a publié un ouvrage historique important en cinq volumes: *les Mémoires du marechal de Grouchy*, rédigés avec soin sur les documents laissés par son grand-père. Cet ouvrage rectifie nombre d'erreurs historiques, et, grâce à des documents authentiques mis à l'appui du récit, donne des aperçus nouveaux sur beaucoup des grands faits de l'histoire de la Révolution et du premier empire.

2e *brigade.* — Le général Pellé; aide de camp, le capitaine de Rainvilliers, promotion de 1862, démissionnaire en 1871.

3e *Division.* — Le général Raoult; aide de camp, le capitaine Rouff.

Le colonel Marel, chef d'état-major; le commandant Thierry, promotion de 1854, les capitaines Guerrier et Le Duc, ce dernier de la promotion de 1865, mort en 1873.

1re *brigade.* — Le général L'hériller; aide de camp, le capitaine Bataille, promotion de 1860, chef d'escadron de 1879.

2e *brigade.* — Le général Lefebvre; aide de camp, le capitaine Hagron, promotion de 1867, passé dans l'infanterie en 1875.

4e *Division.* — Le général de Lartigue; aide de camp, le capitaine Bésaucèle.

Le colonel d'Andigné, chef d'état-major, le commandant Warnet, les capitaines Rosselin et Mansuy, le premier de la promotion de 1859, chef d'escadron de 1878, le second de la promotion de 1866, capitaine de 1869.

1re *brigade.* — Le général Fraboulet de Kerleadec; aide de camp, le capitaine Michel, promotion de 1859, chef d'escadron de 1879.

2e *brigade.* — Le général Lacretelle; aide de camp, le capitaine de Kersaulin.

Division de cavalerie. — Le général Duhesme; aide de camp, le chef d'escadron Beaugeois.

Le colonel Gresley, chef d'état-major; le commandant Regnier (Philippe-Auguste), promotion de 1848, colone.

de 1878, les capitaines Carron et d'Harcourt, le premier de la promotion de 1870, capitaine de 1873, le second de la promotion de 1866, capitaine de 1870.

1re *brigade*. — Le général de Septeuil; aide de camp, le capitaine Marois, promotion de 1864, capitaine de 1869.

2e *brigade*. — Le général Nansouty, pas d'aide de camp.

3e *brigade*. — Le général Michel; pas d'aide de camp.



IIe CORPS (Quartier général à Saint-Avold). — Le général Frossard, aide de camp le chef d'escadron Chanoine.

État-major général. — Le général Saget, chef; le lieutenant-colonel Gaillard, sous-chef; les chefs d'escadron de Crény et Kienlin, les capitaines Allaire, promotion de 1863, chef d'escadron de 1879, Parisot, Le Mullier, Destremau et Thomas, promotion de 1858, chef d'escadron de 1878.

1re *Division*. — Le général Vergé; aide de camp, le chef d'escadron du Peloux, promotion de 1847, retraité en 1875.

Le colonel Andrieux, chef d'état-major; le commandant Deguilly, les capitaine Peyronnet et de Chaussepierre, promotion de 1870, passé dans l'infanterie en 1875.

1re *brigade*. — Le général Letellier-Valazé; aide de camp, le capitaine Wytts.

2e *brigade*. — Le général Jolivet; aide de camp, le capitaine Migneret de Cendrecourt, promotion de 1865, tué le août 1870, à Freschwiller.

2e *Division*. — Le général Bataille; aide de camp, le capitaine Imbourg.

Le lieutenant-colonel Loysel, chef d'état-major; le commandant Magnan, les capitaines Miot et Truchy.

1re *brigade.* — Le général Pouget; aide de camp, le capitaine Lachasse, promotion de 1867, capitaine de 1870.

2e *brigade,* — Le général Fauvart-Bastoul; aide de camp, le capitaine Oget, promotion de 1864, chef d'escadron de 1872.

3e *Division.* — Le général de Laveaucoupet; pas d'aide de camp.

Le lieutenant-colonel Billot, chef d'état-major; le commandant Heilmann (Jules-Antoine-Alphonse), promotion de 1850, chef d'escadron de 1868, les capitaines Abria, promotion de 1860, capitaine de 1864, et Durieux, promotion de 1864, capitaine de 1868.

1re *brigade.* — Le général Doens; pas d'aide de camp.

2e *brigade.* — Le général Michelet; aide de camp, le capitaine Rivière, promotion de 1864, capitaine de 1868.

Division de cavalerie. — Le général Marmier; aide de camp, le capitaine Godfroy.

Le lieutenant-colonel de Cools, chef d'état-major; le commandant de la Grandville, les capitaines de Germiny, promotion de 1864, chef d'escadron de 1879, et Beaudoin de Saint-Étienne, promotion de 1864 et capitaine de 1868.



IIIe Corps. (Quartier-général à Metz.) — Le maréchal Bazaine; aides de camp, le colonel Boyer, le chef d'escadron Villette.

État-major général. — Le général Manèque, chef; le

lieutenant-colonel Grangez du Rouet, sous-chef; les commandants Chatillon, Duverney, Hubert Castex; les capitaines Grenier, de Locmaria, de Mauduit-Duplessis et de Vaudrimey, tué à la bataille de Sedan, le 1er septembre 1870.

1re *Division.* — Le général de Montaudon; aide de camp, le capitaine Haillot, promotion de 1858, capitaine de 1860. Le colonel Foloppe, chef d'état-major; le commandant Ferey, les capitaines Mercier, de la promotion de 1855, chef d'escadron de 1874, et Lahalle.

1re *brigade.* — Le général Aymard; aide de camp, le capitaine de Montfort, promotion de 1863, démissionnaire de 1873.

2e *brigade.* — Le général Clinchant; aide de camp, le capitaine Crémer, promotion de 1852, réformé chef d'escadron en 1871.

2e *Division.* — Le général de Castagny; aide de camp, le capitaine Becat, promotion de 1858, chef d'escadron de 1878.

Le colonel Bonneau Dumartray, chef d'état-major; le commandant Ruyneau de Saint-Georges, les capitaines Graff, promotion de 1861, capitaine de 1865, Contesse, promotion de 1860, capitaine de 1864.

1re *brigade.* — Le général Nayral; aide de camp, le capitaine Périgord de Villechenon, promotion de 1864, capitraine de 1868.

2e *brigade.* — Le général Duplessis; aide de camp, le capitaine Sénault.

3e *Division.* — Le général Metmann; aide de camp, le capitaine Reiss, promotion de 1858, passé capitaine dans

l'infanterie en 1875, chef de bataillon au 104e d'infanterie.

Le lieutenant-colonel d'Orléans, chef d'état-major; promotion de 1848, retraité lieutenant-colonel en 1873; les capitaines Schasséré, promotion de 1859, chef d'escadron de 1879, Dumas et de Champflour, promotion de 1866, capitaines de 1870.

1re *brigade.* — Le général Potier; aide de camp, le capitaine Tardif.

2e *brigade.* — Le général Arnaudeau; aide de camp, le capitaine de Pellieux, promotion de 1864, capitaine de 1868.

4e *Division.* — Le général De Caen; aide de camp, le chef d'escadron Munier.

Le lieutenant-colonel de la Soujeole, chef d'état-major; le commandant de Versigny, les capitaines Parisot et Bertrand (Auguste-Fortuné), promotion de 1865, capitaine de 1869.

1re *brigade.* — Le général de Brauer; aide de camp, le capitaine Linet, promotion de 1857, chef d'escadron de 1871.

2e *brigade.* — Le général Sanglé-Ferrière pas d'aide de camp.

Division de cavalerie. — Le général de Clérembault; aide de camp, le capitaine Lignier, promotion de 1854, chef d'escadron de 1873.

Le lieutenant-colonel de Jouffroy d'Abbans, chef d'état-major, le commandant Scellier de la Lampe, les capitaines Dutheil de la Rochère et Vincent, ce dernier, de la promotion de 1857, lieutenant-colonel de 1879.

1re *brigade.* — Le général Bruchart, aide de camp, le capitaine Abblart, promotion de 1864, mort en 1870.

la gratitude publique ; un arrêté en date du 7 mars 1871, qui prononce la dissolution des états-majors des armées et corps d'armées organisés pendant la guerre, et par suite la mise en disponibilité des officiers d'état-major servant dans ces armées et dans les camps ; une note du 10 juin 1871, rendant la tenue régulière obligatoire, autorisant les officiers d'état-major à ne porter ni le chapeau, ni l'habit, ni la ceinture, mais exigeant toujours le port de l'aiguillette ; une loi du 13 mars 1875 relative à la constitution des cadres de l'armée et fixant celui des officiers d'état-major à 40 colonels, 40 lieutenants-colonels, 120 chefs d'escadron, 200 capitaines et 24 capitaines archivistes. Il n'est plus question des lieutenants d'état-major, mais un article de la loi porte que les conditions actuelles seront maintenues jusqu'à la promulgation de la loi spéciale qui réglera le service d'état-major, loi qui se fit attendre encore trois années, et à laquelle nous n'oserions prédire une longue existence.

La guerre de 1870 contre l'Allemagne prouva que le maréchal de Saint-Arnaud avait raison de vouloir augmenter les cadres du corps d'état-major. Le nombre des officiers de ce corps, si utile pendant cette campagne, ne fut plus en rapport avec les besoins du service, lorsqu'il fallut pourvoir les armées que l'on fut obligé d'organiser sur tous les points du territoire envahi. Nous allons donner l'organisation des états-majors pendant cette guerre.



ARMÉE DU RHIN.

L'Empereur Napoléon III, généralissime. — Aides de camp appartenant ou ayant appartenu au corps d'état-major :

les généraux de division Lebrun, Castelnau, les généraux de brigade Waubert de Genlis, Lepic, Reille (André), Pajol ; officiers d'ordonnance, les capitaines Hepp et Lesergeant d'Hendecourt, chef du cabinet militaire, le commandant Rouby, promotion de 1850, chef d'escadron de 1869; le commandant de Verdière, aide de camp du général Fleury, lui-même aide de camp de l'empereur.

Commandant le grand quartier général. — Le général de brigade Blanchard ; aide de camp, le capitaine Arnous-Rivière, promotion de 1864, chef d'escadron de 1866.

Grand prévôt. — Le général Arnaud de Saint-Sauveur ; aide de camp, le capitaine Garré, promotion de 1865, mort en 1874.

Major général. — Le maréchal Le Bœuf; aides de camp, les chefs d'escadron d'artillerie Lanty et Mojon. Le colonel d'Orliant, et le lieutenant-colonel de Clermont-Tonnerre, chef et sous-chef du cabinet.

Le général de division Lebrun, premier aide-major général; aide de camp, le chef d'escadron Laveuve.

Le général de division Jarras, second aide-major général; pas d'aide de camp.

Grand quartier général. — Les colonels Lewal, d'Andlau, Lamy ; les lieutenants-colonels Ducrot, Nugues, Klein de Kleinenberg ; les chefs d'escadron Fay, de l'Espée, Tiersonnier, Fœrster, le Pippre, promotion de 1851, retraité en 1872, Laveuve, Vanson, Samuel, Rouby; les capitaines Fix, Mequillet, promotion de 1854, chef d'escadron de 1870, Vosseur, de France, promotion de 1855, colonel de 1879, Iung, promotion de 1855, lieutenant-colonel de

1879; Derrécagaix, Lemoyne, Tamajo, Foucher, promotion de 1856, chef d'escadron de 1875; Campionnet, Gavard, Guioth, de La Ferté Senectère, promotion de 1864, capitaine de 1868; Amphoux, promotion de 1859, chef d'escadron de 1877; Costa de Serda, promotion de 1856, passé dans l'intendance mort peu de temps après; de Salles[1].



GARDE IMPÉRIALE. — Le général Bourbaki; aide de camp, le chef d'escadron Leperche.

État-major général. — Le général de brigade d'Auvergne, chef; le colonel Robinet, sous-chef; le chef d'escadron de Chennevières, promotion de 1847, colonel de 1875; les capitaines Pagès, Guillet et Perrier, ce dernier de la promotion de 1857, lieutenant-colonel de 1879.

1re *Division d'infanterie de la garde.* — Le général Deligny; aide de camp, le capitaine Hulin.

Le colonel Ferret, chef d'état-major; le chef d'escadron Fabre; les capitaines Multzer et Blanchot.

1re *brigade.* — Le général Brincourt; aide de camp, le capitaine Tordeux.

2e *brigade.* — Le général Garnier; aide de camp, le capitaine Godard, promotion de 1860, chef d'escadron de 1879.

2e *Division.* — Le général Picard; aide de camp, le ca-

1. Nous ne saurions nous empêcher de faire cette observation, qu'un tel luxe d'officiers d'état-major attachés au grand quartier général, à la personne de l'empereur ou à celle du major général, nous semble hors de toute proportion avec les besoins du service, et avait l'inconvénient d'enlever à beaucoup d'états-majors et à beaucoup de généraux la possibilité d'avoir auprès d'eux des officiers du corps.

pitaine Sonnois, promotion de 1855, lieutenant-colonel de 1877.

Le colonel Balland, chef d'état-major; le commandant de Maguin, promotion de 1845, retraité lieutenant-colonel en 1876; les capitaines Cœuret de Saint-Georges, promotion de 1856, chef d'escadron de 1874, et de Brye, promotion de 1858, chef d'escadron de 1875.

1re *brigade.* — Le général Jeanningros; aide de camp, le capitaine Noiret.

2e *brigade.* — Le général Lepoitevin de La Croix; aide de camp, le capitaine Delannoy, promotion de 1860, capitaine de 1864.

Division de cavalerie. — Le général Desvaux; aide de de camp, le commandant Robert.

Le colonel Galinier, chef d'état-major; le commandant de Villermont, sous-chef; les capitaines Dubreton, promotion de 1852, lieutenant-colonel en retraite en 1879, et Delphin, promotion de 1852, chef d'escadron de 1871.

1re *brigade.* — Le général Halna du Fretay; aide de camp, le capitaine Dutheil de la Rochère, promotion de 1863, passé commandant dans l'infanterie en 1875.

2e *brigade.* — Le général de France; aide de camp, le capitaine Babin de Grandmaison, promotion de 1858, chef d'escadron de 1878.

3e *brigade.* — Le général du Preuil; aide de camp, le capitaine Furst.



Ier Corps. (Quartier général à Strasbourg.) — Le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta; aides de camp, les lieutenants-colonels d'Abzac et Broye.

capitaine Briois, promotion de 1864, passé dans la cavalerie en 1875.

2e *brigade.* — Le général de la Mortière ; aide de camp, le lieutenant Marsan, promotion de 1869, capitaine de 1871.

* * *

VIe Corps (Quartier général à Châlons). — Le maréchal Canrobert ; aides de camp, les chefs d'escadron Lonclas et Boussenard.

État-major général. — Le colonel Borson, chef, promotion de 1845, général de brigade de 1876 ; les commandants Caffarel et Roussel, les capitaines Gros-Jean, Levaillant, Leps, promotion de 1855, chef d'escadron de 1874.

1re *Division.* — Le général Tixier ; pas d'aide de camp. Le lieutenant-colonel Fourchault, chef d'état-major ; le commandant Gruizard, le capitaine d'Amboix de Larbont, promotion de 1866, capitaine de 1869.

1re *brigade.* — Le général Péchot ; aide de camp, le capitaine de Calvière-Nogaret, promotion de 1862, tué capitaine pendant la Commune, le 18 avril 1871.

2e *brigade.* — Le général Le Roy-Dedais ; aide de camp, le lieutenant Taffart de Saint-Germain, promotion de 1868, capitaine de 1870.

2e *Division.* — Le général Bisson ; pas d'aide de camp. Le colonel Dolin-Dufresnel, chef d'état-major ; le commandant Regnier (J.-M.), les capitaines Avon et Humbel, promotion de 1867, capitaine de 1865.

1re *brigade.* — Le général Archinard ; aide de camp, le

capitaine de Lignières, promotion de 1862, retraité capitaine en 1872.

2e *brigade.* — Le général Maurice, pas d'aide de camp.

3e *Division.* — Le général Lafont de Villiers; aide de camp, le capitaine Clément, promotion de 1856, chef d'escadron de 1875.

Le lieutenant-colonel Piquemal, chef d'état-major; les capitaines Tisseyre-Henneton, promotion de 1858, capitaine de 1861, Hiver, promotion de 1854, mort capitaine en 1873.

1re *brigade.* — Le général Becquet de Sonnay; aide de camp, le capitaine Libersart, promotion de 1869, capitaine de 1871.

2e *brigade.* — Le général de Fontanges; aide de camp, le capitaine Thiroux.

4e *Division.* — Le général Levassor-Sorval; aide de camp, le capitaine Caillo, promotion de 1858, chef d'escadron de 1878.

Le colonel Melin, chef d'état-major; le commandant Bourgeois (L.-H.), promotion de 1846, retraité en 1872; les capitaines Niox, promotion de 1851, chef d'escadron de 1879 [1] Martner, promotion de 1859, chef d'escadron de 1879.

1re *brigade.* — Le général Margueritte; aide de camp, le capitaine Rondot, promotion de 1858, passé dans l'infanterie en 1875 comme chef de bataillon.

1. Le commandant Niox, professeur à l'École supérieure de guerre, est l'auteur de deux ouvrages importants : *La guerre du Mexique*, un volume rédigé sur les documents du dépôt de la guerre, et une *Géographie centrale de l'Europe*.

2e *brigade.* — Le général de Chanaleilles; aide de camp, le capitaine Audren de Kerdrel, promotion de 1864, capitaine de 1868.

Division de cavalerie. — Le général de Salignac-Fénelon; aide de camp, le capitaine Demasur, promotion de 1858, chef d'escadron de 1879.

Le colonel Armand, chef d'état-major; le commandant Descomi, promotion de 1854, retraité chef d'escadron en 1872, le capitaine Jacobé de Haut de Sigy, promotion de 1866, capitaine de 1870, le lieutenant d'Entraigues, promotion de 1868, capitaine de 1870.

1re *brigade.* — Le général Tillart; aide de camp, le capitaine Proust.

2e *brigade.* — Le général Savaresse; aide de camp, le lieutenant Deleuze, promotion de 1869, capitaine de 1878.

3e *brigade.* — Le général Béville, pas d'aide de camp.

***

VIIe Corps. — (Quartier général à Belfort). — Le général Douay (Félix); aide de camp, le chef d'escadron Seigland.

État-major général. — Le général Renson, chef; le colonel Davenet, sous-chef; les commandants Loizillon et Desplas, le premier retraité lieutenant-colonel en 1876, le second général de brigade de 1878; les capitaines Fayet, Tinchant, promotion de 1854, mort chef d'escadron en 1871, Robert (F.), promotion de 1857, passé chef de bataillon dans l'infanterie en 1875.

1re *Division.* — Le général Conseil Dumesnil; aide de

camp, le capitaine Mulotte, promotion de 1862, chef d'escadron de 1880.

Le lieutenant-colonel Sumpt, sous-chef d'état-major, le commandant Taffin, promotion de 1858, lieutenant-colonel de 1870, retraité avec ce grade en 1877; les capitaines Raudot, promotion de 1858, passé dans l'infanterie en 1875 et Mathieu, promotion de 1866, capitaine de 1869.

1re *brigade.* — Le général Nicolas; aide de camp, le capitaine Michel, promotion de 1870, capitaine de 1873.

2e *brigade.* — Le général Maire pas d'aide de camp.

2e *Division.* — Le général Liébert; aide de camp le capitaine Oget.

Le colonel Rozier de Linage, chef d'état-major, promotion de 1838, longtemps professeur à l'École d'application, tué le 1er septembre 1870; le commandant Parmentier; les capitaines Berruyer, promotion de 1858, chef d'escadron de 1876, Espivent de la Villesboinet, promotion de 1866, capitaine de 1869.

1re *brigade.* — Le général Nicolaï; aide de camp, le lieutenant Michel (Victor-Constans).

2e *brigade.* — Le général de Labastide; aide de camp, le capitaine Nouail de la Villegille, promotion de 1864, capitaine de 1868.

3e *Division.* — Le général Dumont; aide de camp, le capitaine Dumarest, le lieutenant-colonel Duval, chef d'état-major; le commandant Beaux, le capitaine Penel, promotion de 1864, capitaine de 1869.

1re *brigade.* — Le général Bordes (pas d'aide de camp).

2e *brigade.* — Le général Bitard des Portes; aide de

camp, le capitaine Frotté de la Messelière, promotion de 1863, capitaine de 1868.

Division de cavalerie. — Le général Ameil; aide de camp, le capitaine Leroy (Eugène-Paul-Émile). Le commandant Boquet, chef d'état-major; les capitaines de Perthuis, de Laillevault, promotion de 1866, capitaine démissionnaire en 1872, et Donop, promotion de 1864, passé dans la cavalerie en 1875, major au 8e de hussards.

1re *brigade.* — Le général Cambriels.

2e *brigade.* — Le général de Jolif du Colombier (pas d'aides de camp ni l'un ni l'autre).



Réserve de cavalerie. — Deux divisions à Lunéville.

1re *Division.* — Le général du Barrail, aide de camp le capitaine Darras. Le chef d'escadron de Lantivy de Tredion, chef d'état-major; les capitaines Chalanqui, promotion de 1859, réformé en 1876 et Delatre, promotion de 1862, démissionnaire de 1872.

1re *brigade.* — Le général Margueritte, aide de camp, le capitaine Henderson.

2e *brigade.* — Le général Lajaille (pas d'aide de camp).

2e *Division.* — Le général de Bonnemains, aide de camp le capitaine Renouard, promotion de 1859, chef d'escadron de 1878. Le lieutenant-colonel Gondallier de Tugny, chef d'état-major; le commandant Jumel de Noireterre, le capitaine Mangon de Lalande.

1re *brigade.* — Le général Girard (pas d'aide de camp).

2e *brigade.* — Le général de Brauer; aide de camp, le lieutenant Hurstel, promotion de 1869, capitaine de 1871.

3e *Division de cavalerie.* — Le général Forton ; aide de camp, le capitaine Lafouge. Le colonel Durand de Villers, chef d'état-major; les capitaines Saint-Arroman, promotion de 1866, capitaine de 1869, et Martin (François-Louis), promotion de 1866, chef d'escadron de 1875.

1re *brigade.* — Le général Murat ; aide de camp, le capitaine Leplus.

2e *brigade.* — Le général de Gramont, duc de Lesparre ; aide de camp, le capitaine Wolff, promotion de 1861, capitaine de 1865.

* * *

Telle fut la composition en officiers généraux et d'état-major de la première armée du Rhin. On voit que beaucoup d'états-majors, beaucoup de généraux manquèrent d'officiers du corps par suite de l'exiguité des cadres. Les autres armées créées successivement pour les besoins de la guerre furent plus dépourvues encore de cet élément si nécessaire en campagne.

Bientôt on créa les XIIe, XIIIe et XIVe corps dont voici la composition en officiers généraux et d'état-major.



XIIe Corps (quartier général, au camp de Châlons). — Le général Lebrun, qui abandonna ses fonctions de premier aide-major général ; pas d'aide de camp, un officier d'ordonnance tiré des dragons de l'Impératrice.

État-major général.— Le colonel Gresley, chef; le lieutenant-colonel Smet, sous-chef, tué à Sedan; les chefs d'escadron de L'Eglise de Ferrier de Felix, promotion de 1850, lieutenant-colonel de 1875; Lucas, tué le 31 août 1870; les capitaines de Chabannes Lapalice, promotion de 1857, mort chef d'escadron en 1873, Le Lorrain, Tugnot de la Noye, Barrois, promotion de 1862, capitaine de 1867.

1re *Division.* — Le général Grandchamp (pas d'aide de camp.

Le colonel Mircher, chef d'état-major; les capitaines Vinet, promotion de 1854, retraité chef d'escadron en 1875, Harroy, promotion de 1856, passé dans l'intendance en 1870, Chandonné, promotion de 1859, chef d'escadron de 1879.

2e *Division.* — Le général Lacretelle; aide de camp, le capitaine de Kersauson de Pennendreff.

Le commandant Deaddé, chef d'état-major; les capitaines Boquet et Godelier en promotion de 1863, capitaine 1868.

Les deux généraux de brigade sans aides de camp.

3e *Division* (infanterie de marine). — Le général Vassoigne (pas d'officiers d'état-major de l'armée de terre).

Division de cavalerie. — Le général Lichtelin; aide de camp, le lieutenant Darricau, promotion de 1869, capitaine de 1871.

Le commandant Granthil chef d'état-major; les capitaines de Lestapis, promotion de 1869, capitaine de 1871 et Dubessey de Contenson, promotion de 1860, capitaine de 1870.



XIIIe Corps. — Le général Vinoy (corps organisé à Paris et envoyé à Mézières) ; aide de camp, le capitaine de Sesmaisons.

État-major général. — Le général de Valdan, chef ; le lieutenant-colonel Filippi, sous-chef, promotion de 1842, général de 1877 ; le chef d'escadron Lanier, promotion de 1850, mort chef d'escadron en 1872 ; les capitaines Gonse, Le Mouton de Boisdeffre, Masson (Alfred-Henri) promotion de 1856, chef d'escadron de 1870, Croissandau.

1re *Division.* — Le général d'Exéa ; aide de camp, le capitaine Louis, promotion de 1862, chef d'escadron de 1878.

Le colonel de Belgarric, chef d'état-major ; le chef d'escadron Pinoteau ; les capitaines Rouvière et Altmayer, promotion de 1868, commandant de 1880.

Les deux généraux de brigade sans aides de camp.

2e *Division.* — Le général de Maud'huy (pas d'aide de camp).

Le lieutenant-colonel Crépy, chef d'état-major ; les capitaines Levesques Durostu, promotion de 1857, chef d'escadron de 1870 ; de Malglaive, promotion de 1865, retraité en 1873 ; Deshorties, promotion de 1868, capitaine de 1870 ; Cuvellier, sous-lieutenant élève, promotion de 1870, capitaine de 1874.

Les deux généraux de brigade (pas d'aides de camp).

3e *Division.*—Le général Blanchard (pas d'aide de camp).

Le commandant Boudet, chef d'état-major; les capitaines Docteur et Del Cambre; le sous-lieutenant élève Michel, promotion de 1870, capitaine de 1873.

Division de cavalerie. — Le général Reyau; aide de camp, le sous-lieutenant élève Martin, promotion de 1870, capitaine de 1873.

Le commandant Marguerie, chef d'état-major, promotion de 1848, retraité lieutenant-colonel en 1875; le capitaine Rouget, promotion de 1868, capitaine de 1865; le lieutenant Duteil, promotion de 1870, mort en 1878.

1re *brigade.* — Le général Joly du Colombier; aide de camp, le lieutenant Hue, promotion de 1869, capitaine de 1870.

2e *brigade.*—Le général Ressayre (pas d'aide de camp).



XIVe Corps. —Renault; aide de camp, le capitaine Bourcart.

État-major général. — Le général de brigade Appert; chef, le lieutenant-colonel Warnet; sous-chefs; le capitaine de Plas, promotion de 1848, colonel de 1878; les capitaines Fayet, de l'Enferna, promotion de 1866, capitaine de 1870, de Courson, le lieutenant de Lamarre, promotion de 1868, démissionnaire en 1874.

1re *Division.* -- Le général Bechon de Caussade (pas d'aide de camp).

Le lieutenant-colonel Sautereau, chef d'état-major; les capitaines Walter, promotion de 1857, chef d'escadron de

1877, Titeux, promotion de 1862, capitaine de 1866, de Montarby.

Les deux généraux de brigade, MM. de La Charrière et Lecomte, sans aides de camp.

2e *Division.* — Le général d'Hugues (pas d'aide de camp).

Le commandant Montels, chef d'état-major; les capitaines Ségérand, promotion de 1856, chef d'escadron de 1870, de Reinach Werth.

Les deux généraux de brigade (sans aides de camp).

3e *Division.* — Le général de Maussion; aide de camp, le capitaine de Maindreville.

Le commandant Carré, chef d'état-major, promotion de 1844, lieutenant-colonel de 1870; le capitaine Chambert, promotion de 1857, chef d'escadron de 1870; le lieutenant de Rangot, promotion de 1870, passé dans l'intendance en 1873; Quévillon, sous-lieutenant élève, promotion de 1870, capitaine de 1874.

Deux généraux de brigade sans aides de camp.

Division de cavalerie. — Le général Champeron (pas d'aide de camp).

Le commandant Legentil de Rosmordue, chef d'état-major, promotion de 1846, retraité en 1874; les lieutenants de Courson, promotion de 1867, passé dans l'infanterie en 1875, et Rigote, promotion de 1868, passé dans l'infanterie en 1875.

***

XVe Corps. — Formé à Bourges, à la fin de septembre 1870, mis d'abord sous les ordres du général Bourbaki,

puis du général de la Motte-Rouge. Envoyé à Orléans, il passa, après la prise de cette ville par les Prussiens, sous le commandement du général d'Aurelle de Paladines, qui le rejoignit à la Ferté-Saint-Aubin, au sud d'Orléans, le 12 octobre.

État-major général. — Le général de brigade Borel, chef; le lieutenant-colonel Tissier, sous-chef; le commandant Mieulet, les capitaines de Maumigny, de Girault; de Langallerie, promotion de 1862, capitaine de 1866; Derrien, promotion de 1864, capitaine de 1867, le lieutenant Martin.

A cet état-major général furent, en outre, attachés deux officiers d'état-major auxiliaires, les lieutenants Durand de Saint-Georges et Desprez.

1re *Division.* — Le général Durrieu, puis Martin des Pallières (pas d'aide de camp).

Le lieutenant-colonel Des Plas, chef d'état-major; les capitaines de Villars, promotion de 1858, chef d'escadron de 1877; Pendezec; Roidot, promotion de 1868, capitaine de 1870.

1re *brigade.* — Le général Chabron, pas d'aide de camp.

2e *brigade.* — Le général Bertrand, pas d'aide de camp.

2e *Division.* — Le général Martineau-Deschesnez.

Le commandant Hacquart, chef d'état-major; les capitaines Bonnet, et Uhrich (P.-M.), promotion de 1866, capitaine de 1870.

Généraux de brigades, sans aides de camp.

3e *Division.* — Le général de brigade Peitavin; les capitaines Clausset, faisant fonction de chef d'état-major; Ri-

gollet, promotion de 1867, capitaine de 1870, d'Entraigues.

Généraux commandant les brigades, sans aides de camp.

Division de cavalerie. — Le général de Longuerue, puis le général Reyau; aides de camp: le lieutenant Hue, le sous-lieutenant élève Martin.

Le commandant Marguerie, chef d'état-major.

Quatre généraux de brigade sans aides de camp.

Division mixte. — Une division mixte fut formée d'une brigade d'infanterie et d'une brigade de cavalerie.

Brigade d'infanterie. — Le général Maurice, sans aide de camp.

Brigade de cavalerie. — Le général Tripart; aide de camp, le sous-lieutenant élève de la Tullaye de Varennes, promotion de 1870, capitaine démissionnaire en 1874.



XVI[e] CORPS. — Le général Pourcet, puis l'amiral Jaureguiberry (pas d'aides de camp du corps d'état-major).

État-major général. — Le lieutenant-colonel Beraud, venu d'Afrique, tué le 15 janvier 1871 au combat de Saint-Jean, remplacé par le lieutenant-colonel Loizillon. Le commandant de Lambilly, promotion de 1854, tué le 11 janvier 1871 à la bataille du Mans[1]; le capitaine Haillot.

1. Le lendemain de la bataille de Coulmiers, le commandant de Lambilly, chef d'état-major de l'amiral Jaureguiberry, qui venait d'arriver à l'armée de la Loire, apprenant, au point du jour, que l'ennemi était en pleine retraite et que ses dernières colonnes de bagages et d'artillerie venaient de traverser Sainte-Péravy, n'hésita pas à se lancer à sa poursuite, avec les pelotons d'escorte de l'amiral (50 cavaliers des 6[e] de dragons et 1[er] de hussards). Ayant rencontré la colonne ennemie à la sortie de Sainte-Péravy, il la sabra, ramena deux canons et 29 voitures.

1re *Division.* — L'amiral Jauréguiberry.

Le colonel Villemot, chef d'état-major, le commandant Montz; les capitaines Lecoq, promotion de 1860, démissionnaire en 1872; le lieutenant Duteil, promotion de 1870, mort le 19 mai 1871.

Les deux généraux de brigade sans aides de camp.

2e *Division.* — Le général de brigade Barry; aide de camp : le capitaine de Lorme (Louis-Marie-Gabriel).

Le lieutenant-colonel Masson, chef d'état-major; le capitaine Péricault de Gravillon, tué le 9 novembre 1870 à la bataille de Coulmiers; le lieutenant Ferré, promotion de 1870, capitaine de 1872.

Généraux de brigade, sans aides de camp.

3e *Division.* — Le général de brigade Chanzy, puis le général de brigade de Curten, pas d'aide de camp.

Le commandant Populaire, chef d'état-major, le capitaine Marois.

Les deux généraux de brigade sans aides de camp.

Attachée à cette division la colonne mobile, dite de Tours, du général Camô, ancien officier d'état-major, promotion de 1834, colonel passé en 1869 dans l'état-major des places, général de brigade du 6 novembre 1870.

Le lieutenant-colonel Colin, chef d'état-major; le commandant Senault, le capitaine Gomien, promotion de 1863, passé dans l'intendance en 1871.

Division de cavalerie.—Le général Michel, puis le général Ressayre,

Le commandant Séguier, chef d'état-major, les capitaines Allotte de la Fuye, de Thillaye, Darriès.

Les trois généraux de brigade sans aides de camp.

***

XVII[e] CORPS. — Le général Durrieu, puis le général Colomb.

État-major général. — Le général de Rouvre, puis le colonel Forgemol, chef; le colonel de Bouillé, sous-chef; les commandants Boisgard et Haillot; les capitaines Chavand, promotion de 1868, capitaine de 1870; de Luxer, promotion de 1868, capitaine de 1870.

1[re] *Division.* — Le général de Brémond d'Ars (pas d'aide de camp).

Le commandant de Linet, chef d'état-major, le capitaine Harel.

Les deux commandants de brigade sans aides de camp.

2[e] *Division.* — Le général Bardin, puis le général Feillet-Pilatrie, pas d'aides de camp.

Le lieutenant-colonel de Sachy, chef d'état-major; le commandant de Mecquenem, le capitaine Faure-Biguet, le lieutenant Burot de Lisle, promotion de 1870, capitaine de 1871.

Les deux commandants de brigade sans aides de camp.

3[e] *Division.* — Le général de brigade de Flandre, puis le général de brigade de Jouffroy d'Abbans (pas d'aide de camp).

Le commandant Mourlan, chef d'état-major, trois officiers auxiliaires.

Les commandants de brigade sans aides de camp.

Division de cavalerie. — Le général de division Lon-

guerue, puis le général de brigade d'Espeuille (pas d'aides de camp).

Le commandant Leguern, chef d'état-major; le capitaine de La Gâtinerie, promotion de 1868, capitaine de 1870.

Les deux commandants de brigade sans aides de camp.



XVIIIe Corps. — Le général Abdellah, puis le général Billot.

Ce 18e corps est envoyé en décembre à l'armée de l'Est du général Bourbaki, sous le général Pilatrie.

État-major général. — Le colonel Billot, chef, puis le lieutenant-colonel Gallot, le capitaine Parizot.

1re *Division.* — Le général de brigade Feillet-Pilatrie.

Le lieutenant-colonel de Sachy, chef d'état-major, pas d'autres officiers du corps.

2e *Division.* — Le contre-amiral Penhoëat, le lieutenant-colonel de L'Espée, chef d'état-major.

3e *Division.* — Le général Bonnet, le commandant Rougier, chef d'état-major, le capitaine Sicard.

Division de cavalerie. — Le général de Brémond d'Ars.

Le lieutenant-colonel Vincent, chef d'état-major, trois capitaines de l'armée auxiliaire.



XIXe Corps. — Le général Dargent (pas d'aide de camp).

État-major général. — Le colonel Colin, chef; le com-

mandant Chrétien, promotion de 1844, retraité chef d'escadron en 1875; les capitaines de Langallerie et Roidot.

1re *Division.* — Le général de brigade provisoire Bardin (pas d'aide de camp).

Le colonel Mengin, chef d'état-major, le sous-lieutenant élève Gas, promotion de 1870, capitaine de 1872.

2e *Division.* — Le général de division provisoire Girard, pas d'aide de camp; à l'état-major de la division, le chef d'escadron Sennault et le capitaine Luxer.

3e *Division.* — Le général de brigade Saussier, à l'état-major le capitaine Gomien.

Division de cavalerie. — Le général Abdellah ; le commandant Heilmann ; les lieutenants Marsan et de Peretti, promotion de 1870, capitaines de 1871.



XXIe Corps. — L'amiral Jaurès.

État-major général. — Le général Loysel, chef; le colonel Magnan, sous-chef; les capitaines Linet et de Pellieux, les autres officiers de l'armée auxiliaire.

1re *Division.* — Le général de brigade provisoire Rousseau (pas d'officiers du corps d'état-major).

2e *Division.* — Le général de brigade auxiliaire Collin, un seul officier du corps d'état-major, le capitaine de Laborie de Labatut, chef d'état-major, promotion de 1867, capitaine de 1870.

3e *Division.* — Le général de brigade de Villeneuve, un officier d'état-major, le capitaine de Champflour, chef d'état-major.

4e *Division* (ou corps de Bretagne). — Le capitaine de frégate Goujard (pas d'officier du corps d'état-major, pas plus que dans la division de cavalerie du général de brigade provisoire Guillon et dans la brigade de réserve Collet).



XXe Corps.—Le général Clinchant, d'abord à la 1re armée de la Loire, passé en décembre à l'armée de l'Est de Bourbaki.

1re *Division.* — Le général de Polignac.

2e *Division.* — Le général Torchon.

3e *Division.* — Le général Sigard.
Un seul officier d'état-major dans le 20e corps, le lieutenant-colonel Verdières.

⁂

XXVIe Corps. —Le général Billot, deux officiers d'état-major, le commandant de Cosmi, chef d'état-major de la 2e division d'infanterie, promotion de 1858, retraité en 1871 ; le commandant Vincent, chef d'état-major de la division de cavalerie du général de Boërio.



XXIIe Corps, ou armée du Nord. — Ce corps créé en octobre 1870 sous les ordres du général Faidherbe.

Le lieutenant-colonel Forster, chef d'état-major général, puis pourvu du commandement de la 1re brigade de la 2e division ; le capitaine Wyts, nommé chef d'escadron, et attaché à l'état-major général de l'armée; le capitaine Jariez, nommé chef d'escadron et chef d'état-major de la 1re division du 22e corps, promotion de 1866, chef d'escadron de 1870; Falcou, lieutenant d'état-major, attaché à l'état-major général, promotion de 1870, capitaine de 1872; Thierry, capitaine, aide de camp du général Lecointe, commandant la 1re division.

***

Lorsque le duc de Magenta eut le commandement de l'armée de Sedan, il prit pour chef d'état-major général le général Faure.

Le maréchal Bazaine demanda, pour remplir les mêmes fonctions, le général Jarras.

Les 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e corps, la réserve de cavalerie et la garde impériale constituèrent d'abord la première armée du Rhin, dont l'Empereur prit le commandement en chef.

Les 1er, 5e, 7e, puis 12e corps, avec les divisions de réserve de cavalerie de Bonnemains et Margueritte, formèrent ensuite l'armée de Sedan du maréchal de Mac-Mahon.

La garde, les 2e, 3e, 4e, 6e corps et les divisions de la réserve de cavalerie Lichelin et Champeron, constituèrent la 2e armée du Rhin ou de Metz.

La première armée de la Loire fut formée des 15e, 16e, 17e, 18e et 20e corps (général d'Aurelle de Paladines).

La 2e armée de la Loire fut composée des 16e, 17e, 19e, 21e et 26e corps (général Chanzy).



Plusieurs des corps des deux armées de la Loire furent ensuite envoyés, en tout ou en partie, aux armées des Vosges du général Cambriels, à celle de l'Est du général Bourbaki, et à celle du Nord du général Faidherbe.

On a vu que s'il avait été à peu près possible de fournir d'officiers d'état-major les deux premières armées du Rhin et de Sedan, on n'avait pas eu la faculté de pourvoir les autres armées des officiers de ce corps, si nécessaires en campagne. Beaucoup de généraux, plusieurs états-majors divisionnaires, et même quelques états-majors de corps d'armée, furent privés d'une partie des officiers du corps qui eussent rendu de si bons services.

Les ministres de la guerre intelligents qui cherchaient à augmenter les cadres de ce corps d'état-major, dans l'éventualité d'une guerre sérieuse, étaient donc dans le vrai. Puisse la suppression de ce corps et son remplacement par un amalgame assez peu compréhensible, ne pas faire sentir durement un jour la faute commise, en se privant volontairement de l'œuvre de Gouvion Saint-Cyr.



Nous allons donner la composition de l'armée, ou plutôt des armées de Paris (1870-71), en officiers du corps d'état-major.

La première armée de Paris fut d'abord formée : des dépôts de quelques régiments en garnison dans la capitale et dans les villes environnantes, avant la guerre, dépôts réduits à bien peu de chose, puisque l'on avait encadré dans les bataillons engagés désignés pour la campagne tout ce qui pouvait marcher. Le général Trochu, en ramenant de Châlons, avant la bataille de Sedan, les bataillons indisciplinés de mobiles; le général Vinoy, en ramenant de Mézières, après la journée de Sedan, à la suite de sa belle retraite, les 13e et 14e corps, sauf la division de cavalerie Reyau, restée à l'armée de la Loire, augmentèrent les forces destinées à la défense de la capitale, aux ordres du général Trochu, nommé gouverneur de Paris et général en chef. La garde nationale ayant été organisée tant bien que mal en bataillons de guerre, on eut, à la fin d'octobre, 300 000 hommes sous les armes.

***

ORGANISATION PREMIÈRE DE L'ARMÉE DE PARIS EN GROUPES ET EN SECTEURS.

1er *groupe.* — Le général de Liniers (pas d'aide de camp). Le commandant Boucher de Morlaincourt, chef d'état-major; les sous-lieutenants élèves Perronne et Bizot, promotion de 1870, capitaines de 1874.

2e *groupe.* — Le général de Beaufort d'Hautpoul (pas d'aide de camp). Le commandant Lecoq, chef d'état-major; les sous-lieutenants élèves Dennery, promotion de 1870, capitaine de 1873, et de La Cornilière, promotion de 1870, capitaine de 1874.

3e *groupe.* — Le général Berthaut (pas d'aide de camp). Le commandant Regnier, le capitaine Rosselin, le sous-lieutenant élève Quévillon.

4e *groupe.* — Le général Corréard (pas d'aide de camp). Le commandant Vial, détaché de l'École d'état-major où il était professeur d'art et d'histoire militaires. Les sous-lieutenants élèves Caron et Pajol, le premier de la promotion de 1870, capitaine de 1873; le second de la promotion de 1870, capitaine de 1874.

L'enceinte de Paris ayant été divisée en neuf secteurs, voici les officiers d'état-major qui furent affectés à chacun de ces secteurs.

RIVE DROITE de la Seine : 1er *secteur*, de Bercy : du bastion n° I au bastion n° XI, le général Faron, puis le général Barolet; aides de camp : les sous-lieutenants élèves Fournier (Gustave-Albert), promotion de 1870, capitaine de 1873, et Protche, promotion de 1871, capitaine de 1875; le chef d'escadron Beausècle, le lieutenant Caron.

2e *secteur*, de Belleville : du bastion XII au bastion XXIV, le général Callier; aides de camp : le lieutenant Treymuller, promotion de 1870, capitaine de 1874. Le chef d'escadron Acolet de Salneuve, détaché de l'École d'état-major, où il était professeur de topographie, promotion de 1841, retraité en 1874; le chef d'escadron Ségérand.

3e *secteur*, de la Villette : du bastion XXV au bastion XXXIII, le général de Montfort, remplacé par le général

Clément-Thomas, remplacé lui-même par l'amiral Bosse. Le lieutenant-colonel de Morlaincourt, le commandant Chambert, les lieutenants Cuvellier et Quevillon, le sous-lieutenant élève Jacquelot de Boisrouvray, promotion de 1870, capitaine de 1873.

4ᵉ *secteur*, de Montmartre : du bastion XXXIV au bastion XLV, le contre-amiral Cosnier. Le chef d'escadron Boscals de Réals, les lieutenants Perronne et Lefebvre de Rumfort, tous deux de la promotion de 1870, capitaines de 1874.

5ᵉ *secteur*, des Ternes : du bastion XLVI au bastion LIV, le général Ambert, remplacé par le contre-amiral du Quilio. Le lieutenant-colonel Regnier (Joseph), le chef d'escadron Lanier, le lieutenant Reichert, promotion de 1870, capitaine de 1874.

6ᵉ *secteur*, de Passy : du bastion LIV à la courtine de la Basse-Seine, le contre-amiral Fleuriot de Langle. Le chef d'escadron Lecoq, le capitaine Schnaiter, promotion de 1864, capitaine de 1870, le lieutenant de Vanssay, promotion de 1870, capitaine de 1874.



RIVE GAUCHE. — 7ᵉ *secteur*, de Vaugirard : de la courtine de la Basse-Seine au bastion LXXV, le contre-amiral de Montagnac. Le commandant, nommé lieutenant-colonel, Vial, le capitaine de Courson, le lieutenant de la Cornillière, le commandant en retraite de Grandval.

8ᵉ *secteur*, Montparnasse : du bastion LXXVI au bastion LXXXVI (entrée de la Bièvre), l'amiral Miquet. Le chef

d'escadron Meusnier, le capitaine Nigote, le lieutenant Véron-Duverger, promotion de 1870, capitaine de 1874, le sous-lieutenant élève Kotszutski, promotion de 1870, capitaine de 1874.

9e *secteur*, des Gobelins : du bastion LXXXVII, de la Bièvre à la Seine, à la courtine XCIV, le contre-amiral Chaillé. Le lieutenant-colonel Monteils, le lieutenant Dennery, le sous-lieutenant élève Bachelu, promotion de 1870, capitaine de 1874.



Outre ces secteurs, les forts eurent des commandants spéciaux et formèrent trois détachements : le Mont-Valérien, sous les ordres du général Noël; le fort de Vincennes, sous le général Ribourt; les forts de Saint-Denis, de la Briche, de l'Est, d'Aubervilliers, d'abord sous le général Bellemarre, puis sous l'amiral La Roncière-le-Noury, le chef d'escadron Beaugeois, le capitaine Roudaire, promotion de 1858, chef d'escadron de 1877 ; les sous-lieutenants élèves Cherfils, Souhart, Duteil, Henrion, promotion de 1870, capitaines de 1873 et 1874.

En outre, six forts à l'est et au sud furent confiés aux troupes de la marine, sous les amiraux Saisset et Pothuau. Ils n'eurent pas d'officiers d'état-major.



Lorsque la garde nationale mobile accourut de province pour entrer à Paris, le général Trochu, ayant des forces considérables, fractionna cette masse en trois armées. La

première, composée de gardes nationaux, sous les ordres du général Clément Thomas, forte de 266 bataillons de marche à 500 hommes.

La deuxième armée sous les ordres du général Ducrot, à trois divisions d'infanterie, plus une division de cavalerie.

La troisième commandée par le général Vinoy, composée de 6 divisions d'infanterie.

Général en chef, Trochu; aides de camp: le chef d'escadron Faivre, promotion de 1864, lieutenant-colonel de 1876; le capitaine Brunet, le sous-lieutenant élève de Langle de Cary, promotion de 1870, grièvement blessé au combat de Buzenval, capitaine de 1873.

État-major général.—Le général Schmitz, chef; le colonel d'état-major en retraite Hecquart, le chef d'escadron Feydau de Brou. Les capitaines de Vigneral, démissionnaire, ayant repris du service pour la guerre; de Champlouis, Thory, promotion de 1864, démissionnaire en 1871; de Béarn (de Galard-Brassac), promotion de 1865, démissionnaire de 1873; Bidot, Barrois, Delatre, le prince Bibesco (Nicolas), chef d'escadron d'état-major au titre étranger, ancien aide de camp du maréchal Randon en Algérie.



IIe Armée — Le général Ducrot; aide de camp, le chef d'escadron Bossan.

État-major général. — Le général de brigade Appert, chef; le lieutenant-colonel Warnet, sous-chef; le lieutenant-colonel Lambert, les chefs d'escadron Vosseur, Mas-

son, les capitaines de Batz, promotion de 1854, lieutenant-colonel de 1879, Fayer de l'Enferna et de Courson.

1er Corps. — Le général Blanchard; aide de camp : le capitaine Del Cambre,

État-major général. — Le colonel Filippi, chef; les commandants Laniers et de Batz, Treymuller, sous-lieutenant élève [1].

1re *Division.* — Le général de Susleau de Malroy; aide de camp, le capitaine Collin, promotion de 1868, passé chef de bataillon dans l'infanterie en 1875, lieutenant-colonel au 80e de ligne.

Le chef d'escadron Bidot, chef d'état-major.

2e *Division.* — Le général de Maudhuy; aide de camp, le capitaine Deshorties de Beaulieu.

Le commandant Meusnier, chef d'état-major; les capitaines Durostu, de Malglaive, officier d'ordonnance de M. Thiers, président de la République en 1871 et 1872, actuellement démissionnaire et président du conseil général d'Alger; le sous-lieutenant élève Cuvellier.

3e *Division.* — Le général Farron (pas d'aide de camp).

Le lieutenant-colonel Boudet, chef d'état-major; les capitaines Docteur, Saillanfest de Sourdeval, ce dernier aide de camp du général de la Mariouse, commandant la 1re brigade, le sous-lieutenant élève Michel, promotion de 1870, capitaine de 1874.

1. Plusieurs de ces officiers ayant été employés dans les états-majors des groupes et des secteurs, on ne doit pas être étonné de les trouver nommés plusieurs fois.

2e Corps. — Le général Renault (pas d'aide de camp).

État-major général. — Le général de brigade Ferri-Pisani, chef; le colonel Crépy, sous-chef; le commandant Bourgeois, les capitaines Bourcart et Delamarre, le sous-lieutenant élève Dennery.

1re *Division.* — Le général Susbielle; aides de camp : le capitaine Titeux et le sous-lieutenant élève Chevalme, promotion de 1870, capitaine de 1873.

Le colonel Sautereau, chef d'état-major ; le capitaine de Montarby, le sous-lieutenant élève de Bellegarde, promotion de 1870, capitaine de 1874.

2e *Division.* — Le général Berthaut (pas d'aide de camp).

Le chef d'escadron Regnier, chef d'état-major; le capitaine Rosselin, le sous-lieutenant élève Frater, promotion de 1870, capitaine de 1874.

3e *Division.* — Le général de Maussion (pas d'aide de camp).

Le lieutenant-colonel Carré, chef d'état-major; les capitaines Chambert et de Maindreville, les lieutenants Quevillon et Bachelu.

3e Corps. — Le général d'Exéa; aide de camp, le capitaine Louis, actuellement commandant au 3e bureau de l'état-major général.

État-major général. — Le colonel de Belgarric, chef; le commandant Pinoteau, les capitaines Rouvière et Altmayer, le sous-lieutenant élève Bizot.

1re *Division.* — Le général Carrey de Bellemare (pas d'aide de camp).

Le commandant Beaugeois, chef d'état-major; le capitaine Ségérand, les sous-lieutenants élèves Reichert, passé depuis dans l'intendance, et Lefebvre de Rumfort.

2e *Division.* — Le général Mattat (pas d'aide de camp). Le commandant Monteils, chef d'état-major; le capitaine de Reinach-Werth, les sous-lieutenants élèves Fournier et Pajol.

Division de cavalerie. — Le général de Champeron; un seul officier d'état-major, le chef d'escadron de Rosmorduc.

Tous les généraux de brigade de la seconde armée, sans aide de camp.



IIIe Armée. — Le général Vinoy (pas d'aide de camp).

État-major général. — Le général Valdan, chef; le commandant de Sesmaisons, sous-chef, aujourd'hui colonel attaché militaire à l'ambassade de France à Berlin; les capitaines : Gonse; de Bosdeffre, parti de Paris en ballon pendant le siège pour rejoindre le général Chanzy dont il fut l'aide de camp à l'armée de la Loire, actuellement lieutenant-colonel attaché militaire à Saint-Pétersbourg; le lieutenant Schnaiter, le sous-lieutenant élève Boucher, promotion de 1870, capitaine de 1873.

1re *Division.* — Le général de Susleau de Malroy (aide de camp et état-major, tous officiers de l'armée auxiliaire).

2e *Division.* — Le général marquis de Linières; le lieutenant-colonel de Morlaincours, chef d'état-major; les lieutenants Peronne et Protche.

3[e] *Division.* — Le général de Beaufort d'Hautpoul (pas d'aide de camp); le chef d'escadron Lecoq, chef d'état-major; les lieutenants de la Cornillière et Calvel.

4[e] *Division.* — Le général d'Hugues (pas d'aide de camp).

Le commandant d'Elloy, chef d'état-major, promotion de 1853, lieutenant-colonel de 1877; le lieutenant de Vanssay.

6[e] *Division.* — Le contre-amiral Pothuau avec la division des marins.

Division de cavalerie. — Le général Bertin, le commandant Salneuve.



Corps d'armée de Saint-Denis. — Le vice-amiral baron de La Roncière-le Noury avec des officiers de marine.

En outre, le général de Susleau de Malroy, qui réunit au commandement de la 1[re] division active de la 3[e] armée celui de la 1[re] division territoriale, eut sous ses ordres : le colonel Péchin, le lieutenant-colonel Vosseur, les chefs d'escadron Clarinval, promotion de 1848, mort chef d'escadron en 1875, de Starnor, promotion de 1841, retraité en 1872, Bourgeois, le capitaine de Stabenrath, et à la place de Paris, le colonel Lourde, major de place, le chef d'escadron Rolin, les capitaines Walter, de Reinach-Werth, de Fayet et de Malglaive.



Plusieurs officiers d'état-major retraités crurent devoir reprendre du service pour le temps de la guerre dans les états-majors des armées en province et à Paris. Plusieurs payèrent de leur sang cette généreuse et noble initiative.

Officiers d'état-major tués à l'ennemi pendant la guerre contre l'Allemagne. A la bataille de Frœschviller, le 6 août 1870: le général de division Raoult, le général de brigade Colson, tous deux sortant du corps; le même jour, à la bataille de Forbach, le capitaine Migneret Richard de Cendrecourt, aide de camp du général de brigade Jolivet, du 2[e] corps. Le 16 août, à la bataille de Gravelotte, le capitaine Daquin de Saint-Preux, aide de camp du général Brayer, de la 1[re] division du 4[e] corps. Le 31 août, le commandant Lucas. Le 1[er] septembre, à la bataille de Sedan, le colonel Rozier de Linage, le lieutenant-colonel Smet, le chef d'escadron Parmentier, les capitaines Rollet, Mangon de la Lande, Le Sergeant d'Hendecourt, officier d'ordonnance de l'empereur, Proust, aide de camp du général de cavalerie Tillart, tué avec son général, de Vaudrimey Davout de Cappelis, Sezille de Biarre, Gisbert. Le 9 novembre, à la bataille de Coulmiers, le capitaine Péricault de Gravillon. Le 4 décembre, au combat de Patay, le capitaine Bonet. Le 26 décembre, le capitaine Celle. Le 11 janvier 1871, le lieutenant-colonel de Lambilly (bataille du Mans). Le 15 janvier 1871, le colonel Beraud (combat de Saint-Jean-sur-Evre), le général de Gaujal, mort au siège de Strasbourg.

Le nombre des officiers d'état-major blessés est tellement considérable que nous nous bornerons à citer les noms

du colonel Henry, à la bataille de Saint-Privat, le 18 août; du colonel Sumpt, dont les deux mains furent emportées par un obus à la bataille de Frœschwiller; du général Letellier-Valazé, à la bataille de Gravelotte, etc., etc.



A la suite des événements du 18 mars 1871, les troupes de l'armée de Paris eurent l'ordre de se replier sur Versailles où se retira le Gouvernement. Une forte armée fut formée dans la nouvelle capitale, et mise sous les ordres du maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, par décret présidentiel du 6 avril 1871.

Cette armée, composée partie de troupes appelées de divers points de la France et ayant appartenu aux corps de la Loire, du Nord, et puis augmentée des officiers et soldats revenant de captivité, après la signature de la paix avec l'Allemagne, était, à la fin de mars, forte de cinq corps :

Général en chef. — Le maréchal de Mac-Mahon; aides de camp : le colonel d'Abzac, le lieutenant-colonel Broye, le commandant Robert.

État-major général. — Le général de division Borel, chef; le général de brigade Vuillemot, sous chef; le colonel Tissier; le lieutenant-colonel de Jouffroy-d'Abbans; les chefs d'escadron Vanson, La Fouge, Mieulet, Chevalier; les capitaines Gossart, Lemoyne, Leroy (Victor), promotion de 1859, passé dans l'infanterie, en 1875, comme chef de bataillon; Parisot, de La Ferté Senectère; le lieutenant Martin.

***

Ier Corps. — Le général de Ladmirault; aides de camp: le commandant Pesme, le capitaine de Latour du Pin, le lieutenant Niel.

État-major général. — Le général de division Saget, chef; le lieutenant-colonel Saget, sous-chef; les commandants Haillot et Ruynau de Saint-Georges; les capitaines Delphin, Guyoth, Nègre du Clat, de la Quesnerie, de la Gatinerie; le lieutenant Fabre (P.-E.), promotion de 1868, capitaine de 1871.

1re *Division.* — Le général Grenier; aide de camp : le capitaine Uhrich.

Le colonel Vilette, chef d'état-major; le commandant Roussel; les capitaines Wartelle, Guérin-Précourt; le lieutenant de la Baume-Pluvinel, promotion de 1870, capitaine de 1872.

Brigades Abbatucci et Pradier (pas d'aides de camp).

2e *Division.* — Le général de Laveaucoupet; aide de camp : le capitaine Doë de Maindreville.

Le lieutenant-colonel Vial, chef d'état-major; le commandant Rouvière, les capitaines de Montarby, de Courson, les lieutenants Cuvellier et Moessard, promotion de 1870, capitaine de 1871.

1re *brigade.* — Le général Wolff; aide de camp : le capitaine Peloux, promotion de 1868, capitaine de 1870.

2e *brigade.* — Le général Hanrion; aide de camp : le lieutenant Giovellina, promotion de 1870, capitaine de 1873.

3ᵉ *Division*. — Le général de Montaudon; aide de camp : le lieutenant de la Cornillière.

Le lieutenant-colonel Marquerie, chef d'état-major; le commandant Perrotin, les capitaines de Masin et Miot, le lieutenant Deleuze.

1ʳᵉ *brigade*. — Le général Dumont ; pas d'aide de camp.

2ᵉ *brigade*. — Le général Lefebvre; aide de camp : le lieutenant de Rey, promotion de 1869, capitaine de 1871.



IIᵉ Corps. — Le général Courtot de Cissey; aide de camp : le capitaine de la Boulaye.

État-major général. — Le général de Place, chef; le lieutenant-colonel de Plazanet, sous chef; le commandant Hepp, les capitaines Garcin, de la Vieuville, Frater, de Kerdrel, le lieutenant de Lestapis.

Le lieutenant-colonel Leperche, major de tranchées.

1ʳᵉ *Division*. — Le général Levassor Sorval; aide de camp : le capitaine Bach.

Le lieutenant-colonel Loizillon, chef d'état-major; le commandant Brisson, le capitaine l'Espagnol de Chanteloup, le lieutenant Lafuente, promotion de 1870, démissionnaire en 1874.

1ʳᵉ *brigade*. — Le général Lian (pas d'aide de camp).

2ᵉ *brigade*. — Le général Osmont; aide de camp :le lieutenant Bizot.

2ᵉ *Division*. — Le général de Susbielle; aide de camp : le capitaine Titeux.

Le colonel Sautereau, chef d'état-major; le comman-

dant Ségérand, le capitaine Louis, les lieutenants Desrousseaux de Medrano et Voirin, tous deux de la promotion de 1868, capitaines de 1871.

1re *brigade.* — Le général Bocher; aide de camp, le capitaine de Reinach Werth.

2e *brigade.* — Le général de Paturel; aide de camp, le capitaine Nigote.

3e *Division.* — Le général de Lacretelle; aide de camp, le capitaine Leduc.

Le lieutenant-colonel d'Orléans, chef d'état-major; le chef d'escadron Besancèle, les capitaines Leplus, Berruyer et Abria.

1re *brigade.* — Le général Noël (pas d'aide de camp).

2e *brigade.* — Le général Bonetou; aide de camp : le lieutenant Duteil.



IIIe Corps. — Le général du Barrail; aide de camp : le capitaine Darras.

État-major général. — Le colonel Balland, chef; le lieutenant-colonel Gaillard, sous-chef; les commandants de Lantivy, de Tridion et Chambert, les capitaines Cœuret de Saint-Georges, Texier de la Pommerey, promotion de 1867, capitaine de 1870, et Meynier; les lieutenants Pajol et Lelasseux, promotion de 1870, mort en 1874.

1re *Division.* — Le général Halna du Frétay; aide de camp : le capitaine Dutheil de la Rochère.

Le commandant Scellier de la Lampe, chef d'état-major, le capitaine Leguern, le lieutenant Frater (Adrien-Théodore), promotion de 1870, capitaine de 1874.

1re *brigade.* — Le général Charlemagne (pas d'aide de camp).

2e *brigade.* — Le général de Lajaille; aide de camp : le lieutenant Roget.

2e *Division.* — Le général de Preuil (pas d'aide de camp), le commandant Boquet, chef d'état-major; le capitaine Del Cambre, le lieutenant Saint-Véron Duverger.

1re *brigade.* — Le général Cousin; aide de camp : le capitaine de Rangot.

2e *brigade.* — Le général Dargentolle (pas d'aide de camp).

3e *Division.* — Le général Ressayre; aide de camp : le capitaine de Grouchy.

Le commandant de Rosmorduc, chef d'état-major; le capitaine Imbourg, les lieutenants de Bellegarde et de Villiers de Lanoue.

1re *brigade.* — Le général de Bernis; aide de camp : le capitaine Brion.

2e *brigade.* — Le général Bachelier; aide de camp : le capitaine de Luppé, promotion de 1866, capitaine de 1870.



IVe Corps. — Le général Douay; aides de camp : les chefs d'escadron Seigland et de Fayet.

État-major général. — Le général Renson, chef; aide de camp : le capitaine Darnès; le colonel Clappier, sous-chef; le lieutenant-colonel Tiersonnier, le chef d'escadron de Bize, les capitaines Kessler, Pendezec et d'Harcourt.

1re *Division.* — Le général Berthaut; aide de camp : le

lieutenant Berthaut, promotion de 1870, capitaine de 1872; le lieutenant-colonel Warnet, chef d'état-major; le chef d'escadron de Chabannes, le capitaine Rosselin.

1re *brigade.* — Le général Grandhil; aide de camp : le lieutenant Laplace, promotion de 1870, capitaine de 1871.



Ve Corps. — Le général Clinchant; aide de camp : le commandant de Verdière.

État-major général. — Le général de Bouillé, chef; le lieutenant-colonel Cartier, sous-chef; les commandants Laveuve et de France; les capitaines Hertrich, de Saint-Haouen, de la Marre, Burot de l'Isle.

1re *Division.* — Le général Duplessis; aide de camp : le capitaine de Contenson.

Le lieutenant-colonel Le Sieur chef d'état-major; le commandant Lepipre; les capitaines Reiss et Longuet.

1re *brigade.* — Le général de Courcy; aide de camp : le capitaine Arnous de Rivière.

2e *brigade.* — Le général Blot.

2e *Division.* — Le général Garnier; aide de camp :le capitaine Godard.

Le colonel Clemeur, chef d'état-major; le commandant Aillaud; les capitaines Blanchot, Thomas, de Libersart.

1re *brigade.* — Le général de Braüer; aide de camp : le capitaine Pouvourville.

2e *brigade.* — Le général Cottret.

***

En même temps que l'on forma l'armée de Versailles, sous le commandement du maréchal de Mac-Mahon, au commencement d'avril, on en forma une autre, dite de réserve, de trois divisions d'infanterie, sous les ordres du général Vinoy.

Les officiers d'état-major qui entrèrent dans la composition de cette seconde armée furent :

Général en chef. — Le général Vinoy; aide de camp : le commandant de Sesmaisons.

État-major général. — Le général de Valdan, chef; le colonel Philippi, sous-chef; les lieutenants-colonels Monteils et Vosseur; les chefs d'escadron Pagès, Multzer, Le Guern, Masson, Bourcart; les capitaines du Quesnay, Clément, Fouché, Roudaire ; les lieutenants Vacossin, promotion de 1870, capitaine en 1872; du Martray, promotion de 1870, capitaine en 1872, Cherfils, Bouché.

Généraux de division. — Faron, Bruat, Vergé.

Dans les trois divisions d'infanterie : le colonel Ducrot; les lieutenants-colonels Boudet et des Plas, chefs d'état-major; les capitaines Gonse, et Altmayer, commandant de 1880, blessé le 28 avril devant le fort d'Issy.

Généraux de brigade. — Derroja, Berthe, Bernard de Seigneurens, Daguerre, Grémion.

***

La lutte contre la Commune a coûté au corps d'état-major plusieurs officiers, tués aux attaques sous Paris : le général Besson, commandant une brigade du 1er corps, tué à la tête de ses troupes, le 5 avril, en emportant le pont de Neuilly ; le colonel Piquemal, tué le 23 mai 1871, à la reprise de Paris ; le capitaine Calvière de Nogaret, le 18 avril.

OFFICIERS-GÉNÉRAUX

SORTIS DU CORPS D'ÉTAT-MAJOR.

Quelques mots de statistique suffiront à prouver que, depuis sa création, en 1818, jusqu'à sa suppression, l'école d'application d'état-major n'a pas été inutile à la France et à l'armée, et qu'elle a vu ses cours suivis par nombre d'hommes qui ont occupé depuis de grandes situations dans l'État. Elle a donné un grand nombre d'officiers de tous grades.

Deux chefs de gouvernement : le général Trochu et le maréchal de Mac-Mahon.

Deux maréchaux : Pélissier, duc de Malakoff, et Mac-Mahon, duc de Magenta.

Cinq généraux de division ayant commandé en chef devant l'ennemi : Cousin de Montauban, comte de Palikao, commandant en chef de l'armée de Chine; le marquis de Beaufort d'Hautpoul, commandant en chef le corps expéditionnaire de Syrie; de Salles, commandant en chef le 1er corps de l'armée d'Orient devant Sébastopol; Lebrun, commandant en chef le 12e corps de l'armée du Rhin à Sedan; général de Cissey, en 1871.

Deux majors-généraux : le comte de Martimprey, en Orient; M. Schmitz, à Paris, pendant le siège.

Quatre ministres de la guerre : les généraux de division Courtot de Cissey, Berthaut, Borel et Gresley.

Quarante-sept généraux de division : MM. Aulas de Courtigis, de Montauban, comte de Chasseloup-Laubat, Foltz, Bedeau, vicomte Louis de Villiers, de Beaufort d'Hautpoul, de Tourville, de La Brugière de Laveaucoupet, comte d'Allonville, Jarras, Saget, Courson de la Villeneuve, d'Auvergne, de Cissey, le comte Espivent de la Villeboisnet, le comte Lepic, le comte Pajol, Letellier-Valazé, Durrieu, de Suslau de Malroy, Pourcet, Raoult, comte Reille (André), Castelnau, Trochu, Lapasset, Osmont, Renson, de Mirandol, de Loverdo, Appert, Ferri Pisani, Berthaut, Lallemand, Gresley, Borel, Campenon, Wuillemot, Hartung, Faure, Forgemol, Schmitz, Lewal, Billot, Callier, de La Rue.

Soixante et onze généraux de brigade : le baron Du Breton, De la Rue-Beaumarchais, Baret de Rouvray, Mazel du Goulot, Gouyon de Matignon de Saint-Loyal, de Vaudrimey, de Margadel, de Crény, Borel de Brétizel, de Franconnière, Nesmes Desmarets, Bernier de Maligny, Renault, Anselme, de Saint de Marthille, de Valdan, baron de Gaujal, Camo, Thomas, Robinet, Letellier de Blanchard, Ribourt, Robert, de Rouvre de Belgarric, Dieu, Waubert de Genlis, Bonneau du Martray, Manèque Galinier, Ferret, Besson, Lourde, de Place, Tyrbas de Chamberet, Martenot de Cordoux, de Toulongeon, Clémeur, Foloppe, Sumpt, Beaudoin, Filippi, Durand de Villers, Balland, Ducrot, Clappier, Colson, de la Soujeole, baron Saint-Cyr Nugues, Lamy, Jeoffroy d'Abbant, d'Ornant, Mircher, marquis D'Andigné, Boyer, Villette, Foy, marquis d'Abzac, Boyer,

d'Andlau, Gaillard, Davenet, des Plas, Tissier, comte de Bouillé, Fay, Loysel, comte de Clermont-Tonnerre, Saget.

L'école d'état-major a donné au corps de l'intendance un grand nombre de membres. Plusieurs ont atteint le plus haut grade, celui d'intendant-général-inspecteur; beaucoup d'intendants et de sous-intendants militaires, actuellement encore dans l'armée, sortent de cette école, et ont été admis après examen dans l'intendance, qui a soin de ne se recruter que parmi les officiers les plus instruits et les plus intelligents de l'armée.

OUVRAGES

PUBLIÉS PAR DES OFFICIERS D'ÉTAT-MAJOR.

Beaucoup d'officiers d'état-major ont publié des ouvrages, principalement sur des sujets militaires. Nous avons fait connaître ces ouvrages au fur et à mesure que les noms de leurs auteurs sont venus sous notre plume. Complétons cette liste.

Le capitaine (depuis général) Bedeau, en 1835, une brochure intitulée : *Encore un mot sur l'armée;* en 1836, une autre : *Examen de la question de l'obéissance militaire dans les rapports de l'armée avec les citoyens.*

Le capitaine (depuis général) Blondel, ingénieur-géographe, en 1836, une brochure : *Coup d'œil sur les devoirs et l'esprit militaires.* Cet ouvrage est un petit chef-d'œuvre, par le fond comme par la forme,

Le colonel Bonne, ingénieur-géographe, en 1818, une brochure : *Considérations sur l'emploi de la lumière et des ombres pour exprimer le relief du terrain dans les cartes topographiques.*

Le lieutenant de Bonnechose : *Rosemonde*, tragédie en trois actes, 1826. *Bolivar*, poésie, en 1831. *La plus facile des grammaires*, in-12, 1832. *Mort de Bailly*, poème,

1833. L'*Égyptienne*, cantate, 1833. *Histoire de France*, 2 vol. in-12, 1834.

Le colonel Bory de Saint-Vincent, ingénieur géographe : un nombre considérable de voyages. *Les Annales générales des sciences physiques*, 8 vol., en 1820. *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, 16 vol. avec atlas. *Guide du voyageur en Espagne* et *Géographie de la péninsule ibérique*, 1823 et 1826. *Essai zoologique et philosophique sur le genre humain*, 2 vol., 1826. *Histoire naturelle des reptiles*, 1 vol., 1828. *Relation du voyage de la commission scientifique de Morée*, 3 vol., 1837. *Voyage souterrain ou description du plateau de Saint-Pierre de Maëstricht et de ses vastes cryptes*, 1821.

Le colonel Coraboeuf, ingénieur géographe, un des auteurs de la *Description de l'Égypte* et de la *Nouvelle description géométrique de la France*, ouvrages publiés dans le *Mémorial du dépôt de la guerre*.

Le lieutenant-colonel Denaix, ingénieur géographe : *Atlas physique, politique et historique de l'Europe. Nouveaux éléments de géographie rationnelle générale. Études de géographie naturelle*, 1833. *Petit atlas historique de la France*, 1838. *Notices rudimentaires contenant les premiers linéaments des études sur l'histoire de France*, 1830.

Le capitaine Duhousset, ingénieur géographe : *Application de la géographie à la topographie.*

Le colonel de Férussac, ingénieur géographe : *Plan sommaire du traité de géographie et de statistique. Extrait du journal de mes campagnes en Espagne. Journal historique du siège de Saragosse. De la nécessité d'adopter un corps de doctrines pour la géographie et la statistique.*

Histoire générale et particulière des mollusques terrestres et fluviales, 1818.

M. d'Audebard de Férussac a été, de 1822 à 1831, le directeur du *Bulletin général et universel des annonces et nouvelles scientifiques* (devenu *Bulletin des sciences et de l'industrie*).

Le capitaine Gavard, éditeur des *Galeries historiques de Versailles. Histoire de France servant de texte explicatif aux tableaux des galeries de Versailles. Galeries des maréchaux de France avec leurs états de services.*

Le capitaine Hanus, ingénieur géographe : *Manuel du fumiste*, 1828. *Exercice complet sur le tracé, le relief de construction, l'attaque et la défense des fortifications. Agenda du corps royal d'état-major. Instruction sur les cadrans solaires. Manuel du charpentier.*

Le capitaine Jacquinot de Presles : *Cours d'art et d'histoire militaire*, 1826, auteur d'un grand nombre d'articles dans le *Bulletin des sciences militaires.*

Le capitaine Jardot : *Révolution des peuples de l'Asie moyenne ; influence de leurs migrations sur l'état social de l'Europe*, in-8°. *Statistique militaire du département d'Ille-et-Vilaine*, in-4°. *Aperçus généraux sur le recrutement, le mouvement de la justice militaire et les retraites dans le département de la guerre*, 1839, in-8°. *Des routes stratégiques de l'Ouest, emploi des troupes aux travaux publics*, in-8°. *Des chemins de fer de l'Europe, considérés sous le point de vue stratégiques*, avec carte, in-8°.

Le colonel Koch : *Mémoires pour servir à l'histoire de la campagne de 1814*, 3 vol., 1819. *Histoire critique des*

guerres de la Révolution, en collaboration avec Jomini, 15 vol., 1821-1824. Un grand nombre d'articles dans le *Spectateur militaire* et dans le *Journal des sciences militaires. Les Mémoires de Masséna*, 7 vol.

Le lieutenant-colonel Eugène de Labaume : *Relation circonstanciée de la campagne de Russie*, 1 vol. in-8°, 1815. *Histoire de la chute de Napoléon*, 2 vol. in-8°. *Histoire abrégée de la République de Venise. Manuel de l'officier d'état-major*, 1 vol., in-8°, 1827. *Histoire monarchique et constitutionnelle de la Révolution française*, 4 vol., in-8.

Le lieutenant-colonel Langlois : *Voyage pittoresque et militaire en Espagne, avec notes explicatives sur les batailles*, in-folio, 1826-1828. Le colonel Langlois est l'auteur des beaux panoramas militaires, depuis Navarin jusqu'à nos jours.

Le colonel Lapie et le capitaine Lapie, son fils : un nombre considérable de *cartes* et de *Mémoires sur la Géographie. L'atlas universel* et beaucoup d'articles dans le *Dictionnaire de géographie*, de Piquet.

Le capitaine Godefroy de la Tour d'Auvergne : *Mémoire sur l'organisation militaire*, brochure, 1839, et deux autres brochures militaires.

Le capitaine Lombart : *Pétition aux Chambres avec un mémoire à l'appui sur le corps royal d'état-major*, brochure, 1830.

Le colonel de Lostende : *De l'organisation d'une réserve en France.*

Le colonel Marnier : *De quelques améliorations à intro-*

duire dans l'armée, 1829. *Coup d'œil topographique sur le théâtre de la guerre en Orient*, traduit de l'allemand, 1829. *Épisodes de la guerre de Prusse. Album pittoresque de la France*, 1832. *Améliorations proposées dans l'armement et l'éducation des troupes*, 1832. *Bourges, capitale de la France. Histoires de guerre en temps de paix*, 1 vol. in-8°.

Le commandant Minangoy : *Relation de la seconde expédition sur Médéah*, 1831, insérée dans le *Spectateur militaire*.

Le colonel (depuis ministre de la guerre) Moline de Saint-Yon : *Guerres de religion, d'après documents recueillis par le comité d'état-major*, 1 vol. in-8°, 1832 (inséré au *Spectateur*). *Notice biographique sur le prince Eugène de Beauharnais*. Beaucoup d'articles dans les journaux et recueils militaires. *Ipsiboë*, opéra en 4 actes *François Ier à Chambord*, opéra en 2 actes. *Mathilde ou les croisades*, opéra en 3 actes. *Les époux indiscrets*, opéra-comique. *Les Amours de Charles II*, comédie en 2 actes et en vers.

Le commandant Moreau de Jonnès : plusieurs ouvrages sur la *Minéralogie*, la *Géographie des Antilles* et sur la *Statistique*. M. Moreau de Jonnès était chef des travaux de la *Statistique générale de la France au ministère de l'intérieur*.

Le capitaine de Montureux : *Essai sur l'esprit militaire et l'organisation de l'armée*, 2 vol. in-8°, 1828.

Le lieutenant-colonel Pélion : *Considérations militaires et politiques sur l'Algérie*, brochure, 1838. *État militaire*

et politique de la Grèce pendant l'occupation française, 1839.

Le capitaine Edmond Pélissier : *Annales algériennes*, 3 vol. in-8°, 1836-1839.

Le colonel Petiet : *Journal historique de la division de cavalerie légère du 5e corps de cavalerie pendant la campagne de* 1814, brochure, 1821. *Journal historique de la 3e division de l'armée d'Afrique*, 1835. Beaucoup d'articles dans le *Spectateur militaire.*

Le colonel Puissant, ingénieur géographe : *Traité de géodésie*, 1819. *Traité de topographie*, 1820. Plusieurs autres ouvrages relatifs à la géodésie et à la topographie.

Le commandant de Rocquancourt : *Cours élémentaire d'art et d'histoire militaires*, 4 vol. in-8°, 1839.

Le capitaine Rozet : *Cours élémentaire de géographie. Relation de la guerre d'Afrique pendant les années* 1830 *et* 1831, 2 vol., 1832. *Voyage dans la régence d'Alger*, 3 vol., 1833.

Le capitaine comte de Salvandy : un grand nombre de brochures politiques. *Histoire de Pologne*, 1 vol., 1830. *Natalie*, *Barnave*, 1833 et 1834.

Le lieutenant-colonel Senilhes : *Du Comité de l'infanterie et de la cavalerie*, 1832.

Le commandant Costa de Serda : *Le Carnet d'état major*, en collaboration avec le capitaine Litschfouse du corps d'état-major. *La Télégraphie de campagne* (publié par le

Spectateur militaire). La traduction de l'ouvrage du grand état-major allemand sur la guerre de 1870-1871.

Le commandant de Niox, professeur à l'école supérieure de guerre, est l'auteur de deux ouvrages importants : *La guerre du Mexique*, un volume rédigé sur les documents du dépôt de la guerre, et une *Géographie centrale de l'Europe*.

Le colonel de Sesmaisons : *Réflexions sur le recrutement de l'armée*, 1818.

Le capitaine baron Taylor : *Voyages pittoresques dans l'ancienne France*, en collaboration avec Charles Nodier. *Voyage pittoresque en Espagne et Portugal. L'Égypte, la Syrie et la Palestine.*

Le commandant Altmayer : *Manuel de connaissances militaires* dont la 11e édition est actuellement sous presse.

Le lieutenant-colonel Viennet, de l'Académie française : un grand nombre de brochures, de lettres, de *poésies*, de *tragédies*, d'*épîtres*, de *discours*, etc.

Outre les auteurs que nous venons de nommer, un grand nombre d'officiers d'état-major ont fait insérer beaucoup d'articles dans différentes publications militaires, telles que le *Spectateur militaire*, le *Journal des sciences militaires*, la *Sentinelle de l'armée*, le *Journal de l'armée*. Parmi ces rédacteurs se trouvent les colonels et lieutenants-colonels Jucherault de Saint-Denis, Marnier, Moline de Saint-Yon, etc., etc. Les commandants de Courtigis, Chatelain du Mesnil, de Puibusque, de Saint-Hippolyte, etc.; les capitaines Blondel, Cury, Faulte de Puyparlier, Jardot, Joinville, Touffait, du Casse.

OFFICIERS D'ÉTAT-MAJOR

TUÉS A L'ENNEMI.

Nous terminerons cette statistique par la liste complète des officiers d'état-major tués à l'ennemi ou morts des suites de leurs blessures, depuis la création du corps jusqu'à nos jours.

Le capitaine Lacroix, 4 août 1823 (guerre d'Espagne).

Le lieutenant Doumerc, 4 juin 1835 (Algérie).

Le colonel de Maussion, 9 novembre 1840 (Algérie).

Le capitaine Falot de Brognard, 13 octobre 1841 (Algérie).

Le lieutenant Laplanche, détaché aux zouaves, 12 septembre 1842 (Algérie).

Le capitaine Mangin, assassiné le 25 juin 1848, avec son général, M. de Bréa.

Le commandant Le Bris, 5 août 1848 (Algérie).

Le capitaine Gaboriau, 12 juin 1849 (Algérie).

Le colonel Blanc de Saint-Hippolyte, 26 septembre 1849 (Algérie).

Le lieutenant-colonel Cassaigne, Le commandant Lefebvre de Roumfort, Le capitaine du Cos de la Hitte, Le capitaine de La Boissière, Le lieutenant Klein, Le lieutenant-colonel de la Ville, Le lieutenant Servier,	8 septembre 1855, à l'attaque de Sébastopol.

Le colonel de Senneville, tué à Magenta.

Le capitaine Jouan de Kervenoal,
Le capitaine de Saint-Balmont,
Le lieutenant Duriez,
Le lieutenant Manceau, } 24 juin 1859 (Solférino).

Le commandant de la Bonninière de Beaumont,
Le lieutenant-colonel Junot, duc d'Abrantès, } *Id.*

Le capitaine Capitan,
Le capitaine Béguin, } mai 1863 (Mexique).

Le capitaine Migneret-Richard de Cendrecourt, 6 août 1870.

Le capitaine Daquin de Saint-Preux, 16 août 1870.

Le commandant Lucas,
Le capitaine Rollet,
Le capitaine Mangeon de la Lande,
Le capitaine le Sergeant d'Hendecourt,
Le capitaine Proust,
Le capitaine de Vaudrimey Davout,
Le capitaine Sezille de Biard,
Le lieutenant-colonel Smet,
Le colonel Rozier de Linage,
Le chef d'escadron Parmentier,
Le général de division Raoult,
Le général de brigade Colson (à Frœschwiller), } guerre de 1870.

Le capitaine Péricaud de Gravillon, 9 nov. 1870 (Coulmiers).

Le capitaine Bonnet, 4 décembre 1870.

Le capitaine Celler, 29 décembre 1870.

Le lieutenant-colonel comte de Lambilly, 11 janvier 1871 (armée de la Loire).

Le lieutenant-colonel Béraud, 15 janvier 1871,
Le capitaine de Calvière-Nogaret, 18 avril 1871,
Le colonel Piquemal, 23 mai 1871,
Le général Besson, 5 avril 1871, } campagne contre la commune.

CONCLUSION

La création du corps d'état-major telle que l'avait comprise le maréchal Gouvion Saint-Cyr, l'ordonnance de 1831 versant dans ce corps celui des ingénieurs géographes, celle de 1833 arrêtant d'une manière fixe le recrutement et le service des officiers de ce corps, étaient des mesures excellentes et suffisantes pour donner à nos armées des états-majors instruits, capables et pouvant faire face à toutes les nécessités en temps de paix comme en temps de guerre. Il ne fallait pour cela que tenir la main à la stricte exécution des sages règlements élaborés et adoptés par les deux ministres de la guerre de 1818 et de 1833. Il n'était nullement nécessaire de modifier et encore moins de briser, comme on vient de le faire, un corps admirablement constitué. Mais, au lieu d'appliquer les mesures prescrites, on les laissa passer à l'état de lettre morte en beaucoup de circonstances, ainsi que nous allons l'exposer.

L'ordonnance du 23 février 1833 voulait que les jeunes officiers sortant de l'École d'application fussent, avant tout, versés dans les régiments d'infanterie et de cavalerie pour y faire le service d'officiers de peloton pendant une année et celui d'adjudant-major pendant une autre année. Ils devaient donc passer deux ans dans chaque arme, pour

y apprendre le métier d'officier de troupe. Dans beaucoup de régiments, cette sage mesure était éludée... Des colonels d'infanterie, croyant se donner du relief en présentant aux inspecteurs généraux des officiers ayant suivi des cours d'histoire, de géographie, de topographie, occupaient le jeune stagiaire, *le corps royal* (comme on appelait alors l'officier d'état-major dans les régiments), à professer des leçons. Pour cela, ils l'exemptaient de tout autre service, en sorte qu'au lieu de s'instruire lui-même dans le métier d'officier de troupe, l'officier d'état-major instruisait ou plutôt *était censé* instruire ses camarades en leur faisant des cours qui, la plupart du temps, ne leur apprenaient rien, les nécessités de service et les plaisirs de la garnison étant des obstables à des études suivies et sérieuses. Dans la cavalerie, on n'exigeait pas habituellement du *corps royal* pareille chose; les manœuvres, les pansages, les repas des chevaux, les fourrages prenaient trop de temps à tous les officiers, sauf à messieurs les capitaines en second, pour permettre des conférences; mais beaucoup de colonels se souciaient peu de faire faire les fonctions d'adjudant-major au lieutenant d'état-major détaché, dans la crainte que les chevaux ne vinssent à pâtir de la négligence d'un jeune officier qui peut-être, pensaient-ils, ne se piquerait pas toujours de l'exactitude, qu'en général, on trouve chez les titulaires de l'emploi. Alors, on laissait souvent liberté entière à l'officier d'état-major pendant sa seconde année de stage.

Quelque temps avant les inspections générales, et dès que l'inspecteur était désigné, un grand nombre de chefs de corps voulant présenter des travaux topographiques et autres à l'inspecteur, pour faire mousser leur régiment, chargeaient de la direction de ces travaux l'officier d'état-

major. Ce dernier prenait alors avec lui ses camarades. On faisait des parties fines pendant quelques jours aux environs de la garnison, et le stagiaire bâclait à la hâte, pour chacun, les reconnaissances, des levés de terrain et des mémoires à l'appui. L'on remettait tout cela au colonel pour être soumis à l'inspecteur général. Les trois quarts du temps, l'inspecteur n'examinait rien et chargeait son aide de camp d'expédier le tout au ministre. Ce beau travail était enfoui dans les cartons des bureaux de la guerre et n'en sortait plus. C'était ce qu'il valait.

Voilà ce qui se passait dans la plupart des régiments, et ce qui empêchait trop souvent l'officier d'état-major d'employer, comme il eût dû le faire, les deux années de son stage, à apprendre le métier d'officier de troupe.

Il arrivait aussi que de jeunes lieutenants d'état-major, au lieu d'être envoyés dans les régiments à leur sortie de l'école d'application, obtenaient d'être détachés aux travaux topographiques de la carte de France. Ils y restaient souvent plusieurs années, contractaient là des habitudes d'indépendance, y atteignaient la double épaulette de capitaine, donnée presque toujours après quatre ans de grade de lieutenant, et arrivaient pour le stage, dans les corps de troupes, pour y faire les fonctions d'adjudants-majors, puisqu'on ne pouvait plus leur donner un peloton à commander à cause de leur grade et que les colonels ne se souciaient nullement de leur confier une compagnie, encore moins un escadron.

Nous venons de faire connaître ce qui se passait pour l'officier d'état-major stagiaire dans beaucoup de régiments. Certes, il eût été bien facile de prendre des mesures sérieuses et sévères pour empêcher ces abus. On ne le faisait pas. Le général, commandant la division active, la brigade ou

la subdivision, s'occupait fort peu de l'officier stagiaire et, souvent même s'il n'avait pas d'aide de camp attitré, il le prenait auprès de sa personne pour lui faire faire ce service.

Voilà comment les mesures les plus sages sont souvent éludées et paralysées.

La même ordonnance de 1833 spécifiait que des officiers du corps d'état-major seraient employés aux différentes sections du dépôt de la guerre. Rien de mieux, et ces officiers acquéraient là, surtout ceux détachés à la carte de France, des notions, des connaissances très importantes pour le service d'état-major en campagne ; mais il résultait de leurs fonctions une grande indépendance, des habitudes peu en harmonie avec la vie militaire. Il ne fallait donc pas les laisser trop longtemps dans ces positions. Presque toujours, au contraire, on les y éternisait, pour un motif ou pour un autre. A la suite de quelques années passées au dépôt de la guerre, l'officier devenait presque un employé civil, déshabitué de la discipline, ne montant plus à cheval, redoutant quelquefois le contact avec les troupes, et vivant complétement en dehors de la vie militaire. Pour peu que l'âge vînt l'alourdir, il n'était plus qu'un homme de science ou de bureau. Un autre, au contraire, dédaignant les travaux scientifiques, montrait de l'éloignement pour ce genre de service, qu'il évitait avec soin, laissant ainsi fort incomplète son éducation d'officier d'état-major.

Si donc, mettant de côté toute considération personnelle, on eût établi un roulement uniforme et strict pour tous les officiers du corps d'état-major, si le ministre eût veillé à ce que les prescriptions des ordonnances fussent exécu-

tées dans les régiments et dans les états-majors, l'armée eût toujours eu à sa disposition un corps composé d'éléments capables, instruits et à la hauteur de leurs fonctions.

Parlons des officiers employés aux états-majors en temps de paix et de ceux faisant le service d'aides de camp auprès des maréchaux, des généraux de division et de brigade.

Le service des officiers aux états-majors consiste, dit l'ordonnance de 1833, à remplir toutes les missions qui se rattachent au commandement des troupes, à visiter les établissements militaires, etc., etc., à assurer le service partout. Or, disons-le, il était fort rare que les officiers aux états-majors fussent sérieusement occupés de cette façon. Les trois quarts du temps, on les laissait s'étioler dans un bureau, signant des reçus de dépêches, écrivant des lettres insignifiantes ou transmettant des ordres sans importance. En dehors de ces banalités, il était rare que l'on employât l'officier comme le voulait le règlement. Quant aux aides de camp, ceux des maréchaux n'avaient à faire qu'un service d'honneur et d'intérieur, ceux des généraux de division ou de brigade, excepté pendant le temps des revues trimestrielles et des inspections générales, n'étaient guère plus occupés, parce que les généraux eux-mêmes, la plupart du temps, se complaisaient dans un doux *far niente*. C'était donc au ministre de la guerre à exiger des généraux, c'était aux généraux à exiger de leurs aides de camp, de leurs états-majors, un service rigoureux. Mais les généraux faisant servir comme le voulaient les ordonnances étaient de rares exceptions ; on les comptait.

Toujours en vertu de l'ordonnance de 1833 et du ser-

vice spécifié pour les officiers du corps d'état-major, un certain nombre d'entre eux devaient être attachés aux ambassades, afin d'étudier le service militaire des puissances étrangères et de tenir le ministre au courant de tout ce qui concernait leurs armées. Or, jusqu'à ces dernières années, aucun officier d'état-major n'était employé à ces importantes missions. Qu'on nous permette, à cet égard, une anecdote.

Quelque temps avant la campagne de 1859, en Italie, un officier supérieur d'état-major auquel l'empereur Napoléon III avait accordé une audience, se trouvant à Saint-Cloud auprès du souverain, Sa Majesté vint à lui parler du corps d'état-major et lui dit qu'on le critiquait beaucoup, qu'il ne paraissait pas toujours être à la hauteur de sa mission. — « Pardonnez-moi, Sire, répondit l'officier interpellé, si je ne suis pas de cet avis; mais, en admettant que le corps dont je fais partie laisse quelque chose à désirer, c'est bien plutôt par la faute de ceux qui ne savent pas l'utiliser que par la faute des officiers qui le composent. — Comment cela? — Sire, pour constituer le corps d'état-major, si habilement créé par le maréchal Gouvion Saint-Cyr, on écrême l'armée et les écoles militaires, on prend les jeunes gens les plus intelligents de ceux qui se destinent à la carrière des armes, et puis, lorsqu'on les a admis à l'École d'application à la suite d'examens sérieux, on complète ou l'on est censé compléter leur éducation militaire *théorique* à cette école, et ensuite leur éducation militaire *pratique* dans les régiments. Cela fait, au lieu de les utiliser pour des services importants, on ne les emploie plus qu'à des services bureaucratiques sans importance, presque niais. Tandis que les puissances militaires étrangères ont soin d'avoir toujours chez nous des

officiers d'état-major intelligents, chargés de les tenir au courant de tout ce qui se fait en France au point de vue de l'armée, nous, nous n'avons pas un seul attaché militaire accrédité dans nos ambassades, bien que ce service soit de ceux prescrits par de sages ordonnances sur le corps d'état-major, bien que ce service soit peut-être l'un des plus sérieux de ceux incombant à ce corps [1]. Ne devrait-on pas toujours avoir à l'étranger un ou plusieurs officiers capables et parlant bien la langue du pays? Que résulte-t-il de cette négligence, Sire, c'est que pas un seul mouvement de troupes n'a lieu, en France, sans que nos voisins ne le connaissent aussitôt, tandis que nous ne savons rien de ce qui se passe chez eux. Votre Majesté veut-elle me permettre de lui relater deux faits qui ont eu lieu sous son règne? — Dites. — Eh bien, le corps expéditionnaire de Rome est arrivé devant cette ville sans qu'un seul des officiers la connût, sans que le général duc de Reggio, qui le commandait, eût même un plan topographique de la place, si bien que la première tentative a été faite par le plus mauvais côté, le taureau a été attaqué par les cornes. Il fallut l'arrivée à l'armée d'un ancien aide de camp du général, directeur du dépôt de la guerre [2], pour faire connaître l'existence d'un plan de Rome. Demandé, par dépêche, à Paris, ce plan fut alors envoyé en Italie. Plus tard, les troupes de Votre Majesté sont arrivées devant Sébastopol sans savoir que la place n'était pas fortifiée au sud. On a ouvert la tranchée à 1 500 mètres de la ville, ce que voyant, un officier russe intelligent, M. Totleben, s'est empressé de donner le conseil d'opposer à nos

1. Les ministres des affaires étrangères et les bureaux se souciaient fort peu du contact d'officiers instruits et capables.

2. Le capitaine Péricaud de Gravillon.

attaques, à nos parallèles, des lignes de contrevallation. Nous cheminions sur la place, la place cheminait sur nous. Malakoff, mauvaise tour en ruine, située sur un mamelon, est devenu un ouvrage redoutable, et il a fallu un siège régulier, des sacrifices énormes, pour s'emparer d'une ville ouverte. Or, si des officiers, attachés militaires, eussent été envoyés en Italie, en Russie, eussent fait des voyages en Italie, en Crimée, on eût su à quoi s'en tenir sur les deux villes de Rome et de Sébastopol. »

C'est à la suite de cet entretien, nous a-t-on assuré, que l'envoi d'officiers attachés militaires fut décidé [1]. Aujourd'hui, ces attachés militaires et ceux placés aux états-majors du ministère de la guerre ont comblé cette lacune.

A l'époque dont il est ici question, on était en paix avec les nations européennes, et chaque année partaient de Paris, à la belle saison, des officiers privilégiés, aides de camp de l'empereur, des princes, des ministres, chargés de la mission *importante* d'aller parader quelques jours aux camps étrangers et d'en rapporter force croix pour eux et force compliments pour leurs patrons. De quelle utilité pouvaient être ces missions?... Un seul ministre, l'intelligent de Saint-Arnaud, voulut un jour profiter d'une mission de ce genre, donnée par un prince de la famille impériale à un de ses officiers. Ce dernier devait se rendre en Italie, à Naples. Saint-Arnaud le fait venir. — « Vous allez, lui dit-il, faire un voyage agréable, je veux qu'il nous soit utile. Un de ces jours, nous aurons la guerre

1. Pour le choix de ces officiers, on consulta d'abord beaucoup plus la faveur, les convenances personnelles que le mérite, la connaissance de la langue du pays, et lorsque plus tard on envoya des officiers capables, on ne tint pas compte des mémoires importants qu'ils fournirent; on ne les lut même pas.

avec l'Autriche, je prévois cela. Le théâtre des opérations sera l'Italie. Parcourez bien le pays avant de revenir et rapportez-moi des rapports sur les places fortes, sur les voies de communication, sur les cours d'eau, sur les positions militaires que vous aurez étudiées. Je ne vous limite pas de temps ; on vous fera passer l'argent qui vous sera nécessaire. »

Ce que nous venons d'exposer prouve jusqu'à l'évidence que l'officier d'état-major avait raison de dire à l'empereur que ce n'étaient pas les officiers de son corps qui faisaient défaut, mais la manière de les utiliser qui était vicieuse.

Ce n'est pas le tout que de promulguer de sages ordonnances, de prendre des mesures utiles et rationnelles, il faut faire exécuter ces ordonnances, et ne pas permettre que l'on s'écarte des mesures prescrites.

« Quand un législateur veut fonder une institution durable, trouve-t-on écrit dans un livre relatif au corps d'état-major, il a toujours à lutter contre des hommes puissants, intéressés à défendre l'état actuel des choses, et, s'il ne leur fait quelques concessions, elle est bientôt renversée par leurs intrigues. Le maréchal Saint-Cyr, ne pouvant lutter contre la cour, fit sagement de lui abandonner une partie des hauts emplois du nouveau corps d'état-major. L'ordonnance du maréchal Saint-Cyr ne fut pas seulement avantageuse à l'armée et utile à l'État, elle fut aussi une œuvre politique. Dans l'intérêt de l'armée, elle mit un terme à ces intrigues, au moyen desquelles des officiers de faveur, passant alternativement de l'état-major dans les corps de troupes, enlevaient aux véritables officiers des deux services l'avancement au choix, qui aurait dû être la récompense de leur spécialité. Elle fut utile à l'État, parce

qu'elle lui assura les garanties qu'il doit exiger de tous ses fonctionnaires; enfin, elle fut une œuvre politique, parce qu'elle mit un terme à ces exigences de cour qui forçaient le ministre de la guerre à remplir, sans compter, un cadre sans limites. Qu'on se reporte à l'époque de la création du corps d'état-major, et l'on sentira qu'il ne fallait pas moins que le grand caractère de son fondateur pour dédaigner toutes les ambitions de cour qu'il allait ameuter contre lui. Cette ordonnance et la loi de recrutement assignent au maréchal Saint-Cyr une place distinguée parmi les citoyens courageux dont s'enorgueillit la France. Du reste, il comptait moins sur ce que le corps était à sa formation que sur ce qu'il serait dans l'avenir par ses études et ses services. »

En effet, l'analyse des éléments dont il se composa prouve qu'il renfermait une foule d'officiers jeunes encore, mais déjà mûris par l'expérience des dernières campagnes, qui devaient bientôt acquérir, par l'étude à laquelle ils allaient être assujettis, les connaissances théoriques qui leur manquaient et servir de guides, en cas de guerre, aux lieutenants et sous-lieutenants qui sortaient des écoles et n'avaient encore que l'instruction scientifique de leur état.

On lit aussi dans le bel ouvrage du baron Gay de Vernon, consacré au maréchal Gouvion Saint-Cyr, le passage suivant :

« Mettant partout la règle à la place de l'arbitraire, et ne reconnaissant pas aux généraux la liberté illimitée de choisir dans toutes les armes leurs aides de camp et leurs officiers d'état-major, Saint-Cyr créa un corps spécial ayant, comme l'artillerie et le génie, ses généraux particuliers et son école d'application où l'admission des offi-

ciers-élèves s'effectuait sur examen. Beaucoup de militaires des plus hauts grades blâmaient ce changement et annonçaient que cette innovation serait dangereuse et contraire au bien du service, en altérant les rapports d'entière confiance entre les généraux et leurs officiers d'état-major. Dans l'armée, plus qu'ailleurs peut-être, on s'attache obstinément à certaines habitudes prises, quoique peu raisonnables, et à des espèces de superstitions qui dominent longtemps et ne disparaissent qu'à l'arrivée d'un esprit supérieur. Le corps d'état-major était si nécessaire, qu'il s'éleva tout de suite et de lui-même à la hauteur des plus importantes institutions. En effet, si pendant les longues campagnes de la République et de l'Empire, les diverses branches de l'art de la guerre s'étaient perfectionnées, si l'artillerie et le génie, qui puisent le lait de la science à la même source, s'étaient enrichis de toutes les découvertes modernes ; si ces deux armes avaient résumé et conservé en corps de doctrine les communications traditionnelles de nos plus beaux temps de guerre, il n'en était pas de même de l'état-major général; on le retrouvait en 1818 tel qu'il avait été en 1790, sans consistance, sans stabilité, et même sans la considération que méritait l'universalité de ses services. C'est que, dans chaque partie de la guerre, les services s'individualisent et les principes se désunissent quand ils n'ont pas un centre commun à leur point de départ; c'est qu'il faut un corps et un esprit de corps pour composer et perpétuer un ensemble de doctrine ; privées de cet appui, les bonnes théories deviennent incertaines et se perdent; l'application des règles n'a aucun point qui les détermine, aucun lien qui les rattache entre elles ; et l'on finit par n'apercevoir ni science ni art, là où les connaissances positives sont le plus nécessaires. De cette indiffé-

rence des choses ou de cet aveuglement était née la fâcheuse opinion qu'en général les officiers d'état-major n'avaient pas grand besoin d'une instruction méthodique, et qu'il leur suffisait de posséder de l'esprit naturel, une éducation libérale, un certain degré d'intelligence et beaucoup d'activité. Sous l'Empire, les jeunes officiers qui, par l'éclat de leur naissance ou la faveur, prétendaient arriver de plein saut aux grades supérieurs, se précipitaient dans les emplois d'aides de camp et d'officiers d'ordonnance. De là des avancements trop rapides et cette foule de colonels aussi braves que le fer de leur épée, aussi ardents que la poudre, mais qui n'avaient ni l'habitude du mécanisme des troupes, ni la connaissance de leur métier, lequel ne s'apprend qu'au plus près de l'ennemi, dans le service continuel des avant-postes et des avant-gardes. En 1813, ils commandaient la plupart des régiments de cavalerie, et commençaient à percer dans l'infanterie; et Saint-Cyr ne doutait pas que leur présence à la tête des corps, avant d'avoir fait un apprentissage assez long dans les grades inférieurs, ne fût une des causes de la prompte destruction de nos troupes légères. Il voulut prévenir le retour de semblables abus; il a réussi; car, depuis que le corps d'état-major existe, bien peu de ses officicrs se sont détachés de leurs fonctions pour servir dans la ligne, et les rares exemples du contraire ont été trop utiles à l'armée pour qu'on ne doive pas s'en féliciter.

L'emploi et les travaux des officiers d'état-major sont tellement multiples et si délicats, qu'on ne peut ni les circonscrire ni les définir comme ceux des autres armes spéciales. Dans les mouvements des troupes à la guerre, leur métier n'est rien moins que l'art de la guerre même, car ils touchent à toutes choses, à la pensée du général aussi

bien qu'à son action. Cette belle institution a eu à vaincre, dès le commencement, beaucoup de préventions, de jalousies et de résistances ; les officiers d'état-major les ont toutes surmontées par la seule puissance du progrès qu'ils marquaient, et il leur a été plus facile de démontrer tout de suite leur utilité à l'armée que d'être les bienvenus auprès de ceux mêmes qui avaient le plus besoin de leurs services et du secours de leur instruction.

Les officiers d'état-major, émules et continuateurs des ingénieurs-géographes, ont bien mérité de donner leur nom à la grande carte topographique de la France, chef-d'œuvre de science et d'art. Napoléon avait songé, en 1808, à faire exécuter cet immense travail; mais son projet fut abandonné aussitôt que conçu, parce que la conquête, traçant incessamment de la pointe de son épée de nouvelles limites à l'Empire, les déplaçait après chaque guerre. On n'avait alors ni le temps ni la stabilité nécessaires pour les études et les travaux de longue haleine. Un des premiers soins de Saint-Cyr avait été d'organiser d'une manière complète les services relatifs à la carte de France, en introduisant dans son exécution tous les perfectionnements des sciences modernes[1]; et dès le printemps de l'année 1818, « les ingénieurs-géographes partirent pour leur première campagne topographique ».

Il était réservé au ministère du général Farre de porter une main sacrilège et de bouleverser de fond en comble l'œuvre utile et habile du maréchal Gouvion Saint-Cyr, consolidée par les Soult et les Bugeaud.

A quoi a-t-on abouti en changeant la loi du 6 mai 1818,

1. Ordonnances des 8 et 22 octobre 1817.

et en adoptant celle du 20 mars 1880? A remplacer une pièce excellente par une pauvre parodie. En effet, on retrouve dans cette dernière loi presque tous les éléments de la première, modifiés, on ne sait pourquoi, par de mesures quasi-incompréhensibles. Il semble qu'on ait coupé en mille pièces toutes les parties sagement pondérées de l'œuvre de Gouvion Saint-Cyr, pour en faire un salmigondis où il est à peu près impossible de se reconnaître.

Analysons la nouvelle loi.

Que dit l'article I[er]? Qu'au lieu d'un corps d'état-major, il y aura un personnel d'officiers de toutes armes munis du brevet d'état-major et employés temporairement à ce service, plus un personnel d'archivistes et secrétaires des bureaux d'état-major.

Qui oserait affirmer que les officiers, munis de brevet, présenteront les qualités requises pour un bon service d'état-major, après un certain temps passé dans les corps de troupes? Qui empêchait d'ailleurs d'établir tout simplement un roulement judicieux pour les officiers d'état-major, en outre de leur stage régimentaire, en tenant la main à ce que ce roulement ne pût être éludé sous aucun prétexte ?

La création d'un corps amphibie de cent-cinquante archivistes peut, sans doute, rendre dans les états-majors le service d'exonérer les officiers des paperasseries qui encombrent leurs bureaux, mais ces officiers n'en auront pas moins en temps de paix, et plus encore en campagne, l'obligation de connaître les affaires, de lire les dépêches, de rédiger les ordres s'ils ne veulent se décharger sur leurs secrétaires du soin de mener les états-majors. Or, il est à craindre que cela n'arrive parfois. Quant aux archives et à leur classement, le premier sergent ou caporal-secrétaire venu, pris dans un corps de troupe et attaché à un bureau

d'état-major, pouvait remplir facilement cette tâche. Il nous semble donc que la création de ce corps d'archivistes, corps ni chair ni poisson, est une véritable superfétation.

Article II. Les officiers du service d'état-major sont les agents du commandement. Mais tout homme faisant partie d'une armée, à quelque titre qu'il lui appartienne, nous semble être dans le même cas.

Il n'était pas besoin d'un article de loi pour consacrer cette vérité, digne de M. de La Palisse.

L'article III vise l'école supérieure de guerre qui, certainement, peut être une excellente institution et donner à l'armée des officiers instruits et capables, surtout si l'on y dirige les études vers la pratique plus que vers la théorie des différentes branches de la science militaire, car longtemps, il faut bien le reconnaître, les études théoriques, dans nos écoles militaires ont primé les études pratiques.

L'article IV établit bien un roulement dans les états-majors et dans les corps de troupes, mais immédiatement cet article pose une exception en faveur des officiers qui se consacrent à des études scientifiques spéciales. Qu'on ne s'y trompe pas, c'est une porte laissée ouverte pour permettre d'éluder le roulement; lorsqu'on voudra éterniser un officier dans le service d'état-major, on dira qu'il s'occupe de science.

L'article V donne la composition non plus du *corps*, mais du *personnel* d'état-major. Il doit être, en temps de paix, de 300 officiers hors cadre, avec une réserve d'officiers brevetés, d'un nombre indéterminé, en sorte que tout officier breveté pourra faire le service d'état-major. Sans doute cela donne une plus grande latitude pour le choix